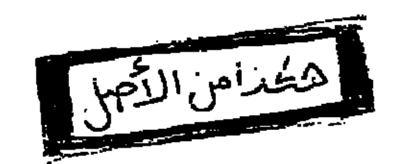
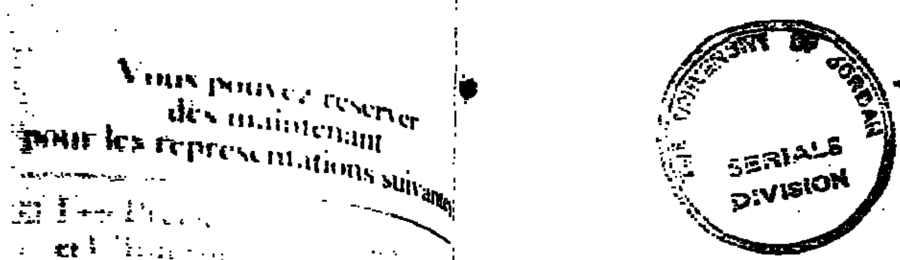




« L'Economie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14923 – 7 F

MARDI 19 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Au lendemain de l'attaque de missiles américains contre un « complexe nucléaire » dans la banlieue de Bagdad

L'aviation alliée a effectué un nouveau raid dans le sud du territoire irakien

L'aviation alliée a mené, lundi 18 janvier en fin de matinée, un nouveau raid aérien contre des objectifs situés dans le sud de l'Irak. Des appareils britanniques et français ont participé à l'opération, les Mirage 2000 étant chargés d'assurer la protection. Ce raid a eu lieu au lendemain de l'attaque par les Américains d'un « complexe nucléaire » dans la banlieue de Bagdad. Une trentaine de missiles de croisière Tomahawk sont tombés sur le site. L'Hôtel Rachid, où résident la plupart des envoyés spéciaux de la presse occidentale, ainsi que deux habitations d'un quartier résidentiel de Bagdad, ont été endommagés, dans des circonstances non encore élucidées. Trois personnes au moins ont trouvé la mort. M. Bill Clinton a déclaré soutenir pleinement l'opération décidée par M. Bush.

Alliance à la carte

COMME le soulignait, dimanche soir, le ministère français de la défense, l'intervention américaine à proximité de Bagdad « n'est pas une opération alliée ». Les Américains, cette fois, ont agi seuls. Le choix de l'arme employée – des missiles Tomahawk lancés à partir de bâtiments américains croisant dans le Golfe – sert de justification « technique » à cette initiative solitaire. Mais si Paris et Londres ont participé mercredi dernier, et lundi matin à nouveau, à des opérations contre des sites de missiles dans le Sud irakien, c'est après de longues heures de silence qu'ils ont finalement approuvé le raid américain sur Bagdad, qualifié d'« approprié ».

Les pays arabes anciens membres de la coalition qui s'était formée contre Saddam Hussein il y a deux ans, avaient, eux, déjà critiqué l'opération menée la semaine dernière dans le sud irakien par les Américains, les Français et les Britanniques. Les présidents égyptien et syrien, notamment, avaient souhaité que les Occidentaux fassent respecter avec la même rigueur les résolutions de l'ONU visant d'autres pays que l'Irak. C'était une claire allusion à la décision du Conseil de sécurité prescrivant le retour des 415 Palestiniens expulsés par Israël vers le Liban.

LES dirigeants turcs ont dénoncé eux aussi, dimanche, les « deux poids deux mesures », mais dans une allusion, cette fois, à la Bosnie, pour regretter que la même fermeté ne soit pas opposée aux exactions auxquelles s'adonnent les Serbes contre la population musulmane de cette République. Cette comparaison peu flatteuse n'est certes pas la seule raison de l'abstention franco-britannique : même si l'on est partisan à Paris comme à Londres de faire respecter les décisions de l'ONU par Saddam Hussein, et si l'on participe à des opérations armées dans des zones sur lesquelles le régime irakien n'exerce plus qu'une souveraineté limitée, on est en revanche depuis toujours hostile à une action d'envergure visant Bagdad ou ses environs.

SURTOUT, Français et Britanniques paraissent aujourd'hui désireux ne pas être entraînés automatiquement par le « leadership » américain. Ce qui vaut pour l'Irak vaut encore plus pour d'autres conflits, en particulier dans l'ex-Yougoslavie. Si l'on peut monter contre une usine proche de Bagdad un raid où « il n'y a pas de pilotes dans les avions », la partie serait autrement plus complexe en Bosnie. Ni les Français ni les Britanniques ne souhaitent hériter des conséquences que pourrait avoir un accès interventionniste des Américains dans l'ex-Yougoslavie. Le secrétaire d'Etat américain Lawrence Eagleburger a d'ailleurs lui-même battu en retraite dimanche par rapport à ses précédentes déclarations, en soulignant le risque d'engrenage que comporterait une intervention aérienne en Bosnie, en admettant que personne n'était pour l'instant disposé à courir ce risque et en léguant le problème à l'administration démocrate. C'est dire que M. Milosevic a toute raison de penser que le nouveau coup de semonce adressé par les Etats-Unis à Saddam Hussein s'adresse à lui seul.

« Comme une énorme bombe... »

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

Il était 21 h 30, heure de Bagdad (19 h 30, heure française) dimanche 17 janvier, quand une sourde explosion a secoué la ville, immédiatement suivie d'un champignon de fumée visible des toits du centre-ville. Illuminé de balles traçantes rouges et blanches, le ciel de la capitale irakienne a résonné du bruit d'enfer des batteries anti-aériennes, qui ont tiré sans interruption durant dix minutes, alors que, surpris par le déclenchement soudain des opérations, les automobilistes tentaient à vive allure de se mettre à l'abri. Vers 22 h 10, le concert reprenait quelques minutes et c'est, semble-t-il, à ce moment-là qu'un autre projectile a atteint l'hôtel Al-Rachid, en plein centre-ville. Deux autres sites dans le quartier bourgeois de Kharrada et dans le district résidentiel d'Amal ont aussi été atteints.

Pratiquement « annoncés » après les rejets par l'ONU des deux propositions conditionnelles irakiennes sur les vols des missions de l'organisation internationale, les bombardements américains par des missiles Tomahawk ont, cette fois, frappé au cœur de l'Irak, à Bagdad même, et semblent sans commune mesure avec ceux de mercredi dernier. Trois heures après que la Maison Blanche eut annoncé que la cible visée était *« un complexe nucléaire »*, le ministère de l'information a autorisé la presse à se rendre sur les lieux à Al-Zaafaniya, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la capitale.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 4



L'ÉCONOMIE

Pourquoi les entreprises licencient

Aujourd'hui, on ouvre des ateliers en Extrême-Orient pour fermer des usines en France. Les suppressions d'emploi, jadis sanctions d'un échec, sont devenues un mode de gestion ordinaire, mais la montée du chômage devient une charge pour les entreprises comme pour la nation.

Avec les pages Actualité, Perspectives, Dossier, Mode d'emploi, Conjoncture et la chronique de PAUL FABRA.

Pages 25 à 34

SPORTS

Rugby : ouverture anglaise

Le Quinze de France s'est incliné d'un point seulement (16-15) face à son homologue anglais lors du premier match du Tournoi des cinq nations.

Lire page 14 l'article de JÉROME FENOGLIO

Le « Bilan économique et social 1992 » du « Monde »

Sous le titre « Crises », *le Monde* publie son dix-huitième *Bilan économique et social*. Cet ouvrage, outre la présentation de cent soixante pays et ses traditionnelles synthèses thématiques, comporte un dossier spécial sur vingt ans de monnaies européennes.

Lire page 19 l'article de PAUL FABRA

Tokyo, catalyseur de l'Asie

Puissance économique dominante dans la région le Japon entend désormais y faire une discrète rentrée politique

TOKYO

de notre correspondant

Au cours de sa visite dans le Sud-Est asiatique, le premier ministre japonais a proposé, samedi 16 janvier, à Bangkok, la création d'un forum international chargé de coordonner le développement de l'Indochine. Outre le Japon et les membres de l'ASEAN (1), les Etats-Unis et la France seraient appelés à y participer. Soulignant la diversité de la région, M. Kiichi Miyazawa a préconisé un renforcement du dialogue politique.

L'Asie, du Sud-Est et du Nord-Est, se démarque du reste du monde par une stabilité politique enviable – à l'exception de foyers de tension tels que le Cambodge, – une expansion économique soutenue et une forte réticence à une intégration régionale qui contraste avec les efforts européen et américain en la matière. Dans une région qui constituera, au siècle prochain, le troisième pôle de la planète, la fin de la guerre froide tarde à se traduire par un renforcement des réseaux d'alliances et de coopération économique. Des rapprochements, comme la normalisation entre Pékin et Séoul, reflètent néanmoins une évolution des équilibres.

Dans le bouillonnement de cette partie du monde, qui compte près de deux milliards d'hommes et qui connaît une croissance exponentielle, se dessine un ordre plus pragmatique qu'institutionnel sous la houlette discrète du Japon.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 8

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Indonésie, Malaysia, Philippines, Singapour et Thaïlande.

Pré-cohabitation de combat

Dans une bataille où l'inconnue réside dans le rapport des forces à droite le choix du premier ministre reste la seule arme du président

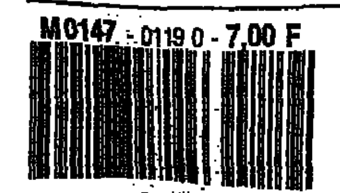
par Jean-Marie Colombani

Un premier ministre qui *« lit entre les lignes »* du programme de l'opposition, pour y déceler la répugnance de celle-ci à l'égard des mécanismes de solidarité collective; un ancien premier ministre, meilleur présidentiable actuel de la droite, qui range au rang de *« handicaps »*, et non de *« performances »*, les gains de productivité du pays, au motif qu'ils créent du chômage, et retrouve ainsi les accents de sa brève conversion aux vertus d'un *« travaillisme à la française »* (discours d'Egletons, 1976) : cette fois, le doute n'est plus permis, la campagne électorale est lancée !

Avec un certain courage, lorsqu'il s'agit de défendre, seul, le bilan de la gauche, et une louable combativité, de la part de M. Bérégovoy; dans le ton paisible et le style « réconcilié-avec-lui-même » qui sied à celui qui a partie gagnée, de la part de M. Chirac. M. Bérégovoy, agissant au nom de la sauvegarde présidentielle, a posé deux pièges, délimité deux lignes de front : la défense des acquis sociaux, avec comme premiers travaux pratiques les retraites; et la fameuse cohabitation. M. Chirac a profité de la cacophonie socialiste, qui a obscurci la démarche du premier ministre, et de ses propres capacités – sans limites – de coller au terrain pour prendre la défense d'une réforme pourtant vigoureusement combattue en son temps, la retraite à soixante ans.

Lire la suite page 10
et l'article de DANIEL CARTON page 9
Lire aussi le sixième volet de notre enquête « Bilan d'une législature » : Les majorités d'idées de la santé page 11

M0147 - 0119 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Régis Debray

« Nous avons remplacé l'idéologie par l'iconologie »

Avec les rapports Nord-Sud, l'Europe ou le pouvoir intellectuel, l'image est depuis longtemps au centre du champ d'intérêt de Régis Debray. La fascination-répulsion de l'intellectuel à l'égard de la société du visuel, qui, à l'en croire, a désormais détrôné celles de la parole et de l'écrit, avait déjà fait remarquer, en 1991, son « cours de médiologie générale ». Décalant aujourd'hui son objectif, il délaisse l'étude incisive des médias pour brosser, à travers Vie et mort de l'image, *une histoire du regard en Occident (Gallimard).*

Ce familier des engagements à contre-courant répond à nos interrogations sur les déploiements inattendus, dans la vie politique et sociale, d'un tout-image parfois ressenti comme hégémonique.



« Dans l'histoire de la transmission, objet de votre « cours de médiologie générale », vous distinguez trois âges : celui de la parole, celui de l'écrit et celui de l'image. Pouvez-vous préciser ?

– A l'origine, en effet, fut l'âge de la parole, où l'on transmettait oralement les textes rares de référence, et bientôt le Livre qui dit tout sur tout, Bible ou Coran. J'appelle cet âge la logosphère. L'imprimé et surtout le papier font ensuite entrer la transmission dans la graphosphère, l'âge des discours de raison. Et l'audiovisuel nous a fait entrer en vidéosphère. C'était ce matin. Comme vous voyez, en matière d'efficacité symbolique, qui est l'objet propre de la médiologie, on embrasse plus large que la seule communication verbale ou écrite : une Eglise ou un parti, par exemple, sont bien des appareils de transmission.

» Après le pouvoir des mots, j'interroge donc les emprises de l'image, ses fonctions successives, chez nous, Occidentaux. Et d'abord pourquoi y a-t-il eu image plutôt que rien ? Les monothéismes sont iconoclastes, mais non le christianisme. L'Occident, ici, doit remercier Byzance. L'incarnation du verbe dans une chair visible, Jésus, autorisée au deuxième concile de Nicée, en 787, a permis l'icône, Giotto, et finalement Hollywood.

» S'agissant des fonctions de l'image, dans la logosphère, l'image sacrée ou liturgique, l'idole, sert d'aide à la survie ; dans la graphosphère, d'aide au plaisir ; dans la vidéosphère, d'aide à l'information, ou au savoir. Regard d'abord magique, puis esthétique, économique enfin. La coupure entre les deux derniers passerait entre le cinéma qui suppose l'objectivité d'un monde extérieur à l'écran et la télé, où l'image se donne pour le monde même.

– Qu'entendez-vous par regard magique ?

– C'est quand l'image sert de fenêtre sur l'invisible, d'intermédiaire avec le surnaturel. Ce qui a duré à peu près jusqu'à la naissance de l'art, à la fin du quinzième siècle. Bien sûr, ces trois sphères s'encastrent et coexistent. Actuellement, alors que domine le regard utilitaire, le regard magico-religieux fonctionne toujours au mont Athos ou au pèlerinage de Czestochowa, en Pologne. Tout comme le regard esthétique subsiste au Louvre ou à Venise. Paradoxalement, la vidéosphère pourrait fort bien réveiller un certain sacré.

– Comme une réaction ?

– Pas seulement. L'histoire des images, comme celle des sociétés, est en spirale. Tout progrès est rétrograde. Le nouveau rajeunit l'ancien, sous une autre forme. Ce qui m'intéresse le plus dans la vidéosphère, c'est le pied de nez de l'archaïque en pleine modernité.

– Pourriez-vous être plus précis ? En ouvrant votre poste de télévision, qu'y voyez-vous qui rappelle l'ère des idoles ?

– Un formidable effet de réalité. Comme si l'image émise m'apportait la chose elle-même à domicile, comme si elle n'était pas une image. Le saisissement du direct, c'est comme la Sainte Vierge qui apparaît en personne, immédiatement, à travers son effigie en bois. L'idolâtrie ou le fétichisme, c'est quand on confondait la divinité avec son image matérielle. L'audiolâtrie lui ressemble. C'est la disparition du réel dans ses simulacres. Quand je regarde mon journal télévisé, je ne vois pas les caméras qui tournent et j'oublie que chaque image est un choix, une interprétation, un montage, donc un mensonge. En tout cas, un usinage. Et je vois un monsieur, cadré serré à la poitrine, qui me regarde dans les yeux – ce qu'on ne fait jamais au cinéma. C'est la posture de l'icône byzantine.

> « Le saisissement du direct, c'est comme la Sainte Vierge qui apparaît en personne, immédiatement, à travers son effigie en bois »

– Ce que vous résumez d'une formule : on n'a jamais vu ni le Christ ni Poivre d'Arvor de dos ou de trois quarts.

– La vision frontale est ancestralement religieuse. Dieu interpelle la créature en direct. Les humains, en Grèce ancienne, étaient peints de profil, mais la Gorgone ou Dionysos se représentaient de face. Dans le christianisme, la « vision béatifique », c'est le face-à-face avec Dieu.

– Explorons les conséquences de la vidéosphère sur la vie politique et sociale. Pensez-vous qu'on lui doive par exemple la vogue de la charité-spectacle ?

– Oui, et c'est encore sa meilleure part. L'urgence est l'ordinaire du temps médiatique, nous vivons une urgence perpétuelle. L'instant n'est plus mis en perspective. Les structures économiques, politiques ou culturelles, dont les événements sont les effets, tendent à disparaître, puisqu'une structure ne peut se montrer. L'échange inégal entre le Nord et le Sud, par exemple, ça ne se filme pas. Et puis, à la télé, il n'y a plus d'universel ; n'est réel que l'individu, car lui seul est visualisable. Nous ne parlons donc plus de l'Humanité avec un grand H, ni du Capitalisme, ni du Tiers-Monde, ni des Nations, qui sont des invisibles. La charité-spectacle, ou business, a un rendement optimal dans ce nouveau milieu technique. Mieux vaut donner un poisson à un affamé qu'un filet de pêche avec l'apprentissage correspondant : ça fait image, et nous, de toute façon, on repart le lendemain. La Justice, c'est pour tout le monde, avec des résultats en différé. La charité, c'est de la main à la main.

» Dans la graphosphère, où les universels existent, un individu séparé de son peuple ou de son groupe d'appartenance, c'est l'abstraction même. En vidéosphère, c'est ce qu'il y a de plus concret. Cela dit, on a tellement abusé, et avec tant de cynisme, des possibilités d'abstraction offertes par les symboliques écrites, en escamotant le présent derrière l'avenir et l'individu sous les masses, qu'il nous semble bien venu d'inverser les termes du problème. Le danger, alors, c'est un cynisme inverse. Une image chasse l'autre. Le Somalien a chassé le Kurde, et sera chassé demain par le Bengali ou le Soudanais. En vidéosphère, on n'additionne pas, on n'intègre pas, on sautille d'une émotion à l'autre. C'est le règne du coup. De cœur, de sang, de pub, tout ensemble.

» Une image, c'est toujours simple, mais l'épreuve de réalité force à retrouver la complexité du terrain ou le hors-champ des images. En Somalie, autour des enfants squelettiques, il y a toute une structure sociale, traditionnelle, compliquée et coriace, comme autour des hopitaux détruits de Sarajevo. L'image en fait abstraction. Elle est incapable d'articulation logique, de généralisation et de négation, donc de projet ou de programme, de dépassement du donné immédiat. Seul le langage autorise une syntaxe, des hypothèses, des projections, une réflexion, une critique. En somme, nous avons remplacé l'idéologie d'antan par l'iconologie, qui est une vision du monde aussi arbitraire que l'autre. Car les images, même purement factuelles, véhiculent une foule de préjugés, à savoir, par exemple, que la connaissance compte moins que l'émotion, ce qui peut conduire les démocraties médiatiques à des folies.

– A quoi faites-vous allusion ?

– Vers les Balkans compliqués, nous volons aujourd'hui avec des images simplistes. Mais nous serons rattrapés sur le terrain par de très longues et invisibles durées. Le schisme orthodoxe, ça ne se filme pas. Mais cela pèse plus lourd qu'une image.

» C'est cela l'originalité de la télévision, l'instantanéité et l'ubiquité de la performance en direct. Le cinéma était un artifice, un spectacle, comme le théâtre. Un écran de cinéma est un espace de représentation, un écran de télévision un espace de présence. Un film se déroule dans un autre monde, dans un autre temps, et le monde de la salle n'est pas celui de l'écran. Il y a des acteurs, c'est une fiction, vous êtes sorti de chez vous, vous interrompez volontairement votre vie quotidienne pour une sorte de cérémonie consentie avec un début et une fin. A la télévision, outre que vous n'allez pas dans une salle de spectacles pour la regarder mais qu'elle vient à vous, vous partagez le même temps et le même monde. Il n'y a plus de coupure sémiotique, de décalage entre le signe et la chose. Le réel n'est plus mis à distance, le regard confond la carte et le territoire. La photo ausi, me direz-vous, m'indiquait un « ça a été », irrécusable et poignant, comme Barthes l'a montré. Mais la télé pousse l'analogie jusqu'à l'actualité absolue : ça bouge, ça vit et c'est maintenant.

» Maintenant, tout est maintenant. Plus de symbolisation ni de mise à distance. On parle justement du metteur en scène de cinéma et du présentateur de télévision. Et il faudrait plutôt parler de télévoyeur que de téléspectateurs, car nous ne sommes plus alors devant l'image mais en elle, sur elle. Au fond, la télé se tète comme un sein, avec les yeux. Et c'est un plaisir de téter, c'est un plaisir de basse intensité, mais l'important c'est le flux et la tiédeur de ce qui coule. Je crois que la télé fonctionne au principe de plaisir, qu'elle nous sert à soulager les tensions psychiques et sociales. Même si le rendement est à la baisse, car le système s'annule dans sa croissance.

– Le reality-show n'est-il pas le paroxysme de cette évolution ?

– Précisément, le reality-show, c'est la confusion maximale de la carte et du territoire. Plus de séparation entre la fiction et le réel. Ici vous voyez se brouiller la vieille frontière spectaculaire entre les signes et les choses.

– Brouillage dont on a vu une manifestation au moment de la guerre du Golfe, qui fut pour les téléspectateurs une guerre sans morts, une espèce de « war game ».

– Oui, effectivement. Le Vietnam avait été une guerre en images véritables, puisqu'on y voyait des Vietnamiens et des Américains réels, des individus en chair et en os, et non des emblèmes représentatifs, du type Johnson ou Ho Chi Minh. Allez voir encore maintenant *la 317e Section*, de Schoendoerffer. En Irak, il n'y avait plus d'hommes ni de paysages, mais du matériel, des missiles sur écran de radar et l'affrontement de deux logos, Bush comme allégorie du Bien et Saddam comme allégorie du Mal.

– Mais on n'y voyait pas davantage les Vietcongs, par exemple, qu'on n'a vu les Irakiens ?

– J'ai l'impression, au contraire, d'avoir alors découvert les Vietnamiens comme si des images inattendues me révélaient en quoi ces autres hommes étaient des hommes. La petite fille sur la route de My-Lai, les miliciennes ou les GI blessés de Bertolino, le visage du Vietcong abattu par le chef de la police de Saïgon, la fameuse photo d'Eddie Adams, tout cela nous a marqués. Comme les photos de Capa en Espagne ou de Cullin au Pakistan. Les Malouines, la Grenade, le Golfe ont depuis évacué l'image et le photographe au profit du signe, d'une simple signalétique. C'est le début du *« visuel »*, comme disait le critique Serge Daney, qui efface les visages sous les images de marque, l'inconnu sous le déjà-connu et fait de l'Autre une espèce en voie de disparition. La guerre du Golfe nous aura présenté nos présentateurs. Parfaite « couverture » médiatique. Un bon exemple du montage en boucle de la vidéosphère, où l'image se regarde elle-même, où les médias finissent par ne parler que des médias.

> « Le propre de l'information, c'est de briser une clôture, déranger un confort intellectuel, heurter le narcissisme du groupe »

– Mais qui faut-il incriminer de cette dérive ?

– Je ne sais pas, je ne suis qu'un mécanicien, j'essaye de comprendre comment ça marche. Un appareil lourd de communication fonctionne au principe de plaisir, il est donc télécommandé par son audience. Le propre de l'information, au contraire, c'est de briser une clôture, déranger un confort intellectuel, heurter le narcissisme du groupe. Quand vous faites la guerre, vous avez besoin d'être rassuré, pas dérangé. L'information sur les destructions en Irak même ou sur la satellisation de la France par les Etats-Unis n'était pas demandée, me semble-t-il. N'étant pas demandée, elle n'a pas été fournie. Sinon, elle nous aurait blessés et nous l'aurions fuie. Souvenons-nous de la guerre d'Algérie. Seuls des intellectuels parfaitement minoritaires ont osé rompre le consensus de l'époque, par des livres et des articles. L'image diffusée est moins tenue par la censure que par l'Audimat, elle est censurée à l'émission par le récepteur le plus probable. C'est l'image de moindre résistance. Elle est fliquée par la statistique. Surtout en période de crise. Quand la tribu ferme portes et fenêtres pour se tenir chaud, autour de l'âtre domestique, le récepteur télé. Au moment de l'Irak, les médias ont fait tamtam et on a tous fait corps. C'est dégueulasse, mais ça marche. Voyez les Serbes, les Croates et les autres : là-bas, on n'informe plus, on communique à plein tube. Et malheur à l'insensé qui veut informer ses copains.

– L'un des grands débats au sujet de la retransmission de la guerre du Golfe a consisté à savoir si la télévision devait ou non montrer des cadavres.

– Chacun chez nous garde le souvenir d'une guerre propre. De fait, nos écrans n'ont pas montré les cent mille morts de l'autre côté. Ils n'ont donc jamais eu d'existence.

– Cette question nous ramène d'ailleurs à votre thèse selon laquelle l'image naît funéraire, c'est-à-dire que le désir d'image naît du désir de suppléer l'absence. Que reste-t-il aujourd'hui de ces origines ?

– Oui, c'est encore le *« complexe de la momie »* qu'André Bazin voyait à l'œuvre dans le cinéma : mettre l'éphémère en conserve ou dans la boîte, stopper la dégradation et la fuite du temps. Mais dans nos sociétés sécuritaires et surpuissantes, où le temps de vie s'allonge et où la mort est escamotée, disons où les puissances de la nuit font de moins en moins peur, l'image ne correspond plus au même besoin vital. Notre souci n'est plus vraiment de communiquer avec l'au-delà ou avec les morts. Le visuel joue avec les choses parce qu'il n'y a plus d'enjeu grave. C'est un regard de surface, sans vertige, sans angoisse. Sans rapport, bien sûr, avec la détresse magique ni avec la jouissance d'art. Le visuel n'est plus pathétique mais ludique, *soft*, capricieux. Il glisse sur tout, il n'a plus de matériau à travailler au corps.

» Avec l'électronique et surtout le numérique, l'image se dématérialise. Le désenchantement du regard va de pair avec l'allègement des images. Elles étaient au départ fixes, sur des parois en dur, grottes ornées, murs d'église, bois des retables, puis amovibles sur des supports souples, la toile des tableaux. Dans la vidéo, l'image analogique n'existe même plus à l'état de photogramme, comme sur une pellicule argentique. Avec le passage au digital, c'est un être immatériel, une information quantifiée, un effet de calcul. C'est la fin de l'image reflet au sens étymologique – image vient de « imiter ». La palette vidéographique n'a plus de pigments ni d'huile. La couleur s'obtient en faisant glisser des boutons sur un clavier d'ordinateur. C'est le logiciel qui travaille.

» Une vue sans prise de vue, sans lumière ni objet, comme l'image de synthèse, c'est un bouleversement. L'homme peut refaire le monde à son image, comme jadis Dieu a fait l'homme, par la seule vertu d'un code binaire. Là encore, vous avez un curieux effet d'écho. Allez au Palais de Tokyo voir « L'épreuve numérique ». Vous verrez qu'avec le digital, le photographe retrouve la liberté subjective du dessinateur, il peut intervenir sur l'objet même. La nouvelle photo, c'est le tableau d'antan, celui d'avant la photo. Je me souviens d'une photo de Seb Janiak, je crois, où l'on voit Notre-Dame à moitié détruite au milieu d'une sorte de jungle. Paris en l'an 3000 ? Ce fantasme réaliste devient possible avec un ordinateur. En somme, la fin de l'image au sens classique, c'est le début de quelque chose d'autre. Il n'y a pas de mort sans renaissance.

– Selon vous, la communication fonctionne au principe de plaisir par opposition à l'information, qui est douloureuse. Si l'on vous suit, qu'est-ce qui oblige les télévisions à nous montrer la souffrance, par exemple les images des bébés somaliens ? Ces images sont dérangeantes, douloureuses !

– Oui, mais ça n'empêche pas de dormir. C'est peut-être une homéopathie de l'horreur brute. L'image choc est aussitôt annulée par une autre, par mille autres, et la mise en flux et sur petit écran de ce qui dérange le miniaturise, le désamorce, l'exorcise. Et puis, ce petit traumatisme visuel est aussitôt récompensé par le geste noble. Le *french doctor* et le GI américain, c'est moi. L'Occident se retrouve dans le beau rôle, comme au début de la colonisation au siècle dernier. En face, plus de militants ni de peuples organisés, plus d'hommes debout, mais des estomacs suppliants et des enfants qui tendent la main. On récupère en agrément moral, à la fin, le petit désagrément du début, vous ne croyez pas ? Le tiers-monde faisait peur. Grâce à ces images, il fait pitié. La compassion sans lendemain remplaçant l'effort de mémoire et de prévision, on a gagné au change.

– Ça finit bien. Ça finit par Bernard Kouchner qui porte son sac de riz.

– Excellent réflexe d'adaptation à la vidéosphère. Un bon instantané vaut mieux qu'un long discours. L'avenir est aux hommes politiques qui ne font pas de politique. Enfin, dans l'immédiat. A long terme, l'exercice risque d'être difficile.

– Regardez-vous souvent la télévision ?

– Moins souvent que les livres d'art et les écrans de cinéma. Mais plus souvent depuis la SEPT et ARTE. Et toujours avec un autre regard, flottant, comme l'écoute des psychanalystes. Un plaisir – facile – et il ne l'est pas toujours, ça ne se refuse pas, non ? »

Propos recueillis par
DANIEL SCHNEIDERMANN

)ebray

La situation en Bosnie-Herzégovine

Des unités de l'armée yougoslave stationnées en Serbie ont riposté à des bombardements bosniaques

BELGRADE

de notre correspondante

Les unités de l'armée yougoslave stationnées en Serbie, à la frontière avec la Bosnie-Herzégovine, ont riposté, pendant deux jours consécutifs, samedi 16 et dimanche 17 janvier, à des tirs des forces musulmanes bosniaques, qui mènent, depuis plus d'une semaine, une offensive contre les villages serbes situés sur la rive bosniaque de la Drina afin de reprendre pied sur cette frontière naturelle entre la Bosnie et la Serbie.

Pendant les violents affrontements du week-end, une dizaine d'obus tirés des positions musulmanes bosniaques ont atteint le territoire serbe, causant de faibles dégâts, samedi à Bajina-Basta, et dimanche à proximité du barrage de Perucac, en amont de Bajina-Basta. C'est la première fois que la Serbie riposte depuis la création de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) – qui a succédé, fin mai, au retrait de l'armée de l'ancienne Yougoslavie de Bosnie.

Les dirigeants yougoslaves, qui affirment que leur pays n'est pas impliqué dans la guerre de Bosnie-Herzégovine, ont accusé les forces musulmanes de chercher à « saper » les négociations de paix de Genève qui se poursuivront en fin de semaine si le « Parlement » de la « République serbe », proclamé unilatéralement sur 70 % du territoire bosniaque, accepte d'entériner mardi le « oui » de leur leader, M. Radovan Karadzic, au cadre constitutionnel pour la future Bosnie-Herzégovine.

Le gouvernement fédéral yougoslave, réuni d'urgence dans la nuit de samedi à dimanche, a estimé que *« ces provocations »* visaient sciemment la Yougoslavie et que l'armée yougoslave était tenue de *« répondre avec fermeté à tout acte d'aggression contre son territoire »*. L'armée avait, de son côté, fait savoir, samedi, qu'elle ferait usage de ses armes *« chaque fois que la Yougoslavie et ses citoyens seraient menacés ou attaqués »*.

Champ de bataille et table de négociation

Le chef d'état-major des forces armées yougoslaves, le général Zivota Panic, avait, lui, récemment déclaré que, *« si la vie des Serbes de Bosnie était menacée, l'armée yougoslave ne resterait pas passive »*. Toutefois, les forces serbes de Bosnie, qui ont dernièrement essuyé plusieurs revers dans cette partie de la vallée de la Drina, reprochent à la Serbie de ne pas prendre directement part à leur combat et reconnaissent avoir, dans certains cas, placé leurs pièces d'artillerie le long de la rivière de façon que les Musulmans puissent difficilement les atteindre sans toucher la Serbie.

D'autre part, le conseiller du président yougoslave Dobrica Cosic, M. Svetozar Stojanovic, a violemment critiqué dimanche la carte accompagnant le plan de paix de Genève et prévoyant le découpage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces. Il estime que la communauté internationale *« n'a pas le droit de priver les Serbes de Bosnie d'un appui géographique sur la Serbie »*, comme cela apparaît sur cette carte. Accusant la communauté internationale de menacer les Serbes d'*« anéantissement »* par sa *« politique punitive »*, qui tourne, selon lui, *« à l'hystérie et au racisme »*, il suggère à cette même communauté de s'accorder *« une pause »* pour réexaminer sa *« stratégie globale »* vis-à-vis de l'ex-Yougoslavie.

Les cartes de la conférence de Genève, qui prévoient la restitution par les Serbes d'environ 20 % des territoires qu'ils ont conquis, semblent avoir influé sur la stratégie des belligérants. Les forces musulmanes, qui tentent depuis plusieurs semaines de reprendre pied dans la vallée de la Drina et notamment sur la frontière entre la Bosnie et la Serbie, savent qu'une avancée sur le terrain leur permettra d'améliorer leur position à la table des négociations. Les Serbes, quant à eux, s'opposent à ce que cette région, qu'ils contrôlent en grande partie – après y avoir procédé au mois de mai à un « nettoyage ethnique » – et qui est adossée à la Serbie, soit intégrée dans une province à majorité musulmane.

Par ailleurs, les combats opposant alliés croates et musulmans depuis une dizaine de jours dans la région de Gornji-Vakuf, au centre de la Bosnie (à 130 km à l'ouest de Sarajevo), tendent à montrer la détermination des Croates à conserver une entité territoriale homogène – l' « Herzeg-Bosna ». En effet, le Conseil de défense croate (HVO, forces croates de Bosnie-Herzégovine) a donné un ultimatum, qui expirait dimanche à minuit, à ses « alliés » musulmans pour qu'ils se placent sous son autorité ou qu'ils se retirent de Gornji-Vakuf, où les populations musulmanes étaient majoritaires (56 %) avant la guerre.

FLORENCE HARTMANN

Echange de prisonniers serbes et musulmans sous l'égide de M. Bernard Kouchner

BELGRADE

de notre correspondante

Une opération menée, dimanche 17 janvier, sous l'égide de M. Bernard Kouchner a permis la libération de trente-trois prisonniers serbes contre celle de trente-trois détenus musulmans. Zagreb, Sarajevo, Belgrade : trois étapes qui ont permis au ministre français de la santé et de l'action humanitaire de mener « une opération de confiance » qui devrait marquer le début d'une série de libérations de prisonniers des deux camps et, notamment, des femmes musulmanes détenues par les Serbes en Bosnie-Herzégovine.

Après avoir fait escale à Zagreb, où il s'est entretenu avec le président croate Franjo Tudjman de l'accueil et du transit des prisonniers musulmans, M. Kouchner s'est rendu, samedi, à Sarajevo pour obtenir du président bosniaque Alija Izetbegovic la libération de prisonniers serbes, dont dépendait celle des Musulmans détenus par les forces serbes de M. Radovan Karadzic. Dimanche, M. Kouchner s'est rendu à la prison militaire de Sarajevo, où six prisonniers serbes ont été libérés, puis à la prison centrale, où vingt-six autres serbes – des civils pour la plupart – ont été relâchés. Après les avoir remis aux autorités serbes à Lukavica, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Sarajevo, le ministre français a gagné Belgrade en vue d'organiser la réciprocité de l'échange.

Appuyé par l'équipe du président yougoslave Dobrica Cosic, qui a fait pression sur M. Karadzic, quelque peu réticent devant cette initiative française, M. Kouchner a négocié dans l'après-midi la libération d'un nombre équivalent de Musulmans. Trente-trois hommes, détenus depuis plusieurs mois à la prison de Bijelina, dans le nord-est de la Bosnie, ont finalement été libérés dans la soirée par les milices serbes de Bosnie. De Croatie, qu'ils ont gagnée sous la protection de M. Kouchner, ils doivent se rendre en France, accompagnés de leurs familles.

F. H.

Des entreprises allemandes ne respectent pas l'embargo contre l'ex-Yougoslavie

FRANCFORT

de notre correspondant

Plusieurs dizaines de procédures pénales ont été engagées contre des entreprises allemandes pour violation de l'embargo décrété par l'ONU contre l'ex-Yougoslavie, selon le service des douanes allemandes. Si aucun cas d'exportation d'armes ou de matériel permettant d'en fabriquer n'a été relevé, la vente de matériels – en provenance, en général, des stocks de l'ancienne armée de la RDA – a fait l'objet de poursuites.

En outre, une vingtaine d'entreprises ont maintenu leur courant d'échanges commerciaux malgré l'embargo qui concerne aussi les biens et services non humanitaires. Ainsi, des exportations de ciment, de pompes ou de pièces détachées ont été repérées. Des entreprises allemandes ont maintenu leurs importations de fruits congelés, de pièces détachées automobiles ou d'acier. La vigilance des douanes allemandes est renforcée depuis la guerre du Golfe, lorsqu'il a été découvert que nombre de sociétés allemandes avaient livré du matériel – notamment chimique – à l'Irak.

E. L. B.

M. Moubarak appelle l'Europe à la vigilance anti-islamiste

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

« Qui va bouger si l'Europe ne bouge pas, si elle reste les bras croisés ? » Ce n'est ni à propos de l'Irak ni d'Israël que le président Hosni Moubarak soudain s'anime et hausse le ton, mais bien au sujet de la guerre en Bosnie-Herzégovine.

Recevant, samedi 16 janvier, un groupe de journalistes français, le chef de l'Etat égyptien a reproché à l'Europe la *« mollesse des pressions »* qu'elle exerce sur le gouvernement de Belgrade. *« L'Europe est concernée au premier chef par ce conflit. Elle y est responsable de la paix. Bien des moyens de pression existent – politiques, économiques, moraux – susceptibles de conduire aux résultats escomptés. Il faut de la fermeté. »* Pour M. Moubarak, l'embargo sur les livraisons d'armes aux belligérants de l'ex-Yougoslavie est une *« plaisanterie »*. En tant *« qu'ancien officier au fait des horreurs de la guerre »*, il se déclare cependant hostile à toute intervention militaire contre les Serbes. *« Cela ne ferait qu'élargir le conflit. »*

Si le président égyptien invite l'Europe à se montrer plus résolue, c'est parce qu'il tient le drame bosniaque pour un levain possible de l'islamisme. *« Les fondamentalistes iraniens sont déjà sur place. Si on n'y prend garde, l'intégrisme progressera en Europe »* à partir de la Bosnie. A l'évidence, M. Moubarak n'est pas fâché d'appeler les Européens à la vigilance anti-islamiste en une période où l'Egypte souffre elle-même d'une nouvelle montée de l'intégrisme musulman – depuis l'été dernier, les islamistes ont notamment commis six agressions contre des touristes, qui ont fait un mort et douze blessés.

J.-P. L

Devant le corps diplomatique auprès du Saint-Siège

Le pape dénonce le « martyre collectif » en Bosnie

Dans son discours aux cent quarante-cinq ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège, Jean-Paul II a insisté, samedi 16 janvier, sur l'urgence d'arrêter le *« martyre collectif »* en Bosnie-Herzégovine, qui *« humilie »* l'Europe tout entière. *« La communauté internationale devrait montrer davantage sa volonté politique de ne pas accepter l'agression et la conquête territoriale par la force, ni l'aberration de la « purification ethnique »*, a poursuivi le pape. Jean-Paul II a condamné avec fermeté la violation des principes les plus élémentaires dans ce pays – *« les camps que l'on croyait à jamais disparus, les femmes déshonorées »* – de la part *« de véritables hordes qui sèment la terreur et la mort »*. Le pape a aussi évoqué les *« privations cruelles »* du peuple irakien et souhaité l'établissement de rapports diplomatiques entre le Vatican, Israël, la Jordanie, la Chine et le Vietnam. – *(AFP.)*

□ **Manifestation à Paris de « Yougoslaves » vivant en France.** – Une manifestation ayant rassemblé de mille à deux mille personnes a eu lieu, dimanche 17 janvier, à Paris, pour dénoncer *« la campagne mensongère des médias à l'égard de la Serbie »*. La manifestation, qui s'est déroulée au Trocadéro, était organisée par les associations et clubs de « Yougoslaves » vivant en France. Plusieurs orateurs se sont élevés contre la manière dont il est rendu compte dans les médias des événements dans l'ex-Yougoslavie.

□ **M. Mauroy juge nécessaire d'« appuyer la diplomatie par l'usage de la force » en Bosnie.** – M. Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, a affirmé, vendredi 15 janvier à Paris, au cours du colloque sur la social-démocratie, qu'en cas de rejet du plan de paix en Bosnie, *« il faudra bien se résoudre à appuyer la diplomatie par l'usage de la force »*, tout en recommandant *« d'en user avec toute la gradation nécessaire »*. Selon l'ancien premier ministre, une intervention devrait s'appuyer sur un *« mandat explicite de l'ONU »* et être *« nécessairement »* mise en œuvre par *« plusieurs puissances »*.

ROUMANIE : le congrès de l'Union démocratique des Magyars

Victoire des modérés au sein de la minorité hongroise

Représentant l'aile modérée de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), le sénateur Bela Marko a été élu, dimanche 17 janvier, à Brasov, président du Parti de la minorité hongroise. Le candidat des « radicaux », l'évêque Laszlo Tökes, a retiré sa candidature, au grand soulagement de l'opposition roumaine alliée de l'UDMR.

BUCAREST

de notre correspondant

Radicalisation de la minorité hongroise, discrédit de ses alliés de l'opposition démocratique roumaine, ascension des nationalistes roumains, affrontement : le scénario catastrophe redouté par beaucoup en cas de victoire de l'« aile dure » au troisième Congrès de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie est évité ou renvoyé à des jours plus sombres.

Sous la pression des modérés hongrois du principal mouvement d'opposition roumaine, la Convention démocratique, venus en force au congrès, et peut-être des représentants de Budapest, l'intransigeant évêque calviniste Laszlo Tökes a retiré sa candidature à la présidence du Parti de la minorité hongroise de Roumanie, qui constitue officiellement 7 % de la population. Alors que le pasteur rebelle qui a déclenché la révolution de 1989 était quasiment assuré de l'emporter, son retrait a permis l'élection de M. Bela Marko, un sénateur UDMR de Tirgu-Mures, appuyé par le président sortant et l'aile modérée.

A peine élu, M. Marko a assuré qu'il continuerait la politique *« d'ouverture et de dialogue »* de son prédécesseur. M. Tökes restera *« président d'honneur »* de l'UDMR. Les « radicaux » de l'UDMR ont eu à essuyer un autre échec. Dans le programme adopté, leur revendication d'*« autonomie territoriale et communautaire »* a été remplacée par un *« souhait d'auto-administration locale et régionale »* et *« d'autonomie personnelle et culturelle »*.

Cette expression nuancée risque pourtant d'être considérée par les nationalistes roumains comme un pas vers la sécession des « irrédentistes magyars ». Avant même la conclusion du congrès, les sirènes nationalistes se sont déchaînées. Dénonçant les revendications d'autonomie comme *« un plan des forces occultes de la politique mondiale visant à démembrer certains Etats nationaux »*, M. Corneliu Vadim Tudor, chantre du national-communisme sous Nicolae Ceausescu et aujourd'hui leader du parti Grande Roumanie (4 % des voix en septembre 1992), a demandé la reconstitution des gardes ouvrières et patriotiques de l'ancien régime et *« la mise hors la loi des organismes et publications anti-roumains »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : l'élection de M. Havel à la présidence paraissant assurée

Prague tente de régler les problèmes institutionnels du nouvel Etat

PRAGUE

de notre correspondant

Près de trois semaines après son indépendance, la République tchèque n'a toujours ni président ni Sénat, contrairement à ce que prévoit sa Constitution. Si le problème de la présidence est en passe d'être réglé, avec la décision, samedi 16 janvier, du Parti démocratique civique (ODS), le parti du premier ministre, M. Vaclav Klaus, de maintenir son soutien à la candidature de M. Vaclav Havel, la question du Sénat reste entière.

M. Havel, dont les relations avec M. Klaus sont plutôt difficiles, avait été l'objet en début d'année d'attaques en règle dans la presse, de droite comme de gauche, qui ont fait peser des doutes sur sa candidature. Néanmoins, malgré une cote de popularité en baisse (45 % de gens favorables à sa réélection contre 75 % en juillet dernier), il devance toujours largement les autres concurrents potentiels. La presse a d'ailleurs rectifié le tir la semaine dernière en notant, comme le quotidien *Cesky Denik*, que la *« non-élection de M. Havel serait plus déstabilisatrice que sa réélection, de par sa popularité dans le pays et son prestige à l'étranger »*.

Jeudi 14 janvier, les chrétiens-démocrates du KDU ont rappelé *« toujours soutenir M. Havel »* et samedi, le conseil exécutif de l'ODS a déclaré *« n'avoir pas changé d'avis sur son candidat, qui reste et restera Vaclav Havel »*. Les partis d'opposition, à l'exception des sociaux-démocrates qui soutiendront M. Havel, s'apprêtent, quant à eux, à présenter chacun son candidat.

Sauf retournement de dernière minute, l'élection de M. Havel devrait donc être assurée. Mais le sort des 174 députés fédéraux, désormais au chômage, continue d'empoisonner le débat politique, d'autant plus qu'il est peu probable que le Parlement procède à l'élection du président de la République avant que le problème de sa propre composition soit résolu.

Le cabinet conservateur de M. Klaus a décidé de présenter à la Chambre des députés un quatrième et dernier projet de loi sur la transformation des députés tchèques de l'ex-Assemblée fédérale en Sénat provisoire. *« Il faut une fois pour toutes se débarrasser de cette question, quelle que soit la décision finale »*, a déclaré le premier ministre, irrité par les dissensions au sein de la coalition gouvernementale.

La question des députés fédéraux

Bien que partisan, au départ, d'un Sénat composé des ex-députés fédéraux, M. Klaus est en réalité prêt à faire son deuil de cette solution pour éviter tout conflit avec son allié, l'Alliance démocratique civique (ODA), dont il a besoin pour conserver la majorité au Parlement. L'ODA, qui n'avait pas recueilli assez de voix pour accéder à l'Assemblée fédérale aux élections de juin dernier, mais qui dispose de quatorze députés à la Chambre des députés tchèque (sur deux cents), est farouchement opposée à cette transformation, qui modifierait le rapport des forces au Parlement. Le transfert des députés fédéraux au Sénat est également prévu par la loi constitutionnelle du 25 novembre sur la scission de la Fédération tchécoslovaque.

Le dernier projet de M. Klaus a ainsi peu de chances d'être accepté. Selon le projet de loi, 81 des 174 députés fédéraux deviendraient sénateurs. La répartition des sièges entre partis s'effectuerait selon le résultat des élections à la proportionnelle de juin dernier.

MARTIN PLICHTA

□ **ALLEMAGNE : accord sur une fusion entre les Verts et Alliance 90.** – Les Verts, qui ne sont plus représentés au Bundestag depuis deux ans, ont décidé, dimanche 17 janvier, de fusionner avec un parti de militants des droits civiques de l'ex-RDA, l'Alliance 90, dans l'espoir de revenir au Parlement en 1994. Environ 90 % des délégués des Verts et plus des deux tiers de ceux de l'Alliance ont voté pour la fusion, après avoir tenu des débats simultanés, samedi, à Hanovre. – *(Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : une jeune femme tuée à Belfast.** – Une jeune femme a été tuée par balles, dimanche après-midi 17 janvier, dans un quartier majoritairement protestant du nord de Belfast, a-t-on appris de source policière. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : cent cinquante militants du PKK tués dans le Sud-Est anatolien.** – Quelque cent cinquante rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) ont été tués lors des opérations aéro-terrestres de l'armée turque qui se poursuivent depuis une vingtaine de jours dans le Sud-Est anatolien (*le Monde* du 16 janvier), ont indiqué, samedi 16 janvier, des sources militaires à Diyarbakir, la capitale régionale du Sud-Est anatolien, à majorité kurde. Ce bilan non officiel porterait à environ cent soixante-cinq le nombre de tués dans cette région depuis le début de la semaine. – *(AFP.)*

Londres fait état d'un « accord complet » entre les alliés et Paris parle d'une « réponse appropriée »

A l'issue d'une semaine au cours de laquelle la tension est allée croissant entre l'Irak, d'une part, la coalition occidentale et l'ONU, d'autre part, les Etats-Unis ont tiré, dimanche 17 janvier, une quarantaine de missiles de croisière Tomahawk sur ce qu'ils ont affirmé être un site nucléaire irakien, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Bagdad. Au moins trois personnes ont été tuées et trente et une autres blessées. Une nouvelle attaque aérienne a été engagée, lundi vers 11 heures du matin (heure française).

« *L'opération engagée* (dimanche soir) *a été décidée après mûre réflexion, après beaucoup de consultations et après avoir donné à Saddam Hussein toutes les occasions de se conformer aux résolutions de l'ONU* », a déclaré le premier ministre britannique, M. John Major.

Le président irakien a « *cherché les ennuis, il en a eus* », a-t-il ajouté, affirmant qu'il y avait « *accord complet des alliés sur la nature et le moment* » de l'attaque. A Paris, on a réagi en deux temps. Le ministère de la défense a d'abord précisé que « *l'opération militaire réalisée sur Bagdad est une opération américaine. Aucun moyen français n'est engagé, le ministère de la défense n'a aucun commentaire à faire* ». Quelques heures avant l'attaque, le porte-parole de l'Elysée, M. Jean Musitelli, avait indiqué que les présidents George Bush et François Mitterrand avaient eu deux entretiens téléphoniques, « *dans le cadre de la concertation mise en œuvre depuis le début de l'affaire irakienne* ». Cette concertation « *se poursuit au niveau des ministères des affaires étrangères et des chefs d'état-major* », avait-il précisé. Lundi matin, M. Musitelli estimait que le raid américain était une « *réponse appropriée* » aux défis irakiens. « *Le fait que la France n'y ait pas participé*, ajoutait-il, *ne signifie pas qu'elle ait des réserves à exprimer* ». Hormis la Jordanie, dont le ministre de l'information a déclaré lundi que « *les sujets de conflit entre les alliés et Bagdad ne justifient pas les attaques de ces derniers contre l'Irak* », les pays arabes n'avaient toujours pas réagi lundi en début de matinée à l'attaque américaine.

Lié aux Etats-unis, à la France et à la Grande-Bretagne par des accords de défense, le Koweït a toutefois l'intention de demander que des forces terrestres britanniques et françaises se joignent aux 1 100 soldats que les Etats-Unis ont déjà envoyés sur son territoire. Washington pour sa part, étudie très sérieusement une demande des autorités de l'émirat de déployer des missiles « Patriot » dans leur pays. Recevant samedi des journalistes français, le président égyptien Hosni Moubarak, nous signale notre envoyé spécial Jean-Pierre Langellier, avait regretté la riposte militaire occidentale à ce qu'il a qualifié de « *provocations et aventures irresponsables* » du chef d'Etat irakien. Alors que la Turquie, dont la base aérienne d'Incirlik abrite les avions de suveillance américains, britanniques et français, observait une attitude prudente, le Japon, les Pays-Bas et l'Australie ont apporté leur soutien au raid américain.

Tokyo « *comprend et soutient l'action américaine et invite vivement l'Irak à observer les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU* », a déclaré le premier ministre Kiichi Miyazawa. « *Vu l'attitude adoptée par le leader irakien Saddam Hussein, une nouvelle action était inévitable. Le gouvernement néerlandais soutient l'action américaine* », a affirmé un porte-parole du ministère des affaires étrangères, alors que le ministre australien des affaires étrangères jugeait qu'« *il y a encore beaucoup de provocations de la part de Saddam Hussein* ». – *(AFP, Reuter, AP.)*

Une cible hautement symbolique

« *Usine d'ingénierie mécanique* » selon Bagdad, complexe industriel faisant partie du programme irakien « *d'armes de destruction massive* » selon Washington : le site bombardé par les missiles Tomahawk américains était tout cela à la fois. Le type même de « l'installation duale » pouvant servir à la fois aux civils ou aux militaires.

Il comprenait deux ensembles d'installations – Al Rabia et Al Dijjla, – situées à une vingtaine de kilomètres au sud de Bagdad, près du site de Tuwaitha, le centre nucléaire principal de l'Irak, où étaient installés trois réacteurs de recherche français (Tammuz-1, détruit par les Israéliens en juin 1981, et Tammuz-2) et soviétique (IRT-5000). Le complexe de Tuwaitha a été entièrement détruit pendant la guerre du Golfe, mais pas Al Rabia et Al Dijjla.

Les ateliers d'Al Rabia, la seule usine bombardée par les Américains, étaient consacrés à l'usinage de précision de l'acier inoxydable et de l'aluminium, à l'aide de fraiseuses très sophistiquées d'origine britannique et allemande, notamment. Avant la guerre du golfe, ils servaient à la fabrication des pièces des « calutrons » installés à Tarmiyah, le site principal d'enrichissment de l'uranium pour les armes nucléaires, qui fut détruit lors du conflit. Aujourd'hui, affirme M. David Kyd, porte-parole de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), ces ateliers se limitaient à des activités civiles.

Une « installation duale »

Les inspecteurs de l'agence de Vienne visitaient périodiquement ces installations, où les machines susceptibles de servir aux militaires avaient été mises sous scellés. « *Nous avons détruit plusieurs sites consacrés exclusivement à l'effort de guerre, mais il n'est pas de notre ressort de mettre hors service les installations duales*, souligne M. Kyd. *Ces usines servent en effet à la reconstruction industrielle du pays.* » Le choix de cette cible est donc hautement symbolique. Les Américains veulent ainsi démontrer à Bagdad que, si les inspecteurs de l'ONU ne peuvent pas contrôler librement ces zones critiques, ils peuvent toujours les détruire.

Selon M. Kyd, une dizaine d'installations similaires sont encore en état de fonctionnement, et demandent donc à être contrôlées périodiquement. Avant le conflit, une trentaine de sites participaient au programme d'armement nucléaire irakien. Dix mille techniciens et scientifiques y ont travaillé pendant dix ans. Ce qui, d'après les experts de l'AIEA, aurait coûté quelque 10 milliards de dollars selon les tarifs pratiqués en Occident.

JEAN-PAUL DUFOUR

« Comme une énorme bombe... »

Suite de la première page

Présenté par son directeur, M. Yayha Nsayef, et dans un communiqué officiel « *comme une usine de machines-outils destinée à la production civile* », ce vaste complexe d'une douzaine de bâtiments n'est plus, pour une grande part, qu'un enchevêtrement de plaques de béton et de ferraille tordue.

« *A 21 h 30, j'ai entendu comme une énorme bombe et ensuite entre 25 et 30 roquettes tombant au coup par coup* », raconte, encore sous le choc, M. Nsayef. « *Cinquante personnes étaient encore à l'intérieur du bâtiment, mais ont pu fuir au bruit des sirènes et aucune n'a été blessée. Le premier impact a touché l'extrémité de l'usine et cela s'est rapproché petit à petit* », dit-il encore. Pressé de questions sur cette usine qui employait mille personnes, M. Nsayef répond : « *Les équipes de l'ONU ont visité ce site à plusieurs reprises et n'ont rien trouvé à y redire.* » D'après un communiqué officiel irakien, « *cette usine avait été inspectée à cinq reprises – en juin et juillet 1991 et en avril, août et novembre 1992 – et tous les équipements et chaînes de fabrication ont été passés en revue. Les inspecteurs de l'ONU, sous les directions successives de MM. David Kay, Dimitri Periccos et Nikita Smidovich, étaient satisfaits de constater*, précise le texte irakien, *qu'aucun des produits ou des composants des machines n'était interdit par la résolution 687 du Conseil de sécurité de l'ONU* ».

Deux morts à l'hôtel Rachid

M. Nsayef en est persuadé : « *Ils ont fait cela juste pour détruire les bases de notre industrialisation.* » Et il ajoute : « *L'important est que nous soyons toujours en vie. Nous reconstruirons.* » Accusateur, il affirme : « *Chaque fois qu'une mission de l'ONU visite un site, nous nous attendons à être une cible. Ce sont des espions. Peut-être pas tous, mais certains d'entre eux, c'est sûr.* » A l'appui de ses dires, M. Nsayef montre les deux seuls bâtiments épargnés par les missiles, celui de l'administration et un entrepôt. La précision des impacts prouve en tout cas une parfaite connaissance des lieux, d'autant que l'usine est entourée d'habitations, dont celles notamment des étudiants de l'université de technologie. Que produisait réellement cette usine ? Impossible à dire. Selon son directeur, « *elle fabriquait des pièces de mécanique générale* » qui peuvent être employées de multiples façons. Les machines, précise-t-il, provenaient d'Allemagne, d'Italie et de Grande-Bretagne, dont notamment la firme Matrix-Churchill, au cœur du scandale des ventes à l'Irak.

Le deuxième site touché, l'hôtel Rachid, le plus luxueux de la capitale irakienne, affichait complet et accueillait, outre la majorité des journalistes étrangers présents en Irak, plusieurs centaines de participants à un congrès islamique de soutien à l'Irak. Dans le hall de marbre dévasté, couvert des éclats des baies vitrées et des morceaux du plafond effondré, on patauge dans l'eau que balaient, à grand-peine, les employés de l'hôtel, choqués par la mort de deux jeunes réceptionnistes. Les larmes aux yeux, l'un d'eux interroge : « *Nous servons tout le monde, nous n'avons jamais tenu compte des nationalités. Pourquoi nous ?* »

« *Je veux tuer tous les Américains que je rencontrerai*, hurle un client allemand, ancien otage – « *invité* » précise-t-il, – lors de la guerre du Golfe. *Ce sont des criminels. Ils ont fait cela exprès, à cause du congrès islamique, mais ces gens pourront maintenant témoigner de ce qui est arrivé.* » Refusant de donner son nom « *par crainte de la CIA* », il affirme : « *J'écoutais la Voix de l'Amérique qui parlait d'un site nucléaire quand l'explosion a retenti. Vous pouvez juger de la réalité.* » Dans les regards de quelques délégués islamiques, la colère est visible à l'égard des journalistes occidentaux sur les lieux.

500 km
TURQUIE
MER CASPIENNE
Mossoul
Tigre
36e parallèle
LIBAN
SYRIE
Euphrate
ISRAËL
IRAK
Bagdad
IRAN
JORDANIE
32e parallèle
Bassorah
Installations bombardées dimanche
KOWEÏT
Unités navales américaines équipées de TOMAHAWK
ARABIE SAOUDITE
Dahran
BAHREIN
QATAR
E.A.U.
Ryad
BAGDAD
Centre international de communication
Radio et TV
Hôtel Rachid
Palais présidentiel
Quartier des ministères
Aéroport Saddam
Base militaire
Raffinerie
0 10 km
vers Bassorah

Qu'est-il, toutefois, exactement arrivé ? Difficile à dire. Un morceau métallique d'une grande propreté provenant d'un missile américain – puisqu'il portait l'inscription « *made in USA* » – a été retrouvé sur place. S'agit-il d'un morceau d'engin qui aurait été détourné par les tirs de la DCA, ou d'un missile qui aurait été abattu par un tir antiaérien ? Toutes les hypothèses sont permises. Les dégâts au Rachid, si sérieux soient-ils, sont toutefois moindres que ceux de l'usine touchée de plein fouet. C'est néanmoins ici que l'on a dénombré le plus grand nombre de victimes, avec deux morts et une quinzaine de blessés, dont un journaliste allemand de *Bild Zeitung* et un technicien de la chaîne américaine CBS.

Le président irakien imperturbable

Les mêmes interrogations se posent quant à la destruction de deux maisons, qui a fait un mort et trois blessés, dont deux enfants, dans le quartier résidentiel de Kharrada. La violence du choc a coupé des arbres et labouré les jardinets alentours, mais on voit mal l'objectif qui aurait été visé dans ce quartier aux maisons plutôt luxueuses, juste derrière le Tigre.

Ces nouveaux bombardements ne semblent pas toutefois devoir faire fléchir le président Saddam Hussein, qui a rendu visite aux blessés dans le courant de la nuit. Intervenant une nouvelle fois à la télévision, juste après la fin des tirs, le président irakien a en effet affirmé que cette action, comme les précédentes, connaîtra « *un échec cuisant* ». « *Attaquez*, a-t-il dit aux Irakiens, *parce que Dieu est avec vous et la gloire aux martyrs.* »

C'est dans l'inquiétude que la population irakienne avait célébré, plus tôt dans la journée, le deuxième anniversaire de la guerre du Golfe. A l'heure précise – 2 h 30 – où, dans la nuit du 16 au 17 janvier 1991, les premières bombes de la coalition étaient tombées sur Bagdad, quelque 20 000 Irakiens, dûment mobilisés pour la circonstance, avaient convergé vers des bureaux de l'ONU en plein centre-ville. Portant des portraits du président Hussein, scandant des slogans anti-américains ou à la gloire de la résistance de l'Irak, ils avaient brûlé les drapeaux américains, britanniques et français, ainsi qu'une effigie du président George Bush. A 8 heures, la circulation s'était arrêtée aux principaux carrefours de la capitale et cinq minutes de silence avaient été observées, alors que dans les écoles, les élèves écoutaient l'évocation de la guerre et rendaient hommage « *aux martyrs innocents qui ont parfumé la terre de leur sang* ». Vingt et un coups de canon avaient été tirés lors de la prière marquant le coucher du soleil, soit moins de cinq heures avant les bombardements de la nuit.

Deux ans après l'opération « Tempête du désert », Imad, trente ans, n'a pas oublié ce jour, ni la guerre qu'il a faite au Koweït. « *Cela a été un jour de malheur. La guerre est toujours sale. Mais regardez*, disait-il souriant, *nous avons désormais reconstruit notre pays. Et le Koweït, il nous reviendra un jour.* » A l'école secondaire Al Aaquida (idéologie), parfaitement alignées sur une quinzaine de rangs, des jeunes filles écoutaient, dans le froid sec, la directrice louer « *la grandeur de l'Irak* » et de son président, dont la seule évocation du nom déclenchait des applaudissements. « *Nous sommes encerclés par les ennemis de l'humanité. Qu'ils soient maudits. Que Bush soit maudit, nous vaincrons* », clamait-elle. Sur l'un des calicots brandis à l'apparition des caméras de télévision, on pouvait lire : « *Les étudiants irakiens sont en permanence prêts au martyre.* »

Dans un de ses plus longs discours depuis son accession au pouvoir, il y a quatorze ans, le président Hussein, en grand uniforme, avait fait, en milieu d'après-midi, un long plaidoyer sur l'invasion du Koweït. Comme s'il voulait se justifier devant son peuple, et devant les « masses arabes », il avait affirmé que l'Irak avait en quelque sorte été contraint d'envahir l'émirat pour garantir l'indépendance de la nation arabe face « *à la pénétration militaire colonialiste* ». Faisant appel à « *l'honneur et à la dignité* » arabes, il se présentait de nouveau comme le chantre du panarabisme. S'adressant au « *peuple koweïtien* », il l'avait appelé à « *faire le bon choix dans son attitude envers l'Irak et la nation arabe* », affirmant que « *les Al Sabah* (famille régnante au Koweït) *ont tout perdu, y compris le sens des réalités* ». Pour la première fois, le président irakien reconnaissait que des abus avaient été commis au Koweït durant l'occupation, tout en en rejetant la responsabilité sur « *un complot dans lequel les dirigeants iraniens ont joué un rôle notoire* ». Reconnaissant aussi les sacrifices consentis par son peuple en deux ans et demi d'embargo, il l'avait appelé à « *la patience* », lui affirmant que « *la fin des souffrances était proche. Cet épisode* [de la guerre] *est le dernier et sera décisif* », avait-il dit avant d'assurer : « *L'Irak ne sera pas défait. Toutes les villes irakiennes, de Zakho, à l'extrême nord, à Fao, à l'extrême sud, seront des forteresses imprenables.* »

Multiplication des incidents

Depuis le nouveau refus, samedi soir par l'ONU, de l'offre irakienne de garantir la sécurité des vols de l'organisation internationale à condition que les avions viennent de Jordanie – pour éviter tout survol des zones d'exclusion aérienne, – la tension était sérieusement montée. Dimanche, plusieurs incidents avaient eu lieu, dont Bagdad a donné des versions différentes de celles du Pentagone. Ainsi, selon l'Irak, le Mig-29 détruit par l'aviation américaine s'apprêtait-il seulement à décoller et se trouvait-il donc au sud du 36e parallèle, qui marque la limite de la zone d'exclusion au nord du pays. Le commandement militaire irakien faisait également état de tirs ennemis sur le village de Tel-Al-Zalat, dans la province de Ninive, et annonçait que sa défense anti-aérienne était entrée en action à trois reprises dans le Nord, « *contraignant les avions ennemis à rebrousser chemin* ».

En fin d'après-midi dimanche, Bagdad a fait une nouvelle proposition à la commission spéciale de l'ONU. Il a accepté que les avions de l'ONU viennent directement de Bahreïn à condition que durant le vol, les appareils américains, britanniques et français s'abstiennent d'effectuer des patrouilles dans la zone d'exclusion aérienne au sud du 32e parallèle. L'Irak demandait à l'ONU la notification précise de ces vols à l'aller comme au retour. Cette nouvelle offre a été elle aussi rejetée par la commission de l'ONU qui exige une liberté totale pour ses déplacements.

Le refus de l'Irak de reconnaître l'existence des zones d'exclusion aérienne paraît irrévocable. Lors d'une longue conférence de presse, samedi soir, le vice-premier ministre, M. Tarek Aziz, l'a très clairement réaffirmé. Ces zones sont « *illégales* », a-t-il dit. Elles relèvent d'une décision « *unilatérale des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France et non des Nations unies. L'Irak y résistera par tous les moyens politiques et militaires* ». Interrogé sur le deuxième point du contentieux avec l'ONU, c'est-à-dire la reconnaissance par l'Irak du nouveau tracé de sa frontière avec le Koweït, M. Aziz a affirmé que la position de Bagdad « *a été exprimée à maintes reprises et qu'il n'y avait pas de changement* ». Il a démenti que les six postes de police dont l'ONU avait exigé le démantèlement vendredi à minuit aient été renforcés. A propos d'un récent article d'un conseiller du président Saddam Hussein réaffirmant l'appartenance du Koweït à l'Irak, M. Aziz a dit : « *Le Koweït était dans le passé une partie de l'Irak. Maintenant non.* »

A deux jours de la fin du mandat du président américain George Bush, le chef de l'Etat irakien va sans doute chercher à gagner du temps sans rien céder, savourant d'autant mieux son maintien au pouvoir que la coalition des trente-trois pays qui l'avaient combattu en janvier et février 1991 semble avoir perdu aujourd'hui de sa cohésion.

FRANÇOISE CHIPAUX

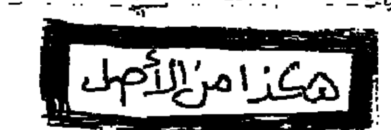
Le Tomahawk : une arme

Les missiles de croisière Tomahawk que les Américains ont utilisés pour bombarder les installations irakiennes à une vingtaine de kilomètres au sud de Bagdad, sont des engins qui peuvent être lancés indifférement depuis des bâtiments de surface ou depuis des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire de la marine américaine (1).

Véritable avion sans pilote à l'image des V 1 de la seconde guerre mondiale, le Tomahawk se présente comme un étroit cigare ailé de 53 cm de diamètre, long de 6,4 m. Propulsé par un microréacteur alimenté par un carburant spécial, cet engin très sophistiqué croise à très basse altitude (moins de cent mètres) à une vitesse d'environ 860 km/h et peut atteindre avec une précision inégalée (moins de dix mètres), des cibles situées à des distances comprises entre 450 km et 2500 km sur lesquelles il peut larguer soit une tête nucléaire, soit une charge de 400 à 450 kilos d'explosifs. Mais, en finale, il peut aussi larguer une série de sous-munitions de pénétration destinées à saturer les défenses adverses.

Trajectoires « recalées »

Ces performances sont rendues possibles par la présence à bord de l'engin d'un dispositif qui permet au Tomahawk de « recaler » périodiquement sa trajectoire par rapport à l'objectif visé en comparant le terrain survolé à des données enregistrées dans un calculateur embarqué. Cet ensemble de guidage se compose donc d'une centrale inertielle comme en ont tous les missiles à longue portée, d'un dispositif de suivi de terrain (TERCOM) et d'un système de cartographie permettant de vérifier que la route suivie est la



QUE DE MISSILE

ntre les alliés

priée »

AMÉRICAINS CONTRE BAGDAD

Les Etats-Unis ont voulu répliquer aux « défis » de l'Irak

M. Bill Clinton « soutient pleinement » M. George Bush

WASHINGTON et NEW-YORK

de nos correspondants

Deux ans jour pour jour après le début de l'opération « Tempête du désert » contre l'Irak, les Américains ont pu suivre, dimanche 17 janvier, à la télévision, presque en direct, des images qui avaient un air d'inquiétant « déjà vu », voire un goût de « revenez-y » : une nouvelle attaque américaine – limitée, celle-là – sur Bagdad ou sa banlieue, et le ciel illuminé par les tirs de la DCA...

« Saddam Hussein veut l'affrontement », disait le secrétaire à la défense. A l'instar de nombre de dirigeants américains, M. Richard Cheney paraît convaincu que le président irakien a soigneusement choisi son moment pour se lancer dans ce que Washington considère comme une série de « défis » et de violations des résolutions de l'ONU.

Si l'escalade a culminé à mesure qu'on approchait du deuxième anniversaire de la guerre du Golfe et du départ de la Maison Blanche d'un George Bush défait aux élections, ce ne serait pas par hasard : M. Hussein entendrait montrer que le vrai perdant de la « Tempête du désert » n'est pas celui qu'on pense. Autrement dit, *« la mère de toutes les batailles »*, dans la rhétorique baasiste, ne prendra fin qu'avec le retrait de l'un des deux protagonistes.

A Washington, on n'exclut pas que l'affrontement – « provocations » irakiennes et réplique américaine – continue jusqu'au mercredi 20 janvier, date de la passation des pouvoirs entre le président Bush et le démocrate Bill Clinton. Commentant l'attaque américaine, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, se refusait à dire que *« ce type d'événement ne se reproduira plus »*, tant que l'Irak n'acceptera pas inconditionnellement le statut de souveraineté limitée que l'ONU lui a imposé au lendemain de la guerre.

Certains estiment que M. Hussein obéira à toutes les demandes de l'ONU le 20 janvier à midi, à l'heure précise où M. Bush cédera le bureau ovale de la Maison Blanche à M. Clinton. Ce serait une manière d'inciter l'administration démocrate à « normaliser » la situation avec l'Irak. D'autres jugent, en revanche, que l'homme fort de Bagdad, désireux de « tester » le nouveau président, continuera la guerre d'usure avec les Américains.

Une cible « politique et diplomatique »

M. Clinton, qui faisait, dimanche, son entrée en fanfare dans la capitale fédérale, a voulu dissiper toute impression que son équipe serait plus accommodante. Dans un communiqué, il a indiqué qu'il *« soutenait pleinement »* la dernière opération militaire décidée par M. Bush. *« Saddam Hussein devrait comprendre très clairement que l'administration en place et la future administration sont pleinement d'accord sur la nécessité* [pour lui] *de se conformer aux résolutions de l'ONU »*, a-t-il ajouté.

Il a dénoncé les *« incessantes provocations »* de Bagdad et approuvé *« la réponse appropriée »* que Washington vient d'y apporter. *« J'ai mené plusieurs combats dans ma vie*, a insisté le président élu, *mieux vaudrait qu'il* [Saddam Hussein] *comprenne que je ne vais pas me laisser intimider. »*

M. Fitzwater a expliqué que la cible visée (un vaste complexe nucléaire dans la banlieue de Bagdad) était au moins autant *« politique et diplomatique »* que militaire. Manière – forte – de montrer que les Etats-Unis agissent dans le sens des résolutions de l'ONU qui appellent au démantèlement de toutes les armes de destruction massive de l'Irak et, notamment, d'éventuelles installations à partir desquelles le régime baasiste pourrait reconstituer un potentiel nucléaire.

Selon Washington, ce site servait à assembler les composants destinés à enrichir l'uranium. Pour la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, il s'agissait d'un site éminemment suspect, où pouvaient être fabriqués des éléments d'un programme nucléaire militaire.

L'aspect « politique » du choix tient à la proximité de Bagdad. Si M. Fitzwater a souligné que les Etats-Unis ne voulaient viser aucune cible civile, il reste qu'ils entendaient montrer une détermination particulière en frappant aux alentours de la capitale irakienne. Les responsables officiels se sont abstenus de tout commentaire à propos du projectile qui a frappé l'hôtel El-Rachid, dans le centre de la capitale.

La plupart des correspondants militaires américains incriminaient un tir en provenance de la DCA irakienne. Les responsables du Pentagone n'excluent pas qu'un missile de croisière ait pu être atteint par la DCA et ait touché ensuite l'hôtel.

« En consultation » avec les alliés

M. Fitzwater a ajouté que l'arme – missiles de croisière plutôt qu'appareils de l'US Air Force – avait été choisie afin de ne pas mettre en péril la vie de pilotes américains. Ce que le porte-parole a seulement laissé entendre, c'est que l'administration ne voulait sans doute pas prendre ce risque le jour même du début des cérémonies d'investiture de M. Clinton.

Ce choix-là avait aussi l'avantage de ne pas impliquer les alliés des Etats-Unis, qui, pour certains, notamment la France, ont paru vouloir nettement se désolidariser des Américains, alors qu'ils avaient été partie prenante au bombardement de mercredi sur des sites de missiles dans le sud de l'Irak.

M. Bush s'était entretenu, samedi, au téléphone avec M. Mitterrand et le premier ministre britannique, M. John Major. M. Fitzwater a déclaré que l'opération avait été menée *« en consultation »* avec les alliés des Etats-Unis. Il semble que les trois Occidentaux ne soient plus tout à fait d'accord sur la nécessité de répliquer coup pour coup à chaque « défi » lancé par M. Hussein. A en croire la presse américaine, M. Major aurait refusé que des appareils de la Royal Air Force participent à un bombardement aérien que M. Bush se proposait de lancer vendredi dans la soirée, après que l'Irak eut défié un « ultimatum » américain.

Brèche juridique

La tension était montée durant le week-end. Samedi, des appareils américains patrouillant dans la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak avaient essuyé des tirs de la DCA irakienne. Dans la nuit de samedi à dimanche, un F-16 américain y avait abattu un Mig 29 irakien, alors que des accrochages mineurs avaient lieu entre policiers irakiens et koweïtiens à la frontière entre les deux pays.

Le conflit actuel porte sur les deux zones d'exclusion aérienne instaurées par les alliés pour protéger les chiites au sud et les kurdes au nord. Elles avaient été créées après que le Conseil de sécurité eut adopté, le 5 avril 1991, la résolution 688, qui, sans être fondée sur le chapitre 7 de la Charte (prévoyant l'emploi de la force), appelle les membres du Conseil à utiliser *« tous les moyens nécessaires »* pour assurer la protection des populations kurdes et chiites.

Pour autant, la mise en place de zones d'exclusion ne figure pas spécifiquement dans la résolution. L'Irak voit là la brèche juridique lui permettant d'essayer de secouer le carcan qui lui est imposé. Bagdad multiplie les obstacles aux missions d'inspecteurs de l'ONU, chargées de surveiller le démantèlement du potentiel militaire irakien. Bagdad se refuse ainsi de garantir la sécurité des avions des inspecteurs si ceux-ci devaient voler dans les deux zones d'exclusion, à moins que les alliés renoncent, de leur côté, à y patrouiller.

L'objectif de l'Irak est de réaffirmer sa souveraineté sur des zones qu'il considère comme illégales. La commission du désarmement de l'ONU a répété, dimanche, que le comportement de Bagdad n'était pas acceptable et représentait une violation des résolutions sur le cessez-le-feu, ce qui justifie, à ses yeux, les interventions des alliés.

ALAIN FRACHON et AFSANÉ BASSIR POUR

M. Tarek Aziz invite le président élu à éviter une « politique de vendetta personnelle »

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

A trois jours de la fin du mandat du président George Bush, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, s'est voulu très circonspect sur l'avenir des relations américano-irakiennes. *« L'administration qui a présidé à la détérioration de nos relations avec les Etats-Unis arrive à son terme*, a-t-il déclaré. *Une nouvelle entre en action. Le président élu Bill Clinton a affirmé être soucieux de l'application des résolutions des Nations unies et du respect de la légalité internationale. Pour nous, ce n'est pas un problème. Si son principal intérêt est l'application des résolutions de l'ONU, nous pouvons en discuter de manière objective et professionnelle. Ce qui est arrivé dans le passé était de l'acharnement contre l'Irak, une politique de vendetta personnelle. »*

Le fait que M. Clinton ne fasse plus officiellement du départ de M. Saddam Hussein un préalable au dialogue laisse espérer à Bagdad un changement significatif dans ses relations avec Washington, et certains diplomates en poste en Irak estiment probable une baisse de la tension actuelle au lendemain de la passation de pouvoir aux Etats-Unis.

« Nos relations peuvent s'améliorer »

« Nos relations peuvent s'améliorer. Nous ne demandons rien, a dit M. Aziz. *Nous aimerions voir la fin de la politique de vendetta personnelle. Ce serait suffisant pour créer une atmosphère objective pour discuter de nos affaires. Nous ne nous considérons pas comme des ennemis des Etats-Unis. Si l'administration américaine change son style dans ses rapports avec l'Irak, nous ferons la même chose. »*

Evoquant les *« intérêts »* des Etats-Unis, M. Aziz a jugé qu'il était *« bon pour des dirigeants de faire le bilan de leurs pertes et de leurs gains politiques »*. *« La nouvelle administration*, a-t-il ajouté, *devrait réétudier la politique menée vis-à-vis de cette région et spécialement de l'Irak. C'est à elle de décider, mais s'ils revoient objectivement la situation, les Américains découvriront que leur politique n'a pas servi les intérêts à long terme des Etats-Unis. La situation régionale est moins stable qu'en 1990. Elle est même dangereuse et les perspectives de paix et de développement se sont éloignées. Pourquoi ne pas revoir tout cela ? »*

F. C.

« Deux poids, deux mesures »

par Francis Cornu

DEUX ans après, la grande coalition occidentale et proche-orientale qui s'était dressée contre l'Irak durant la guerre du Golfe n'existe pratiquement plus. Même les alliés les plus fidèles des Etats-Unis au Proche-Orient – hormis Israël – prennent maintenant leurs distances et montrent leur embarras.

Immédiatement après le bombardement américain sur Bagdad, la Turquie s'est empressée de faire savoir qu'elle n'était *« pas concernée »* par cette opération et que la base turco-américaine d'Incirlik – où ont été stationnés des avions occidentaux chargés de protéger les populations kurdes irakiennes – n'avait fait l'objet d'*« aucune demande »* d'utilisation. Le président Turgut Ozal, qui avait soutenu inconditionnellement M. George Bush en 1991 contre l'avis de ses militaires et d'une partie de son gouvernement, a déclaré dimanche soir : *« Il y a deux poids deux mesures »* entre la réaction occidentale en Irak et celle en Bosnie.

Tout en dénonçant les *« aventures irresponsables et les provocations »* de M. Saddam Hussein, le chef de l'Etat égyptien, M. Hosni Moubarak, avait déjà *« profondément regretté »* le raid aérien du 13 janvier dans le sud de l'Irak. Faisant allusion à la rigueur avec laquelle est traité le gouvernement de Bagdad afin que ce dernier se conforme strictement à toutes les exigences du Conseil de sécurité de l'ONU, il avait déclaré : *« Nous demandons à tous les pays qui imposent de telles conditions* [à l'Irak] *de traiter les autres problèmes de la même façon et par les mêmes moyens. »* Comme d'autres dirigeants arabes, notamment le président Hafez El Assad à qui il rendait alors visite, le Raïs égyptien pensait évidemment à Israël et à la Bosnie.

Le message de M. Moubarak

Aujourd'hui, si une intervention terrestre était nécessaire, il ne serait plus question de mobiliser, comme il y a deux ans, les divers contingents arabes qui avaient donné à l'opération « Tempête du désert » tout son poids « politique ». De nouveau, en s'ingéniant à jouer les « martyrs » au nom de son peuple, M. Saddam Hussein marque des points. Et, cette fois, il le fait non seulement dans l'opinion publique arabe mais aussi auprès des dirigeants de la région, qui, en 1991, n'avaient pas hésité à ignorer celle-ci pour le combattre. C'est que tous ceux qui défendent ou comprennent l'attitude irakienne – ou encore critiquent la position américaine, bien que condamnant catégoriquement Bagdad – disposent à présent d'arguments supplémentaires.

En 1990-1991, M. Saddam Hussein avait déjà provoqué nombre de manifestations anti-occidentales en soulignant que l'on ne pouvait exiger de lui un respect absolu des résolutions des Nations unies sans agir de même à l'égard d'Israël au sujet de textes qui, depuis longtemps, réclament de l'Etat juif un retrait des territoires qu'il occupe. Or, maintenant, les Arabes ont beau jeu de déplorer l'impuissance des Occidentaux à propos de l'ex-Yougoslavie et du sort des Musulmans de Bosnie ainsi que de s'indigner de leur « passivité » vis-à-vis d'Israël après l'expulsion de quelque quatre cents Palestiniens au Liban. M. Bill Clinton sanctionnera-t-il Israël pour n'avoir pas observé la résolution qui lui enjoint de les rapatrier ou, au moins, convaincra-t-il M. Itzhak Rabin de faire marche arrière ? On ne peut oublier que l'islamisme, qui ne cesse de couver partout dans le monde arabe, se nourrit de la « frustration » engendrée par quarante-cinq ans de conflit avec Israël – le plus vieux conflit régional de la planète – et de la dénonciation persistante d'une politique du « deux poids, deux mesures ». C'est notamment le message qu'a fait parvenir aux intéressés quelqu'un d'aussi « modéré » et « pro-occidental » que le président égyptien. De nouveau inquiété par les extrémistes chez lui, il sait également que le processus de paix avec Israël sera remis en cause si les intégristes de Hamas – qui le rejettent – prennent le dessus sur l'OLP dans les territoires occupés en profitant du « martyre » des leurs expulsés au Liban.

A TRAVERS LE MONDE

BELGIQUE

Le gouvernement propose la création d' « écotaxes »

L'écologie va profiter de façon inattendue de la prochaine réforme de la Constitution en Belgique. Pour tenter de lutter contre le *« virus séparatiste »* entre francophones et néerlandophones, le gouvernement a soumis au Parlement une nouvelle Loi fondamentale créant un véritable Etat fédéral. Cette réforme exige une majorité des deux tiers, ce qui excède largement la représentation parlementaire de la coalition actuellement formée par les sociaux-chrétiens et les socialistes. Les écologistes de Flandre et de Wallonie ont décidé de faire payer leur soutien au prix fort et ont obtenu la promesse d'une loi-cadre instituant des « écotaxes » à partir de janvier 1994 pour la plupart des produits.

Il a été décidé, vendredi 15 janvier, que certains papiers ou cartons d'emballage seront taxés au tarif de 10 francs belges (1,6 franc français) le kilogramme s'ils ne contiennent pas un minimum de fibres recyclées. Les piles, les rasoirs jetables, les bouteilles de bière et de boissons sucrées seront également concernés, des exonérations étant prévues pour les bouteilles consignées et donc réutilisables. Les pesticides (sauf ceux utilisés par les paysans) seront « écotaxés » selon leur toxicité. Le produit de ces impôts sera affecté aux pouvoirs régionaux pour financer des programmes de sauvegarde de l'environnement. – *(Corresp.)*

DANEMARK

Les sociaux-démocrates aux portes du pouvoir

Le Parti radical danois a donné mandat à son groupe parlementaire (7 députés sur 179), dimanche 18 janvier, pour soutenir la candidature à la tête du gouvernement de M. Poul Nyrup Rasmussen, qui dirige la social-démocratie depuis huit mois, et que la reine avait sollicité pour engager des consultations en vue de former un nouveau gouvernement *(le Monde* daté 17-18 janvier) après la démission du premier ministre, le conservateur Poul Schlüter. Les radicaux ont préféré M. Rasmussen au ministre des finances conservateur, M. Henning Dyremose. Les partis du gouvernement démissionnaire (conservateur et libéral) ont tout tenté, vendredi, pour convaincre les députés radicaux de ne pas rallier le camp social-démocrate. M. Rasmussen devait poursuivre, lundi, les négociations, notamment avec les partis du centre (centristes, démocrates et chrétiens) afin de trouver la base parlementaire la plus large à son gouvernement. – *(Corresp.)*

SRI-LANKA

Mort d'un des chefs de la guérilla tamoule

L'un des chefs de la guérilla séparatiste tamoule du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) a trouvé la mort, samedi 16 janvier, au large des côtes du sud de l'Inde. Selon New-Delhi, Colombo et la radio des Tigres, Sathasivam Krishnakumar, alias « Kittu », et plusieurs de ses partisans ont péri dans l'incendie – apparemment volontaire – et le naufrage de leur bateau après qu'il eut été arraisonné par la marine indienne alors qu'il se rendait vers le nord du Sri-Lanka. Neuf autres Tigres ont été recueillis par les navires indiens. « Kittu », ancien lieutenant du chef du LTTE, Prabhakaran Vellupillay, avait abandonné ses fonctions après avoir perdu une jambe au combat en 1987. Il avait depuis lors trouvé refuge en Europe. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Tomah...

à longue portée très discrète

bonne. S'y ajoute enfin un système de guidage terminal par corrélation numérique du terrain survolé (DSMAC), permettant au Tomahawk de reconnaître son objectif.

Lors de la guerre du Golfe, les Américains ont tiré 105 de ces engins durant les premières vingt-quatre heures, et au total 450 contre les installations militaires irakiennes, les usines destinées à la production d'armement nucléaire, chimique ou biologique.

Mais, selon les experts, si l'effet de surprise a été réel, les destructions au sol occasionnées par les tirs de Tomahawk ont été moins lourdes que prévu, obligeant les vieux bombardiers B-52 à pratiquer des bombardements plus classiques *(le Monde* du 16 mai 1991). Qu'en a-t-il été cette fois avec les trente ou quarante missiles de croisière tirés, dit-on, par la marine américaine ? On ne le saura qu'après traitement des images recueillies par les satellites d'observation et celles des avions de reconnaissance alliés.

Quoi qu'il en soit, le directeur du complexe irakien visé par les Américains affirme que ce *« bombardement par étapes, bâtiment par bâtiment »*, a touché l'ensemble des douze ateliers de l'usine.

(1) Lors de la guerre du Golfe, les Tomahawks ont été tirés à la fois depuis les cuirassés *Missouri* et *Wisconsin* qui opéraient en mer Rouge et depuis des sous-marins d'attaque de type Sturgeon et Los Angeles opérant en Méditerranée en raison de la trop faible profondeur des eaux du Golfe. Mais il existe des versions aéroportées de ces missiles de croisière.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le début des cérémonies d'investiture

M. Bill Clinton a adressé un message d'unité à ses compatriotes

« Rassembler les Américains » : tel est le thème de festivités d'investiture, qui se poursuivront jusqu'au jeudi 21 janvier, lendemain de la prestation de serment de M. Bill Clinton en tant que quarante-deuxième président des États-Unis. Le coup d'envoi de ces cérémonies, qui coûteront environ 25 millions de dollars, a été donné dimanche, avec plusieurs manifestations chargées de symboles historiques et un grand spectacle donné en soirée.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Les cinq jours de festivités organisées pour l'« inauguration », comme on appelle ici l'entrée en fonctions du nouveau président, ont commencé allègrement, dimanche 17 janvier, à Washington. La génération du « baby boom », celle de M. Clinton, se célébrait elle-même, en quelque sorte, à travers les rites d'intronisation d'un quadragénaire joueur de saxophone, admirateur d'Elvis Presley et ancien opposant à la guerre du Vietnam. Il y avait de la jubilation dans l'air, une foule en jeans, blouson et chaussures de sport avait envahi les pelouses du Mall, l'immense espace vert qui traverse la capitale fédérale, et la journée s'est terminée par un gigantesque feu d'artifice au-dessus du Potomac.

M. Clinton avait fait appel à ses amis du show-business, qui ne sont pas toujours les mêmes que ceux que Ronald et Nancy Reagan invitaient jadis à leurs grands raouts à la Maison Blanche. Diana Ross, Michael Jackson, Aretha Franklin, Stevie Wonder, Whoopi Goldberg, Sydney Poitier, Lauren Bacall, Ray Charles et même Bob Dylan, d'habitude reclus, étaient au rendez-vous. Au total mille artistes doivent se produire au cours de ces cinq jours, selon un programme imaginé par Quincy Jones, compositeur de musique pop et ami du couple Clinton.



Concerts en plein air et feux d'artifice font partie de la tradition. Mais le quarante-deuxième président, que ses parents ont appelé William Jefferson, a nettement innové en imaginant de refaire en bus, pour entrer à Washington, le chemin emprunté en 1801 par le troisième président, Thomas Jefferson. M. Clinton et son vice-président, M. Albert Gore, sont donc partis tôt dimanche matin de la maison de Jefferson, à Monticello, en Virginie, à 160 kilomètres de Washington. Jefferson avait mis quatre jours, à cheval, pour atteindre la capitale fédérale. Il n'a fallu que quelques heures à MM. Clinton et Gore, accompagnés de leurs épouses, pour arriver sur le Mall, devant le monument dédié à Abraham Lincoln.

Ce parcours avait une valeur symbolique. MM. Clinton et Gore voulaient une fois encore monter dans le bus qu'ils ont utilisé pendant leur campagne et qui leur a permis d'être à l'écoute de l'Amérique profonde. Mais il s'agissait aussi de manifester leur volonté de dépasser les clivages des partis. Leur route les a en effet menés de la maison de Thomas Jefferson, président sudiste et démocrate, à la monumentale statue assise d'Abraham Lincoln, nordiste et républicain. *« Nous ne sommes pas venus pour fêter la victoire d'un parti ou d'individus, mais pour célébrer notre bien commun, l'Amérique »*, a insisté M. Clinton devant le monument de Lincoln.

Le même symbolisme était à l'œuvre lorsque MM. Clinton et Gore, tenant par la main des enfants d'une école de Washington, ont emprunté le pont du Mémorial, au-dessus du Potomac, construit pour marquer la réconciliation entre le Nord et le Sud après la guerre de Sécession. Cela a d'ailleurs donné une des plus fortes images de cette journée, les deux hommes avançant entourés d'enfants et précédant une foule immense en direction d'Arlington, de l'autre côté du pont, où ils ont fait résonner une cloche, réplique de la Cloche de la liberté de Philadelphie, dont les tintements ont donné le signal de l'indépendance des Etats-Unis.

Au même moment, d'autres cloches sonnaient aux quatre coins du pays, et M. Clinton s'adressait brièvement en duplex à ceux qui les actionnaient : des habitants du ghetto de South-Central à Los Angeles, théâtre des émeutes raciales d'avril dernier ; des Indiens Cherokee d'Oklahoma ou Hopi d'Arizona ; des Sino-Américains du Chinatown de San-Francisco ; des Noirs d'Atlanta (Géorgie) entourant la veuve de Martin Luther King ; et les cinq astronautes de la navette Endeavour, tournant dans l'espace.

« Nous devons progresser ensemble ou nous ne progresserons pas du tout. Mes chers compatriotes, je vous demande ce soir de dépasser les forces qui nous divisent. Construisons un foyer américain pour le vingt et unième siècle dans lequel tout le monde aura une place, et où pas un seul enfant ne sera laissé à l'écart », affirmait M. Clinton. L'unité du pays dans sa diversité, la réconciliation de tous les Américains de toutes races et de toutes opinions politiques constituaient le message central de ces cérémonies.

Plusieurs centaines de milliers de personnes étaient massées sur le Mall et ont entendu M. Clinton et son épouse chanter, avec Diana Ross, *« We are the world »*. Loin de l'Irak et de l'ex-Yougoslavie, oublieuse pour un moment des difficultés économiques, l'Amérique se laissait envahir du plaisir, pas si fréquent ces derniers temps, d'être contente d'elle-même. Le réveil sera peut-être difficile dans les mois qui viennent, et même chez ses partisans beaucoup de doutes subsistent à propos de M. Clinton. Mais le spectacle était réussi, et le cœur y était incontestablement.

DOMINIQUE DHOMBRES

HAÏTI : prochain envoi d'une mission de l'ONU concernant les droits de l'homme

L'armée se résout à accepter des négociations

A l'issue de deux jours d'entretiens à Port-au-Prince, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Dante Caputo, a annoncé, dimanche 17 janvier, que le commandant en chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cedras, et le premier ministre de fait, M. Marc Bazin, avaient accepté la présence d'une mission d'observateurs internationaux pour veiller au respect des droits de l'homme ainsi qu'à *« la reprise du dialogue pour la restauration de la démocratie »*.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

« Le point central de l'accord est la reconnaissance du fait que la violence ne peut plus être le mode de règlement des différends politiques en Haïti », a souligné M. Caputo. L'accord ne définit ni le calendrier ni les modalités de la reprise des négociations entre *« toutes les parties haïtiennes »*. Le négociateur argentin espère que les premiers observateurs internationaux pourraient se rendre en Haïti dès la fin de la semaine.

Dans un communiqué diffusé par la télévision nationale, les autorités militaires ont confirmé leur soutien au *« processus visant à faire progresser la démocratie dans le respect de la Constitution et de la souveraineté nationale »*. Le communiqué ne fait cependant pas référence au retour du président en exil, le Père Jean-Bertrand Aristide, ni à l'envoi d'observateurs internationaux. *« La déclaration des militaires est pour le moins ambiguë. Le respect de la souveraineté nationale a souvent été invoqué au cours des derniers mois pour empêcher l'envoi de missions internationales »*, rappelle un historien.

« En réalité, les véritables négociations se déroulent discrètement, entre Américains et militaires haïtiens, et ni l'ONU ni leurs alliés ne sont tenus au courant », se plaint un ambassadeur. *« La vraie question est de savoir s'il y a une différence entre l'équipe de Clinton et l'administration Bush à propos de la solution politique de la crise »*, ajoute-t-il. *« La stratégie des Etats-Unis est de restructurer et professionnaliser l'armée afin d'en refaire un point d'appui solide, comme ils l'avaient fait avant de mettre un terme à leur occupation d'Haïti en 1934 »*, affirme, de son côté, un économiste qui a de nombreux contacts à Washington.

L'espoir qu'avait fait naître en Haïti l'élection de M. Bill Clinton s'est largement estompé après sa décision de poursuivre la politique de refoulement systématique des boat-people. Les garde-côtes américains continuent d'intercepter les réfugiés : 212 d'entre eux ont été renvoyés à Port-au-Prince dimanche.

Début de mutinerie

Dans les milieux diplomatiques et les organisations non gouvernementales, on estime que les chiffres diffusés par les autorités américaines et faisant état de plusieurs centaines de petits bateaux s'apprêtant à faire voile vers la Floride sont exagérés. Le déploiement d'une véritable armada – une vingtaine de navires – au large des côtes haïtiennes, officiellement présenté comme une opération visant à dissuader l'exode des boat-people, est interprété par certains comme une pression sur les militaires.

Selon des informations concordantes, un début de mutinerie a été étouffé, en fin de semaine dernière, dans les rangs de la police de Port-au-Prince, unité dévouée au colonel Michel François, l'un des cerveaux du coup d'Etat. L'annonce d'un accord entre le général américain John Sheehan et l'état-major haïtien sur le principe d'une reprise des négociations pour restaurer l'ordre constitutionnel a provoqué ce mouvement de révolte parmi les hommes les plus hostiles à toute perspective de retour du président Aristide.

JEAN-MICHEL CAROIT

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : alors que la Cour suprême va statuer sur leur sort

Le gouvernement maintient son refus de rapatrier les Palestiniens expulsés

Un porte-parole des Nations unies a rejeté, dimanche 17 janvier, à New-York, les déclarations du délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Liban, selon lequel l'ONU a posé des conditions politiques à l'utilisation d'hélicoptères en vue d'une mission humanitaire auprès des quelque 400 Palestiniens expulsés par Israël. Le porte-parole de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) avait démenti, la veille, à Jérusalem, avoir répondu négativement à une demande du CICR.

De son côté, le gouvernement israélien a maintenu, dimanche, devant la Cour suprême et face au chef de la diplomatie égyptienne, en visite à Jérusalem, son refus de rapatrier les Palestiniens expulsés. *« Il ne faut pas annuler les expulsions et si, dans la procédure, vous constatez des irrégularités, nous sommes prêts à apporter des modifications »*, a affirmé le conseiller juridique du gouvernement aux sept magistrats appelés à statuer, dans les jours à venir, sur la légalité de cette sanction. *« La sécurité en soi ne peut apporter la paix, mais la paix peut apporter la sécurité »*, a déclaré le principal dirigeant palestinien des territoires occupés, M. Fayçal Husseini.

Au cours de son bref séjour en Israël, M. Amr Moussa, le ministre égyptien des affaires étrangères, n'a pas réussi a convaincre le premier ministre de modifier sa position sur les expulsés. *« Mes propositions ont été discutées mais cela ne veut pas dire qu'elles ont été acceptées »*, a-t-il affirmé à l'issue de sa rencontre avec M. Itzhak Rabin.

Quant aux expulsés, un mois après leur bannissement de la bande de Gaza, ils ont organisé, le même jour, une marche de protestation silencieuse en direction de la zone de sécurité contrôlée par Israël. Ils ont formé, par des chaînes humaines, les mots *« Homeland »* (patrie), *« Return »* (retour) ainsi que *« 799 »*, le numéro de la résolution de l'ONU qui exige leur retour. Leur porte-parole, M. Abdel Aziz Al Rantissi, figure de proue du mouvement de résistance islamique Hamas, a demandé aux dirigeants arabes *« de ne pas accepter un transfert dans un pays tiers »*.

Dans la bande de Gaza, deux Palestiniens, âgés de treize et quinze ans, ont été tués par balles et quinze autres blessés, dimanche également, lors d'affrontements avec les militaires israéliens. Ces accrochages ont eu lieu alors que ce territoire était paralysé par une grève générale à l'appel du Hamas pour marquer le premier mois de l'expulsion. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : légalisation du Parti communiste.** – Créé en 1951 et représenté par trois députés au Parlement, le Parti communiste jordanien a été légalisé, dimanche 17 janvier, par le ministère de l'intérieur. L'autorisation, qui avait été rejetée, une première fois, pour raisons constitutionnelles, a été accordée après que le parti eut *« clarifié les points de litige »*, a indiqué le secrétaire général du PC, sans autre précision. Une loi autorisant le pluripartisme, entrée en vigueur en août dernier, interdit tout lien financier ou idéologique avec l'étranger. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : visite du colonel Kadhafi en Egypte.** – Le colonel Mouammar Kadhafi est arrivé, dimanche 17 janvier, à Marsa-Matrouh, à 400 kilomètres au nord-ouest du Caire, d'où il devait gagner, lundi, Alexandrie pour s'entretenir avec le président égyptien Hosni Moubarak. Les deux dirigeants devaient examiner les *« derniers développements de la crise opposant la Libye à certains pays occidentaux »* à propos des attentats qui ont visé, en décembre 1988, un avion de la Pan Am au-dessus de l'Ecosse et un autre d'UTA, en septembre 1989, au-dessus du Niger. – *(AFP.)*

AFRIQUE

□ **CENTRAFRIQUE : création d'un conseil politique provisoire.** – Le président centrafricain, M. André Kolingba, a nommé un *« conseil national politique provisoire de la République »* (CNPPR) afin de mettre fin au vide institutionnel qui affecte la vie politique depuis la fin août, a-t-on appris, dimanche 17 janvier, de source autorisée. Cet organisme comprend le président du Conseil économique et régional (CER), seule institution constitutionnelle encore légale, et les cinq candidats à l'élection présidentielle avortée du 25 octobre (dont M. Kolingba lui-même). De nouvelles élections présidentielle et législatives sont prévues les 14 et 28 février prochain. – *(Reuter.)*

□ **ZAÏRE : meurtre d'un responsable du parti présidentiel.** – L'un des secrétaires généraux adjoints du Mouvement populaire pour le renouveau (MPR, ex-parti unique), M. Makoba Bidimo, a été tué à coups de pieds et de poings, samedi 16 janvier, à Kinshasa, par des inconnus, a indiqué le MPR. D'autre part, l'appel à la grève générale illimitée lancé par l'Union sacrée (opposition) n'a pas été suivi samedi dans la capitale zaïroise. Une opération « ville morte » avait été en revanche bien observée la veille. – *(AFP.)*

□ **Le pape va se rendre au Bénin, en Ouganda et au Soudan.** – Au cours de son dixième voyage en Afrique, du 3 au 10 février, le pape se rendra au Bénin – du 3 au 5 février, – où il rencontrera, pour la première fois, des adeptes du vaudou, en Ouganda – entre le 5 et le 10 février – et au Soudan, où il fera une halte de neuf heures, selon le programme publié par le Vatican, samedi 16 janvier. Jean-Paul II doit présider, le 9 février à Kampala, la troisième réunion préparatoire du synode des évêques africains. A Khartoum, il rencontrera le président Omar El Béchir et célébrera la première messe publique depuis de nombreuses années. – *(AFP.)*

LINTAS:PARIS

Maintenant les affaires peuvent devenir un plaisir.



A la JAL, nous cherchons constamment de nouvelles idées pour rendre vos voyages d'affaires avec nous encore plus agréables.

C'est pourquoi nous annonçons avec plaisir le lancement du "JAL Mileage Bank Europe".

Tous les billets plein tarif en Première Classe et en Classe Affaires sur nos vols internationaux donnent droit à des crédits en miles** sur le "JAL Mileage Bank Europe", et vous permettent ainsi d'obtenir des billets gratuits.

Plus vous parcourez de miles sur JAL, plus il y a à gagner : des billets gratuits pour Hawaï, des séjours gratuits en Europe, des voyages gratuits aller-retour à destination de l'Asie du Sud-Est, des nuits d'hôtel gratuites et des surclassements. Lors de votre adhésion au "JAL Mileage Bank Europe", 5 000 miles vous seront crédités gracieusement*.

Pour en savoir plus sur tous les avantages de votre adhésion au "JAL Mileage Bank Europe", il vous suffit de nous contacter au (1) 44.35.55.85.



LE CONFORT JUSQU'AU BOUT DU MONDE

*offre valable jusqu'au 30 Juin 1993.
**un mile = 1,609 km.
3615 code Japan Airlines.

Tokyo catalyseur

Suite de la première page

Aux quatre « dragons » (Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taïwan) se sont joints des pays (Indonésie, Malaysia et Thaïlande) qui, autrefois fournisseurs de matières premières et de main-d'œuvre à bas prix, rivalisent désormais, pour les plus avancés, dans les secteurs de haute technologie. Les signes de prospérité s'y multiplient et les deux tiers de leurs 320 millions d'habitants, âgés de moins de trente ans, se comptent parmi ces consommateurs représentatifs d'une classe moyenne qui, il y a dix ans, n'existait qu'à Hongkong ou à Singapour. Ce dynamisme stimule les retardataires, Vietnam et Chine.

Mosaïque de cultures, diverse par ses religions, son histoire et ses mœurs – en dépit de facteurs de cohésion comme le bouddhisme ou l'influence chinoise, – l'Asie est aussi hétérogène en termes de niveau de développement et n'aspire guère à l'unité. A l'exception de l'ASEAN, elle ne dispose pas d'instance de coordination politique ou économique. Le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), créé en 1989 et réunissant quinze pays, est une organisation trop lâche pour être efficace. Quant à la Zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA), mise en place en janvier, elle reste embryonnaire.

L'évolution internationale et régionale appelle pourtant une plus grande concertation : la fragmentation du marché mondial en « blocs » et les risques d'instabilité inquiètent l'Asie. Le recul de la présence américaine pourrait être accentuée par l'arrivée au pouvoir du démocrate Bill Clinton et l'anticipation de ce désengagement, déjà commencé aux Philippines, crée un vide contre lequel certains cherchent à se prémunir par une course aux armements. Depuis 1989, les achats d'armes ont augmenté de 10 % par an.

Conflits latents

Or la région est le théâtre de conflits latents (îles Spratley, Timor-Oriental...) auxquels s'ajoutent les incertitudes sur l'avenir du Cambodge et de la Corée et les craintes suscitées par le renforcement de la marine chinoise, symptomatique d'une ambition de puissance. Un renforcement du dialogue politique régional a été proposé par Tokyo en 1991. L'idée, jugée alors prématurée, a été reprise – avec l'aval américain – par M. Miyazawa : elle pourrait se traduire par la création d'un forum inspirée de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Le Japon a opéré en 1992 une rentrée politique en Asie : participation à la mission des Nations unies au Cambodge, visite de l'empereur Akihito en Chine, expression du souci de tourner une page des relations entre les deux pays et rétablissement de l'aide au Vietnam en sont des manifestations significatives. Grande puissance économique dans une région dominée, démographiquement et militairement, par une Chine disposant de l'arme nucléaire, le Japon est favorisé par une modification de la hiérarchie des rapports mondiaux qui confère à la force économique un poids qu'elle n'avait pas quand les critères étaient uniquement militaires. Mais sa position stratégique s'est affaiblie, et l'archipel n'est plus pour Washington, comme au temps de la guerre froide, la *« clé du Pacifique »*.

Soucieux du maintien d'une stabilité régionale dont dépend sa prospérité, ne serait-ce que par la sécurité des voies maritimes, le Japon doit définir une nouvelle politique. Celle-ci doit concilier les intérêts des Etats-Unis, partenaire incontournable en raison de l'interdépendance des deux économies et de sa protection nucléaire, mais qui exige que Tokyo assume davantage de responsabilités ; elle doit aussi être acceptable pour la région, compte tenu du passé nippon, et compatible avec sa Constitution pacifique.

« Sous-ensembles » et « plates-formes »

Le Japon se livre donc avec ses voisins à un étrange pas de deux. Chacun souhaite le maintien de la présence américaine tout en se préparant à un désengagement progressif. Mais, de peur d'éveiller de mauvais souvenirs, Tokyo ne souhaite pas apparaître comme le promoteur d'un renforcement du dialogue politique : aussi cherche-t-il à inciter ses partenaires à en concrétiser eux-mêmes l'idée. Or ceux-ci sont partagés.

Les pays de l'ASEAN acceptent un accroissement du rôle politique du Japon comme conséquence inévitable de sa présence économique. Les risques d'effritement de la *Pax americana* les inquiètent davantage, et certains préfèrent des yens aux excuses. Au cours de la visite de M. Miyazawa, le Japon a cherché à apparaître moins comme un tuteur que comme un partenaire. En Asie du Nord-Est en revanche, la Chine et les deux Corées s'opposent à une telle évolution, moins en raison des séquelles du passé que par refus d'une hégémonie nippone.

La prudence des propos de M. Miyazawa à Bangkok a montré qu'il ne fallait pas attendre du Japon la formulation d'un *« grand dessein »* pour l'Asie : Tokyo y poursuit une politique d'influence. Mais le jeu diplomatique ne doit pas faire perdre de vue qu'une autre géopolitique est à l'œuvre, celle des capitaux, et qu'elle s'est déjà traduite par une intégration de fait de la région dans la mouvance japonaise. Cette *« zone de coprospérité »* nouvelle manière constitue un ensemble aux limites incertaines : une nébuleuse composée de foyers de développement transnationaux qui se sont renforcés avec l'effondrement de l'ordre de la guerre froide.

Le sous-ensemble de la Chine méridionale constitué par Taïwan, la province du Fujian, Hongkong et l'arrière-pays cantonais présente une forte cohésion ; celui de la mer Jaune (Corée du Sud et province chinoise du Shandong principalement) est en plein essor ; quant au « triangle de croissance » autour de Singapour et du sultanat malais du Johore, ou au « triangle septentrional » (île malaise de Penang et sud de la Thaïlande), ils prospèrent. Deux sous-ensembles se dessinent : une « zone baht » (monnaie thaïlandaise) qui rassemblerait la Thaïlande et l'Indochine, et, à l'extrême nord, plus hypothétique, celui de la mer du Japon qui engloberait l'archipel nippon, la Sibérie orientale, les Corées et les provinces chinoises limitrophes.

Ces sous-ensembles sont peu connectés, mais il est difficile de les imaginer sans le catalyseur nippon. Les Japonais sont les premiers investisseurs dans la région : en 1991, sur 13 522 implantations à travers le monde, 5 126 ont été réalisées en Asie. Entre 1985 et 1990, leur montant a été multiplié par vingt-sept. En déclin partout ailleurs en raison de la récession, les investissements nippons en Asie continuent à croître (+ 5,5 % au cours des six premiers mois de 1992). Le commerce interrégional est en outre en plein essor.

La stratégie japonaise en Asie est claire : à la sous-traitance (1960-1970) et à une production destinée aux marchés locaux ont succédé la politique des « plates-formes » d'exportation vers le reste du monde puis, à la suite de la perte de compétitivité entraînée par la flambée du yen (à partir de 1985), une délocalisation de pans entiers de l'industrie qui s'est traduite par une division plus horizontale de la production.

Mais la région a plus besoin du Japon que celui-ci n'a besoin d'elle. Malgré une augmentation des importations, l'excédent commercial nippon s'est aggravé en raison d'achats massifs de pièces détachées et d'équipements, déficit comblé par l'excédent dégagé par l'Asie dans les échanges avec les Etats-Unis. En dépit d'un accroissement de la part d'éléments locaux (54 % en 1989) dans les produits finis, l'industrialisation de la région reste dépendante, comme en témoigne la Corée sur le plan technologique.

« Sur une base d'égalité »

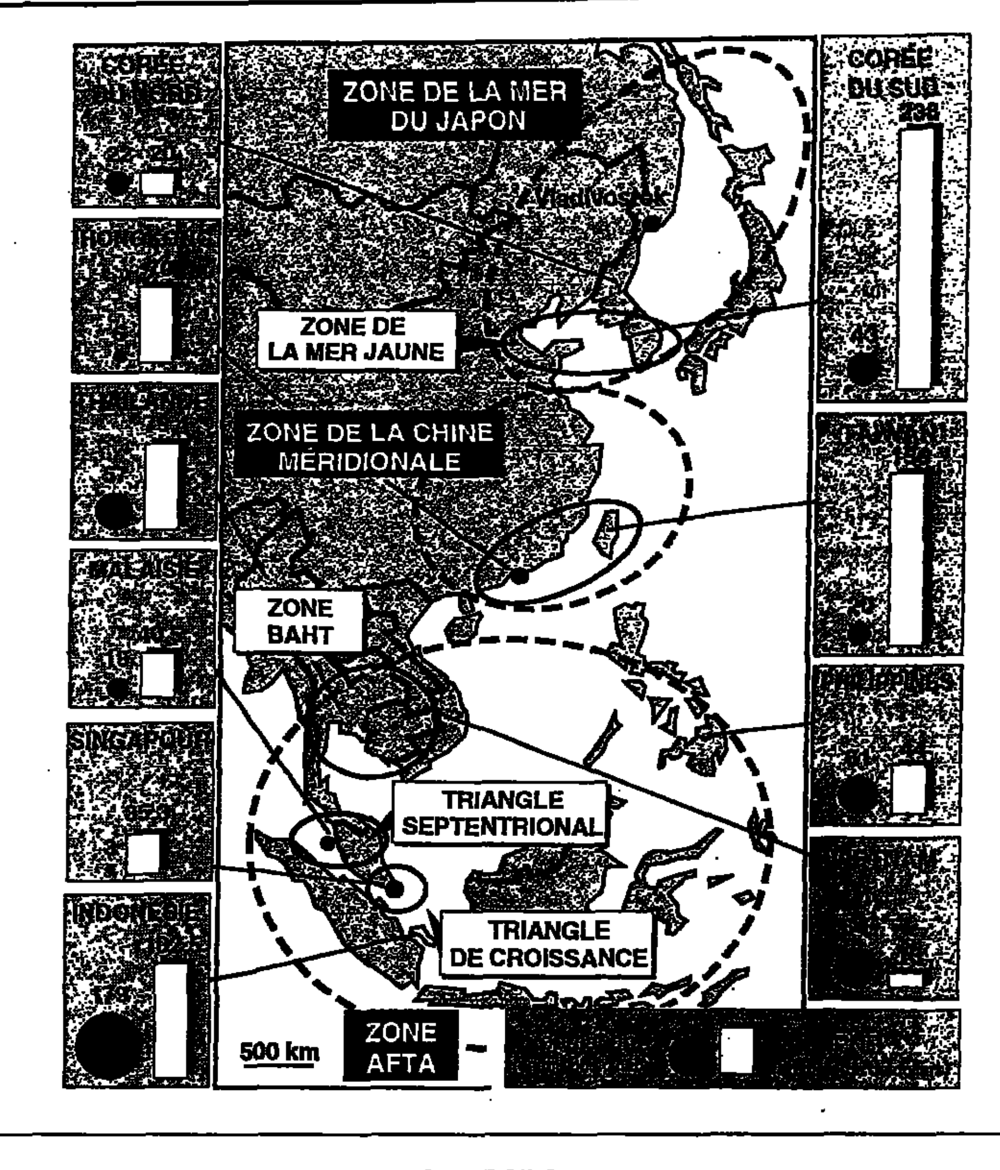
Le Japon n'est plus seul à l'œuvre : l'interpénétration de l'économie des « dragons » et des pays de l'ASEAN, par le biais des réseaux de Chinois d'outre-mer, conjuguée à l'activisme des Coréens du Sud constitue une autre dynamique d'une Asie sans frontières. Mais le report des investissements américains d'Asie vers l'Amérique latine renforce le poids du Japon, comme fournisseur tant de capitaux que de technologies.

Pour l'instant, les Asiatiques ne voient que des désavantages à une intégration au niveau des Etats, qui mettrait en relief les disparités de développement et risquerait de bloquer une croissance fondée sur une dynamique industrielle faisant fi des frontières nationales ou idéologiques. *« Elle accentuerait dangereusement la fragmentation du marché mondial »*, estime M. Iijima, directeur du Center for Pacific Business Studies.

« Ce n'est qu'en réaction de défense face aux « blocs » que nous envisageons une régionalisation, ajoute-t-il. *Il est vraisemblable, en outre, que, si les Etats-Unis entendent ne pas perdre leur capacité de dicter les règles du jeu, ils devront, pour contrebalancer le poids de l'Europe, s'associer à l'Asie-Pacifique. Mais les Asiatiques ne participeront à une telle construction que sur une base d'égalité. »*

Synergie dans la mouvance nipponne, coopération au niveau de sous-ensembles jouant sur des complémentarités régionales, agissant de manière autonome par rapport au centre et suivant une logique d'entreprises, conjuguées à un jeu d'alliances à petite échelle, telles semblent être les lignes de force de la voie pragmatique vers la régionalisation suivie par les Asiatiques.

PHILIPPE PONS



□ **PHILIPPINES : deux religieuses espagnoles enlevées.** – Deux religieuses espagnoles ont été enlevées, dimanche 17 janvier, sur une plage de l'île de Jolo, dans le sud des Philippines, a annoncé l'ambassadeur d'Espagne à Manille, selon lequel on ignore les raisons du rapt. Une responsable des carmélites de la Charité de Manille, communauté à laquelle appartiennent les deux religieuses, a précisé qu'elles travaillaient dans une léproserie et un dispensaire de Jolo, une île à forte population musulmane. – *(Reuter.)*

CAMBODGE

La petite guerre entre Khmers rouges et soldats de Phnom-Penh

Le président François Mitterrand effectuera une escale de quelques heures au Cambodge le 11 février prochain, à l'occasion de la visite officielle qu'il doit faire au Vietnam, a-t-on appris, samedi 16 janvier, de source officielle à Phnom-Penh. A cette occasion, il devrait s'entretenir avec le prince Sihanouk d'une situation qui ne cesse de se dégrader. Ainsi, les Nations unies ont annoncé dimanche que quatre « bérêts bleus » – dont deux Britanniques – avaient été pris en otage par les Khmers rouges. Par ailleurs, un policier soupçonné du meurtre d'un opposant a été arrêté à la demande de l'ONU.

BAVEL

de notre envoyé spécial

Deux roquettes chinoises de 107 mm, munies de fils électriques rattachés à des détonateurs, sont sommairement disposées sur des troncs de bois en travers de la piste, comme si elles visaient un ennemi. *« Vous ne pouvez pas aller plus loin, il y a des mines »*, explique un commandant des forces régionales de l'armée de Phnom-Penh. Bavel, chef-lieu de district du nord-ouest de la province de Battambang, se trouve à 10 kilomètres au nord. C'est l'un des secteurs où ont eu lieu, ces dernières semaines, les violations les plus sérieuses du cessez-le-feu.

Sur le chemin, quelques paillotes réduites en cendres ou effondrées témoignent de tirs d'artillerie. Surtout, trois semaines après les incidents les plus violents, de nombreux paysans ne sont pas rentrés chez eux. De jour, certains reviennent récolter leur riz car, à la suite des tirs de décembre, les moissons ont pris du retard. Mais ils préfèrent retourner passer la nuit dans des villages de tentes sommairement aménagés à quelques kilomètres de là, sur la piste 58 qui relie Bavel à la RN 5.

Depuis juin 1991, les Khmers rouges tenaient, à un endroit près, la rive occidentale de la la Monkol Borei, petite rivière sur laquelle se trouve Bavel, où s'est installée, l'an dernier, une compagnie de « bérêts bleus » malaisiens. La rive orientale était occupée par les CPAF, les forces armées de Phnom-Penh. Le commerce entre les deux zones se faisait assez librement. Les petits commerçants n'avaient qu'à franchir la rivière à un point de passage situé au sud de Bavel. Même les pierres précieuses des mines de Paulin, la « capitale » des Khmers rouges, située plus au sud, se vendaient ici.

En novembre, racontent les observateurs militaires de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies) installés au chef-lieu du district, des tirs sporadiques d'artillerie ont eu lieu dans les deux sens. Les choses se sont gâtées en décembre. Qui en a pris l'initiative ? Personne n'en sait rien. Toujours est-il que, les CPAF ayant renforcé leurs positions, les Khmers rouges ont bombardé le bourg le 22 décembre. Certains tirs étaient dirigés sur le QG des CPAF. La compagnie malaisienne, installée à proximité, s'est repliée de l'autre côté du bourg en attendant que l'orage passe. Le lendemain, les CPAF, qui avaient reçu des renforts, ont franchi la rivière et occupé, au sud, une bande de terre sur une dizaine de kilomètres. Comme ils ont également fait traverser du matériel lourd, dont trois chars de fabrication soviétique T-54, les observateurs de l'APRONUC pensent que les troupes de Phnom-Penh n'ont pas l'intention, pour l'instant, de se retirer.

« Marquer son territoire »

Peut-on parler de véritables combats ? Il n'y a pas eu de corps à corps et, si des tirs d'artillerie se sont poursuivis depuis, leur intensité est si faible que chaque camp donne l'impression d'économiser ses munitions. Dans le secteur qu'ils ont occupé sur la berge orientale de la rivière, les CPAF ont sans doute délogé un petit groupe de Khmers rouges. On ignore s'il y a des victimes dans leurs rangs. Sur la berge occidentale, les combats ont fait, selon un observateur militaire de l'APRONUC, *« cinq ou six tués »*.

En revanche, les paysans se sont enfuis des villages bombardés et, si l'on compte ceux qui sont partis chez des parents ou des amis, entre dix mille et quinze mille personnes ont provisoirement décampé, dont quatre cents familles qui venaient d'être rapatriées des camps de Thaïlande. Enfin, le HCR (Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés) devait ramener de Thaïlande, dans la zone des Khmers rouges, un millier de réfugiés qui avaient demandé à regagner ce secteur. Ce transfert, bien entendu, est reporté jusqu'à nouvel ordre. Sur le plan militaire, Bavel est l'un des points chauds du Cambodge. Les autres se situent aux lisières de ce que l'on appelle « la poche Ta Mok », du nom du redoutable unijambiste qui commande les Khmers rouges dans le nord. Ce sont les hommes de Ta Mok qui ont contraint l'APRONUC à évacuer plus récemment Svay-Leu, au nord de Siem-Réap. C'est également eux qui tentent de renforcer la « piste Pol Pot » qui, de part et d'autre de la RN 12, relie leurs bastions de la province septentrionale de Preah-Vihear au centre du Cambodge. Ailleurs, aucune violation sérieuse du cessez-le-feu n'a été rapportée.

Les CPAF ont beau montrer qu'elles ont encore du ressort, il n'y a pas, à proprement parler, de reprise des combats au Cambodge et encore moins d'offensive de saison sèche. *« D'un côté, les deux camps sont faibles et, de l'autre, les choses se passent un peu comme si chacun pissait pour marquer son territoire »*, résume un officier supérieur de l'APRONUC. Il reste que le climat continue de se dégrader car, impressionnées au départ, toutes les factions concernées prennent de plus en plus leurs aises avec l'APRONUC. Les Khmers rouges ayant donné le mauvais exemple en refusant d'appliquer, depuis maintenant sept mois, les accords de Paris, les autres sont en train de reprendre leur liberté, et les gens ont de moins en moins confiance dans l'avenir.

A 8 kilomètres au sud de Bavel, le week-end dernier, un chef de village avait entrepris de démonter sa maison en bois. *« Je vais la transporter*, expliquait-il, *à Xang-Rang »*, tout en reconnaissant que les cinquante autres familles de son village suivraient son exemple. Xang-Rang est un campement sommaire où trois à quatre mille paysans ont été provisoirement regroupés à l'est de Bavel. *« Le chef de district m'a demandé d'arrêter de démonter ma maison »*, dit-il. Visiblement, il ne l'écoute pas. De jour, accompagné de deux de ses enfants, il revient achever de récolter son hectare de rizières et démonter sa vaste paillote. Le soir, tous trois rejoignent le reste de la famille à Xang-Rang, pour y dormir sous la tente en attendant de trouver un coin pour remonter leur logis.

JEAN-CLAUDE POMONTI

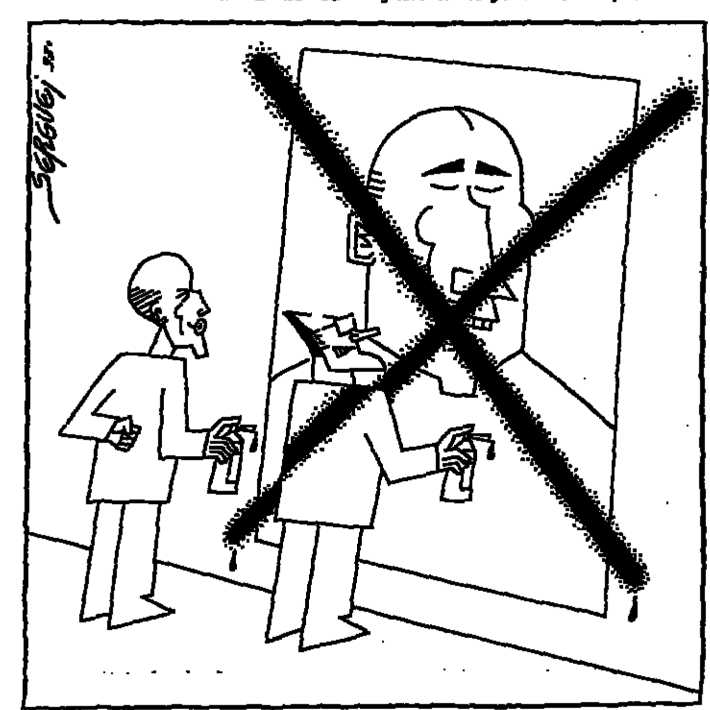
POLITIQUE

La préparation des élections législatives

M. Giscard d'Estaing n'entend faire aucune concession à M. Mitterrand

Sans attendre la fin des négociations sur les investitures avec le RPR, les quelque deux cent cinquante candidats de l'UDF aux élections législatives se sont réunis à huis clos, dimanche 17 janvier, à Paris. Au terme d'un débat sur « les quarante priorités de l'UDF pour l'alternance », M. Giscard d'Estaing s'est montré extrêmement combatif vis-à-vis du RPR et décidé à ne faire aucune concession à M. Mitterrand.

Participant samedi, au côté de M. Chirac, au congrès annuel du Mouvement national des élus locaux, M. Giscard d'Estaing n'avait rien fait pour ébranler le décor de l'union. Pas un mot sur



la cohabitation, le président de l'UDF se bornant à relever que les élections seraient *« la première occasion depuis cinq ans pour les Français d'exprimer d'une manière forte qu'ils ne sont pas contents de l'état où on a mis leur pays »*. Profitant dimanche du confort du huis clos, c'est une tout autre partition que M. Giscard d'Estaing a jouée devant les candidats UDF rassemblés pour recevoir leur feuille de route de campagne.

Il les a d'abord vivement conviés à ne pas mollir devant le RPR. *« Nous devons sortir*, a-t-il expliqué, *d'une culture de dominé. Nous sommes au centre, nous avons des parents très puissants en Europe, nous sommes le grand courant de gouvernement. »* M. Giscard d'Estaing a appelé ses amis à se montrer dans la prochaine campagne *« réfléchis, responsables et généreux »*, *« à privilégier la compétence et la justice »*, relevant que *« l'attitude des candidats compterait autant que leurs moyens »*. Constatant que les Français *« ne croyaient pas »* à l'union de l'opposition, il a annoncé qu'il proposerait quand même à M. Chirac l'élaboration d'un code de bonne conduite, prévoyant une *« sévère condamnation »* de tous les dérapages imaginables. Confirmant qu'il avait bien l'intention de s'impliquer directement dans la campagne, M. Giscard d'Estaing a délivré à ses amis quelques autres consignes : *« Ne pas oublier de parler de la France »*, parler du chômage qui menace le pays d'*« une explosion sociale »*, rouvrir le dossier de l'immigration avec *« un langage digne, juste mais ferme »*, ne pas omettre celui de la culture et ne pas trop être obsédé par *« la mode »* de l'environnement.

Les sept inconvénients de la cohabitation

Mais, surtout, M. Giscard d'Estaing a affiché nettement sa détermination à engager un combat frontal avec le chef de l'Etat. Il a expliqué que *« les candidats de l'UDF devaient partir au combat avec un fort message »*, qu'il a résumé par ce seul slogan : *« Mitterrand, dehors ! »* Du même coup, il a confirmé son hostilité croissante à l'égard d'une cohabitation qui, selon lui, présente aujourd'hui beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Des avantages, il n'en voit que deux : *« L'application de la Constitution »* et *« la réponse à l'impatience des Français qui attendent des mesures concrètes immédiates. »* Mais il relève sept inconvénients : 1) *« la cohabitation empêchera le choc psychologique pour relancer le France »* ; 2) *« le président de la République fera tout pour nous gêner et non pas pour nous aider »* ; 3) *« la cohabitation ne permettra pas un élargissement de la base politique de la nouvelle majorité »* ; 4) *« le manque de durée »* ; 5) *« la quasi-impossibilité de réussir »* : *« Nous devrons prendre*, a-t-il expliqué sur ce point, *des mesures difficiles et impopulaires ; les Français les accepteront, mais on ne pourra pas leur demander de les approuver »* ; 6) *« la cohabitation*, a encore dit M. Giscard d'Estaing, *accentuera les divisions de l'opposition »* ; 7) enfin, il s'est dit *« sensible »* au fait que *« la cohabitation n'est acceptable qu'au prix d'un affaiblissement de la fonction présidentielle »*.

M. Giscard d'Estaing a conclu que la cohabitation était un « piège », mais qu'il était difficile *« d'apporter des réponses simples »*. Manifestement, il ne s'interdit pas, en tout cas, de faire œuvre de pédagogue.

DANIEL CARTON

L'UDF définit « quarante priorités pour l'alternance »

Au terme d'un séminaire rassemblant, dimanche 17 janvier, ses candidats aux élections législatives, l'UDF a rendu public un document de huit pages, comprenant ses *« quarante priorités pour l'alternance »*.

Dans le premier chapitre de son programme, l'UDF propose de conclure, avant l'été 1993, un pacte pour l'emploi avec les entreprises et les régions afin de permettre aux entreprises de s'engager directement dans des actions de recrutement, des formations, en contrepartie de l'allègement progressif des charges d'allocations familiales. Elle envisage également de créer un statut du travailleur indépendant et d'assurer la rénovation et la décentralisation de l'ANPE. Parmi les mesures destinées à *« revitaliser les secteurs en crise »*, l'UDF recommande une relance de l'immobilier et du logement par des mesures fiscales et des mesures spécifiques aux logements sociaux, comme la libération d'emprises foncières publiques.

Pour *« restaurer la confiance et assurer les conditions d'une croissance saine et durable »*, l'UDF demande un audit rigoureux des déficits publics et sociaux, afin d'établir un programme crédible de réduction des déficits et des impôts. Par ailleurs, elle affirme clairement sa volonté *« d'assurer la stabilité de la monnaie en donnant son indépendance à la Banque de France »* et *« d'apporter une impulsion française à la réalisation de l'union économique et monétaire et à la construction de l'Europe »*. Elle annonce également son intention de lancer un vaste programme de privatisations affectées au désendettement, à des investissements d'infrastructures et à la garantie des retraites. Elle propose d'engager la baisse des impôts et des charges, en réformant l'impôt sur le revenu pour en atténuer la progressivité.

Concernant le deuxième chapitre, l'UDF insiste particulièrement sur sa volonté de restaurer *« un Etat fort, juste, honnête et impartial »*. Pour une justice indépendante, elle préconise la création d'un Conseil supérieur de la justice, ainsi que l'engagement d'un plan quinquennal de modernisation de l'appareil judiciaire. Pour faire *« reculer la corruption »*, elle entend créer un service judiciaire de lutte contre les infractions financières, indépendant du pouvoir politique et composé de magistrats spécialisés. Dans ce même chapitre, l'UDF défend le principe *« d'une vraie politique de l'immigration »*.

Pour ce faire, elle demande la maîtrise de l'immigration en redéfinissant les conditions d'entrée et de séjour des immigrés en France, parallèlement menée avec une politique vigoureuse d'intégration des immigrés en situation régulière. Elle préconise enfin une réforme du code de la nationalité. L'UDF se prononce par ailleurs pour une poursuite de la décentralisation, en appliquant le principe de subsidiarité. Selon elle, la formation professionnelle, l'apprentissage, le logement, le tourisme, la culture, une partie importante de la gestion du système éducatif et de la santé doivent pouvoir être placés sous la responsabilité des collectivités locales. Dans ce même chapitre, l'UDF traite de l'environnement dont la protection peut se faire, selon elle, au travers d'un code de l'environnement, prévoyant notamment d'instituer un délit d'atteinte à l'environnement. Concernant enfin le chapitre de la cohésion sociale, l'UDF, plaidant pour un véritable aménagement du territoire, s'engage pour un programme de législature en faveur du monde rural, impliquant notamment une action sur la fiscalité et sur les charges pesant sur l'agriculture ainsi que la création de zones européennes d'emplois en milieu rural. Elle préconise la mise en place de contrats de responsabilité engageant clairement l'Etat aux côtés des maires pour résoudre les problèmes graves que connaissent aujourd'hui nombre de villes et de banlieues.

Dans ce même chapitre, il est question de la protection sociale. Outre que l'UDF réclame pour les hôpitaux une plus grande autonomie de gestion, elle précise son engagement de garantir le système de retraite par répartition en l'organisant selon un système par points et son souhait de permettre aux Français de choisir plus librement l'âge de leur retraite. Elle se prononce également pour la création d'un système d'épargne retraite par capitalisation, bénéficiant d'une exonération fiscale.

Traitant enfin de l'éducation, l'UDF envisage des contrats d'autonomie, assortis d'un financement garanti, proportionnel au nombre d'élèves accueillis pour les établissements, écoles, collèges et lycées, leur permettant d'innover hors des tutelles habituelles. Elle exprime aussi sa préférence pour une pleine autonomie des universités et l'attribution aux régions des compétences et des moyens financiers d'un partenariat avec l'enseignement supérieur qui pourrait favoriser, en particulier, la libre création de nouveaux établissements d'enseignement supérieur.

Deux cantonales partielles

EURE-ET-LOIR : canton de Brézolles (1er tour).

I., 8476 ; V., 4 548 ; A., 46,34 % ; E., 4 440.

Guy Barret, UDF, 1 089 (24,53 %) ; Alain Moreau-Defarges, div. g., 1 027 (23,13 %) ; Philippe Breton, FN, 843 (18,99 %) ; Hugues Picot, Verts, 617 (13,90 %) ; Jacques Chauvin, RPR, 595 (13,40 %) ; Hans-Norbert Croain, PC, 171 (3,85 %) ; Gilbert Huillery, Alliance populaire (ext. d.), 98 (2,21 %). BALLOTTAGE.

[Une élection partielle était organisée à la suite du décès, survenu au cours d'une séance plénière de l'assemblée départementale, le 14 décembre dernier, de Claude Nespoulous, PS, conseiller général depuis 1962. Le premier tour de scrutin est marqué par un net recul de la gauche et par une forte percée du Front national, dont le représentant a reçu une aide active de Mme Marie-France Stirbois, député du département. Le candidat de l'UDF est bien placé pour enlever le siège au second tour.

En 1988, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 8 234 ; V., 4 135 ; A., 49,80 % ; E., 4 101 ; Claude Nespoulous, 2 028 (50,48 %) ; Jean Berranger, div. d., 1 332 (33,15 %) ; Philippe Breton, FN, 404 (10,05 %) ; Hans-Norbert Croain, PC, 253 (6,29 %). Faute d'avoir recueilli un nombre de voix au moins égal à 25 % des inscrits, Claude Nespoulous avait dû attendre le second tour pour conserver son siège avec 2 394 voix (59,82 %) contre 1 607 (40,16 %) à Jean Berranger. Il y avait eu 8 235 inscrits, 4 120 votants (soit 49,96 % d'abstention) et 4 001 suffrages exprimés.]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : canton de Biarritz-Est (1er tour).

I., 11 190 ; V., 4 551 ; A., 59,33 % ; E., 4 418.

Monique Garat, RPR, 1 246 (28,20 %) ; Juliette Séguéla, UDF-PR, adj. m., 1 075 (24,33 %) ; Michel Gimon, PS, adj. m., 582 (13,17 %) ; Jakes Abeberry, nationaliste, adj. m., 434 (9,82 %) ; Jean Survielle, MRG, adj. m., 407 (9,21 %) ; Jean-François Etchart-Salas, GE, 263 (5,96 %) ; Yvette Gourdin, PC, 222 (5,03 %) ; Philippe Hovelacque, FN, 189 (4,28 %). BALLOTTAGE.

[Cette partielle était provoquée par la démission de Didier Borotra (UDF-CDS), maire de Biarritz, qui, élu sénateur le 27 septembre dernier, était touché par la loi anti-cumul. Si la candidate du RPR arrive en tête du ballottage, l'UDF devrait faire le plein, au second tour, des voix qui se sont éparpillées au premier entre les quatre adjoints au maire.

En 1988, les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 10 922 ; V., 4 790 ; A., 56,14 % ; E., 4 678 ; Didier Borotra, 2 396 (51,21 %) ; Michel Gimon, 1 480 (31,63 %) ; Jakes Abeberry, 329 (7,03 %) ; Michel Guillon, FN, 247 (5,28 %) ; Yvette Gourdin, 226 (4,83 %). Bien qu'ayant obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés, Didier Borotra n'avait pu être déclaré élu faute d'avoir recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits. Au second tour, il avait conservé son siège avec 2 764 voix (58,67 %) contre 1 947 (41,32 %) à Michel Gimon. Il y avait eu 10 922 inscrits, 4 858 votants (soit 55,52 % d'abstention) et 4 711 suffrages exprimés.]

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Pré-cohabitation de combat

Suite de la première page

Quant à la cohabitation, M. Chirac a dénoncé le caractère *« surréaliste »* du débat sur la cohabitation, et s'est retranché derrière un principe de légalité qui montre bien que chacun est guidé par un même mot d'ordre : rassurer.

A première vue, M. Chirac semble donc porteur d'un compromis acceptable, bien au-delà de la droite, qui tient en deux propositions : d'une part il serait souhaitable que le président s'en aille (cette thèse a pour avantage de flatter la partie la plus impatiente de l'électorat de la droite); d'autre part, il est impensable de faire un coup d'Etat et de contraindre le président à partir. Sur cette base s'est donc engagée une phase de précohabitation, dont l'enjeu n'est naturellement pas de savoir qui, de la droite ou de la gauche, va gagner les élections législatives, mais qui, du RPR ou de l'UDF, va prendre le dessus au sein de la droite; c'est à dire qui a des chances de devenir le prochain premier ministre.

L'échéance dominante

C'est là que M. Chirac retrouve sur sa route M. Mitterrand. Car c'est là qu'il apparaît que, privé de soutien parlementaire significatif, et singulièrement affaibli, le président peut cependant bénéficier d'une latitude plus grande que lors de la première cohabitation, en 1986. Pour peu que la droite lui laisse le temps de manier la seule arme qui lui reste : la nomination du successeur de M. Bérégovoy. Le salut présidentiel ne réside donc plus, comme en 1986, dans la capacité du PS à se maintenir. Il réside dans le choix d'un homme qui permette à M. Mitterrand, sinon d'arbitrer, mais au moins de tirer son épingle du jeu, à la faveur du combat qui s'engagera au sein de la droite en vue de l'échéance qui domine toutes les autres : l'élection présidentielle.

Simplicité, rapidité, polarité : ces trois éléments avaient dicté le choix de 1986. Il était on ne peut plus simple de poser que Matignon irait au chef du parti arrivé en tête: ce dernier fut sollicité dès le lendemain du scrutin et installé le surlendemain; son profil – alors le plus à droite – ne laissait aucun doute sur la bataille politique qui serait menée, et qui le fut, en effet, victorieusement. En 1993, seule pourrait subsister la rapidité : celle-ci permettrait en effet d'éviter que la droite, grisée, succombe, sous la pression de l'opinion, à la tentation d'un nouveau serment du Jeu de Paume, et finisse par chasser le monarque, comme le fit jadis le Tiers-Etat. Car si la droite accepte qu'un premier ministre soit nommé, elle s'engage aussitôt dans la cohabitation, et permet au président de faire prévaloir sa vision de cette *« coexistence institutionnelle »*, comme on disait pudiquement en 1986. En revanche ni la simplicité, ni la polarité ne s'imposent : d'une part parce que pour François Mitterrand, lorsqu'une règle posée vaut une fois, elle ne vaut pas nécessairement deux fois, d'autre part parce qu'elles n'emportent pas d'avantage décisif. Refuser l'une et l'autre permettrait au contraire d'élargir le choix présidentiel.

De ce point de vue, deux événements de la semaine écoulée retiennent l'attention. Le RPR et l'UDF ont conclu leurs négociations électorales par un nombre de primaires limité (moins d'une centaine). Cette situation affaiblit la perspective qui prévalait jusqu'alors d'un gros écart entre les deux formations, au bénéfice de celle de M. Chirac. Or, non seulement un écart d'une vingtaine de sièges paraît être le seuil le plus élevé; mais encore l'UDF, par le biais d'une meilleure implantation de ses notables, ne paraît plus exclue de la compétition. Si les urnes confirmaient une telle évolution, il n'y aurait donc plus d'automaticité au bénéfice du RPR, d'obligation pour M. Mitterrand de faire appel à M. Balladur, compte tenu du refus affiché par M. Chirac de renouveler pour lui-même l'expérience. D'autre part le RPR et l'UDF ont conjointement réinvesti M. Raymond Barre dans sa circonscription du Rhône, ce qui lui permet de reprendre place dans la liste des futurs premiers ministres.

Trois hypothèses pour Matignon

Dans une situation, qui n'est donc plus hors de portée, où l'UDF ferait jeu égal avec le RPR, trois hypothèses principales se détachent qui permettraient à M. Mitterrand de s'en tenir à l'idée qu'il a énoncée selon laquelle le titulaire de la charge reflèterait la nouvelle majorité : M. Barre, M. Léotard, ou M. Balladur (M. Monory s'étant désisté). Le premier nommé représente certainement la solution la plus confortable pour le chef de l'Etat, car la plus porteuse de continuité, en matière européenne et monétaire notamment, et la plus prometteuse politiquement, car l'ancien premier ministre prêche avec obstination pour une véritable recomposition; mais, hélas pour lui, M. Barre n'a plus de troupes pour manœuvrer et il lui faudrait plus que tout autre s'abriter derrière l'un des principes fondateurs de la Ve République, selon lequel un gouvernement subsiste tant qu'il n'est pas renversé par une majorité de députés.

M. Léotard, requinqué par son prochain non-lieu, fait l'objet de la sollicitude du pouvoir et aura droit, pour entrer en piste, à un face à face télévisé avec M. Bérégovoy (sur TF 1, dans l'émission « Le point sur la table »). Le nommer reviendrait, pour M. Mitterrand, à donner lui-même le départ de la course présidentielle au sein de la droite. Mais le mieux placé reste évidemment M. Balladur, *« homme convenable »* pour une période de cohabitation, selon les propres termes de M. Bérégovoy, et dont chacun pressent que les qualités pourraient faire de lui rapidement un candidat consensuel à la présidence.

Mais au-delà du choix du premier ministre et de l'avantage qu'il peut penser retirer d'une relance de la compétition interne à droite, l'arme présidentielle restera bien... la difficulté de gouverner. Pour le moment, l'opposition se contente d'additionner des stratégies contradictoires, ce qui a pour avantage de lui permettre, comme on dit dans les états-majors, de « ratisser large ». L'économie? On verra. Les acquis sociaux? On reste prudent. La guerre en Bosnie? On le devient. La cohabitation? Autant tenir les deux discours. Etc. Mais une fois au gouvernement, il faudra bien résoudre ces contradictions, choisir et affronter des débats internes qui, la perspective présidentielle aidant, devraient être plus rudes encore, parce que plus larges, que ceux qui ont divisé la droite au moment de la ratification du Traité de Maastricht. On comprend dans ces conditions que les responsables de l'opposition aient choisi de taire leur véritable stratégie. Qu'il s'agisse de M. Giscard d'Estaing ou de M. Chirac, le calcul est le même. Il repose sur une épreuve de force engagée au soir même du scrutin à la faveur du résultat, et donc sur une victoire aussi forte que possible afin que l'ampleur du désaveu oblige M. Mitterrand à se démettre. A ce jeu, M. Chirac est le plus habile. Plutôt que de se contredire, comme M. Giscard d'Estaing, au moment où M. Mitterrand reprend à son compte le discours de son prédécesseur à Verdun-sur-le-Doubs (en 1978), le président du RPR met en avant M. Balladur, comme un leurre pour rassurer le pays, lui faire croire que tout va bien se passer, quand il s'agit en fait de créer une situation qui conduise M. Mitterrand à jeter l'éponge plus tôt que prévu.

Les heures, les jours – entre le 28 mars au soir, date du second tour, et le 2 avril, date de la réunion de la nouvelle assemblée – qui suivront le scrutin législatif seront donc décisifs. Heures et jours terribles pour le chef de l'Etat, si l'opinion reste dans les mêmes dispositions d'esprit. Mais pour peu qu'il les franchisse, le jeu politique pourrait alors paradoxalement se rouvrir plus rapidement que le verdict des urnes ne le laissera penser...

JEAN-MARIE COLOMBANI

Au terme de son colloque européen

M. Delors invite les sociaux-démocrates à être fiers de leur « modèle de société »

Le colloque sur « l'actualité et les promesses de la social-démocratie » organisé par M. Jacques Delors à Paris s'est achevé, samedi 16 janvier, par un discours du président de la Commission européenne, qui a encouragé les socialistes et les sociaux-démocrates à se montrer fiers du « modèle de société » dont ils sont historiquement porteurs, face à un néo-libéralisme en moins bonne posture qu'il y a quelques années.

Deux chefs de gouvernement en exercice – M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, et Mme Gro Harlem Brundtland, premier ministre de Norvège – et un ancien premier ministre, M. Ingvar Carlsson, chef du Parti social-démocrate suédois (1), sans oublier l'ancien ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, décoraient la tribune lorsque, samedi, M. Delors a ajouté son propre message aux propos entendus depuis la veille sur les perpectives de la social-démocratie en Europe. Un autre premier ministre en activité aurait pu illustrer, dans ce colloque, la vocation gestionnaire des partis de l'Internationale socialiste, mais il n'avait pas été invité : M. Pierre Bérégovoy a reçu pour consolation un hommage du président de la Commission européenne, exprimant sa *« solidarité à l'égard du gouvernement de la France et de son premier ministre, qui mènent une tâche difficile et souvent sous-estimée »*.

Cette intitiative de M. Delors, avec le club Témoin, qu'il patronne, et la Fondation Friedrich-Ebert, liée au SPD allemand, avait deux fonctions. Il s'agissait, d'une part, de mettre en valeur le rôle du président de la Commission et de montrer qu'il dispose d'une audience politique dans les différentes composantes du mouvement social-démocrate à l'intérieur et à l'extérieur de la CEE.

D'autre part, M. Delors a voulu conforter son statut de personnalité se situant au-delà du jeu des partis en France et détenant un capital européen, qui pourrait être opportunément converti en devise élyséenne le moment venu. Il estime, en effet, que si MM. Michel Rocard et Jacques Chirac sont les candidats naturels à la prochaine élection présidentielle, et MM. Bérégovoy et Edouard Balladur deux « outsiders », M. Raymond Barre et lui-même sont ceux que les Français aimeraient bien avoir pour candidats.

Organiser l'interdépendance mondiale

M. Delors a étayé cette vocation à participer au débat national par un ferme rappel de l'histoire de la social-démocratie, dans la continuité de laquelle il entend s'inscrire. *« Nous devons être fiers de l'action passée du mouvement ouvrier et de la social-démocratie : ce ne sont pas des vieilles lunes, mais des acquis sociaux, un modèle de société que nous ne laisserons pas grignoter peu à peu »*, a-t-il affirmé, en ajoutant que la vague néo-libérale est passée et que cette idéologie n'exerce plus *« la fascination du boa »*. *« L'heure de l'autocélébration »* n'a certes pas sonné pour la gauche, a-t-il souligné, mais elle peut combattre avec détermination les stéréotypes mis à la mode par les néolibéraux : le *« dénigrement de l'impôt »*, car *« l'impôt, c'est la citoyenneté »*; le *« discours sur les miracles de la dérégulation »*, notamment au sujet du salaire minimum, lequel doit être défendu; la dénonciation de *« l'Etat empêcheur de tourner en rond »*, alors qu'il est *« l'expression de la responsabilité collective des citoyens »*.

« Comment organiser l'interdépendance croissante? », avait demandé M. Gonzalez en introduisant le débat sur le nouvel ordre mondial. *« La bipolarité est liquidée, mais la multipolarité n'est pas installée »*, a observé le chef du gouvernement espagnol, en s'inquiétant du *« localisme dangereux de la politique »* et de la mise en cause des *« valeurs des Lumières sous la pression des nationalismes »*. M. Jospin n'a pas dit autre chose en expliquant que, si l'on veut *« un nouvel ordre mondial, il faut lutter contre le pessimisme ambiant, qui entraîne le renoncement »*. Ce colloque était un début.

PATRICK JARREAU

(1) Le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, s'est décommandé à la suite d'un accident lui ayant causé une fracture à un bras.

Consultée par référendum

La population de Briançon approuve massivement le plan de redressement de la commune

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A l'issue d'un référendum organisé dimanche 17 janvier, la population de Briançon (Hautes-Alpes) a massivement approuvé le plan de redressement financier de la commune qui lui était soumis par le maire (UDF-PR), M. Alain Bayrou, et sa majorité municipale (notre supplément « Heures locales » daté 10-11 janvier). Sur 6 938 électeurs inscrits, il y a eu 3 758 votants, soit 54,18 %. Le « oui » l'a emporté avec 88,15 % des suffrages exprimés (1). M. Bayrou avait mis son mandat en jeu dans cette consultation en annonçant qu'il démissionnerait si la participation électorale était inférieure à 50 %.

Le plan de redressement des finances de la ville concernant la gestion de la municipalité précédente – dirigée par M. Robert de Caumont (PS) – avait été proposé par la chambre régionale des comptes afin de résorber un endettement de 502 millions de francs. Entériné par la municipalité le 22 décembre dernier, il prévoit des économies drastiques de fonctionnement et un « reprofilage » de la dette sur vingt-cinq ans au taux de 7,6 %. La commune a cependant obtenu de l'Etat une subvention exceptionnelle d'équilibre de 50 millions de francs sur cinq ans, s'ajoutant à des subventions d'investissement d'un montant équivalent, sur la même période, du conseil régional et du conseil général des Hautes-Alpes.

M. Bayrou, élu en décembre 1991 à l'issue d'une élection partielle provoquée par une crise au sein de la municipalité dirigée à l'époque par M. de Caumont, avait estimé qu'il *« n'était pas honnête d'entraîner la ville dans un plan de vingt-cinq ans sans avoir, au préalable, recueilli l'adhésion et le soutien de la population »*. Au cours d'une campagne très active, il s'était, par ailleurs, engagé à ne pas augmenter le taux des impôts locaux pendant dix ans. Le PS de Briançon avait invité la population *« à ne pas tomber dans le piège plébiscitaire »*, tendu par M. Bayrou *« aux frais du contribuable et au mépris de toute légalité »*. Le groupe d'opposition municipale Alternatives et progrès avait également prôné l'abstention, de même que les écologistes et le Front national. Le PC, pour sa part, avait appelé la population à *« dire, très fort, non au plan de restrictions »*. « *C'est une victoire*, a déclaré M. Bayrou. *Le référendum de Briançon fera date et aura valeur d'exemple pour d'autres maires.* »

Le tribunal administratif de Marseille doit cependant se prononcer, prochainement, sur deux recours, déposés par le préfet des Hautes-Alpes et M. de Caumont, tendant à l'annulation de la délibération par laquelle le conseil municipal a décidé l'organisation de la consultation.

GUY PORTE

(1) Il y a eu 264 bulletins blancs ou nuls (7 % des votants) et 414 « non » (11,85 % des suffrages exprimés).

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BARRE
Pour un « gouvernement impartial »

M. Raymond Barre a souhaité, dimanche 17 janvier au « Forum RMC-l'Express », la formation d'un *« gouvernement objectif et impartial »* après les élections législatives. *« Qu'est-ce qui est important pour un gouvernement ?* s'est-il interrogé. *C'est qu'il soit capable d'agir. Qu'il comporte donc des gens choisis en fonction de leurs compétences, et non pas de leurs étiquettes. Que ce gouvernement gouverne dans l'intérêt de la France, c'est-à-dire qu'il soit un gouvernement impartial, qu'il ne réintroduise pas des mœurs qui, malheureusement, créent, dans une partie du pays ou dans une autre, des réactions négatives. Nous avons besoin d'un gouvernement qui fasse régner la tolérance, qui s'efforce de résoudre les problèmes de la France, avec le concours de tous ceux qui sont aujourd'hui conscients des difficultés du pays et de la gravité des solutions qui doivent être choisies. Pour le reste, c'est de la cuisine microcosmienne. »*

L'ancien premier ministre a néanmoins expliqué qu'une nouvelle période de cohabitation lui semblait à présent inévitable *« parce qu'il y a la fascination, l'attrait du pouvoir et l'attraction bien connue du maroquin »*, mais que cette période sera *« une période d'immobilisme ou de quasi-immobilisme »*. Interrogé enfin sur ses chances d'un retour à Matignon, M. Barre a jugé cette question *« éloignée des limites de l'épure »*. « Pourquoi voulez-vous, a-t-il conclu, *que le président de la République aille chercher des difficultés à vouloir nommer quelqu'un comme moi, alors qu'il y en a tellement qui attendent son appel, discret ou solennel, pour venir occuper la fonction ? »*

M. BÉRÉGOVOY
« Un discours de courage et de vérité »

Devant les membres de son gouvernement formant le « onze majeur » de l'Alliance des Français pour le progrès (*le Monde* du 14 janvier), à l'exception de M. Bernard Kouchner, en mission à Sarajevo, mais avec, en plus, M. Roland Dumas, M. Pierre Bérégovoy, invité, dimanche 17 janvier, de « L'heure de vérité » sur France 2, a notamment expliqué que cette alliance *« vise à mettre la politique à proximité des Français »*. Il a ajouté : *« Je suis candidat naturellement* [aux législatives] *sous le drapeau du Parti socialiste, mais je souhaite élargir le terrain à celles et à ceux qui ne sont pas socialistes, qui ne veulent pas de la droite, et qui sont prêts à entendre un discours de courage et de vérité. »*

Justifiant la présence à ses côtés de M. Bernard Tapie, le premier ministre a déclaré : *« Il a réussi dans les affaires ; il a quitté le milieu des affaires et il a décidé de s'engager dans notre camp. Tapie, il est né à peu près dans le même milieu que moi. Il a eu envie de réussir. Il est, à l'égard de bien* des jeunes Français qui s'interrogent, *un exemple de dynamisme et de combativité. Je l'aime bien. »* Evoquant les combats du ministre de la ville contre M. Jean-Marie Le Pen, M. Bérégovoy a ajouté : *« Quiconque est contre la xénophobie, contre le racisme et contre l'antisémitisme devient mon ami. »*

A propos du PC, le premier ministre a affirmé : *« Je ne désespère pas que nos chemins se rencontrent à nouveau, mais pour la liberté et pour l'économie de marché. Il n'y a pas de substitut à cela. Et je suis sûr que les plus lucides y viendront. »* A propos des écologistes, M. Bérégovoy a rappelé que M. Brice Lalonde, *« qui a été ministre pendant quatre ans, et qui est donc responsable très largement du bilan de cette législature »*, cherche maintenant *« à constituer une force politique »* et *« apparaît aujourd'hui comme un concurrent des socialistes »*. Puis, évoquant ce qui se passera entre les deux tours des législatives, le chef du gouvernement a remarqué : *« J'espère que nos chemins, là aussi, se rencontreront. Je trouverais singulier que les écologistes pactisent avec ceux que l'on appelle les rois du béton et de l'urbanisme sauvage. »*

M. CHIRAC
Le gouvernement est « un bateau ivre »

Après avoir participé, samedi 16 janvier à Paris, à un rassemblement du Mouvement national des élus locaux (*le Monde* daté 17-18 janvier), M. Jacques Chirac, invité, dimanche, du « Grand jury RTL-*le Monde* », a réaffirmé qu'il n'est *« pas candidat »* au poste de premier ministre et qu'il n'a *« aucune intention d'accepter ces fonctions »*, si le président de la République les lui propose après une victoire de la droite aux législatives (1). M. Chirac estime que *« par une campagne active, l'opposition doit faire comprendre aux Français que des problèmes graves se posent, mais qu'il n'y a pas de fatalité au déclin, à la décadence, au chômage, à l'insécurité, et qu'une autre politique peut être conduite avec volonté et détermination »*.

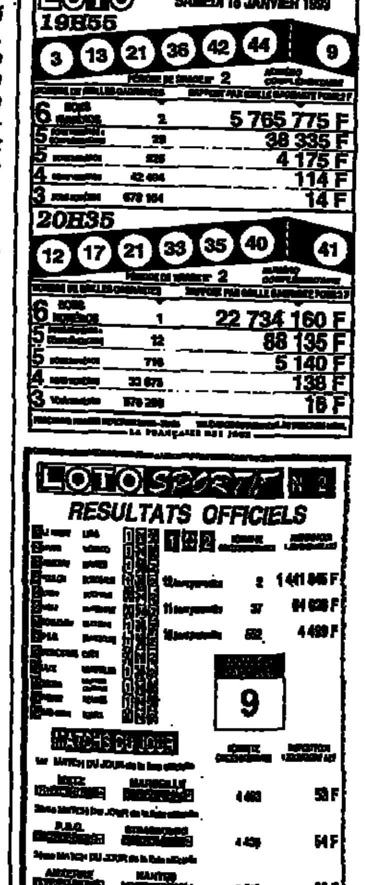
L'ancien premier ministre a sévèrement critiqué le gouvernement, assimilé à un *« bateau ivre »* et accusé de *« faire n'importe quoi »*. Selon M. Chirac, le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy a tendance à conduire une *« politique de terre brûlée »* et installe *« le maximum de mines ou de bombes à retardement »* à l'intention de ses successeurs. *« Ce n'est pas convenable, cela n'est pas conforme à l'idée que l'on peut de faire de la démocratie »*, a-t-il dit. S'opposant à l'opinion de M. Raymond Barre, M. Chirac a affirmé qu'une nouvelle cohabitation *« ne peut pas conduire à l'immobilisme »*.

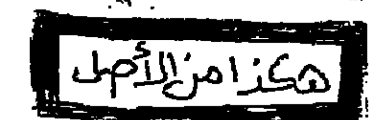
M. Chirac, qui qualifie de *« oiseux »* le débat sur la cohabitation, a indiqué qu'il prendra, *« le moment venu »*, *« la position qu* [il croira] *la plus utile et la plus justifiée dans l'intérêt général »*.

(1) Invité du « Grand jury RTL-*le Monde* », le 5 mai 1985, M. Chirac avait déclaré : *« Je n'ai aucune intention – cela doit être bien clair – d'assumer les fonctions de premier ministre de M. Mitterrand; et je n'ai aucune vocation à le faire. »*

M. LALONDE
Une « cohabitation à trois »

Invité de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », dimanche 17 janvier, M. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, ancien ministre de l'environnement, a souhaité, après les élections, *« une cohabitation à trois : le président de la République, l'opposition et les écologistes »* et la formation d'un *« gouvernement provisoire d'union »* en vue de préparer l'élection présidentielle. M. Lalonde a déclaré qu'il ressentait *« une déception réelle à l'égard du PS »*, ajoutant qu'il ne faisait *« plus confiance à sa direction et au chef du gouvernement »*. Il a estimé d'autre part que *« la France a besoin d'un Parti démocrate »*, dont les priorités devraient être l'Europe, l'environnement et le développement d'une conception nouvelle de la démocratie.





POLITIQUE

Bilan d'une législature

VI. – *Les majorités d'idées de la santé*

Après avoir souligné le rôle retrouvé du Parlement et rappelé les débats consacrés par les députés à l'Europe, à l'immigration, à l'environnement et aux «affaires» (*le Monde* des 12, 13, 14, 15 et 16 janvier), nous continuons la présentation du bilan de la législature 1988-1993 en soulignant les importantes réformes votées par le Parlement dans le domaine de la santé.

par Franck Nouchi

La santé échapperait-elle aux traditionnels clivages gauche-droite? En 1981, proférer pareille interrogation aurait semblé totalement anachronique. Pour l'ensemble des députés de la «vague rose», il était évident qu'il existait une approche «de gauche» des problèmes de santé. On allait d'ailleurs, assuraient-ils, très vite s'en apercevoir.

Sept ans plus tard, en 1988, l'heure n'était plus aux grandes illusions. L'égalité devant la santé demeurait, certes, un objectif prioritaire, mais on avait pris conscience de la longueur et de la difficulté du chemin qui restait à parcourir. Pour autant, à en juger par les quelques réformes très importantes adoptées par le Parlement au cours de cette législature – parmi lesquelles la loi de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, la loi de réforme hospitalière, la loi relative aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux, ou encore l'ensemble monumental des projets de loi sur la bioéthique, – ce nouveau souci de pragmatisme n'a pas été synonyme de paralysie. En outre, plusieurs des projets de loi examinés ont donné l'occasion de voir se dessiner ces «majorités d'idées» chères à Edgar Faure.

Au-delà des textes législatifs, cette période a été profondément marquée par une reconsidération des problèmes d'ordre sanitaire, tout se passant comme si, à la faveur d'abord du conflit des infirmières, ensuite des débats sur la maîtrise des dépenses de santé, enfin – et surtout – de l'affaire du sang contaminé, la santé publique avait conquis dans l'enceinte du Parlement ses lettres de noblesse. Et ce d'autant plus que – phénomène essentiel – le sida était devenu un sujet politique majeur.

Sans conteste, c'est la discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat du projet de loi Evin contre le tabagisme et l'alcoolisme qui a donné lieu aux empoignades les plus vigoureuses. Les premières salves ont été tirées par les députés – souvent socialistes – élus d'une région viticole ou productrice de tabac. *«Je vais déposer un amendement pour demander d'interdire le fromage de tête : je trouve que c'est mauvais pour la santé»*, avait menacé d'emblée, le 19 juin 1990, avant même le début de la discussion parlementaire, M. François Massot (Alpes-de-Haute-Provence) lors de la réunion du groupe socialiste. Le ton était donné. La bataille pouvait s'engager.

Elle a eu lieu quelques jours plus tard, les 25, 26 et 27 juin. Stoïque, M. Claude Evin, soutenu par de nombreux députés centristes, au premier rang desquels M. Jacques Barrot, a essuyé les premiers tirs. *«Vous vous contentez d'interdire. Où est le temps où vous et vos amis proclamiez haut et fort qu'il est interdit d'interdire?»*, s'est exclamé M. Ladislas Poniatowski (UDF), avant d'ajouter, toujours aussi nuancé : *«Nous ne vous savions pas partisans de l'ordre moral! (...) Votre projet pèche par légèreté. Il va mettre en difficulté des secteurs entiers de notre économie : la publicité et l'affichage, les producteurs de vin, les fabriquants de cigarettes et débitants de tabac, la presse, la radio, le cinéma, le sponsoring sportif et le mécénat culturel!»* Manquaient simplement à cet inventaire à la Prévert les cent dix mille morts prématurées, imputables à l'alcoolisme et au tabagisme, survenant chaque année.

Voté en première lecture à l'Assemblée nationale par 315 voix contre 149 (essentiellement des députés UDF et PC), le projet de loi est parti au Sénat, où deux socialistes, MM. Roland Courteau et Raymond Courrière, ont jugé opportun de déposer un amendement excluant le vin des dispositions prévues pour interdire la publicité en faveur des boissons alcooliques. La solidarité de terroir jouant à plein, il a fallu toute l'obstination de M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine), qui présidait la commission mixte paritaire, pour parvenir à redonner une cohérence à ce qui n'allait pas tarder à devenir la loi Evin. Visiblement conscients du fait que l'image du Parlement n'était pas sortie grandie des précédents débats, députés et sénateurs ont décidé d'en rester là et d'adopter, les 13 et 15 décembre 1990, sans nouvelle bataille, le texte de loi.

La réforme hospitalière

Le projet de loi réformant le système hospitalier a donné lieu, lui aussi, à une belle empoignade. Mis en chantier par M. Evin, il visait à «ravaler» entièrement le système hospitalier français. Instruit par les échecs enregistrés en 1981-1985 par M. Jack Ralite et par Mme Georgina Dufoix, M. Evin a choisi de privilégier le consensus, renonçant du même coup à une réforme plus radicale qui l'aurait contraint à s'attaquer à des bastions hautement symboliques, comme le secteur privé hospitalier. Il s'agissait, avant tout, de réorganiser et de rationaliser l'offre de soins, d'améliorer les structures et les modalités de gestion et de fonctionnement des établissements hospitaliers, et de valoriser le rôle du personnel soignant.

Il n'y avait là rien de très révolutionnaire, et l'on s'acheminait «tranquillement» vers la discussion d'une grande loi, au caractère avant tout technique. Trop technique? D'emblée, le gouvernement s'est aperçu qu'il aurait le plus grand mal à trouver à l'Assemblée une majorité pour voter un texte que, par avance, le professeur Bernard Debré (RPR, Indre-et-Loire) avait qualifié de *«psychédélique et incroyablement ridicule»*. Pour sa part, M. Pierre Méhaignerie semblait interdire tout espoir de solution, affirmant que le texte n'avait *«ni dynamique ni pédagogie pour l'avenir»*. Cela dit, ajoutait-il en substance, si le gouvernement tient à ce point à son texte, qu'il ait recours au «49-3». *«Dans ce cas,* précisait-il, *nous ne voterions pas une éventuelle motion de censure.»*

Dès lors, bien qu'il ait longtemps espéré pouvoir trouver, sur ce texte, une large majorité dépassant les clivages politiques traditionnels, M. Michel Rocard n'avait plus le choix. Il ne lui restait plus qu'à engager la responsabilité de son gouvernement. Et c'est ainsi que, le 30 avril 1991, le projet de loi portant réforme hospitalière a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

Après que le Sénat l'eut adopté à son tour sans problème, le projet de réforme hospitalière est revenu devant l'Assemblée. Entre-temps, MM. Rocard et Evin avaient cédé la place à Mme Edith Cresson et à M. Bruno Durieux. A dire vrai, personne ne donnait cher de Mme Cresson, tant il paraissait évident que, sans avoir recours au «49-3», elle aurait le plus grand mal à trouver une majorité. C'était sans compter M. Durieux et ses solides amitiés barristes. Alors que les députés centristes, tout le monde le savait, étaient plutôt favorables au texte, M. Méhaignerie, souhaitant ancrer son mouvement dans l'opposition, entendait malgré tout faire capoter cette réforme. Quelques députés non inscrits et un UDC, M. Gérard Vignoble, ont refusé cette logique, au risque de se trouver mis au ban de leur famille politique. En coulisse, M. Barre a permis à M. Durieux de faire passer son texte, par 287 voix contre 280.

L'internement psychiatrique

Cette législature a connu un véritable morceau de bravoure avec l'adoption du projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux. Il s'agissait pour les parlementaires de s'attaquer à un *«monument législatif»* vieux de cent cinquante ans, la loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés. A l'époque, c'était le ministre de l'intérieur qui avait présenté ce texte au Parlement. Visiblement, la représentation sociale de la folie avait tout de même un peu évolué : cette fois c'était M. Evin, le ministre des affaires sociales, qui s'adressait aux parlementaires.

Cette discussion a été l'occasion d'une mini-fronde du groupe socialiste au Sénat. M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), rapporteur pour avis au nom de la commission des lois, est allé même jusqu'à présenter un contre-projet, combattu à la fois par la majorité sénatoriale et par le gouvernement. Sur le fond, les sénateurs socialistes regrettaient que le gouvernement se fût contenté d'un simple toilettage de la loi de 1838. Ils entendaient aller plus loin et proposer la judiciarisation de l'ensemble de la procédure d'internement. En d'autres termes, ils auraient souhaité que la décision de placer une personne, contre sa volonté, dans un établissement psychiatrique relevât de l'autorité judiciaire – *«la gardienne de l'autorité individuelle»*, selon la Constitution – et non plus de l'autorité préfectorale. Les amendements de M. Dreyfus-Schmidt ont été finalement repoussés sans difficulté par la majorité sénatoriale, alliée pour cette circonstance au gouvernement, et le projet de loi a été voté à une quasi-unanimité (seul les communistes s'abstenant). A l'Assemblée nationale, le débat a été de bonne tenue. Les groupes PS et UDC ont voté pour le texte, le RPR, l'UDF et le PC se sont abstenus.

Avec l'examen des conséquences de l'affaire du sang contaminé, une épreuve d'une tout autre nature – et totalement inédite – attendait ensuite les parlementaires. Interrogé le 10 novembre 1991 sur La Cinq par Jean-Pierre Elkabbach, M. Mitterrand s'était prononcé pour le règlement de cette affaire par une loi. Présenté sous la forme d'une lettre rectificative au projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, le texte du gouvernement, qui prévoyait que le fonds d'indemnisation des hémophiles et des polytransfusés contaminés par le virus du sida serait financé par un prélèvement sur les contrats d'assurance de biens, a suscité d'emblée de vigoureuses critiques de l'opposition. Très en colère, M. Méhaignerie dénonçait *«l'attitude scandaleuse»* de l'Etat, qui *«s'exonère de ses responsabilités et de sa culpabilité en effectuant un nouveau prélèvement à travers les assurances»*.

Plus inattendue était la réaction des députés socialistes qui, à l'unanimité, ont refusé, eux aussi, le système de taxe sur les contrats d'assurance de biens proposé par le gouvernement. Ce désaveu cinglant infligé au gouvernement de Mme Cresson a contraint cette dernière à revoir sa copie. Le 9 décembre, au terme d'un débat marathon de plus de dix heures, le dispositif d'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida à la suite d'une transfusion sanguine a été adopté grâce au vote des seuls députés socialistes (les communistes s'abstenant et les groupes RPR, UDF et UDC ne participant pas au vote). *«La manœuvre est adroite,* avait estimé Mme Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique). *Une fois votée l'indemnisation, disparu le scandale de 1985! Le silence retombera. Seul persistera le sentiment qu'une fois encore les vrais responsables échappent au jugement populaire...»*

Le risque thérapeutique

Mais le débat ne s'est pas résumé à une mise en cause du gouvernement Cresson et de celui de 1985. Conscients d'ouvrir «la boîte de Pandore» en reconnaissant la possibilité d'indemniser un risque thérapeutique, plusieurs parlementaires se sont inquiétés, non sans raison, des conséquences de l'adoption de ce texte. Ainsi M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) a-t-il évoqué la jurisprudence que ne manquerait pas d'entraîner l'approbation de ce dispositif : *«Comment refuser désormais l'indemnisation des victimes de l'hépatite C?»*, s'est-il interrogé.

L'adoption de ce texte par le Parlement a marqué une date essentielle dans les relations entre la médecine et la société. Avant lui, le risque inhérent à tout acte thérapeutique était accepté et ne donnait droit à réparation que lorsqu'une faute avait pu être mise en évidence. En permettant l'indemnisation des personnes contaminées, y compris à une date où l'on ne connaissait pas encore l'existence du sida, les parlementaires, sans vraiment mesurer la portée de leur geste, ont ouvert la voie à l'indemnisation du risque thérapeutique sans faute. Conscient du risque d'éventuelles dérives – verra-t-on un jour des médecins refuser d'intervenir dans des cas graves pour ne pas risquer d'éventuels procès?, – M. Jean-Louis Bianco avait d'ailleurs précisé, dès l'adoption de cette loi, qu'un autre projet de loi, sur l'indemnisation du risque thérapeutique, serait soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

Dès son arrivée avenue de Ségur, M. Bernard Kouchner a décidé de prendre ce problème à bras-le-corps. Après avoir fait voter une réforme de la tranfusion sanguine créant, entre autres structures, l'Agence française du sang et l'Agence du médicament, il voulut également présenter au Parlement un projet de loi sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique. Mal lui en a pris : Matignon n'a pas jugé ce dossier prioritaire...

Il était envisagé que la présente législature s'achève par une session extraordinaire, réclamée unanimement par les parlementaires, pour terminer l'examen des projets de loi relatifs à la bioéthique, belle manière de clore un débat essentiel auquel ont participé, de façon constructive et consensuelle, de nombreux sénateurs et députés de tous bords. Initialement, après que de nombreux rapports eurent été établis, notamment par M. Guy Braibant et Mme Noëlle Lenoir, MM. Jean-Louis Bianco, Michel Sapin et Hubert Curien avaient mis en chantier ces différents projets de loi, mais c'est M. Kouchner qui, le 19 novembre 1992, a ouvert la discussion parlementaire, en invitant le législateur à *«tracer une frontière entre ce qui est possible et ce qui est souhaitable»*. Demandant que cette loi *«soit relue, révisée à chaque législature, afin que les représentants du peuple aient la possibilité de reprendre le débat que telle ou telle pratique rendra nécessaire, tant l'accélération dans ce domaine est vertigineuse»*, M. Kouchner ajouta : *«L'éthique n'est pas de droite ni de gauche; il n'existe pas et n'existera pas de 49-3 des consciences.»*

Au terme de débats empreints de sérénité – mais malheureusement trop abrégés et marqués par une faible participation parlementaire (on ne comptait parfois que quelques députés en séance), – les trois projets de loi sur la bioéthique relatifs *«aux dons et à l'utilisation des produits et éléments du corps humain»*, *«au corps humain et à l'utilisation génétique de l'homme»* et *«au traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé»* ont été votés en première lecture par les deux Assemblées.

Reste donc aujourd'hui à adopter définitivement ce dispositif essentiel. Les derniers bruits en provenance de l'Elysée et de Matignon n'incitent guère à l'optimisme, l'entourage du premier ministre étant hostile à une session extraordinaire à deux mois des élections législatives.

Prochain article :

«Surveiller et punir»

EN SÉANCE

Elisabeth Hubert, élève douée

A trente-six ans, Mme Elisabeth Hubert (RPR) vivra en mars, si les urnes lui sont favorables, sa troisième rentrée parlementaire. Il y a dans cette précocité de quoi faire périr d'envie les caciques et les notables des partis qui guignent les mandats avec opiniâtreté. Tant pis pour eux. Ce n'est tout de même pas sa faute à elle si on l'a choisie en 1986 parce qu'une jeune femme blonde, médecin généraliste de surcroît, ne pouvait que faire bon effet sur l'électorat dans une liste pour les élections législatives.

En politique, Mme Hubert fait partie de la génération Mitterrand. C'est en effet le 11 mai 1981, au lendemain de la victoire du candidat socialiste à l'élection présidentielle, qu'elle se rend au siège de la fédération RPR de Loire-Atlantique, armée de l'immodestie naturelle des gens décidés, pour prendre part à la résistance nationale. *«Je me suis dit qu'on avait besoin de moi. Il faut dire que je n'avais pas de culture politique et que je voyais déjà les chars russes sur les Champs-Elysés»*, confesse-t-elle aujourd'hui avec le sourire.

La jeune *«réactionnelle»*, comme elle se définit elle-même, choisit le RPR par instinct. *«Je me suis dit qu'on y trouvait tout le monde, de l'employé au PDG. C'était en 1981 une richesse que nous avons un peu perdue au cours de ces dernières années»*, explique-t-elle. Militante en 1981, elle est conseillère municipale de Nantes en 1983, et député trois ans plus tard. Si elle ne prise guère les états-majors, elle qui fut pourtant une éphémère déléguée nationale du RPR, elle montre, en juillet 1992, sa capacité à prendre la tête de la fédération de Loire-Atlantique quand il le faut. Mme Hubert ne s'émeut pas de sa réussite. Elle a l'habitude. A l'école, elle était toujours en avance et n'en faisait déjà qu'à sa tête.

Fille d'un militaire reconverti dans l'assurance, elle est alors une élève douée, surtout pour les sciences, doublée d'une peste aux yeux des sœurs de son institution religieuse. *«Mademoiselle Hubert, nous ne ferons jamais rien de bien de vous, vous finirez femme de ménage»*, lui avait assené, exaspérée, un de ses professeurs. L'enfant avait rétorqué en déplorant alors



ce peu de considération pour les tâches ménagères... Les sœurs convoqueront plus souvent qu'à son tour sa mère pour lui dire ce qu'elles pensent de cette élève difficile.

Le refus des mandarins

En mai 1968, Elisabeth Hubert a douze ans. De cette période tourmentée elle ne garde le souvenir que de trois semaines de vacances (*«Et un soleil!»*) et de la curieuse manie de son frère aîné, étudiant en médecine, qui prend alors l'habitude de se munir d'un couvercle de poubelle avant de se rendre à l'université, pour se garder à gauche comme à droite. Comme lui, qui militera à l'UJP puis au Parti républicain, elle fera plus tard médecine, en s'occupant activement du Comité de liaison des étudiants de France (CLEF), un syndicat plutôt corporatiste, pour faire la nique à la toute-puissante UNEF. Par goût autant que par refus du jeu féodal des mandarins qu'implique selon elle l'internat, elle se tourne vers la médecine générale avant que la politique ne la rattrape.

Spécialiste par nature des questions médicales et sociales, Mme Hubert porte un regard exigeant sur le travail parlementaire : *«Je ne peux pas me plaindre de mon groupe, on m'a toujours laissée faire ce que je voulais,* dit-elle, *mais je me demande parfois : nom d'un chien, qu'est-ce que je fiche ici? Et puis je me dis qu'intellectuellement je me suis énormément enrichie, j'ai pu aborder un nombre considérable de sujets qui m'étaient étrangers et rencontrer des gens passionnants.»*

Après deux années d'*«observation»*, de 1986 à 1988, et les cinq ans de cette dernière législature, dont elle retient le discours sur Maastricht de M. Philippe Séguin (RPR) et la première lecture des textes consacrés à la bioéthique, Mme Hubert brûle d'envie de s'impliquer encore plus dans le travail parlementaire, ce que pourrait faciliter un changement de majorité. *«J'ai l'impression qu'un rapporteur peut mieux imprimer sa marque sur un texte, le décortiquer tout à fait»*, explique-t-elle.

A moins que le député ne soit appelé à d'autres fonctions et à d'autres responsabilités lors de la composition des prochains gouvernements. Que les caciques et les notables se rassurent pourtant, Mme Hubert est convaincue qu'elle ne fera pas carrière trop longtemps. *«La médiatisation fait en sorte que les jeunes entrés tôt en politique, qu'ils le veuillent ou non, seront usés plus vite,* dit-elle, *C'est un club agréable, l'Assemblée nationale, je comprends que certains tiennent à y rester.»*

Parce qu'elle n'a pas eu à *«tuer père et mère»* pour faire de la politique à sa guise, Mme Hubert est persuadée que dans quelques années elle pourra encore, qu'elle voudra surtout, passer à autre chose.

GILLES PARIS

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

A la veille de l'élection du directeur général

L'OMS divisée par un conflit entre le docteur Nakajima et le docteur Abdelmoumène

Le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève, qui emploie 4 600 personnes et dispose d'un budget de 1,7 milliard de dollars (1), doit arbitrer, mercredi 20 janvier, le conflit spectaculaire qui oppose depuis l'été, pour le poste de directeur général, le docteur Hiroshi Nakajima (Japon), candidat à sa propre succession, et le docteur Mohamed Abdelmoumène (Algérie).

GENÈVE

de notre envoyé spécial

On savait l'OMS atteinte d'une étrange langueur, prisonnière d'une administration tentaculaire, paralysante, ne parvenant plus à s'exprimer que dans un impossible jargon. Avec l'approche de l'élection du directeur général, le 20 janvier, par le conseil exécutif, la maladie s'est transformée en crise.

Les premiers symptômes sont observés à Genève durant l'été 1992. On savait alors que le docteur Hiroshi Nakajima (Japon), soixante-quatre ans, élu en 1988 directeur général, demanderait en 1993 à être reconduit pour cinq ans dans ses fonctions. Après des graffitis hostiles sur le thème *«Nakajima, go home»*, on découvrait l'éventration et l'ablation des globes oculaires de la carpe blanche et des poissons rouges, dans le bassin du petit jardin intérieur de l'édifice. Ce jardin avait été offert par le gouvernement japonais et la carpe blanche était surnommée «DG», abréviation de «directeur général»...

A cette époque, le docteur Nakajima avait brutalement écarté son adjoint, le docteur Mohamed Abdelmoumène (Algérie), cinquante-cinq ans, révélant du même coup que ce dernier était, lui aussi, candidat au poste de directeur général en 1993. *«Il y a quatre ans, j'ai nommé le docteur Abdelmoumène, avec l'accord de l'Algérie, au poste de directeur général adjoint (...), et je tiens à lui exprimer ma gratitude*, écrivait, le 19 août 1992, le docteur Nakajima, au personnel de l'OMS. *Or, il est désormais notoire qu'il va chercher à diriger l'OMS dans une voie différente de celle qui a été suivie jusqu'ici. J'ai pensé que, dans ces conditions, il n'était plus possible de diriger l'organisation avec un état-major aussi manifestement divisé».*

Depuis, l'affrontement n'a cessé de s'intensifier. Le docteur Abdelmoumène fait toujours partie du personnel de l'OMS, sans exercer de fonctions. Les deux hommes se connaissent depuis longtemps. Leur première rencontre remonte à l'époque de la guerre d'Algérie, lorsque le docteur Nakajima, alors marié à une Française, travaillait à l'université de Paris alors que Mohamed Abdelmoumène commençait ses études de médecine, tout en militant en faveur de l'indépendance de son pays.

Ils se retrouvent, en 1988, à Genève. Le docteur Nakajima, spécialiste de neuropsychiatrie, était entré en 1974 à l'OMS et avait occupé, dès 1978, le poste de directeur régional du Pacifique occidental, qu'il conserva jusqu'en 1988. Au terme de sa formation en neurophysiologie, le docteur Abdelmoumène était rentré en Algérie, où il fut notamment doyen de la faculté de médecine et de pharmacie d'Alger. Officiellement présenté comme *«un apôtre du dialogue et de la communication entre scientifiques et politiques»*, il avait été nommé numéro deux de l'OMS par le docteur Nakajima, le 21 juillet 1988.

Un amateur d'icônes

Les deux principaux prétendants au poste de directeur général (2) ont adopté des méthodes totalement opposées. «Exilé», le docteur Abdelmoumène a, depuis l'été, noué des contacts, discrets mais efficaces, élargissant le cercle des pays qui se disent favorables à sa candidature. Dans le même temps, le directeur général en titre doit faire face à une série de critiques, amplement relayées par la presse américaine qui a notamment fait état de pressions exercées par Tokyo sur les pays en voie de développement.

Quelques jours après l'éviction du docteur Abdelmoumène, la presse moscovite avait révélé l'achat controversé de six icônes par le directeur général de l'OMS, au terme d'un voyage effectué en juillet 1991 auprès des victimes de Tchernobyl. Achetées en roubles pour l'équivalent de 150 dollars, les icônes furent interceptées par la douane russe, le docteur Nakajima ne retrouvant à Genève qu'une valise vide... Ce qui, en d'autres temps, n'eut été qu'un incident sans suites, devint l'été dernier une affaire, conduisant à une mise au point officielle à Moscou. Les icônes auraient été *«légalement acquises»* et l'incident le fruit d'un *«malentendu»*.

Les critiques se sont accumulées ces derniers mois, soulignant le manque de charisme du directeur général, ses déplacement fréquents, ses difficultés de communication. Des insuffisances dans le domaine de la gestion sont évoquées, de même que des méthodes de fonctionnement considérées comme «autocratiques».

Tentatives conceptuelles

Le docteur Nakajima fait en grande partie les frais d'une autocritique nouvelle dans l'histoire d'une organisation comme l'OMS. Ainsi certains rappellent-ils les circonstances du départ, en 1990, du docteur Jonathan Mann, directeur du Programme mondial de lutte contre le sida, qui estimait ne pas pouvoir travailler avec le directeur général. D'autres évoquent les insuffisances d'un programme, dirigé depuis par le docteur Michaël Merson, qui n'a pas su trouver les moyens de freiner l'extension de l'épidémie, tant en Afrique noire qu'en Inde et dans le Sud-Est asiatique. L'autre thème à charge contre le directeur général concerne ses tentatives conceptuelles, fondées sur la notion de *«paradigmes pour la santé»*, à propos desquelles les plus sévères affirment aujourd'hui *«ne rien avoir compris»*.

Les partisans du docteur Abdelmoumène font valoir son âge, son parcours professionnel international et multidisciplinaire, sa fidélité, ses talents de négociateur, en même temps que sa volonté de réformer les structures et la gestion de la vieille maison et la *«vision»* qu'il a de l'avenir de l'OMS.

«Depuis le départ du docteur Abdelmoumène, tout va beaucoup mieux, nous déclarait, en revanche, le docteur Nakajima, il y a quelques semaines, soulignant que si son ancien adjoint était élu directeur général, *l'OMS courrait au devant de catastrophes, l'organisation internationale devenant un objet possible de manipulations pour les grandes puissances.»* Le directeur général annonçait alors son programme, visant à une meilleure coopération entre les agences des Nations unies, à une réforme des structures internes et à une amélioration du système des soins de santé primaires dans les pays en voie de développement.

Le vote du 20 janvier dépasse de beaucoup, par son enjeu, les bilans d'activité et les personnalités des deux rivaux. Au terme de longues négociations, les positions sont clairement définies. Le docteur Abdelmoumène est soutenu par les Etats-Unis, les pays de la CEE, ainsi sans doute que par quelques pays africains. Quant au docteur Nakajima, outre les voix du Japon et de différents pays asiatiques, il peut compter sur une partie des suffrages des continents sud-américain et africain. Réunira-t-il pour autant sur son nom l'ensemble des voix du tiers-monde, comme il l'espère?

JEAN-YVES NAU

(1) Pour les années 1994-1995, le projet de budget de l'OMS soumis au conseil exécutif est de 1,8 milliard de dollars contre 1,7 milliard de dollars pour les années 1992-1993.

(2) Outre les docteurs Abdelmoumène et Nakajima, le seul candidat déclaré est le docteur Olikoye Ransome Kuti, ministre nigérian de la santé, deux autres candidats africains, le professeur Helder Martins, du Mozambique, et le docteur Monekosso, du Cameroun, ayant déclaré forfait.

EN BREF

□ **Annulation de la construction d'un centre d'écoutes militaires en Camargue.** – Le tribunal administratif de Marseille, dans un jugement rendu le 7 janvier, a annulé la décision du ministre de la défense d'installer un centre d'écoutes radio-électriques au mas Sainte-Cécile, dans le parc naturel régional de Camargue. Le tribunal a fait droit à la plainte de M. Hubert Manaud, président de la fondation du parc de Camargue, qui reprochait au projet de contrevenir au plan d'occupation des sols de la ville d'Arles. Le ministère de la défense a été condamné à verser 5 000 F pour les frais de procédure. Après une lettre de M. Michel Vauzelle, alors député (PS) des Bouches-du-Rhône, dénonçant le commencement des travaux sans autorisation (*le Monde* du 9 juillet 1991), le tribunal administratif de Marseille avait déjà prononcé le sursis à exécution des travaux (*le Monde* du 10 août 1991).

□ **Séisme au Japon : 2 morts, plus de 400 blessés.** – Un séisme de magnitude 7,5 a violemment secoué, le 15 janvier, la ville et les alentours de Kushiro (un port de la côte est de l'île de Hokkaido, sur le Pacifique). On déplore deux morts, dont l'un à la suite d'une explosion de gaz, et plus de 400 blessés. Les dégâts matériels sont importants. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Inondations : 27 morts au Mexique, 2 aux Etats-Unis.** – Dix jours de tempête et de pluies diluviennes ont provoqué des inondations meurtrières dans le nord-ouest du Mexique, la Californie et l'Arizona. Dans la seule ville mexicaine de Tijuana (à la frontière avec les Etats-Unis, à une trentaine de kilomètres au sud de San-Diego), où plusieurs milliers de personnes ont dû être évacuées de leurs logements, on a dénombré 27 morts dont près de 10 ont été emportés par des coulées de boue. Les dégâts matériels sont très importants : l'estimation provisoire se monte à 20 millions de dollars pour l'Etat de Basse-Californie. Dans le sud de la Californie (en particulier dans la région de Los Angeles) et en Arizona aussi, les pluies ont provoqué la mort de 2 personnes et des inondations particulièrement graves. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Démantèlement d'un réseau de trafiquants de voitures vers l'Algérie et le Maroc.** – Douze personnes d'origine yougoslave ont été inculpées d'escroquerie et d'abus de confiance, mercredi 13 et jeudi 14 janvier, par M. Paul-André Richard, juge d'instruction à Paris, à la suite du démantèlement d'un réseau de trafiquants de voitures. Loués ou achetés en «crédit-bail», ces véhicules haut de gamme étaient acheminés vers l'Algérie et le Maroc, tandis que les trafiquants les déclaraient volés en France. Ayant porté sur au moins quarante voitures durant ces derniers mois, ce trafic aurait rapporté 20 millions de francs à ses organisateurs.

□ **Deux malfaiteurs tués par la police près de Toulon.** – Deux malfaiteurs qui venaient de commettre une attaque à main armée contre un centre Leclerc de Saint-Jean-du-Var, près de Toulon, ont été tués, samedi 16 janvier, au cours d'une fusillade avec des policiers de la sûreté urbaine. Le gérant de l'hypermarché a été légèrement blessé à l'épaule. Un troisième malfaiteur a été appréhendé alors qu'il cherchait à se cacher dans les étages du magasin. Selon les premiers éléments de l'enquête, les trois hommes avaient attendu la fermeture de l'hypermarché pour pénétrer dans les bureaux peu avant 21 heures. Ils ont maîtrisé le gérant et deux vigiles avant de dérober 150 000 francs et de s'enfuir, sans se douter que des policiers, alertés par un habitant du quartier, les attendaient à la sortie. Une fusillade a alors éclaté au cours de laquelle Nadjan Golubovic, un ressortissant yougoslave âgé de trente-cinq ans et Michel Martino, un Français de trente-six ans, ont été tués.

□ **Suicide d'un détenu à la prison des Baumettes.** – Un détenu de la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, a été retrouvé pendu dans sa cellule, dimanche 17 janvier, par des surveillants effectuant leur ronde. Sadek Herrour, trente-quatre ans, incarcéré depuis une quinzaine de jours pour infraction à la législation sur les stupéfiants, se trouvait seul dans sa cellule à l'heure de la promenade. Il s'est pendu avec les lacets de ses chaussures et n'a pu être ranimé, malgré l'intervention des marins-pompiers. Ce suicide porte à quatre le nombre de morts dans les prisons françaises depuis le début de l'année. Deux détenus se sont suicidés à la prison de Gradignan (Gironde) et un autre à celle de Fleury-Mérogis (Essonne).

REPÈRES

DROITS DE L'HOMME

Manifestation antiraciste à la frontière franco-allemande

Trois mille à quatre mille personnes venues des deux rives du Rhin ont participé, dimanche 17 janvier, à une manifestation antiraciste sur le Pont de l'Europe, qui relie Strasbourg à la ville allemande de Kehl. La manifestation, destinée à dénoncer *«les forces qui veulent détruire la démocratrie et la multiculture»* et à protester contre la recrudescence des actes xénophobes et antisémites, était parrainée par les autorités régionales et organisée par soixante-dix associations françaises et allemandes de défense des droits de l'homme. Mme Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, y côtoyait M. Detlev Prössdorf, bourgmestre (démocrate-chrétien) de Kehl, tandis que défilaient M. Gilbert Estève, maire (PS) de Sélestat, Mme Andrée Buchmann, porte-parole des Verts, MM. Francis Wurtz, parlementaire européen (PCF), et Jean Kahn, président du Comité représentatif des institutions juives de France (CRIF). En se rassemblant à la frontière franco-allemande, les manifestants voulaient symboliser l'avènement d'une Europe sans frontières, qui *«ne doit pas, à cause de pratiques administratives, évoluer, dans la réalité, en sens contraire»*. – *(Corresp.)*

ESPACE

Quatre heures trente de sortie pour les astronautes d'Endeavour

Après avoir déployé, mercredi 13 janvier, un important satellite de communication, les astronautes de la navette Endeavour ont atteint, dimanche 17, le deuxième objectif principal de leur mission avec une sortie de quatre heures trente, la vingtième effectuée hors d'une navette américaine. Cette «marche dans l'espace» constituait, cette fois, un entraînement destiné à évaluer l'adaptation au milieu spatial. Le temps mis par les astronautes Greg Harbaugh et Mario Runco pour effectuer les mêmes tâches en début et en fin de sortie a été soigneusement chronométré. Après leur retour sur Terre, les deux hommes referont exactement le même travail en piscine, au centre spatial de Houston. Toutes les différences entre la simulation en milieu aquatique et la réalité en apesanteur, où les choses sont beaucoup plus difficiles, seront ainsi mises en évidence. Avant l'atterrissage d'Endeavour, prévu mardi 19 janvier à 14 h 38 (heure française) à Cap Canaveral, les astronautes devraient aussi accumuler quatorze heures d'observations astronomiques à l'aide de deux télescopes à rayons X. – *(AFP.)*

FAITS DIVERS

Le «monstre de Florence» aurait été arrêté

A-t-on arrêté le «monstre de Florence»? Après seize crimes, tous sexuels, et dix-sept ans de terreur dans les collines toscanes, les enquêteurs de la SAM (Squadra antimostro), cette fois, se disent certains de leur capture, qui est intervenue le lendemain de l'arrestation du «parrain» de la Mafia. Le suspect, Pietro Pacciani, un agriculteur sexagénaire de Mercatale, qui a été arrêté samedi 16 janvier alors qu'il faisait ses courses, se déclare innocent. En l'absence de preuve formelle, les indices sont accablants : des objets (dont un album de dessins) qui auraient appartenu à un des couples assassinés, ou encore ces projectiles de calibre 22 – l'arme de prédilection de l'assassin – ont été trouvés dans sa cour. Pacciani a d'autre part déjà eu affaire à la justice pour avoir violenté ses propres filles. Chez lui, la SAM a trouvé un tableau bizarre avec un sarcophage et un serpent mangeant le sexe d'une femme, qu'il aurait «peint lui-même», selon *la Stampa*. Est-il pour autant l'auteur de l'assassinat et des violences sexuelles infligées «les nuits sans lune» à huit jeunes couples dans la campagne florentine? Son alibi, en ce qui concerne le dernier assassinat, ne tiendrait pas. – *(Corresp.)*

Trois morts et deux blessés dans l'incendie d'un institut médico-éducatif en Aveyron

Trois adolescents de quinze ans, autistes, sont morts asphyxiés, samedi 16 janvier, dans un incendie à l'institut médico-éducatif (IME) de La Roquette, à Lapanouse-de-Séverac (Aveyron). Deux autres jeunes ont dû être hospitalisés à Montpellier. L'incendie s'est déclaré vers 20 h 30 dans une chambre près de l'infirmerie et a été maîtrisé moins d'une heure plus tard. L'établissement géré par l'APEP (Association des pupilles de l'enseignement public) accueille une cinquantaine de jeunes de six à dix-huit ans de toute la France qui ont un handicap mental important. Quarante-deux étaient présents le jour du drame, couchés dans leurs chambres. Les trois victimes retrouvées blotties contre une fenêtre ne s'étaient pas enfuies de leur chambre située au rez-de-chaussée. Le procureur de la République de Millau, M. Gilbert Vernaz, a ouvert une information pour homicide involontaire et coups et blessures involontaires. La piste de l'accident est, pour l'instant, privilégiée par rapport à l'hypothèse criminelle. Les pensionnaires de l'IME, accueillis par des familles voisines, ont pu rejoindre dès dimanche leur établissement. – *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis

Cinq ans de prison avec sursis pour une excision

Une mère de famille malienne, Kumba Diané, trente-trois ans, a été condamnée vendredi 15 janvier à cinq ans de prison avec sursis par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis pour avoir en 1991 fait exciser sa fille, alors âgée d'environ un mois. Reconnue coupable de *« complicité de coups et blessures volontaires sur enfant de moins de quinze ans ayant entraîné une mutilation »*, elle devra verser le franc symbolique de dommages-intérêts à l'association SOS-Femmes Alternative, à la Ligue internationale des droits de la femme et à la Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles.

De quelques années de prison avec sursis à un an ferme prononcé à Paris le 8 janvier, les réquisitions du parquet et les peines infligées changent pour des faits strictement semblables commis par des femmes dans des conditions identiques. Chaque procès d'excision semble pourtant calqué sur le précédent. Les mêmes questions, les mêmes réponses, sont échangées au cours du même dialogue de sourds dans un débat étrange où l'accusée ne semble pas directement concernée. Dans ce type de procès, la cour d'assises a perdu ses repères habituels, car, à l'évidence, ce n'est pas une femme qui est jugée, c'est la coutume.

Sociologues, ethnologues, anthropologues, médecins, se succèdent à la barre comme à la tribune d'un colloque pour expliquer aux jurés l'origine, les conséquences de ce rite ancestral qui consiste en l'ablation du clitoris et des petites lèvres et leur opinion sur celui-ci. Tout cela, l'accusée elle-même l'ignore. Elle ne sait qu'une chose : sa grand-mère était excisée, sa mère était excisée, elle est excisée et sa fille devait être excisée. Il n'y avait aucun désir de nuire dans son attitude, et, bien au contraire, c'est pour que sa fille *« soit propre »* qu'elle obéit à une tradition qui n'envisage pas le mariage d'une femme non excisée.

Mutilation sexuelle

Elle s'est donc adressée à une *salindala* (1), une exciseuse. *« Je ne l'ai pas fait pour être méchante,* murmure Mme Diané à l'interprète soninké, *on ne peut pas être méchante avec sa propre fille. »* Pourtant, si aujourd'hui elle est devant une cour d'assises, c'est, rappelle Me Henri Gerphagnon, *« parce qu'en août 1983 une mère française, blanche, folle, a blessé sa fille à plusieurs endroits sur le corps, lui coupant notamment le clitoris ».* La Cour de cassation a jugé que ces sévices constituaient une mutilation, et plus tard c'est cet arrêt qui a été appliqué aux femmes africaines.

La fille de Mme Diané n'a pas seulement été excisée. Les experts ont constaté une infibulation, ou fermeture vaginale. Cette pratique, bien plus rare que l'excision, est principalement utilisée dans l'Est africain. On la constate parfois au Mali, mais Mme Diané n'appartient pas à une ethnie où l'infibulation est traditionnelle. Elle affirme ne pas l'avoir demandé. Le docteur Michel Erlich (2), spécialiste des mutilations sexuelles, a supposé, en l'absence de traces de suturation des petites lèvres, que la fermeture avait pu se produire de manière spontanée, lors de la cicatrisation de l'excision, en se référant à trois cas semblables signalés au Nigéria.

« L'incompréhension totale »

Mutilante et dangereuse, l'excision est un rite indéfendable, que l'information et diverses méthodes de prévention font reculer. Mais Me Linda Weil-Curiel, conseil des trois associations parties civiles, croit à une solution judiciaire, et elle estime que Mme Diané savait que c'était interdit en France. Une opinion partagée par Mme Sylvie Lotteau, avocat général, qui a toutefois refusé toute généralisation. Et, même si les débats ont plus porté sur le rite que sur l'accusée, le magistrat a averti les jurés : *« Vous ne jugez ni l'excision ni les procès qui ont eu lieu. Vous n'êtes là ni pour offrir des exemples ni pour offrir la médiatisation de la décision. Vous êtes là pour juger Mme Diané. »* Aussi pour Mme Lotteau la *« juste peine »* correspondait à cinq ans de prison, sans préciser si elle était favorable au sursis.

Il fallait donc juger. Mais c'est ce terme même que Me Gerphagnon a contesté : *« Le droit ne se dit plus dans ces affaires, on parle de tout dans cette enceinte. C'est le procès de l'incompréhension totale. Elle* [l'accusée] *ne comprend pas pourquoi ici c'est mal et là-bas c'est bien. Le procès est impossible. Comment, vous, pouvez-vous vous mettre dans la peau de cette femme née au Sahel ? »* Et pour illustrer tant les difficultés du jury que celles de sa cliente, à laquelle on avait reproché de ne pas s'être intégrée à la société française, l'avocat citait cette phrase de Thomas Edward Lawrence : *« La folie serait proche de l'homme qui pourrait voir les choses au travers des voiles de deux coutumes, de deux éducations, de deux environnements à la fois. »*

MAURICE PEYROT

(1) En soninké, littéralement « celle qui purifie ».

(2) *La Mutilation*, PUF, 1990. *La Femme blessée*, L'Harmattan, 1986.

SCIENCES

M. Michel Aubry nommé directeur de l'INSU

M. Michel Aubry, conseiller technique au cabinet de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, a été nommé directeur de l'Institut national des sciences de l'univers (le département « Terre, Océan, atmosphère et espace » du CNRS). Il remplace M. André Berroir, qui occupait ce poste depuis 1985.

[Né à Paris le 17 avril 1936, M. Aubry est ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électronique, d'électrotechnique et d'hydraulique de Toulouse et docteur ès sciences. Il a été chercheur au groupe de recherches ionosphériques du CNRS, au Space Science Center de l'université de Californie, à Los Angeles, puis responsable d'un groupe de recherches au Centre de recherches en physique de l'environnement terrestre et planétaire. Il a occupé ensuite divers postes de responsabilité à l'INSU, au CNRS, au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, puis au ministère de la recherche et de la technologie. Il a été conseiller pour la science et la technologie près l'ambassade de France à Washington. Depuis 1991, il était conseiller technique au cabinet de M. Hubert Curien.]

Un dossier de démarchage publicitaire abusif

Trois dirigeants de l'Orphelinat mutualiste de la police nationale sont inculpés de tentative d'escroquerie

Le président de l'Orphelinat mutualiste de la police nationale (OMPN), le brigadier Maurice Font, ainsi que ses deux adjoints, ont été inculpés, vendredi 15 janvier, de « complicité et tentative d'escroquerie » par Mme Prévost-Desprez, juge d'instruction à Paris, et laissés en liberté sous contrôle judiciaire. L'enquête du 3e cabinet de délégations judiciaires de la préfecture de police de Paris a aussi conduit à la mise en cause d'une régie publicitaire travaillant pour l'orphelinat, l'agence France-Conseil, dont le gérant a été écroué.

Policiers en détachement, les trois responsables de l'orphelinat dirigent une institution de bienfaisance qui, sous couvert de son statut associatif, est un mastodonte financier ayant recueilli plus de 70 millions de francs en 1991. Outre les cotisations versées par la quasi-totalité des 125 000 policiers (32 francs chaque mois), l'OMPN recueille des fonds issus d'un démarchage publicitaire. Cela vaut à ses dirigeants d'être inculpés dans une affaire d'escroquerie.

Les policiers n'ayant pas le droit d'effectuer un tel démarchage, l'OMPN recourt aux services de régies publicitaires, dont l'agence France-Conseil. L'enquête de police judiciaire qui a conduit à l'inculpation et à l'incarcération du gérant de cette société, M. André Boukobza, a établi que le démarchage s'opérait dans des conditions frauduleuses. Les agents des régies sollicitaient les annonceurs en se faisant passer pour des policiers ou en usant de fausses identités. A l'occasion des nombreux galas et manifestations organisés par l'orphelinat, les démarcheurs récoltaient aussi des fonds auprès de sociétés et de commerçants en leur proposant des vignettes officielles à coller sur les pare-brise des voitures particulières ; ces macarons, laissaient-ils entendre, permettent d'éviter des contraventions. L'orphelinat ne recevait toutefois qu'une portion congrue des sommes perçues, dont 72 % allaient dans les caisses des régies.

S'appuyant sur des structures décentralisées auxquelles participent bénévolement les gardiens de la paix de nombreux commissariats, l'orphelinat jouit d'une réputation certaine dans la police. Créé à l'issue de la première guerre mondiale pour assister des veuves de fonctionnaires, alors très peu prises en charge par l'Etat, l'orphelinat n'a depuis cessé de prospérer. Y compris au cours de la dernière décennie, alors même qu'un dispositif d'aide aux ayants droit des policiers décédés avait été mis en place par le ministère de Gaston Defferre. Il revient à présent à la police judiciaire de déterminer l'ampleur de la collusion existant entre les responsables de l'orphelinat et des régies, ainsi que d'établir la destination finale des flux financiers recueillis pour cause de bienfaisance.

E. In.

Après plusieurs attentats contre des bâtiments publics

La ville de Nice placée sous surveillance

NICE

de notre correspondant régional

Après sept attentats et un incendie criminel commis à Nice depuis le début de l'année, dont les quatre derniers contre des bâtiments publics, le préfet des Alpes-Maritimes, M. Jean-Louis Destandau, a annoncé, dimanche 17 janvier, un renforcement des forces de police dans la ville. Une compagnie républicaine de sécurité, la CRS 59, de Toulon (Var), comprenant une centaine d'hommes, est arrivée, le même soir, pour *« multiplier les patrouilles de surveillance et effectuer des gardes statiques autour des principaux bâtiments publics ».* Les effectifs de l'antenne de police judiciaire de Nice doivent également être étoffés.

La série d'attentats à Nice a commencé, le 3 janvier, par la découverte d'une charge de 300 grammes de dynamite, reliée à une grenade quadrillée, qui avait été déposée contre la porte d'entrée d'un cabinet d'expert-comptable, mais qui n'a pas explosé. Par la suite, un cabinet d'avocats, deux vidéo-clubs et le palais de justice de Nice ont été la cible de poseurs de bombes au cours du week-end du 8 au 10 janvier.

Trois jours plus tard, un incendie d'origine criminelle a complètement dévasté un atelier technique de la police. Enfin, lors du dernier week-end, deux attentats à la roquette ont été perpétrés, à vingt-quatre d'heures d'intervalle, contre la maison d'arrêt de la ville. Le premier projectile a explosé au pied d'un mur d'enceinte. Le second visait un transformateur EDF desservant une partie des installations de la prison, au pied d'un mirador. Tiré d'une cinquantaine de mètres, il a raté sa cible d'une vingtaine de centimètres.

Quatre hommes casqués, sur deux motos, ont pris la fuite juste après l'explosion. L'une des motos a alors percuté une voiture. Ses deux passagers ont abandonné leur engin, une puissante Yamaha 800, munie d'une fausse plaque d'immatriculation temporaire. Après avoir braqué un témoin avec un fusil d'assaut, ils ont pris place, avec les deux autres hommes, sur la seconde moto et sont parvenus à s'échapper.

Aucun de ces attentats n'a été revendiqué. Les enquêteurs n'écartent pas, cependant, l'hypothèse d'une action concertée, imputable à un groupe extrémiste, dont les mobiles restent pour le moment obscurs. Aussi le préfet des Alpes-Maritimes a-t-il demandé à la population d'*« éviter de tomber dans le piège qui lui est tendu* et a fait appel *« à son civisme pour aider les forces de sécurité (...) en leur fournissant toutes les informations et tous les témoignages qui pourraient lui être utiles ».*

GUY PORTE

□ **« Violences illégitimes » à Melun.** – Un gardien de la paix du commissariat de police de Melun (Seine-et-Marne) a été inculpé, vendredi 15 janvier, de « violences illégitimes » et placé sous contrôle judiciaire. D'après les premières conclusions de l'enquête menée par la police judiciaire de Melun et l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), le gardien de la paix, dont l'identité n'a pas été révélée, aurait tenté, lors d'une patrouille effectuée deux jours plus tôt, de faire avouer le vol d'un scooter à un adolescent âgé de dix-sept ans, en le menaçant de son arme de service. Le policier, seul à savoir que le barillet était vide, aurait appuyé à plusieurs reprises sur la détente à la manière de la « roulette russe ». Il a été suspendu de ses fonctions par décision du ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès. – *(Corresp.)*

En Corse

Au moins trente attentats en une nuit

BASTIA

de notre correspondant

Au moins trente attentats ont été commis dans la nuit du dimanche 17 janvier au lundi 18, dans les deux départements de la Corse. Vingt-quatre de ces attentats pourraient être imputés au FLNC-Canal historique. Les trois autres actions-commandos, ont été signées du « R » de Resistenza. Les cibles des plastiqueurs sont essentiellement des résidences secondaires.

La « nuit bleue » a commencé dès 18 h 30 par une action-commando dans l'extrême sud de l'île, à la sortie de Bonifacio, dans le camp de vacances de Pertamina Village, récemment acquis par une société italienne. Là, huit personnes ont été prises en otages par six hommes armés et cagoulés qui ont fait exploser le bâtiment des installations sanitaires du camp de vacances, avant de signer leur action du « R » de Resistenza.

Même scénario une heure plus tard, à Porto-Vecchio, où le bungalow-témoin d'un lotissement touristique a été détruit à l'explosif par un commando de cinq hommes armés et cagoulés. Sur place, les enquêteurs ont découvert la signature du « R » de Resistenza.

« Dénoncer l'entreprise de spéculation »

Un peu plus tard, à Belvédère-Campomoro, près de Propriano, huit à dix hommes armés et cagoulés ont dérobé des bouteilles de gaz chez un commerçant et les ont placées dans une villa voisine appartenant à un résident secondaire domicilié à Dijon. Là aussi la signature de Resistenza a été découverte, peinte sur les murs des décombres.

Les vingt-quatre autres attentats visaient des résidences secondaires construites notamment dans le cap Corse, dans la région d'Ajaccio, dans l'extrême sud et en Balagne, à l'ouest de l'île. Tous ces plastiquages ont été revendiqués dans la matinée de lundi par le FLNC-Canal historique. Dans son communiqué, l'organisation clandestine explique que *« ces actions ont pour but de dénoncer l'entreprise de spéculation qui se développe en Corse (...). Nous saurons dans les mois à venir prendre les initiatives nécessaires à un développemente touristique maîtrisé dans l'intérêt du peuple corse dans son ensemble ».*

MICHEL CODACCIONI

CARNET DU Monde

Anniversaire de naissance

Zoé, Thomas, Charlotte
et leur maman
souhaitent à

Isidore HOYBEL

un joyeux anniversaire !

Décès

– Nancy.

M. et Mme Joël Lerognon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Lorrain
et leurs enfants,
M. et Mme François Chiffert,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Barthélémy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Gras
et leurs enfants,
Emma Becker,
Antoinette Toufic,
Les familles Faure, Rheinart, Hubert, Soulié, Lamotte d'Argy, Amblard, Godfrin,
font part du rappel à Dieu de

Christine BARTHÉLÉMY-FAURE,

décédée dans sa quatre-vingt-dixième année, le 15 janvier 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 19 janvier, à 14 h 15, en l'église Sainte-Anne-de-Beauregard, à Nancy.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

43, rue de Beauregard,
54000 Nancy.

– Mme Denise Boucher,
son épouse,
Frédérique et Bengt Hedenström,
Xavier et Catherine Boucher,
Stéphane et Martine Boucher,
Sophie Boucher,
ses enfants et beaux-enfants,
Clothilde, Clémence, Agathe, Cyril, Anne et Pierre,
ses petits-enfants,
Michèle Boucher-Gorridge
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian BOUCHER,

survenu le 15 janvier 1993, à l'âge de soixante-dix ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 20 janvier, à 15 h 15, au cimetière de Garches, où l'on se réunira porte des Quatre-Vents.

11, rue de la Porte-Jaune,
92380 Garches.

– Mme Jean Filippi,
son épouse,
Le docteur Christine Filippi,
Les docteurs Bruno et Marie-Laure Flechet,
M. et Mme Charles-Henri Filippi,
M. et Mme Pierre Filippi,
ses enfants,
Et tous ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FILIPPI,
officier de la Légion d'honneur,
inspecteur des finances,
ancien ministre,
ancien sénateur de la Corse,
ancien président
de la banque Louis-Dreyfus.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Clotilde, rue Las-Cases, Paris-7e, le mardi 19 janvier 1993, à 8 h 30.

Les obsèques auront lieu en l'église de Vescovato (Haute-Corse), le mercredi 20 janvier, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le le 19 octobre 1905 à Genève (Suisse), diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, inspecteur des finances, Jean Filippi a été secrétaire général de la SNCF en 1937 avant de diriger les cabinets de différents ministres (Albert Sarraut, Laurent-Eynac, Henri Queuille, Lucien Lamoureux, Yves Bouthillier) puis d'être secrétaire général pour les affaires économiques de 1941 à 1942. Conseiller économique en mars 1949 au cabinet d'Henri Queuille, président du conseil, il est ensuite directeur du cabinet de 1949 à 1950 de Maurice Petsche, ministre des finances et des affaires économiques. Il devient secrétaire d'Etat au budget dans le cabinet de Guy Mollet de 1956 à 1957. Elu au Sénat de 1955 à 1980, où il a siégé sur les bancs du groupe de la Gauche démocratique, Jean Filippi a été membre du bureau du Mouvement de la gauche radicale-socialiste. Il avait été président du conseil régional de la Corse de 1979 à 1980.]

– Mme Edith Boulangier-Flusin,
M. Jean-Marie Baufle,
ses enfants et petits-enfants,
Les docteurs Hubert André et Marie-Françoise Flusin
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Mme Madeleine Fauquignon,
M. et Mme Claude Fauquignon,
leurs enfants et petits-enfants,
ses cousins et cousines,
ont la peine de faire part du décès de

Mme Geneviève FLUSIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
journaliste honoraire,

rappelée à Dieu, le 14 janvier 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le samedi 16 janvier, en l'église du Sacré-Cœur de Besançon et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Chaprais, à Besançon (Doubs).

Un service religieux sera organisé ultérieurement à sa paroisse Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris-5e.

3, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.

– Marie-Caroline Burnat,
M. et Mme René Laganne,
M. et Mme René Giavarini,
M. et Mme J.-Claude Giavarini,
Leurs enfants,
Toute la famille,
Ses amis,
Et les artistes du Point-Virgule,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christian GIAVARINI,

survenu à Paris, le 8 janvier 1993, à l'âge de quarante-sept ans.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 12 janvier, en l'église de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).

9, avenue de Gascogne,
82500 Beaumont-de-Lomagne.

– Toute l'équipe du Point-Virgule a la douleur de faire part du décès de son directeur,

Christian VARINI.

Christian est parti le vendredi 8 janvier 1993, à l'âge de quarante-sept ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 27 janvier, à 11 heures, en l'église des Blancs-Manteaux, Paris-4e.

Bienvenue à tous ses amis.

– Mme Nelly-Hélène Jäk,
née Nicolas,
son épouse,
Mme Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean Maurice JÄK,

survenu le 1er janvier 1993, dans sa soixante-neuvième année, à son domicile au Guillaume, île de la Réunion.

L'inhumation a eu lieu le 2 janvier, au cimetière du Guillaume.

A votre pensée sera associée la mémoire de son fils

Patrick,

pour un service religieux auquel pourront assister et s'unir dans la prière ceux qui l'ont connu, en l'église réformée de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e, le 21 janvier, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue des Frères-d'Astier-de-la-Vigerie,
75013 Paris.

– Les familles Léon, Biquard, Hollier, Simenauer, Schuhl,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine LÉON,

le 7 janvier 1993, à quatre-vingt-treize ans.

– L'administrateur général
Et le personnel de la Bibliothèque nationale
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Simonne PETREMENT,
conservateur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 décembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Née en 1907, Simonne Petrement fut l'élève d'Alain en même temps que Simone Weil. Normalienne de la rue d'Ulm, puis agrégée de philosophie en 1931, elle entra à la Bibliothèque nationale à l'instigation de Julien Cain. Sa thèse de doctorat sur le thème de *l'Idée séparée*, l'amena à rédiger un traité sur *le Dualisme chez Platon, les gnostiques et les manichéens* (1947). Après avoir écrit une monumentale *Vie de Simone Weil* (1973, Fayard, deux volumes), elle consacra ses dernières années à la rédaction d'un grand ouvrage sur la gnose, *le Dieu séparé. Les origines du gnosticisme* (1984, Cerf). Œuvre d'une vie, cette synthèse, a renouvelé le jugement sur le phénomène de la gnose, en affirmant son origine judéo-hellénique et donc en le situant dans le domaine des hérésies chrétiennes.]

– M. et Mme Maurice Scavizzi,
M. et Mme Alain Hue,
Mme Chantal Van Tri,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph VAN TRI,
ingénieur ECP,
ancien combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien ministre de la guerre,

survenu le 15 janvier 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques religieuses auront lieu le mardi 19 janvier, à 10 heures, en l'église de Poigny-la-Forêt (Yvelines), où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

9, rue de Logelbach,
75017 Paris.

[Né le 1er juillet 1907 à Nam Dinh (Vietnam), Nghiem Van Tri a été diplômé de l'école centrale des arts et manufactures de Paris en 1931 avant d'entrer à l'école libre des sciences politiques. Capitaine de réserve dans l'armée française durant la seconde guerre mondiale, il a été interné par les Japonais de mars 1945 à avril 1946. Nghiem Van Tri est devenu ministre adjoint de la défense nationale dans le gouvernement vietnamien de 1952.]

Rectificatif

– A la suite d'une regrettable erreur, dont nous prions les proches du défunt de bien vouloir nous excuser, nous publions de nouveau l'avis de décès du professeur Pierre Scherrer.

Mme Pierre Scherrer,
son épouse,
M. Jean-Louis Scherrer,
Mlle Anne-Marie Scherrer,
ses enfants,
Guillaume,
Alexandra,
Laëtitia,
Léonor,
ses petits-enfants,
M. et Mme Roux
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Scherrer
et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Pierre SCHERRER,
psychiatre des hôpitaux,
professeur associé de psychiatrie
à la faculté de Dijon,
ancien président
de la société médico-psychologique,
vice-président
de l'association Rhin et Danube,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite,
croix de guerre,

à Paris, le 13 janvier 1993.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la cathédrale d'Auxerre, le samedi 16 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Foch,
89000 Auxerre.
31, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Remerciements

– Les familles Liard, Ter-Minassian-Drézian, Fontanel, Iynedjian, profondément émus par les témoignages de sympathie et d'estime qu'elles ont reçus lors du décès de

Araxie DRÉZIAN,

remercient tous leurs amis.

Anniversaires

– Aix-en-Provence. Montpellier. Marseille.

Le 19 janvier 1984, disparaissait notre très aimé

Barthélémy FLEXAS.

– Le 20 janvier 1992,

Jean LASSALLE,

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont estimé et aimé aient pour lui une pensée chaleureuse.

– Sa femme Gela,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils,
Ses nièces et neveux,
rappellent la mémoire de

Max MELMAN,

disparu il y a dix ans.

Erratum

– Dans l'avis d'anniversaire de décès de

Merriel GUILLEMIN,

il fallait lire :

De la part de sa famille
Et de ses amis qui l'aimaient tant.

Avis de messe

– *L'*Amicale des anciens des chantiers de jeunesse (ANACJF), délégation Ile-de-France
signale qu'une messe du souvenir sera célébrée le jeudi 4 février, à 11 heures, à la crypte de la chapelle des Missions-étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e.

*L'*assemblée générale se tiendra à 15 heures, dans une salle située à la même adresse.

Communications diverses

– « Nouveaux regards chrétiens sur les juifs et le judaïsme », avec **Rémy Brague, Joseph Duponcheele et André Paul**, mercredi 20 janvier 1993, à 20 h 30, **Alliance israélite universelle**, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris (PAF).

– Le Cercle Gaston-Crémieux, cercle juif, laïque et diasporique, organise pour son vingt-cinquième anniversaire un colloque, du 6 au 9 février 1993, dans les salles de la Mutualité, à Paris, sur le thème général : « Les juifs et l'Europe, cultures et citoyennetés à la fin du XXe siècle ».

Les exposés et débats auront lieu en six sessions : samedi soir, dimanche toute la journée, lundi soir et mardi soir. Droits d'inscription : 150 F pour les six sessions. Renseignements et inscriptions : J. Burko, 56, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél. le soir 42-80-38-04.

SPORTS

RUGBY : le Tournoi

La méthode Tordo

Donnée grande favorite du Tournoi des cinq nations 1993, après ses deux Grands Chelems consécutifs, l'équipe d'Angleterre n'est parvenue à battre la France que d'extrême justesse, 16 à 15, samedi 16 janvier à Twickenham. Les Français ont inscrit deux essais par Philippe Saint-André, contre un par l'Anglais Ian Hunter. A Edimbourg, le Quinze écossais, prochain adversaire de la France, le 6 février à Paris, a dominé une très faible équipe d'Irlande, 15 à 3.

TWICKENHAM

de notre envoyé spécial

Brian Moore, l'âme édentée du pack anglais, ne s'y est pas trompé. Avant de congratuler ses partenaires, encore chancelants des frayeurs qu'ils venaient de vivre, il s'est dirigé droit sur un maillot bleu surmonté de boucles blondes. *« Il m'a presque fait la bise »*, en rougissait Jean-François Tordo. Pour le capitaine français, l'accolade valait plus qu'une consolation. C'était une reconnaissance.

Pendant quatre-vingts minutes, le talonneur anglais, passé maître dans l'art de la provocation, a tout tenté pour destabiliser son vis-à-vis. Le pack à la rose, qui savait que les querelles de suprématie franco-anglaise se règlent d'abord entre gros bras, a tiré sur toutes ses ficelles pour faire céder cette première ligne tricolore, attelage hétéroclite d'un talonneur intérimaire et deux piliers sortis du groupe B du championnat de France. En vain. Laminée deux ans auparavant sur la même pelouse, décimée l'an dernier à Paris pour cause d'indiscipline, la mêlée bleue n'a pas reculé d'un centimètre. La méthode Tordo avait fonctionné.

Capitaine débutant à Nantes, le Niçois l'a forgée dans la débâcle contre les Argentins. Elle tient en quelques mots, *« solidarité, générosité, enthousiasme »*. Des clichés du vocabulaire ovale, mais qui paraissaient révolutionnaires dans le climat délétère du rugby français de la fin de l'année. Cette philosophie, un peu fleur bleue, d'un rugbyman qui se dit avant tout *« sentimental »*, Jean-François Tordo l'a d'abord inculquée à ses compagnons d'intimité, ceux qu'il est appelé à côtoyer dans l'univers clos des mêlées. Quelques jours d'entraînement, à Nice, ont suffi à souder le groupe autour de son nouveau patron. Du cinq de devant, ce nouvel esprit s'est diffusé à l'ensemble de l'équipe, gommant momentanément les rivalités et les questions d'argent.

Des boucles comme repère

Dans l'enchevêtrement d'une mêlée, une chevelure atypique peut faire figure d'atout pour un capitaine. En son temps, le capitaine Jean-Pierre Rives savait jouer de son casque pour servir de point de repère à ses équipiers, pour aimanter les regards. Samedi, les boucles de Jean-François Tordo semblaient douées du même don d'ubiquité, au cœur de la mêlée, au centre de la défense, où le joueur plaquait à tour de bras. Mais, en ces temps de suspicion envers l'indiscipline française, un tel signe distinctif constitue aussi la garantie d'attirer plus souvent que les autres le regard de l'arbitre. Samedi, ce fut la principale réussite de la méthode Tordo.

Face aux taquineries anglaises, le talonneur a su poser son calme en exemple pour ses troupes. Le joueur à la mauvaise réputation qui à dix-sept ans n'avait pas hésité à donner un coup de poing à une vieille gloire biterroise dès son entrée sur le terrain d'une finale de championnat de France était devenu un monument de *self control*. *« Pour être un bon capitaine*, dit Daniel Herrero, qui a entraîné le joueur pendant deux ans à Toulon, *il faut trois qualités : de la vaillance, pour donner l'exemple dans le combat, de la gentillesse, pour souder l'équipe dans les moments difficiles, et du sens tactique, pour lire la stratégie adverse et modifier la sienne. »* Depuis longtemps, Jean-François Tordo a prouvé qu'il possédait les deux premières. Mais la troisième ? Enfermé au cœur de sa mêlée, le talonneur pouvait-il raisonnablement espérer peser sur la physionomie d'une partie autrement que par sa poussée ? Avant le match, il reconnaissait que cette mission ne pouvait lui incomber. Sur la pelouse de Twickenham, personne n'aura songé à le suppléer.

Personne n'aura compris à temps que la bravoure du défi physique, brillamment remporté par les avants tricolores, reste stérile si elle n'est pas prolongée par le courage de l'innovation tactique. Tout s'est passé comme si les joueurs se laissaient hypnotiser par le jeu anglais, par leur volonté de rivaliser sur ses points forts. Ils ont plaqué, défendu à merveille, sans penser qu'après la destruction du rugby adverse il convenait de passer à la construction du sien.

Les essais de Saint-André

Mené d'un petit point pendant les vingt dernières minutes, le Quinze de France a semblé se contenter de ce score inespéré. *« Ces deux essais en notre faveur étaient presque trop beaux*, reconnaissait Jean-François Tordo. *Nous n'y avons pas cru assez, nous nous sommes mis inconsciemment à gérer le jeu. »*

Didier Camberabero s'est obstiné à taper des chandelles de plus en plus approximatives. Toute l'équipe a prié pour que les Anglais commettent une faute capable de

PATINAGE ARTISTIQUE : championnats d'Europe

Surya Bonaly, feu et glace

La Française Surya Bonaly chez les dames, l'Ukrainien Dmitri Dmitrenko chez les messieurs, les Russes Marina Eltsova-Andreï Buchkov en couples et les Russes Maïa Ousova-Alexander Zhuline en danse : c'est le palmarès des championnats d'Europe 1993, qui se sont achevés dimanche 17 janvier à Helsinki. Si les trois lauréats de l'ex-URSS empochent leur première médaille d'or européenne, Surya Bonaly est sacrée pour la troisième fois consécutive.

HELSINKI

de notre envoyée spéciale

La glisse de Surya Bonaly est un incendie de pirouettes et de sauts. Quand ses adversaires sont de vent, ce petit bout est une fille de feu, loin, très loin, de la gracilité apparente d'une patineuse classique. C'est cela le phénomène Bonaly : une éruption de force et de confiance. Ses apparitions ne comptent pas parmi les beaux instants d'une compétition, mais s'imposent comme les plus denses et les plus spectaculaires.

A Helsinki, la Française a enlevé son troisième titre européen sans risquer le quadruple saut, cette figure rare chez les messieurs, inédite chez les dames, qui aura fait d'elle un phénomène de foire plus qu'une vraie championne. Après sa déconvenue aux Jeux olympiques d'Albertville où elle avait terminé cinquième, après l'échec des championnats du monde d'Oakland, elle tire un trait sur ce passé dont elle cache aujourd'hui la douloureuse blessure. *« Après les championnats du monde, j'ai touché le fond »*, se souvient-elle.

Surya a oublié les cabrioles hispanisantes. Elle réserve ses qualités d'athlète bondissante pour réussir un feu d'artifice de triples sauts au son des *Quatre Saisons*, de Vivaldi. Elle rêve d'être danseuse. C'est à ce prix seulement qu'elle pourra rivaliser avec les meilleures, lors des championnats du monde, à Prague, dans six semaines. Pleine de ces résolutions, Surya Bonaly est revenue à l'automne en remportant quatre des cinq compétitions qu'elle a disputées.

Joli retour alors qu'on la disait, l'ex-enfant surdouée, finie. Avant de suivre ses déboires, la France aura tout appris de la saga Bonaly, de ses origines et de ses parents hors norme. Grand espoir de médaille française aux Jeux olympiques, sacrée symbole de fraternité car championne noire, elle est adoptée par le public et élue pour prêter serment au nom de tous les athlètes. Quelques chutes, une cinquième place, voilà la France désappointée. Le conte de fées se transforme en comédie dramatique. L'entraîneur du prodige, Didier Gailhaguet, démissionne. Il dénonce l'omniprésence de Mme Bonaly, qui mène sa fille à la baguette, répondant à sa place aux conférences de presse et, surtout, se mêlant de trop près à son programme d'entraînement. Du coup, dans le monde du patinage, les langues se délient : haro sur le double adulte de la championne. Surya défendra maman bec et ongles. Pendant quelques semaines, les deux femmes travaillent auprès d'André Brunet, envoyé par la Fédération française des sports de glace. Il capitule à son tour au bout de quelques semaines, accusé par Mme Bonaly de vouloir broyer la jeune fille en lui imposant un nouveau rythme de vie.

Alain Giletti arrondit les angles

Vient l'été. Les Bonaly partent en Californie. Comme à l'accoutumée, Surya travaille beaucoup. Cinq, six, sept heures par jour. Une façon comme une autre d'être enfin seule et d'oublier les querelles d'adultes. Pendant deux mois, aux côtés de Franck Caroll, une autorité du patinage outre-Atlantique, elle acquiert les principes de la chorégraphie, dont elle ignore tout. Il lui déconseille le quadruple saut et la convainc de perfectionner ce qui est déjà difficile à tenter sur la glace. De retour à Paris à l'automne, elle poursuit l'entraînement avec sa mère et un conseiller, Alain Giletti. Champion du monde 1960, celui-ci vient quatre fois par semaine de Tours pour suivre les évolutions de la Française sur la patinoire de Boulogne. Il est l'arrondisseur d'angles, le médiateur entre les Bonaly et la Fédération qui tient à sa championne, chef de file, dynamique, d'une formation en grands progrès. Si elle cherche toujours désespérément le regard de sa mère lors des conférences de presse, l'adolescente semble peu à peu s'extirper d'un cercle indispensable, mais devenu trop étouffant. Son indépendance, elle ne va plus seulement la chercher dans la fièvre de la compétition. A dix-neuf ans, Surya Bonaly affirme qu'elle se sent plus libre et commence à voler de ses propres ailes. De son séjour californien, elle a rapporté ses premières notions d'anglais, qu'elle est, des deux femmes, la seule à pratiquer. Réservée en français, elle en dit plus dans sa seconde langue, sur sa vie, ses doutes, son constant désir de perfection. Est-ce vraiment un hasard si elle avoue un goût prononcé pour les grammaires étrangères ? Surya a acquis des bribes de russe. Elle aimerait bien, un jour, s'exprimer en chinois.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Candeloro le sauvage

Philippe Candeloro a enlevé, vendredi 15 janvier, la médaille d'argent des championnats d'Europe de patinage artistique sur la bande originale du film *Conan le barbare*, une partition tranchant avec torrent musical tiède et sirupeux. En vilain sauvage, le Français précède son compatriote Eric Millot, troisième.

Sixième à l'issue de l'épreuve technique de mercredi, Philippe Candeloro est apparu dans une tenue rehaussée de fourrure, avec bandeau serti de pierres retenant ses longues boucles brunes. Un brin macho, cet athlète de vingt ans n'hésite jamais à ébranler les traditions. Sa tenue d'homme des cavernes tendance Schwarzenegger aurait pu déplaire aux juges. Ils lui ont accordé la première place du libre. Sa médaille d'argent consacre le retour d'un affreux jojo. « Candel » avait été interdit de Jeux olympiques d'Albertville après avoir été victime d'un accident de moto, passe-temps interdit par la Fédération française des sports de glace. On ne lui avait pas pardonné cette désobéissance. Loin de la Savoie, sur la patinoire de Colombes (Hauts-de-Seine), l'enfant terrible a accepté de grandir et de travailler. *« Avant, j'étais un surdoué flemmard*, dit-il. *Il me faudra encore un an pour devenir un vrai pro. »*

B. M.

)RTS

La méthode

feu et glace

هكذا من الأصل

SPORTS

des cinq nations

Tordo

placer le buteur en bonne position. Las, les rugbymen en blanc n'en ont pas concédé une seule. Et, comme grisés par leur performance, les joueurs français ont laissé échapper l'exploit.

C'est la limite de la « méthode Tordo ». A travers son capitaine, l'équipe de France a certes renoué avec l'esprit du rugby. Mais elle n'est pas parvenue à se réconcilier avec la lettre de son jeu, avec cette rhétorique flamboyante que ses adversaires avaient tant de mal à déchiffrer dans le passé.

Il y a deux ans, dans la même enceinte, Philippe Saint-André avait conclu un essai de plus de 100 mètres que les Britanniques cherchent encore à comprendre. Derrière un pack en lambeau, ce seul coup de génie avait failli faire basculer la partie. Samedi, le centre montferrandais a bien franchi la ligne à deux reprises. Pour deux essais sans passes ni frissons, consécutifs à des coups de pied. Derrière des avants exemplaires, les trois-quarts tricolores n'ont pas semblé en mesure d'en réussir davantage. Le point qu'ils ne sont pas parvenus à rattraper n'est pas seulement dû à la chance – réelle – du Quinze à la rose, aux caprices des poteaux de Twickenham ou des tourbillons de vent. Il marque la différence entre une équipe sûre d'elle et de ses moyens et une formation qui cherche encore son identité. Il symbolise également la limite de la politique mise en place par le nouveau comité de sélection.

La bonne performance française de samedi aurait été unanimement saluée si elle avait été le fait d'un groupe jeune, balbutiant son rugby en vue de la prochaine Coupe du monde. Mais, depuis la débâcle nantaise, les sélectionneurs refusent l'expérimentation. L'équipe de Twickenham était donc spécialement taillée pour le résultat, au détriment de l'avenir. Et, hormis un pack et un état d'esprit, elle n'a pas gagné.

JÉROME FENOGLIO

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(vingt et unième journée)

Lens b. *Le Havre	0-1
*Lille et Montpellier	0-0
*Valenciennes b. Caen	3-2
*Paris-SG et Strasbourg	1-1
*Toulouse et Saint-Etienne	0-0
*Metz b. Marseille	2-1
*Lyon b. Sochaux	3-1
*Toulon et Bordeaux	0-0
*Auxerre et Nantes	1-1
Monaco b. *Nîmes	1-0

Classement. – 1. Monaco, 30 pts ; 2. Nantes, 29 ; 3. Paris-SG, Auxerre et Marseille, 27 ; 6. Bordeaux, 24.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
(première journée)

Simple messieurs : A. Jarryd (Suè.) b. Boris Becker (All., 4) 3-6, 7-5, 3-6, 6-3, 6-2 ; G. Forget (Fra., 11) b. Ronald Agenor (Haï.) 7-5, 6-4, 6-2 ; M. Stich (All., 14) bat A. O'brien (E-U) 6-4, 7-5, 6-2 ; R. Krajicek (P-B, 9) b. L. Wahlgren (Suè.) 6-1, 6-2, 6-1 ; F. Santoro (Fra.) bat A. McLean (Aus.) 6-1, 6-1, 6-2 ; C. Costa (Esp., 12) b. F. Roig (Esp.) 6-4, 6-3, 7-5 ; S. Bruguera (Esp., 15) b. T. Enqvist (Suè.) 6-3, 6-7 (6-8), 4-6, 6-1, 6-2.

Simple dames : M. Seles (You., 1) bat G. Pizzichini (Ita.) 6-1, 6-2 ; J. Novotna (Tch., 8) b. S. Testud (Fra.) 6-2, 6-4 ; Z. Garrison-Jackson (E-U, 18) b. A. Coetzer (Af. S.) 6-4, 4-6, 6-3.

RALLYE-RAID : l'arrivée du Paris-Dakar

Les apprentis sorciers du désert

La quinzième édition du rallye Paris-Dakar s'est achevée, samedi 16 janvier, avec les victoires de l'équipage Bruno Saby-Dominique Serieys (Mitsubishi) et du motard Stéphane Peterhansel (Yamaha). Les difficultés d'organisation et la désaffection constatée cette année font planer des doutes sur l'avenir de cette épreuve africaine.

DAKAR

de notre envoyé spécial

Le vieillard mauritanien avait surgi de nulle part. Revêtu d'une capote militaire kaki élimée à en être trouée, il était apparu derrière l'un de ces croissants de dunes qui parsèment le désert entre Atar et Nouakchott. Alerté par le bruit de notre moteur, perceptible à des kilomètres à la ronde dans ce silence d'éternité à peine troublé par les vents de sable, il avait abandonné ses quatre chèvres à leurs maigres touffes d'herbe à chameaux afin de nous réclamer un médicament pour son *« mal à la tête »*.

Où allions-nous ? A Nouakchott ? Il y était allé une fois. *« Vous y serez peut-être demain soir »*, hasarda-t-il pour nous encourager. Comme nous lui affirmions que le rallye faisait étape le soir même à Nouakchott, un sourire édenté est apparu sur son visage figé par les rides. *« C'est impossible. C'est très loin et il y a beaucoup de sable. »* Inutile de chercher à le faire douter de ses certitudes. *« Non, non. C'est impossible. Demain soir. »*

Quelques minutes plus tard, Pierre Lartigue et Bruno Saby apparaissaient dans un panache de poussière, slalomant entre les croissants de dunes à plus de 100 km/h devant le vieillard hébété. Comment aurait-il réagi s'il avait pu revoir les deux pilotes moins de quatre heures plus tard à l'arrivée à Nouakchott, distante de quelque 400 kilomètres ?

Sur l'ancienne piste transsaharienne en sable dur, désormais délaissée, Ari Vatanen a couvert les 565 kilomètres entre Quatre chemins et In Ekker en 3 h 34 min 23 s. A 158 km/h de moyenne, avec des pointes à 230 km/h ! Un record dans l'histoire du Dakar. Dès le lendemain, entre Tamanrasset et Adrar, les premières autos faisaient mieux encore en parcourant 175 kilomètres dans la première heure.

Navigation assistée par satellites

« L'extraordinaire amélioration des suspensions a permis, en quelques mois, d'augmenter la vitesse de passage sur les bosses ou dans les saignées de 30 %, affirme Hubert Auriol, seul concurrent à avoir disputé les quinze Dakar à moto, puis en auto. *Il y a des accidents de terrain que l'on ne sent même plus. Désormais, la limite, c'est le gros cœur du pilote. »* Le cœur ou... les vertèbres (1). De telles moyennes sur certaines étapes ont aussi été établies grâce à la généralisation du GPS *(global positionning system)* officiellement autorisé un an plus tôt. Créé pour l'armée américaine, ce système fonctionne avec vingt et un satellites tournant à quelque vingt kilomètres d'altitude. En choisissant les quatre les mieux placés, le récepteur établit la position en latitude, en longitude et en altitude, avec une précision variant d'une dizaine à une centaine de mètres en fonction du brouillage des militaires américains.

Le GPS ne se contente pas de donner en permanence sa position. En entrant préalablement des points repérés sur une carte, il indique aussi le cap à suivre pour aller d'un point à l'autre. Là aussi, les spectaculaires progrès de cette technologie permettent désormais d'enregistrer en quelques minutes le départ, les points de contrôle, les inflexions du parcours d'une spéciale et son arrivée à partir de la carte IGN fournie la veille par les organisateurs ou des cartes militaires ou satellites, plus précises encore. Non seulement un pilote ne peut plus se perdre – sauf panne de GPS – dans le désert, mais il a aussi l'assurance que son camion d'assistance suivra à quelques mètres près le même chemin.

Dans la boucle de 275 kilomètres autour d'Atar, les Mitsubishi ont même expérimenté, en complément du GPS, un répétiteur graphique mis au point par Axcel, composé d'un écran en cristaux liquides qui reproduit la carte, le tracé du parcours et matérialise avec une puce la progression du véhicule sur ce parcours. Dans ce contexte, le succès en auto de Bruno Saby, un converti de fraîche date *(le Monde* daté 17-18 janvier), vainqueur du Tour de Corse (1986) et du rallye de Monte-Carlo (1988), ne constitue pas une réelle surprise. Si on excepte les deux étapes arrivant à El-Goléa et à Nouakchott, où les innombrables ensablements ont provoqué d'énormes différences, les péripéties des spéciales du Dakar 93 ont trop rappelé celles du Championnat du monde des rallyes.

La magie en moins

En devenant une course au progrès technologique, le Dakar perd, chaque année, un peu plus de sa magie. Incontestablement, il ne fait plus *« vibrer ceux qui partent et rêver ceux qui restent »*, selon la formule de son créateur, Thierry Sabine. Cette année, ils étaient moins nombreux que jamais au départ, place du Trocadéro *(le Monde* du 2 janvier). La mauvaise conjoncture économique, l'entrée en application de la loi Evin contre le tabagisme et l'alcoolisme, la désorganisation de la nouvelle Coupe du monde des rallyes tout-terrain ont, certes, contribué à cette situation.

Financièrement, le Dakar 93 sera déficitaire. Or la société Thierry Sabine organisation (TSO) a été rachetée l'an dernier par le groupe de presse Amaury et intégrée à Amaury sport organisation (ASO), présidée par Jean-Claude Killy. Ce dernier a fait une courte apparition sur le rallye à Atar. S'il n'a pas porté de jugement ni confié ses sentiments sur l'avenir du Dakar, il a néanmoins indiqué aux principaux responsables des équipes engagées qu'il souhaitait les revoir prochainement à Paris pour évoquer cet avenir. Pour certains, les jours de Gilbert Sabine (soixante-dix ans) à la tête de TSO seraient comptés.

« Il faut être très motivé pour faire un Dakar, répond Gilbert Sabine. *Il faut de la sueur et une grosse envie de le faire. Nous avons prouvé, dans des circonstances difficiles que nous pouvions le faire. Je ne sais pas si je serai encore là l'an prochain. Je verrai les repreneurs après l'enduro du Touquet, mais on ne me fera pas faire ce que je n'ai pas envie de faire. »* Lors de son ultime conférence de presse à l'arrivée à Dakar, il a encore évoqué *« l'état d'esprit désastreux sur ce rallye »* à propos de l' « affaire Citroën » *(le Monde* du 12 janvier). Il a surtout regretté le désistement des équipes d'usine en moto et le fossé qui s'élargit de plus en plus entre les motards privés et les grandes écuries automobiles.

Avant de disparaître accidentellement en 1986, Thierry Sabine, jouant les prophètes, aurait dit qu'il n'irait pas au-delà du dixième Dakar, pour éviter que son épreuve se banalise comme une simple compétition sportive. Le quinzième vient de s'achever... Gilbert Sabine et ses éventuels successeurs n'organiseraient-ils pas les Dakar de trop ?

GÉRARD ALBOUY

(1) Fred Gallagher, le coéquipier de Timo Salonen, a dû être rapatrié à Paris, suite à un tassement vertébral. Ari Vatanen et son coéquipier Christian Delférier se sont déplacé quatre vertèbres, deux jours avant l'arrivée, et ont pu rallier Dakar grâce aux anti-inflammatoires et aux soins d'un kinésithérapeute.

THÉATRE

Perfection

Koltès servi par un duo irréprochable, Daniel Martin et Michel Didym

LA NUIT JUSTE AVANT LES FORÊTS
à la Cité internationale

La lumière du plateau s'éteint doucement. Les spectateurs ont le souffle coupé, le geste suspendu... Pendant quelques secondes, chacun reste silencieux. Ce silence est paradoxal ; il mêle approbation et désarroi.

Approbation d'un spectacle exceptionnel ; désarroi de devoir déjà se lever, quitter la salle, quand on voudrait rester là et – pourquoi pas ? le cinéma le permet bien, – voir, entendre une seconde fois le spectacle qui vient de s'achever. Ce très court instant de silence, qui précède de rien l'explosion de joie, est le plus bel, le plus subtil hommage des publics au théâtre, une manière élégante, émouvante, de dire, en ne disant rien, qu'on est heureux.

Heureux ce soir-là d'entendre *la Nuit juste avant les forêts*, monologue écrit par Bernard-Marie Koltès à la fin des années 70, joué au début des années 80 par Richard Fontana dans une mise en scène de Jean-Luc Boutté au Petit-Odéon, monologue d'une fascinante et intacte beauté, cri sauvage d'un homme seul, absolument et tragiquement seul. L'acteur, Daniel Martin, et le metteur en scène, Michel Didym, s'en sont cette fois-ci emparés. Ils nous offrent une œuvre de la plus haute intensité sur l'échelle théâtrale.

Michel Didym a lu le texte avec la précision d'un orfèvre, décrypté ses rythmes dans leur moindre ponctuation, le découpant avec un soin sensible en un enchaînement de scènes marqué par le jeu des lumières (Pierre Peyronnet, poète) et l'éclat des sons, quelques mesures de reggae qui sont autant de coups au cœur (Jean-Marc Istria). Avec son comparse habituel, Jean-Vincent Lombard, le metteur en scène a créé un lieu splendide, le lieu de l'exclusion.

Daniel Martin évolue devant une haute palissade d'acier dépoli par les intempéries, par une pluie incessante qui a déjà mangé en grande partie l'étoffe fruste de sa veste, de son tee-shirt et de son pantalon. A ses pieds, une plaque de fer rouillée, bordée de graviers. Tout autour de lourds rideaux, horizon et ciel noirs du théâtre.

Une violence banale

La palissade est percée de quatre meurtrières et d'une porte étroite. Elles laissent filtrer la lumière vive qui surgit par instants de l' « autre côté », ce côté de la vie que le protagoniste a fréquenté un temps, du temps où il travaillait, du temps où il aimait, du temps où il vivait, ni trop bien ni trop mal.

On songe aux remparts de Mycènes et à la détresse d'Electre, chassée de la cité pour être restée fidèle à son père trahi ; on songe aux esclaves noirs de Chamoiseau vivotant dans leurs îles des miettes blanches de « l'En-ville » ; on songe aux « barrés » de Jérôme Deschamps, réagençant leur vie au-delà des frontières de la ville qui, toute à sa croissance, n'a plus voulu d'eux ; on songe à ces images sinistres diffusées par la télévision à chaque fois que le thermomètre flirte ici avec les zéros degrés, images de l'exclusion, d'une intolérable et désormais banale violence.

Un retrait du monde

« L'autre côté », c'est donc l'exclusion ; Bernard-Marie Koltès l'a aimée comme une sœur, courtisée comme une maîtresse, désirée comme un ou une de ces prostitué(e)s dont il parle si bien et que l'on croise si souvent dans son théâtre. La souffrance, il l'a anticipée avec une prescience douloureuse, lui qui allait bientôt être chassé de cette vie par la maladie. Aujourd'hui, comme la plupart de ses personnages rencontrés chaque jour aux quatre coins du monde, il est passé de « l'autre côté », cet autre côté qu'il s'est ingénié à décrire comme s'il y était chez lui.

L'autre côté, ce fut pour lui la littérature. Il y a une écriture Koltès qui n'a ni devancière ni, malheureusement, d'héritière. Un retrait du monde qui en fait le citoyen du monde : *« (...) Parce que je suis comme cela, et je n'aime pas ce qui vous rappelle que vous êtes étranger, pourtant, je le suis un peu, c'est certainement visible, je ne suis pas tout à fait d'ici (...) »*, dit le personnage de *la Nuit*...

Dans la pièce, l'un de ses premiers textes de la « maturité », il y a déjà cet art singulier de magnifier l'insignifiant, d'exprimer d'un souvenir anodin une charge inattendue, de peupler ses récits de personnages apparemment comme tout le monde et aussitôt extraordinaires, et extraordinairement vivants, êtres de pulsions et de passions radicales.

L'autre côté, c'est encore le théâtre, le lieu, il faut y croire, disons de la moindre compromission. Daniel Martin, interprète aguerri par des metteurs en scène importants (Régy, Vitez, Sobel...) est, pour quelques soirs, l'interprète des passions de Koltès, l'homme seul et tous les hommes, vibrant, brûlant, médium aussi, porte-voix d'un poète dont on ne comprend pas qu'il soit si peu joué en France. Michel Didym nous permet de l'entendre à nouveau.

OLIVIER SCHMITT

▶ *Du lundi au samedi à 20 h 45.* **Dimanche à 16 h 45. Relâche le mercredi. Jusqu'au 6 février. Théâtre de la Cité internationale (la Galerie), 21, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-38-69. Le texte de la pièce est paru aux Editions de Minuit en 1988, 63 pages, 39 F.**

Cruel Feydeau

Comment tomber dans le piège et noyer la mécanique

UN FIL A LA PATTE
à Saint-Denis

Pour sa première mise en scène, le comédien Philippe Duclos monte *Un fil à la patte* et, dans son programme, pose la question : à quoi bon Feydeau aujourd'hui ? Il justifie son choix à grands coups de clichés sur le monde à double fond du vaudevilliste, sur son théâtre de l'inconscient et de l'acte manqué. Bien entendu il cite la fameuse « mécanique » de Feydeau : *« Les états incertains qui font entendre, sous leur apparence horlogère, le pouls à la fois régulier et détraqué de la bourgeoisie. »*

On peut tout faire avec la pièce, intrigue linéaire aux innombrables incidentes, aux imbroglios imparables où l'on voit tout ce qui peut arriver à un jeune homme (Philippe Labonne) qui, venu rompre avec sa maîtresse, chanteuse de cabaret (Nathalie Houzé), passe la nuit chez elle. Or sa future belle-mère (Nathalie Grenat) invite ladite maîtresse, dont un général sud-américain (Patrick Azam) est fou amoureux, à chanter aux fiançailles, soirée à laquelle se retrouve tout le monde, y compris le notaire (Didier Escole) – l'une des plus extravagantes créations de Robert Hirsch à la Comédie-Française.

Philippe Duclos lance ses comédiens dans un jeu bruyant fait de grimaces, d'hystérie, d'éclats de rire exagérés. Comme ça se passe souvent chez Daniel Mesguich, chez qui il a travaillé, ce n'est pas obligatoirement drôle. Ce qui est franchement sinistre, c'est le style caricatural – également mesguichien, c'est-à-dire hyper-maniériste – adopté par Nathalie Grenat. En alternance avec le burlesque forcené et la désinvolture nouvelle vague, et pour débusquer la cruauté de Feydeau, certaines scènes sont traitées en drame, dans une sincérité douloureuse rarement en situation.

Vaguement machiavélique

L'onirique, les états inconscients sont donnés par des éclairages livides et un orage. Les différents domestiques sont représentés par un seul personnage (Laurent Viel) vaguement machiavélique, peut-être pour indiquer le parti pris social. Ou freudien.

Tous les comédiens sont jeunes. Philippe Duclos les avait dirigés en atelier au TGP, puis les a emmenés à Cherbourg, où, invité en résidence, il a répété son spectacle. Naturellement, dans cette confusion brouillonne qui noie l'indispensable « mécanique », ils ne peuvent pas s'en tirer. Qui le pourrait ?

On peut tout de même parier sur Philippe Labonne, qui assume avec une vaillante innocence les faiblesses et le charme de son personnage. Sur Patrick Azam aussi, qui s'est fait une allure de gangster gandin, s'est pris un bizarre accent hispano-corse, et manifeste une énergie sans faille.

COLETTE GODARD

▶ **Théâtre Gérard-Philipe, petite salle. Du mardi au samedi à 20 h 45. Dimanche 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Jusqu'au 13 février.**

MUSIQUES

Le flamenco, un monde, une passion

Le livre du photographe Michel Dieuzaide est un sésame précieux pour comprendre cette musique



ÊTRE FLAMENCO
de Michel Dieuzaide. Julliard, 127 p., 195 F.

Au Sacromonte, un matin ordinaire, Michel Dieuzaide croise un petit groupe d'amis siens sur leur trente et un. Le Sacromonte est le quartier gitan de Grenade. Ils sont cinq, en complet noir, très ajusté, le pli comme un fil à plomb, le cheveu de jais ripoliné de brillantine, la chemise à jabot de dentelle, les dents en or lustrées de frais, bref, impeccables : *« Hombre, où allez-vous dans cet appareil ? Quel mariage ? Le couronnement de votre roi ? Une fête secrète ? »* – *« Rien de tout ça*, font les élégants. *Vamos un poquito a « gitanear »... (« Nous allons simplement « gitaner »...)*

Le mot n'existe pas. Il dit tout. C'est une des histoires les plus exactes que raconte Michel Dieuzaide. Ses photos et les textes d'accompagnement, dans *Etre flamenco*, sont de cette trempe. Ils racontent des histoires de flamenco, de gitans et, parfois, ils « gitanillent ». Le plus difficile à voir dans le flamenco, c'est son être.

Etre flamenco est une histoire d'essence, de patience et d'impossible en images. Il y faut la grâce du photographe qui choisit un matériel modeste pour saisir ce qui passe ; celle du poète susceptible de transmuer l'invisible en tableau ; celle du familier, enfin, ce qui ne se commande pas, moyennant quoi c'est le chant même qui se donne à voir. Pour un peu, on pourrait reconnaître à l'expression, au regard ou au mouvement des doigts les diverses formes du flamenco (solea, buleria, tarenta, etc.) qui donnent lieu à concours comme au Théâtre de Nîmes cette semaine.

L'art de marcher au soleil

Le flamenco ne se confond pas avec les gitans, il s'en faut ; les *payos* (1) y jouent un rôle important, mais les gitans lui donnent son style. C'est cela qu'illustrent les mémoires de Dieuzaide : une façon de tenir la cigarette, de perdre son temps, un pli de pantalon, une table desservie, une énorme naturelle (2) d'El Paula, l'art de marcher au soleil ou celui d'être édenté, un port de tête, un savoir-faire avec l'obscène, la vieillesse, la beauté, la laideur, l'inimitable talent, enfin, de traiter l'indécence de haut. Le flamenco est un monde où les nains ont leur chance. Personne ne peut « aimer » le flamenco, comme on « aime » le jambon et la saucisse, sa patrie, un mari. On en est chaviré ou on passe à côté. Ordinairement, c'est plus prudent, on s'en tient à la profusion de ses signes qui ne sont pas moins vrais que son âme d'image à condition de les voir de biais, fanfreluches, volants, castagnettes et cheveux.

Le flamenco s'abrite sous ses apparences. Il surgit dans ce que les images ne peuvent pas toujours capter (il faut trop aimer les bouches, la terre, les *pueblos*, les gens et les taureaux) : ces mains par exemple, qui paraissent une aile, ces mains d'oiseau, ces grimaces qui changent n'importe quel gitan en douleur de cérémonie, et cette audace de jouer à vif le sanglot, la mort ou la jouissance.

Le chant se voit

Le corps flamenco l'est en tous ses détails, à chaque instant. Le chant se voit. Parfois, quelqu'un d'assez discret pour voir juste peut servir de guide à votre expérience intérieure. Pas pour « devenir » flamenco, mais simplement pour supposer ce qu'il en est de l'être.

En pleine nuit de la dernière fête du riz, à Arles, un petit couple déguisé s'évertuait à paraître flamenco dans une taverne. Ils dansaient. Sans doute les deux meilleurs élèves du cours de « sévillanes ». Quoi qu'il en soit, ils dansaient comme on patauge sans rater un pas. C'est le regard, surtout, qu'ils avaient potassé. Ils se lançaient, mon vieux, des œillades furibardes, des lasers noirs, assassins, comme on se lance quand le sort de la planète est en jeu (querelle pour une place de parking, rugbyman traité de gonzesse, beur en dehors des clous). Peut-être cela ne se mime pas, le regard, les mains d'oiseau, l'être flamenco...

FRANCIS MARMANDE

(1) Les non-gitans.

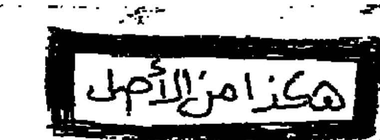
(2) Naturelle : passe de la main gauche, à la base de la tauromachie.

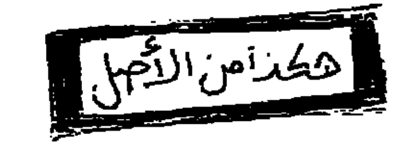
▶ **Semaine flamenco à Nîmes, conférences, lectures, 3e concours sous la présidence de Fosforito (concert le 22 janvier à 22 heures), du lundi 18 au samedi 23, théâtre de Nîmes. Renseignements : 66-36-00-83 et 66-36-02-04.**

EN BREF

□ **FNAC Music distribuera les disques du label Boucherie.** – Boucherie Productions, maison de disques indépendante fondée par François Hadji-Lazaro, animateur des groupes Les Garçons bouchers et Pigalle, sera dorénavant distribué par FNAC Music. Jusqu'ici, Boucherie était lié au label Island, filiale de la multinationale Polygram. Après le rachat du label New Rose, FNAC Music, filiale phonographique du groupe FNAC, consolide ainsi sa position sur le terrain du rock français.

□ **Le dixième Festival Banlieues Bleues.** – Le dixième Festival de jazz Banlieues Bleues, aura lieu du 5 mars au 10 avril dans quatorze villes de la Seine-Saint-Denis. Au programme notamment, outre deux soirées anniversaire à la Maison de la culture de Bobigny, Sonny Rollins, Don Cherry, Henry Threadgill, Muhal Richard Abrams, Roscoe Mitchell, Bireli Lagrene, les grandes formations de Willem Breuker, McCoy Tyner, Mike Westbrook, George Russell ou le London Jazz Composers Orchestra, ainsi qu'Hervé Bourde, André Jaume, Michel Doneda, Martial Solal, Tony Coe, Keith Tippett, Iva Bittova, et du rap avec the Last Poets avec Shinehead et Dee Nasty. Banlieues Bleues organise également de nombreux stages, ateliers et rencontres avec les musiciens présents durant le Festival. Tél. : 43-85-66-00.





CULTURE

ARTS

Poétique du Pacifique

Une sélection d'objets qui est aussi un hommage à André Breton

VISION D'OCÉANIE
au Musée Dapper

Jusqu'à cette exposition, le Musée Dapper, à Paris, était tourné vers l'Afrique, exclusivement. Il fait une entorse de taille à sa vocation en présentant une sélection de pièces qui, toutes, viennent des rives du Pacifique. Quoi de plus étranger, en effet, à la production artistique de l'espace subsaharien que celle qui s'étend de l'Australie à l'île de Pâques et de Hawaii à la Nouvelle-Zélande? Les arts océaniens sont des œuvres de navigateurs inspirés, fragiles, touffues, exubérantes, un art de grand vent, du fantastique et de l'imaginaire, fait pour la danse, la parade ou la guerre. Les arts africains obéissent aux lois de la physique, ils sont liés à la terre. L'homme et son corps, les travaux domestiques, la fécondité, en sont les supports essentiels. Ce sont des œuvres réalistes, rigoureuses, presque classiques qui font sentir leur poids et la logique de leur construction.

Ce n'est pas un hasard si les surréalistes ont admiré les premiers beaucoup plus que les seconds. Sur la carte du monde qu'ils avaient dressée, André Breton et Paul Eluard grossissaient démesurément quelques îles des mers du Sud : l'île de Pâques, d'où venait le premier objet possédé par l'auteur de *Nadja* ; la Nouvelle-Bretagne *(« le triomphe du volatil »)* et la péninsule de la Gazelle *(« une roseraie de masques sulka »)*, d'où viennent les pièces que Breton admire de plus. *« Qui ne s'est pas trouvé en présence de cet objet,* écrit-il en évoquant un masque aperçu au musée de Chicago, *ignore jusqu'où peut aller le sublime poétique. »* La place faite à l'Afrique était nettement plus modeste.

Il était donc logique de demander à Vincent Bounoure, familier d'André Breton, de se charger du choix des objets que l'on peut voir au Musée Dapper. Les trois grandes aires culturelles sont inégalement représentées. La Mélanésie (Nouvelle-Guinée, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, archipel Bismarck) occupe plus de la moitié de l'exposition avec une forte présence de la Nouvelle-Irlande dont les masques polychromes ajourés comme des dentelles peintes et les vigoureuses statuettes hermaphrodites *uli* sont les exemples les plus impressionnants. Un personnage de la *commedia dell'arte*, bouche fendue, vêtement de fibres, haute perruque cotonneuse, vient de Nouvelle-Calédonie. Indépendamment du sens et de l'usage des objets, dont Vincent Bounoure nous donne, dans son beau catalogue, la signification précise et jamais pesante, on est frappé par le goût de ces artistes pour le montage, le collage en trois dimensions, la juxtaposion de pièces hétéroclites et leurs assemblages toujours justes : ainsi cette figure de Nouvelle-Guinée (Moyen Sépik), mosaïque de coquillages, de crins, et d'os, prisonniers d'un surmodelage d'argile.

Micronésiens et Polynésiens ne font pratiquement pas de masques. En revanche, les premiers s'adonnent volontiers à la géométrisation des volumes. De l'île de Nukuoro vient cette petite sculpture anthropomorphe dont, nous dit joliment Vincent Bounoure, *« les formes sont encloses dans le corset rigoureux de directions exactes et qui, n'était justement la puissance d'expression qu'elles y trouvent, sembleraient taillées dans ce qu'enferme de glace l'esprit humain »*. De Polynésie, émiettée sur l'océan, Bounoure nous montre quelques proues de pirogues ornées de figures que l'on retrouve sur les pédales d'échasses, et les manches des chasse-mouches ; de l'île de Pâques, les spectaculaires *moai kavakava*, figurations de personnages barbichus, voûtés, émaciés, aux côtes saillantes et portés au cours de cérémonies dont on ne sait rien.

Les esprits chagrins regretteront qu'une fois encore l'esthétique seule soit ici privilégiée. On peut les renvoyer au texte précis et documenté de Vincent Bounoure. Et se satisfaire de *« la force de suggestion »* et du *« pouvoir d'invention poétique »* que réclamait Breton.

EMMANUEL DE ROUX

▶ Vision d'Océanie, Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris ; tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars. Catalogue, 252 pages, 250 F.

PHOTOGRAPHIE

L'Homme en majesté

En 1955, une exposition américaine tirait le portrait du genre humain, elle est reprise aujourd'hui

THE FAMILY OF MAN
Réfectoire des Jacobins, Toulouse

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

L'entreprise était folle, démesurée : montrer en photographie l'Homme et ses gestes universels. Le propos était plein de bons sentiments : l'Homme est le même partout, de New-York à Moscou, en passant par Paris ou Dakar. En exergue de l'exposition, on avait placé cette phrase : *« Il n'y a qu'un homme au monde et son nom est tous les hommes. »* Ainsi est né « The Family of Man » (« la famille de l'homme »), créée en 1955 au Musée d'art moderne de New-York (MoMA) et reprise aujourd'hui au Réfectoire des Jacobins à Toulouse.

Les photos sont aussi ambitieuses que les mots. L'espèce humaine est résumée en 500 clichés, qui défilent devant l'œil comme un grand vidéoclip : la naissance, l'enfance, l'apprentissage, l'amour, le travail, les traditions, les loisirs, la nature, les jeux, la danse, la musique, la vieillesse, la mort. Plus qu'une exposition, une fresque, au point que les organisateurs avaient imaginé un sous-titre choc et juste : *« La plus grande exposition photographique de tous les temps : 503 images venant de 68 pays »*.

Si l'on examine une à une les photos, beaucoup sont mièvres. Si l'on réfléchit au propos, l'esprit universaliste laisse une impression de naïveté. Et pourtant cette exposition est une des dates-clés de l'histoire de la photographie. Un repère qui a déterminé des vocations et a dégagé deux ou trois questions déterminantes sur la photographie.

Il faut se replonger dans les années 50. Le monde sortait de la guerre et les Etats-Unis du maccarthysme. Le photographe Edward Steichen, responsable de la section photographique du Musée d'art moderne de New-York, voulait créer une exposition marquée par la tolérance et *« un espoir passionné de foi en l'Homme »*. La réputation de Steichen était alors énorme. A soixante-seize ans, ce Luxembourgeois avait connu Rodin, Matisse, Cézanne. Il avait fait connaître les impressionnistes à New-York et avait été le premier à y exposer Picasso, Matisse, Rodin.


D.R.

Le ténor Lauritz Melchior dans sa loge, photographié par Alfred Eisenstaedt (1952).

Steichen était surtout un des photographes les plus connus au monde, et dont le parcours était éclectique – du pictorialisme à la photo pure en passant par la mode et le style Arts déco. Mais il avait aussi participé aux deux guerres comme photographe dans l'armée américaine. D'où cette exposition humaniste dont le titre a été emprunté à Abraham Lincoln.

L'entreprise est si gigantesque qu'il faudra près de trois ans pour chercher, rassembler et sélectionner les images. Steichen a parcouru l'Europe pour sensibiliser les photographes et les journaux. Il prend comme assistant le photographe Wayne Miller, qui se souvient de l'entreprise : *« J'ai sillonné l'Amérique, j'ai passé sept mois dans les archives de* Life. *J'y passais mes journées jusqu'à 11 heures du soir. Steichen dormait chez moi. »* Deux à trois millions de clichés ont été visionnés. Dix mille ont été sélectionnés, *« des photographes amateurs et professionnels, réputés ou inconnus »*, a écrit Steichen. *« Jamais nous ne regardions le nom de l'auteur, nous inscrivions juste un numéro au dos »*, ajoute Wayne Miller.

La dernière sélection (503 images) a été faite dans un appartement à côté du MoMA, *« juste au-dessus d'une boîte de strip-tease,* se souvient Wayne Miller, *les photos étaient accrochées au mur. Nous ne gardions pas les plus exceptionnelles, mais celles qui en disaient le plus sur l'Homme »*. Résultat : Lewis Carroll, Doisneau, Cartier-Bresson, Bill Brandt, Eisenstaedt ou Ansel Adams côtoient un obscur opérateur de l'Arizona.

La critique de Roland Barthes

La présentation de l'exposition était aussi révolutionnaire que le contenu. Les images étaient collées sur des panneaux de bois, sans verre pour les protéger, et formaient une sorte de mise en pages foisonnante de magazine : des photos de petit format côtoyaient des « posters » de 4 mètres sur 4. Des textes empruntés à la Bible et aux auteurs classiques couraient sur les murs – au point que le catalogue se retrouve aux Etats-Unis sur les rayons « Religion » des bibliothèques. Chaque image comportait un numéro et le nom du photographe écrit en bas à droite de l'image. Le trajet était précis, de la naissance à la mort de l'Homme. *« Dès l'entrée, le spectateur avait une vision globale de l'exposition,* explique Wayne Miller, *les images se renvoyaient et se lisaient en séries. »*

Conçue comme un grand événement populaire, aux antipodes de la photo d'art, « La famille de l'Homme » a été « tirée » à dix exemplaires qui ont circulé dans une trentaine de pays : neuf millions de visiteurs l'ont vue durant les années 50-60. Le système du numérotage des images et des panneaux a permis à chaque espace d'accueil de remonter l'exposition en respectant l'architecture imaginée par Paul Rudolph.

Cette exposition est devenue mythique quand les critiques ont commencé à pleuvoir. Certains ont relevé l'omniprésence de photographes américains – notamment du magazine *Life* – et ont noté que le tiers-monde est regardé par des photographes occidentaux. D'autres ont relevé la surreprésentation de regards optimistes ou angéliques dans un monde à peine sorti de l'horreur du deuxième conflit mondial.

Certains milieux culturels se sont étonnés que l'on puisse accrocher au mur du photojournalisme, au MoMA de surcroît (le débat est toujours d'actualité). Mais la plus brillante critique figure dans les *Mythologies* de Roland Barthes. Le philosophe s'attaque à la globalité du discours de l'exposition et à l'absurdité de montrer des gestes génériques (naître, aimer, rire) : *« De ce pluralisme, on tire magiquement une unité. L'homme naît, travaille, rit et meurt partout de la même façon (...) Ceci revient évidemment à postuler une essence humaine, et voilà Dieu réintroduit dans notre exposition. »* Pour Barthes, la sentimentalité et la religiosité du propos finissent par gommer *« l'Histoire et les injustices du monde (...). Demandons aux travailleurs nord-africains ce qu'ils pensent de « la grande famille de l'Homme »*.

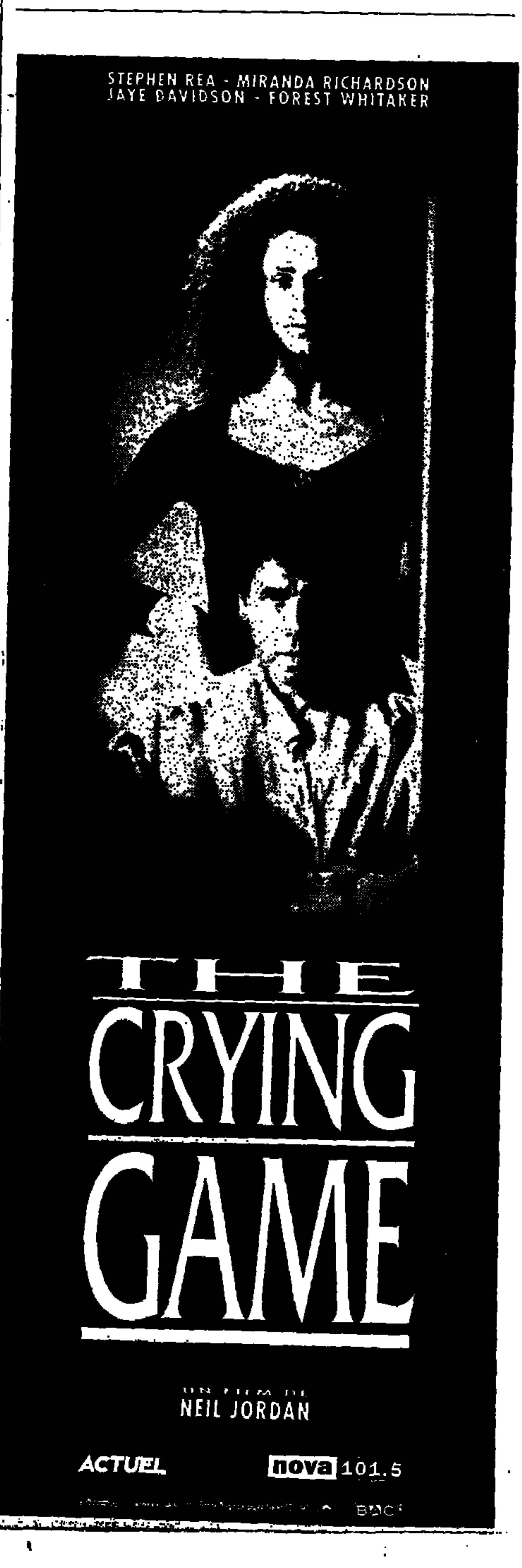
Et Barthes de conclure : *« L'échec de la photographie me paraît ici flagrant. « Redire » la mort ou la naissance n'apprend, à la lettre, rien. »* Reste que cette exposition, par sa présentation et sa « façon de voir », demeure un repère dans l'histoire de la photographie.

MICHEL GUERRIN

▶ « The Family of Man », Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminières, 31000 Toulouse. Tél. : 61-42-61-72. Jusqu'au 28 février.









ÉCONOMIE

BILLET

Le pétrole russe en chute libre

Jadis fierté du régime et principale pourvoyeuse de devises, l'industrie pétrolière de la CEI est à l'image de l'économie de la Communauté des Etats indépendants : en état de déliquescence. Pour la quatrième année consécutive, la production de pétrole dans l'ex-Union soviétique a baissé. A 448 millions de tonnes produites en 1992, la chute est catastrophique comparée aux 624 millions de tonnes extraites en 1988, l'année record. La production de brut est ainsi revenue à son niveau d'il y a une vingtaine d'années. Le gaz lui-même n'est plus épargné. En 1992, comme l'année précédente, sa production a diminué.

Les raisons de l'effondrement sont connues. Victime de la pagaille qui prévaut dans l'ex-Union soviétique, un puits de production sur trois est aujourd'hui à l'arrêt faute d'entretien ou de pièces détachées. Les investissements sont insuffisants. Les forages d'exploration se raréfient. Ceux de développement aussi, à un moment où, pourtant, l'arrivée à maturité des gisements géants de la Sibérie occidentale réclamerait un effort accru. Confrontées à ce désastre, les autorités s'efforcent, entre autres remèdes, d'attirer les compagnies pétrolières internationales et leur technologie sophistiquée. Au Kazakhstan, que domine la figure du président Nursultan Nazarbaev, l'opération paraît bien engagée. Quatre compagnies ont un pied sur place. En revanche, dans la Russie de M. Boris Eltsine, la situation n'avance guère. Certes, une cinquantaine de sociétés conjointes, selon un pointage réalisé à Paris, existent sur le papier. Mais rares sont celles dont l'activité est effective. Leur contribution à la production de la CEI ne dépasse pas, estime-t-on, quelques millions de tonnes.

Le changement d'équipe dirigeante à Moscou va-t-il contribuer à redresser la situation ? La nomination récente d'un ministre du pétrole et de l'énergie est de bon augure. Vacant depuis plus de six mois, le poste a été confié à M. Youri Shafranik, l'ancien président de la province de Tyumen, la plus riche des régions pétrolières russes. En revanche, le comportement du nouveau premier ministre russe inquiète. A la veille d'être nommé, il a repris à un consortium étranger conduit par le Norvégien Norsk Hydro le contrat de développement d'un gisement de gaz en mer Arctique pour le confier à un groupe de dix-neuf firmes du complexe militaro-industriel en mal de contrats. Les pétroliers étrangers n'ont guère apprécié la volte-face, qui augure mal d'un redressement de la production pétrolière russe.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Avant d'ouvrir une négociation avec le SPD et les partenaires sociaux

Le chancelier Kohl est parvenu à un accord avec les partis de la coalition sur le « pacte de solidarité »

Le chancelier Kohl s'est entendu, dimanche 17 janvier, avec les représentants des trois partis de la coalition gouvernementale (chrétiens-démocrates de la CDU, chrétiens-sociaux de la CSU et libéraux du FDP) sur les grandes lignes d'un *« pacte de solidarité »*. Ce pacte devrait être présenté mardi à ces trois partis pour être ensuite négocié avec l'opposition sociale-démocrate du SPD et avec les partenaires sociaux, patronat et syndicats. De multiples réunions, plus ou moins secrètes et conduites par le chancelier lui même, ont déjà eu lieu.

FRANCFORT

de notre correspondant

M. Kohl cherche à créer une unité nationale pour financer sainement dans les années à venir le difficile redéveloppement économique des Lander de l'ex-RDA. Le projet de *« pacte de solidarité »* passe par des coupes dans le budget de l'Etat, mais aussi dans ceux des Lander (où le SPD est majoritaire) et des communes. Il passe aussi par une modération des hausses de salaires à l'Ouest comme à l'Est, par l'adoption d'une politique industrielle à l'Est qui verra l'Etat conserver et gérer lui même une partie des anciens combinats qui n'ont pu être privatisés. Ce pacte est très attendu par les milieux financiers, qui espèrent que son adoption permettra à la Bundesbank d'assouplir sa politique monétaire.

L'idée d'un *« pacte de solidarité »*, lancée à l'automne par le chancelier, entre dans la tradition de l'Allemagne, où l'on cherche toujours, aux heures graves, un consensus. Il ne s'agit toutefois pas, cette fois-ci, de produire un vaste plan associant l'Etat et les partenaires sociaux comme l'avait fait le ministre des finances social-démocrate Karl Schiller à la fin des années 60 sous le nom d'*« action concertée »*. L'heure n'est plus aux grands plans d'inspiration keynésienne. Il s'agit plus simplement d'une question de financement de moyen terme.

Le développement de l'Est n'a pas démarré de lui-même comme M. Kohl et ses conseillers l'avaient cru il y a trois ans. Au contraire, l'Ouest a dû payer (sans doute 180 milliards de marks en 1992) et devra continuer de payer. Le recours à l'emprunt n'est plus possible vu le montant atteint par la dette publique : 56 % du produit intérieur brut (PIB) fin 1992 et 63 % fin 1995, selon les calculs de la Deutsche Bank, alors que le traité de Maastricht fixe 60 % comme limite. Dans le même temps, le surcroît de croissance que l'unification a apporté, comme escompté, s'est transformé depuis cet été en plongeon. L'économie allemande est en croissance nulle sinon en récession.

Douloureuse impasse

Le point de départ du pacte vient de cette douloureuse impasse. La chancellerie en a pris conscience à l'automne. Le budget de 1993 devenait infaisable puisque tous les jours des dépenses nouvelles apparaissaient indispensables à l'est, où les violences racistes se multipliaient, alors que la croissance ralentie provoquait des manques à gagner budgétaires. Le *« plan à moyen terme »* présenté en juin par le ministre des finances, M. Theo Waigel, et limitant la hausse des dépenses de l'Etat à 2,5 % jusqu'en 1996, était déjà obsolète. Le Bundestag devait voter un budget non bouclé.

La crise monétaire de septembre soulignait de son côté l'urgence. Faute d'avoir une politique budgétaire rigoureuse et de savoir limiter la hausse des salaires, l'Allemagne doit faire porter l'intégralité de la lutte contre l'inflation sur la politique monétaire. La Bundesbank maintient, comme c'est son devoir, des taux d'intérêt élevés mais qui, se répercutant dans toute l'Europe, conduit à faire exploser le système monétaire européen. Les tirs se déclenchent contre Francfort mais Bonn se sait visé. La récession qui menace rend de toute façon urgente une baisse des taux. Pour des raisons externes autant qu'internes, il faut alléger la politique monétaire en corrigeant la politique budgétaire et la politique salariale.

Le chancelier engage lui-même la discussion avec les syndicats et avec M. Björn Engholm, le leader du SPD. *« Que chacun apporte sa contribution »*, tel est son message. Et il rencontre un écho favorable. Un compromis est possible. En visite à Schwerin en décembre, le chancelier annonce ainsi que 12 milliards de marks supplémentaires seront affectés à l'Est en 1993. Il ajoute que l'Etat *« ne laissera pas se noyer »* les anciennes entreprises publiques de la RDA qui sont considérées comme saines mais qui ne peuvent être privatisées dans l'immédiat. Cet abandon de la politique de dénationalisation rapide est une concession majeure au SPD et aux syndicats, qui réclamaient depuis longtemps une *« politique industrielle »* à l'Est. Le dialogue s'ébauche avec, en échange, une promesse de sagesse salariale du côté des syndicats. Le SPD maintient de son côté la nécessité d'augmenter dès à présent les impôts, notamment sur *« les riches »*.

Début décembre M. Waigel organise une fuite dans la presse allemande sur le contenu du pacte. Stupeur à gauche : le gouvernement semble vouloir surtout réduire les dépenses sociales. Coupe de trois points dans les allocations chômage, diminution de 25 % des aides aux demandeurs d'asile, création d'un droit d'inscription pour les étudiants, limitation de diverses aides familiales et aides au logement ainsi que des hausses de salaires dans la fonction publique. *« Nous devons travailler, investir et épargner pour l'Allemagne »*, affirme M. Waigel. Les Lander et les communes sont mises à contribution en devant renoncer à de nombreux investissements, en supprimant des aides au sport, à l'école et la culture, et en ne remplaçant pas les départs de leurs salariés.

Le débat devient clairement politique : comment partager le fardeau ? La gauche fait valoir que jusqu'ici ce sont les plus bas salaires qui ont payé le plus pour l'unification comme le démontre une étude de l'institut RWI de Essen (ceux qui gagnent 2 300 marks par mois ont versé 2,7 % de leur revenu contre 2 % pour ceux qui gagnent 24 500 marks). M. Kohl rétorque que les dépenses sociales grimpent à un *« rythme sauvage »* et qu'il faut les borner. Le contenu précis de l'accord conclu dimanche au sein de la coalition ne sera connu que mardi. On sait seulement que le chancelier refuse toujours une hausse des impôts avant 1995 pour ne pas pénaliser la consommation en cette période de récession. Mais une augmentation de taxes sur les carburants n'est pas exclue de même que sur les assurances. Les bases d'imposition des biens immobiliers seraient relevées. Les aides sociales seraient plafonnées. Une certitude : chacun paiera.

ÉRIC LE BOUCHER

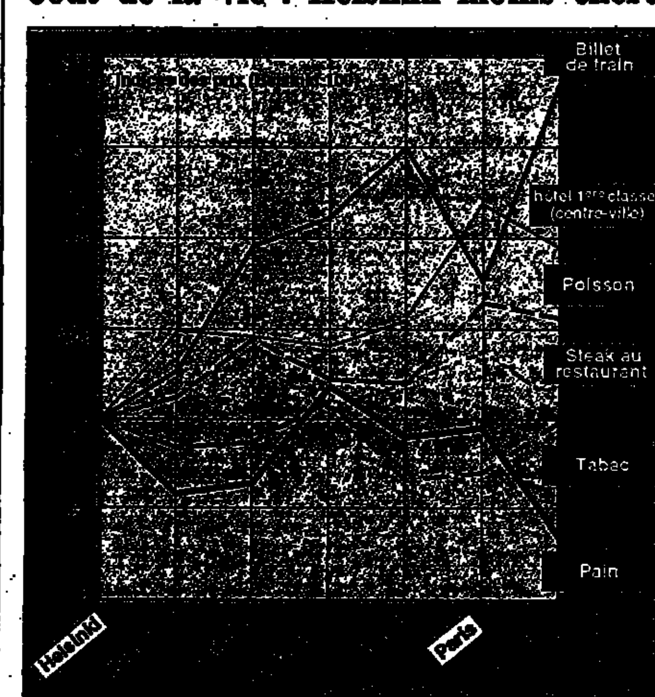
Tout en demandant des garanties sur l'emploi

Paris autorise le rapprochement Gillette-Parker

Le gouvernement français ne s'opposera pas au rachat de stylos Parker par le groupe américain Gillette, qui possède déjà Papermate, Flair et surtout Waterman (*le Monde* du 15 septembre 1992). Mais il demande, en contrepartie, des garanties sur la pérennité des emplois dans l'Hexagone. Un arrêté ministériel, publié samedi 16 janvier par le *Bulletin officiel de la concurrence*, autorise ce rapprochement, à condition que *« The Gillette Company rende compte au ministre chargé de l'économie, au terme d'un délai de trois ans, des mesures prises pour se conformer à ses engagements »* d'assurer le développement industriel et commercial de la marque Waterman.

Dans ses avis précédant l'arrêté ministériel, le Conseil de la concurrence n'avait pas nié les inconvénients de cette concentration, le nouvel ensemble pesant 42,5 % du marché français des « instruments à écrire ». Mais il avait aussi considéré qu'il était de *« de nature à contribuer à l'amélioration de la compétitivité internationale de la société Waterman »*, société de droit français, filiale à 100 % de Gillette depuis 1987. Après le feu vert français, Gillette doit encore obtenir celui des autorités britanniques.

Coût de la vie : Helsinki moins chère



Selon le bulletin de décembre 1992 de Finnfax, organisme de promotion économique de la Finlande, qui cite l'Office national de tourisme, Helsinki est une ville avantageuse par rapport à d'autres grandes métropoles européennes. Le tableau ci-dessus donne quelques comparaisons par produits et par métropoles. Le niveau des prix a baissé récemment à Helsinki. Une situation qui s'explique notamment, selon les autorités finlandaises, par le faible taux d'inflation et deux dévaluations successives du mark finlandais en un an.

En désaccord sur les moyens

MM. Bérégovoy et Chirac reconnaissent la nécessité de créer des réserves pour le financement des retraites

Divergentes et versant souvent dans la rhétorique, les diverses prises de position du monde politique sur le dossier des retraites, multiples encore lors du week-end des 16 et 17 janvier, ont au moins un mérite : elles font clairement apparaître la nécessité de prendre rapidement des dispositions pour assurer leur financement à l'horizon 2005-2020.

Chacune à sa manière, la majorité et l'opposition reconnaissent ainsi qu'il est nécessaire de constituer des réserves. Pour le premier ministre, invité dimanche 17 janvier à « L'heure de vérité » sur France 2, cela doit être le rôle du fonds de garantie de 100 milliards de francs, dont le financement (apport d'actifs par privatisations ou transfert de participations de l'Etat dans les entreprises nationalisées) n'est pas encore tranché. De son côté, M. Chirac considère que ces réserves doivent être constituées individuellement. Lors du « Grand jury RTL-*le Monde* », l'ancien premier ministre a proposé de mettre en place des incitations fiscales permettant aux Français de *« faire un effort personnel par capitalisation »* sans qu'il soit pour autant question de *« changer le système des retraites par répartition »* car ce serait *« absurde et profondément injuste »*.

MM. Chirac et Bérégovoy refusent également de remettre en cause la retraite à soixante ans. *« Augmenter l'âge de la retraite, c'est psychologiquement impossible »*, est même allé jusqu'à affirmer le président du RPR, qui juge *« absurde »* la création d'un fonds de garantie. M. Chirac propose *« un système de retraite à la carte »*. En avançant une telle suggestion – qui, telle qu'elle est présentée, n'a pas grand-chose d'original, – l'ancien premier ministre omet d'expliquer que celle-ci ne permettrait de réaliser des économies que si un abattement sur le niveau de la pension était prévu.

Table ronde

Président socialiste de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli n'est pas de l'avis de M. Bérégovoy. Dans un entretien publié lundi 18 janvier par *Libération*, il se déclare *« plutôt favorable à un allongement de la durée des années de cotisation (...), parce que, dans le système actuel, ce sont ceux qui entrent tôt dans la vie active qui paient pour ceux qui y sont entrés plus tard. Les bas salaires paient pour les hauts salaires. Et c'est injuste »*.

Alors que les syndicats – les premiers concernés par ce débat – restent très discrets et considèrent que la balle est dans le camp du gouvernement, M. René Teulade, ministre des affaires sociales, espère pouvoir organiser fin janvier une table ronde au cours de laquelle serait conclu un accord pérennisant la prise en charge par l'Etat des cotisations d'assurance-vieillesse des chômeurs et la constitution d'un fonds de garantie. Or, l'éventualité d'une session parlementaire extraordinaire ayant été écartée, les partenaires sociaux se demandent quelles garanties d'application ils pourront obtenir du gouvernement...

A cet égard, les récentes déclarations du ministre des affaires sociales (*le Monde* daté 17-18 janvier) affirmant que le fonds de réserves permettra de maintenir la durée de cotisation à trente-sept années et demi ne peuvent que décourager les velléités des partenaires sociaux de devenir les gestionnaires à part entière des régimes de retraite de base. Cette pétition de principe est plus qu'aléatoire : le produit de ce fonds, tributaire de la capacité des pouvoirs publics à l'alimenter rapidement comme de l'évolution à long terme des taux d'intérêt réels, ne permettra de combler qu'une partie du besoin de financement des retraites vers 2005 et 2020. De surcroît, elle surprend singulièrement de la part de M. Teulade, qui, en 1989, avait présenté dans le cadre des travaux du Xe Plan, un rapport prônant, outre l'allongement de la durée d'activité, le calcul de la pension sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix meilleures. Apôtre du principe des retraites par répartition, M. Teulade ne miserait-il que sur les seuls mécanismes de la capitalisation pour sauver la Sécurité sociale ?

JEAN-MICHEL NORMAND

Après des résultats électoraux décevants

Débat post-prud'homal à Force ouvrière

Le comité confédéral national de Force ouvrière, qui a eu lieu les 13 et 14 janvier, a été marqué par un vif débat portant sur les derniers résultats électoraux de la confédération. Alors que l'audience de la confédération est restée quasiment stable lors du scrutin prud'homal du 9 décembre (20,4 %), elle a subi une érosion lors des élections professionnelles organisées notamment dans les hôpitaux, les préfectures, les caisses de retraite ou EDF-GDF.

Insistant sur la nécessité de soutenir la construction européenne et rappelant l'attachement de FO à la politique contractuelle, un texte présenté par l'union départementale de Paris a été partiellement entériné par la direction mais, celle-ci ayant refusé les critiques formulées à l'encontre de la presse confédérale, un vote a eu lieu. Parmi les quelque cent trente-cinq organisations représentées au CGN – unions départementales et fédérations – onze ont voté contre (dont les unions départementales de Paris et plusieurs autres appartenant à la région Rhône-Alpes) et dix se sont abstenues (dont l'union départementale du Nord et la fédération de la métallurgie) alors que, traditionnellement, les motions de la direction sont adoptées à la quasi-unanimité.

ÉCONOMIE

En visite officielle au Maroc

Mme Tasca compte sur l'audiovisuel pour relancer la coopération entre Paris et Rabat

En visite officielle, du 13 au 17 janvier, à Rabat, Casablanca et Fès, Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, a discuté des orientations de la coopération, notamment dans les secteurs de l'audiovisuel et du patrimoine.

RABAT

de notre envoyé spécial

« Poursuivre, amplifier, actualiser » ce qui se fait déjà : Mme Catherine Tasca avait placé sous le signe de la continuité sa visite officielle au Maroc. Continuité diplomatique du « réchauffement » des rapports entre Rabat et Paris – deux mois après la visite de M. Pierre Bérégovoy qui avait clos une période de stagnation (*le Monde* du 5 novembre 1992). Continuité politique aussi d'un gouvernement qui approche des élections – quelques semaines après les visites remarquées de MM. Chirac et Pasqua. Continuité enfin d'une coopération culturelle, scientifique et technique française dont le Maroc est le premier bénéficiaire dans le monde, avec 300 millions de francs annuels.

Reçue avec égards par de nombreux ministres dont le premier, M. Mohamed Karim Lamrani, Mme Tasca a pu mesurer sur le terrain les réussites, mais aussi les dilemmes de cette coopération, qui, en ce pays francophone, n'est jamais loin des passions.

Un des lieux de cristallisation de cette passion, c'est bien sûr la « mission », comme on appelle ici l'enseignement français, ses cinq lycées et multiples collèges, où 1 300 enseignants accueillent 16 750 élèves, dont plus de dix mille Marocains. Leurs parents n'apprécient pas, mais alors pas du tout, la hausse récente de 40 % des frais de scolarité, qui dépassent 5 000 francs. Pourtant, ces frais ne couvrent que 27 % du budget (supérieur à 225 millions annuels), contre une moyenne de 50 % dans les établissements français dans le monde. Au nom de ces réalités budgétaires, Mme Tasca n'a promis que plus de modération dans une évolution inéluctable. La formation en français de jeunes (souvent privilégiés) ne saurait être gratuite, ni suffire. Il importe aussi d'élever la qualité de l'enseignement du français partout ailleurs, notamment par la formation des instituteurs ; et de multiplier dans le supérieur les bourses de formations courtes, plus directement opérationnelles – et moins génératrices d'exode des cerveaux.

Les trois priorités

Patrimoine, formation, décentralisation sont les trois priorités fixées à l'action culturelle. La première, qui va de l'archéologie à l'artisanat, passe aussi bien par les restaurations de sites que par l'instauration d'un cadre juridique adapté. Les trois nécessitent des ouvertures : ouverture des bibliothèques à plus de livres scientifiques ; ouverture des centres culturels français à la jeunesse et aux arts marocains ; au dialogue au-delà de l'enseignement de la langue.

Bref, il s'agit de se tourner vers les *« 15-25 ans qui sont le Maroc de demain »*, selon le mot d'un directeur de centre, et pas seulement vers les Français ou francophiles avérés. Ou, comme le dit Mme Tasca, ne pas se contenter de vitrines de culture, mais mettre en place le partage d'outils de culture. Le secrétaire d'état à la francophonie souhaite décloisonner les actions, multiplier les synergies entre versant éducatif et versant culturel de la coopération. Pour cela, pour dépasser les dilemmes entre élite ou masse, langue étrangère ou partagée, Mme Tasca compte beaucoup sur l'audiovisuel, thème largement discuté avec ses interlocuteurs, et instrument indispensable à ce *« bain linguistique »* sans lequel la francophonie s'étiolerait.

Le paysage audiovisuel marocain a été bouleversé depuis trois ans, par l'arrivée de chaînes privées et la multiplication de « paraboles » pour la réception satellite, récemment autorisées. Même la traditionnelle télévision publique TVM a dû s'adapter à la concurrence de 2MI, la chaîne payante privée lancée en 1989 par l'ONA (le premier groupe privé du pays). La TVM a étendu ses horaires, lancé des jeux primés, pour partie en réponse aux films, documentaires et émissions d'actualité de 2MI – dont la très suivie « Liqâa » (« Rencontre »), qui traite de la vie quotidienne en termes libres, inusités jusqu'alors sur les écrans. Et cette concurrence reflète le débat entre modernistes et conservateurs qui traverse toute la société marocaine. Quant à MBC, chaîne panarabe à capitaux saoudiens qui émit depuis Londres, elle a remplacé dans les principales villes la francophone TV5, par décision marocaine. Un retour à la situation d'avant 1990 est peu probable pour TV5, dont *« l'avenir est sur satellite »*, selon Mme Tasca. En revanche, elle souhaite augmenter la part de programmes repris par la TVM auprès de Canal France International, et surtout encourager la coopération « privée », à travers Médi I, la radio bilingue de Tanger captée dans tout le Maghreb, et 2MI, où la Sofirad pourrait accroître sa part lors d'une prochaine augmentation de capital.

Enfin, parce que la coopération franco-marocaine est un dialogue sur les deux rives de la Méditerranée, Mme Tasca fait étudier le projet d'un canal pour les programmes arabes sur les réseaux câblés français.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Un deuxième « news magazine » en Allemagne

« Focus » veut concurrencer le « Spiegel »

Le groupe de presse allemand Burda lance, lundi 18 janvier, en Allemagne, un nouveau magazine hebdomadaire d'information générale, *Focus*, tiré à 250 000 exemplaires. Il concurrencera le puissant hebdomadaire de Hambourg *Der Spiegel* (1,2 million d'exemplaires diffusés, 6 million de lecteurs), créé par Rudolf Augstein juste après la guerre, qui jouissait d'un monopole. Selon les études de marché, le nombre de lecteurs potentiels des « news » en Allemagne serait de 3,2 millions de personnes.

« Il est temps d'offrir plus de choix et plus de démocratie dans les kiosques », a déclaré Helmut Markwort, rédacteur en chef de *Focus*. Fort de soixante-dix journalistes, offrant des articles *« plus courts et plus percutants »* que ceux du *Spiegel*, réalisé en couleurs sur une centaine de pages (et l'équivalent en publicité), *Focus* sera vendu moins cher que son rival, toujours imprimé en noir et blanc. Le nouvel hebdomadaire a nécessité 544 millions de francs d'investissement en cinq ans et, pour lui, Burda a renoncé en juillet 1992 à son quotidien populaire *Super*. Destiné à concurrencer *Bild Zeitung* (groupe Axel Springer) dans l'ex-RDA, *Super* était très déficitaire malgré ses 350 000 exemplaires.

Le « Bilan économique et social » du « Monde »

Les « crises » pour décrire la crise

Parler de crise au singulier, c'est déjà une interprétation. L'équipe qui a travaillé sous la direction de notre collaborateur Michel Boyer a préféré un titre au pluriel pour qualifier son inventaire, établi alors qu'aucun des comptes ouverts, pour ne pas dire béants, n'est encore soldé. Ni la crise monétaire, qui a éclaté en Europe à la fin de l'été, ni celle de l'emploi, qui s'est beaucoup aggravée au cours de l'année écoulée, ni le nouvel « europessimisme », à peine compensé, à l'échelle du monde, par une reprise toujours velléitaire aux Etats-Unis, n'ont à ce jour livré leur secret, encore moins leur dénouement.

Cela fait beaucoup de « crises » en cours et en suspens. C'est le titre qui a été choisi, comme pour ne pas forcer le constat, sans le rendre plus engageant pour autant. Un mot au singulier pour caractériser un monde éclaté depuis qu'il a cessé d'être divisé aurait sans doute été abusif. Reste à supputer si l'éclatement est prélude à l'éparpillement stérile ou gestation d'une nouvelle forme d'unité.

Plus de choses qu'il n'est habituel en l'espace de douze mois se sont passées « pour la première fois » en l'an de grâce – et de disgrâce – 1992. La lecture de la chronologie donnée au début est à cet égard la meilleure des introductions. Jamais, on n'avait vu les déficits budgétaires « exploser » avec une telle force. Une explication consolante consisterait à s'en remettre à la théorie désormais reçue sans discussion : les déficits, censés jouer le rôle de « stabilisateurs automatiques », seraient d'autant plus énormes que la récession serait profonde. Si on soupçonne qu'il y a du Pangloss derrière cet optimisme sophistiqué, on est amené à se demander si la formidable augmentation des besoins de financement des secteurs publics n'est pas au contraire un facteur d'instabilité supplémentaire ; si la baisse attendue des taux à long terme n'en sera pas retardée, sinon empêchée.

Sur un autre registre, jamais on n'avait vu IBM, naguère phare du capitalisme américain, annoncer le départ accéléré de quarante mille personnes après s'être subdivisé en treize unités autonomes. Apparemment ce changement de cap – survenant après les déboires essuyés par un autre mastodonte, General Motors – n'a pas ramené la confiance du marché financier ni rétabli la proverbiale sûreté de soi du personnel, dirigeants et exécutants confondus, de *Big Blue*. Passe difficile ne remettant pas en cause les structures de l'industrie aux Etats-Unis (et ailleurs), ou bien signal avant-coureur du déclin inévitable des entreprises gigantesques organisées sur un modèle quasi militaire ?

Une Bourse des valeurs en Mongolie

Jamais non plus, on n'avait vu une Bourse des valeurs s'ouvrir en Mongolie. Cet exemple servira ici de symbole pour illustrer les extraordinaires changements entrepris, avec des fortunes diverses, dans les pays ex-communistes. Ceux-ci finiront-ils par s'agréger à une économie mondiale de marché ?

Aucune de ces questions n'est directement posée dans le « bilan » ni ne devait l'être. Une des impressions qu'on peut en retirer des éléments descriptifs fournis sur une bonne centaine de pays (et abondamment illustrés de graphiques, tableaux et cartes) est que, pour fragiles qu'ils soient encore, les efforts de modernisation accomplis par certains des plus peuplés et naguère des plus pauvres, permettent enfin d'entrevoir la possibilité d'un recul significatif de la misère. Outre la Chine déjà citée, c'est, pareillement, entre le cinquième et le tiers, voire davantage, des habitants de l'Inde, de l'Indonésie, du Mexique, qui commencent à participer à une économie active d'échange.

On peut aussi entendre la notion de bilan dans un autre sens. La fin des idéologies n'est pas un phénomène aussi clair qu'il y paraît. Un des thèmes d'aujourd'hui est qu'après dix ans d'idéologie libérale, on assiste à une révision, plus réaliste, du rôle de l'Etat. Si tant est qu'il en soit ainsi, il faudrait sans doute voir, dans ce changement de perspective, non pas tant une rupture qu'une meilleure adaptation du discours dominant à la réalité ambiante. Dans toute la mesure où la politique reaganienne s'est traduite par un quasi-triplement de l'endettement public, elle doit s'analyser comme une nouvelle étape du recul du capitalisme privé : on a achevé de mettre le marché financier, en particulier dans ses compartiments du long terme, au service presque exclusif des besoins du Trésor. Or, dans son essence et dans son histoire, le capitalisme libéral, c'est un marché des capitaux à horizon d'au moins trente ans (l'espace d'une génération), ouvert aux emprunteurs privés.

Dans le domaine du chômage, les analyses modernes les plus courantes mêlent pareillement l'approche idéologique qui ne dit pas son nom avec les faits. Communément et simultanément, on déplore l'extension du chômage et on considère *a priori* comme « antisociale » ou « dépassée » l'attitude générale d'une société (le Japon et les pays nouvellement industrialisés d'Asie en donnent l'exemple) où chacun s'accorde à trouver préférable un travail, si modeste soit-il (à nos yeux), à un accès plus ou moins automatique à l'indemnisation du chômage. Autre antinomie dans l'air du temps : alors que le monde se morcelle en petites nations, l'Etat-nation n'a jamais eu aussi mauvaise presse. Cela peut, évidemment, se justifier, à ceci près qu'on en oublie presque que le mouvement d'affirmation nationale est né de l'éclatement d'une construction impériale terriblement opprimante. Ce n'est pas parce que la guerre froide entre les empires n'a pas dégénéré en guerre tout court que le risque de conflits dévastateurs n'était pas plus grand hier que maintenant... De ces interprétations à chaud, la brochure se fait aussi l'écho. Un bilan est aussi un témoignage en soi.

PAUL FABRA

▶ 192 pages, 49 francs. En vente chez les marchands de journaux.

EN BREF

□ **Créations d'entreprises : – 5,1 % en France en 1992.** – Le nombre de créations d'entreprises en France a diminué de 5,1 % en 1992 par rapport à 1991, en données brutes annuelles, poursuivant sur la tendance constatée l'année précédente, mais avec une ampleur moindre (– 11,9 % en 1991), selon les statistiques publiées, vendredi 15 janvier, par l'INSEE. Il y a eu 228 454 « immatriculations » en 1992, selon l'Institut de la statistique, réparties entre 178 409 créations nouvelles et 50 045 reprises, contre 240 832 en 1991 (189 316 créations nouvelles et 51 516 reprises) et 273 420 en 1990 (216 620 créations nouvelles et 56 800 reprises).

« Le Monde-Initiatives » consacrera un dossier aux créations d'entreprises dans son édition du 19 janvier (datée 20 janvier).

□ **Libération sous caution des pêcheurs et élus de Saint-Pierre-et-Miquelon retenus au Canada.** – Les pêcheurs et élus de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon arrêtés samedi 9 janvier par les autorités canadiennes ont été libérés vendredi 15 janvier après versement par le gouvernement français d'une caution de 1,4 million de dollars canadiens (6 millions de francs). Ils devront se représenter le 20 avril devant la cour de Saint-Jean-de-Terre-Neuve (Canada), où doit se dérouler leur procès. Le litige qui les oppose aux Canadiens porte sur les zones de pêche dans les eaux entourant l'archipel ainsi que sur le renouvellement des accords franco-canadiens du 27 mars 1972 fixant des quotas de pêche pour la morue (*le Monde* du 14 janvier). – *(AFP.)*

SANTÉ

Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie

La France compte 51 700 lits hospitaliers excédentaires

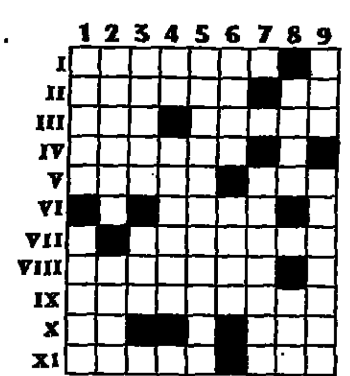
Selon une étude publiée par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), la France compte actuellement 51 700 lits d'hospitalisation de court séjour excédentaires par rapport aux besoins évalués à travers la carte sanitaire.

Ainsi, on relève quelque 28 300 lits en trop en médecine (soit 24 %), 18 000 en chirurgie (15 %) et 5 300 en obstétrique (20 %). Ces trois dernières années, les surcapacités ont pu être réduites – elles atteignaient 63 900 lits en 1989 – compte tenu d'un accroissement de 5 000 lits des besoins théoriques et de la réduction de 7 000 lits autorisés. *« La baisse des excédents touche l'ensemble des régions mais elle est particulièrement sensible en Ile-de-France (trois mille lits), Provence-Alpes-Côte d'Azur (deux mille lits), ainsi qu'en Alsace, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes (1 500 lits dans chaque région) »*, note la CNAMTS.

Enfin, sur les dix dernières années, le nombre de lits de court séjour installés à baissé de 11 %, dont 13,5 % dans le secteur public mais de 8 % dans les cliniques privées.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5957



HORIZONTALEMENT

I. Peut être pris pour remonter. – II. Le masque de fer. Un animal vraiment mou. – III. Service ancien. Sans intérêt quand ils sont gracieux. – IV. Mesurée comme de l'essence. – V. Ignorer ce qu'on va gagner. A la corde autour de la gorge. – VI. Quand il y en a, ce n'est pas nul. – VII. Avec Malherbe, elles tombèrent avec grâce. – VIII. Faire en sorte qu'il n'y ait plus de bavures. – IX. Rachètent ce qui est piqué ou cassé. – X. Lie. D'un auxiliaire. – XI. Se tiennent mieux quand ils ont des bonnets. Tamis.

VERTICALEMENT

1. A de l'autorité quand elle est jugée. Blanc d'Espagne. – 2. Une mouche qui peut piquer du nez. Le loup ou l'agneau. – 3. Echouer. On y voit parfois une main ravissante. – 4. Article. Militaire et pas civil. – 5. Qui ont le caractère du bienfait. – 6. Où l'on peut respirer. Un héros. – 7. Qui ont besoin de repos. – 8. On y brûle de l'essence. Riposta brutalement. – 9. Entre en tournant. On y passe quand on « descend ».

Solution du problème n° 5956

Horizontalement

I. Aumônier. Mouton. – II. Usager. Ire. Lace. – III. Ducroire. Nombre. – IV. Ir. Elseneur. Aa. – V. Tee. Onc. – VI. Légalité. An. – VII. Raucité. On. – VIII. Il. Use. Brocante. – IX. Ube. Alquifoux. – X. Milieu. Auer ; Ria. – XI. Nés. Scierie. Li. – XII. Bigame. Ru. Epois. – XIII. Asir. Bertrade. – XIV. Amédée. ASA. RER. – XV. Lés. Tutu. Sottes.

Verticalement

1. Auditorium. Baal. – 2. Usure. Albinisme. – 3. MAC. Elu. Elégies. – 4. Ogre. Ecu. Isard. – 5. Néologisme. Et. – 6. Iris. Ate. Usé. Eu. – 7. Réale. – 8. Rien. Blaireau. – 9. Extorqueurs. – 10. Menu. Enouer. Tas. – 11. Oro. Cirier. – 12. Ulm. Na. Af. Epart. – 13. Tabac. Anor. Odet. – 14. Ocra. Tuilière. – 15. Née. Annexais.

GUY BROUTY

VIE DES ENTREPRISES

Après avoir dressé un bilan plutôt satisfaisant pour 1992

M. Jacques Calvet s'attend à une année 1993 « morose et aléatoire »

TABA

de notre envoyé spécial

M. Jacques Calvet a dressé, dimanche 17 janvier au soir, à Taba, une station balnéaire égyptienne située sur le Golfe d'Akaba, le bilan de Peugeot pour 1992. Ce rendez-vous avec la presse économique se tient généralement plus près de Paris. Mais la 306, dernière née de la firme au lion qui sera commercialisée en février (*le Monde* du 15 janvier), est, jusqu'au mois de mars, mise à l'épreuve sur les routes du Sinaï. Après avoir lui-même tenu le volant du cheval de bataille de Peugeot sur plus de 700 kilomètres, le président de PSA, qui, entouré de l'état-major attaché à la marque, est apparu satisfait, a commenté les résultats du groupe.

Pour 1992, le PDG de PSA a jugé que les marchés automobiles auront été décevants tant aux Etats-Unis qu'au Japon ou en Europe de l'Ouest. *« La reprise n'est pas encore au rendez-vous,* a-t-il dit. *Encore que le mois de décembre, grâce à diverses incitations fiscales, a permis un rééquilibrage du marché. Aussi peut-on s'attendre à un chiffre en baisse de 0,1 % par rapport à 1991, ce qui est moins catastrophique qu'il était pensable. Automobiles Peugeot,* a-t-il ajouté, *aura dans l'affaire, maintenu son volume de poduction »* (1 217 000 véhicules) sensiblement identique à celui de 1991 (1 233 000). Car, si sur le marché national on constate un recul de 26 000 unités chez Peugeot, sur le marché européen, et malgré une régression des ventes de l'ordre de 110 000 voitures, la part de la marque est passée de 5,1 % à 5,2 %. *« Au total, 65,8 % de la production nationale auront été exportés »,* a-t-il ajouté.

M. Jacques Calvet a d'autre part indiqué que les investissements ont représenté, en 1992, 5,8 milliards de francs dont 1,475 milliard à Sochaux, 680 millions à Poissy pour le lancement de la 306, 350 millions à Mulhouse, 280 millions à Villaverde (Espagne) et 225 millions à Ryton (Grande-Bretagne). *« On s'active à Sevelnor* (près de Valenciennes), a-t-il encore dit, *où sera produit un véhicule avec Fiat »,* (voiture de type monospace).

Sur le plan de l'emploi, M. Calvet a justifié les prochaines mesures sociales en insistant sur la persistance du ralentissement de l'activité dans l'industrie automobile et le souci de maintenir à un rythme soutenu de 12 % par an le niveau des gains de productivité.

S'agissant de 1993, M. Calvet a qualifié l'année qui vient de *« morose et aléatoire ».* Il a estimé que le marché européen devrait encore diminuer d'un peu plus de 5 % représentant 12 750 000 véhicules particuliers en Europe contre 13 450 000 en 1992. Grâce au dynamisme du réseau et à une politique de produits qui ne se ralentit pas, Peugeot France, selon le PDG de PSA, devrait atteindre, lui, 8 % du marché européen (5,2 % en 1992) et 21 % du marché hexagonal (contre 19,3 % en 1992*)*. La 306, dans son esprit, contribuera à réaliser cette ambition.

CLAUDE LAMOTTE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJET

□ **Texas Instruments rejoint le consortium Philips-Thomson pour la TVHD numérique aux Etats-Unis.** – Le fabricant américain de composants électroniques a annoncé, vendredi 15 janvier, qu'il apportait son appui au projet de télévision haute définition (TVHD) entièrement numérique soumis aux autorités américaines par le consortium réunissant Philips Consumer Electronics, Thomson Consumer Electronics (TCE) et les laboratoires de recherche David Sarnoff. Texas Instruments dit vouloir utiliser les recherches du consortium sur la compression des signaux numériques pour développer des circuits intégrés destinés aux fabricants de téléviseurs. Quatre projets concurrents de TVHD numérique sont actuellement soumis à la Federal Communications Commission (FCC), l'équivalent américain du Conseil supérieur de l'audiovisuel. La FCC choisira l'un d'entre eux d'ici, la fin 1993. L'appui de Texas Instruments vient opportunément épauler le consortium Philips-Thomson, réunissant certes les deux principaux fabricants de téléviseurs aux Etats-Unis, mais qui demeure d'origine européenne.

CONTRAT

□ **UPS commande trente Boeing-767 cargo et prend une option sur trente autres.** – United Parcel Service (UPS), qui achemine environ trois milliards de colis chaque année, a commandé ferme trente Boeing-767 configurés en version tout-cargo et pris une option sur trente autres appareils. Cette commande – la plus importante enregistrée par le constructeur pour un avion tout-cargo – constitue le lancement du programme Boeing-767 cargo, un dérivé du 767-300 à rayon d'action étendu conçu pour le transport exclusif de fret. Il est agencé pour transporter 285,3 m³ de fret en conteneurs sur le pont principal et 89,4 mètres cubes dans ses soutes. Le premier appareil sortira des chaînes au deuxième trimestre 1995, sa certification et les premières livraisons étant prévues pour octobre 1995.

ACQUISITIONS

□ **Alexander Fashion reprend le fabricant de jeans C 17.** – Le façonnier Alexander Fashion, basé à Kos (Grèce), vient de prendre 80 % du capital du groupe Desseilles, propriétaire notamment de C 17, fabricant français de «jeans». Société de droit grec contrôlée par des capitaux franco-italiens et la famille Sifis, Alexander Fashion était jusqu'à présent le principal façonnier de C 17, dont le chiffre d'affaires au 31 juin 1992 (200 millions de francs) était en nette baisse sur l'année précédente (255 millions). Ses produits sont fabriqués notamment en Grèce et au Maroc (jeans), au Portugal et à l'Ile Maurice (maille).

□ **Le Crédit lyonnais va acquérir la Chase Manhattan Bank Austria.** – Le Crédit lyonnais est parvenu, mercredi 13 janvier, à un accord de principe avec la banque américaine Manhattan Bank pour l'acquisition de sa filiale autrichienne, la Chase Manhattan Bank. Chase Austria, dont le siège est à Vienne, et qui dispose d'un capital de 20 millions de schillings (10 millions de francs environ), compte un effectif de 60 personnes et affichait au 31 décembre 1991 un total de bilan de 2,5 milliards de schillings. Les activités de cette filiale sont essentiellement concentrées sur les crédits et services commerciaux et financiers aux entreprises.

NOMINATIONS

□ **CEA-Industrie : nouvelle équipe de direction autour de M. Hirel.** – M. Jean-Claude Hirel, PDG de CEA-Industrie, holding qui regroupe les participations industrielles du Commissariat à l'énergie atomique, a procédé récemment à la nomination de plusieurs dirigeants. Deux directeurs généraux adjoints remplacent le précédent directeur général et une direction de la recherche et de l'environnement a été créée, selon un communiqué de la société. M. Jean-Hervé Lorenzi est directeur général adjoint en charge de la stratégie et des budgets. M. Lorenzi, quarante-cinq ans, en poste depuis le 14 septembre, a été notamment directeur adjoint de la DIELI (direction des industries électroniques et informatiques) et directeur général de la SARI et du CNIT. M. Jean-François Saglio est nommé directeur général adjoint en charge du développement et de l'international. M. Saglio, cinquante-six ans, est président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Il a travaillé à la direction générale d'Elf-Aquitaine et de Roussel-Uclaf.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	7 janv. 1993
Total actif	749 207
dont	
Or	144 992
Disponibilités à vue à l'étranger	80 097
Ecus	46 525
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 670
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	50 558
Concours au Trésor public	40 760
Titres d'Etat (bons et obligations)	135 602
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	3 391
Effets privés	153 588
Effets en cours de recouvrement	28 319
Total passif	749 207
dont	
Billets en circulation	258 012
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	2 998
Compte courant du Trésor public	109 196
Reprises de liquidités	4 587
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 176
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	46 656
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	161 346

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres: 9,10 %
- Taux des pensions de 5 à 10 jours: 12 %
- Taux des avances sur titres: 12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	8-1-93	15-1-93
Valeurs franç. à rev. variable	99,8	99,2
Valeurs industrielles	99,3	97,6
Valeurs étrangères	101	99,4
Pétroles-Energie	100,1	94,1
Chimie	99,5	98,2
Métallurgie, mécanique	103,2	105,1
Electricité, électronique	98	97
Bâtiment et matériaux	101,4	100,8
Ind. de consom. non alim.	99,3	99,4
Agroalimentaire	97,4	95,4
Distribution	99,8	97,3
Transports, loisirs, services	99,7	99,6
Assurances	101,9	104,2
Crédit banque	100,8	101,3
Sicomi	99,9	100,3
Immobilier et foncier	100	98,8
Investissement et portefeuille	100,9	106,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 948,1	3 924,3
Valeurs étrangères	3 494,6	3 439,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	589,8	588,3
Valeurs étrangères	472,5	464,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	8-1-93	15-1-93
Indice général	483,6	477,9
Produits de base	432,5	414,1
Construction	398,2	396,6
Biens d'équipement	247,1	247,3
Biens de consom. durables	492,9	504,7
Biens de consom. non durables	858,8	847,2
Biens de consom. alim.	809,9	793,8
Services	479,2	473,1
Sociétés financières	458,7	467,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	349,2	354,4
Valeurs industrielles	495,8	487,2

TOKYO, 18 janvier ↑

Hausse technique

Après une séance très irrégulière dans un marché peu actif, les valeurs japonaises ont fini la journée en hausse lundi 18 janvier. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes gagne en clôture 0,62 %, 101,64 points, à 16 617,24 points.

Cette progression est essentiellement technique à la suite d'achats liés aux contrats à terme. *« La plupart des transactions étaient liées aux futures ou à des habillages de bilan »,* résume une analyste d'une maison de titres. Les boursiers ont fait preuve d'une extrême prudence devant les sombres perspectives de croissance et après l'attaque de la banlieue de Bagdad par des missiles américains. Les investisseurs craignent une poursuite de l'escalade entre les Occidentaux et l'Irak.

VALEURS	Cours du 14 janv.	Cours du 18 janv.
Ajinomoto	1 200	1 200
Bridgestone	1 140	1 150
Canon	1 360	1 350
Fuji Bank	1 700	1 730
Honda Motors	1 250	1 280
Matsushita Electric	1 100	1 110
Mitsubishi Heavy	514	515
Sony Corp.	4 060	4 030
Toyota Motors	1 420	1 420

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	446 40	446 50
B.A.C.	23 70	..
Boiron (Ly)	480	480
Bosset (Lyon)	244	..
C.A.I.-de-Fr (C.C.I.)	725	720
Calberson	227 10	...
Cardif	810	815
C.E.G.E.P.	185	....
C.F.P.I.	235	....
C.N.I.M.	935	940
Codetour	284 70	...
Conforama	..	..
Creeks	93	....
Dauphin	205	...
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	380	...
Devanlay	1180	1170
Deville	69 30	...
Dolisos	135	..
Editions Belfond	198	..
Europ. Propulsion	174	173
Finacor	124	...
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	441	..
Gravograph	133 20	...
Guintoli	940	940
I.C.C.	190	....
Idianova	43	....
Immob. Hôtelière	1015	1020

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interti. Computer	125	.
I.P.B.M.	26	..
Locamic	37 10	40 90 d
Metra Comm	305	..
Molex	135 60	.
N.S.C. Schlumberger	760	760
Publ.Filipacchi	494	500
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	.
Select Invest (Ly)	94 40	.
Serbo	126 10	.
Sopra	315	....
TF1	405	405
Thermador H. (Ly)	314	.
Unilog	218	...
Viel et Cie	114	..
Y. St-Laurent Groupe	630	.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 127 599

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,42	114,10	114,06
Précédent	112,90	113,92	113,98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Fév. 93	Mars 93	Fév. 93	Mars 93
113	0,54	0,88	0,15	0,53

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 177

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 850	1 870	1 890
Précédent	1 823	1 838	1 868

CHANGES

Dollar : 5,5195 F ↑

Le dollar se redressait lundi 18 janvier dans la matinée à 5,5195 francs lors des premiers échanges interbancaires, contre 5,5040 francs à la clôture vendredi 15 janvier (5,4915 francs cours BdF). Le deutschemark fléchissait légèrement à 3,3807 francs lundi contre 3,3812 francs vendredi à la clôture.

FRANCFORT	15 janv.	18 janv.
Dollar (en DM)	1,6240	1,6330
TOKYO	15 janv.	18 janv.
Dollar (en yens)	Clos	125,82

MARCHÉ MONÉTAIRE

- Paris (18 janv.): 11 15/16-12 1/16 %
- New-York (15 janv.): 2 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81)*

	14 janv.	15 janv.
Indice général CAC	473,50	477,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 803,54	1 827,08

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 janv.	15 janv.
Industrielles	3 267,88	3 271,12

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	14 janv.	15 janv.
100 valeurs	2 759,20	2 765,10
30 valeurs	2 140,60	2 138,60
Mines d'or	61,90	62,20
Fonds d'Etat	93,49	93,60

FRANCFORT

	14 janv.	15 janv.
Dax	1 523,74	1 544,55

TOKYO

	15 janv.	16 janv.
Nikkei Dow Jones	Clos	16 617,24
Indice général	Clos	1 267,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

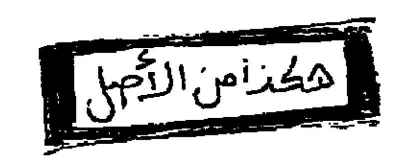
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5225	5,5245	5,6345	5,6405
Yen (100)	4,3878	4,3912	4,4726	4,4796
Ecu	6,6452	6,6504	6,6680	6,6798
Deutschemark	3,3795	3,3805	3,4045	3,4086
Franc suisse	3,6989	3,7028	3,7485	3,7555
Lire italienne (1000)	3,6860	3,6948	3,6729	3,6848
Livre sterling	8,4922	8,5008	8,5820	8,5970
Peseta (100)	4,7667	4,7706	4,7257	4,7352

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16	3 7/16	3 9/16
Ecu	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 1/2	9 5/8
Deutschemark	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8	7 7/8	8
Franc suisse	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 3/4
Livre sterling	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7	6 5/8	6 3/4
Peseta (100)	14 5/8	14 7/8	14 7/16	14 9/16	14 1/8	14 3/8
Franc français	11 1/8	11 7/16	10 13/16	11 1/4	10	10 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Olympia and York : le plan de restructuration n'est pas approuvé par tous les créanciers.** – Les trente-quatre groupes de créanciers d'Olympia and York se sont réunis à Toronto durant la semaine pour décider du nouveau plan de restructuration – après deux échecs – des quelque 8,6 milliards de dollars canadiens (37,1 milliards de francs) de dettes de ce groupe immobilier. Ce plan, qui concerne les immeubles au Canada, a été approuvé par treize créanciers tandis que dix-huit autres ont décidé de reporter leur décision afin d'obtenir des informations complémentaires et que trois viennent successivement de refuser. Le 6 janvier, la compagnie d'assurances américaine Prudential avait annoncé la saisie de la tour Aetna Canada Center, vingt-huit étages à Toronto, en paiement des dettes, devenant ainsi le premier créancier de la société immobilière canadienne à en saisir un immeuble.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 JANVIER

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5090	C.N.E 3%	5110	5150	5140	+ 0 59
825	B.N.P. T.P.	850	850	850	....
813	Cr.Lyon. T.P	830	844	844	+ 1 69
1614	Renault T.P.	1659	1656	1657	- 0 12
1650	Rhone Poul. T.P.	1660	....	....	....
999	Saint Gobain T.P.	1035	1025	1025	- 0 97
780	Thomson T.P.	800	800	791	- 1 13
630	ACCOR	642	648	658	+ 2 49
790	Air Liquide	775	780	771	- 0 52
675	Alcatel-Alsthom	651	650	651	....
1610	Als.Superm.	1640	1650	1650	+ 0 61
250	A.L.S.P.I.	264 50	261	260 20	- 1 63
485	AGF Sté Centrale	525	529	531	+ 1 14
73	Avenir H. Média	76 10	78	78	+ 2 50
1000	Axa (ex Cie Midi)	1075	1077	1082	+ 0 65
124	Bafip	139	140	139	....
40	Bail-Equipem.	64 90	61 10	62 50	- 3 70
630	Bail Investiss.	680	680	685	+ 3 79
395	Bancaire	417 90	418 90	422	+ 0 98
600	Bazar H.-V.	643	....	....	...
1220	Berger (M)	1210	....	....	....
375	Bertrand Faure	385	....	....	....
930	Bic	1047	1051	1090	+ 4 11
1070	B.I.P.	1090	1090	1090	....
118	BIS	147 60	147 90	143 10	- 2 98
420	B.N.P (CI)	451 90	450	456	+ 0 91
400	Bolloré Tech.	413 90	418	410	- 0 94
2900	Bongrain	2925	2906	2910	- 0 51
420	Bon-Marché	448 10	447	447	- 0 25
560	Bouygues	576	571	581	+ 0 87
82	BP France	87	86	88	+ 1 15
940	B.S.N.	907	906	910	+ 0 33
1090	Canal Plus	1070	1080	1070	....
156	Cap Gem.S.	160	160	160	....
176	Carnaudmetalbox	189	187	189	....
2310	Carrefour	2272	2260	2269	- 0 13
147	Casino	155	155	158 50	+ 2 26
96	Casino ADP	97 10	97 90	98	+ 0 93
475	Castorama D.I.	519	520	521	+ 0 39
210	C.C.F.	224	224	224	....
25	CCMC Ly.	30	31	31	+ 3 33
395	C.D.M.E.	395	395 10	399 90	+ 1 24
115	C.E.G.I.D.	124 80	125 50	125 50	+ 0 56
42	Centrest (Ny)	49 80	50	50	+ 0 40
290	C.E.P. Comm.	305	300	304	- 0 33
70	Cerus	84 50	86	87 90	+ 4 02
920	Cetelem	1070	1069	1070	....
315	CF Int.	241	239	238	- 0 83
275	CGI Info.	262	266	261	- 0 38
960	C.G.I.P.	945	949	946	+ 0 11
600	CGP	618	....	....	....
1240	Chargeurs S.A.	1255	1254	1255	....
220	Christian Dior	229 90	230	228	- 0 83
440	C.I.C.A (M)	430	....	....	....
270	Ciments franç.	279 50	274	274	- 1 97
475	Clarins	498	493	498	- 0 20
370	Club Méditer.	408	409	409	+ 0 25
830	Colas	838	838	835	- 0 36
220	Cpt. Entrep.	216	217	217	+ 0 46
1190	Compt Mod.	1205	1195	1198	- 0 58
235	CPR (Paris Rés.)	269 50	269 10	269 10	- 0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	1015	1000	1007	- 0 79
335	Crédit Loc France	335	334 90	335	....
430	Cr Lyon.(CI)	524	520	515	- 1 72
1090	Credit Nat.	1180	1188	1188	+ 0 68
540	CSEE	514	500	510	- 0 78
3190	Damart	3340	3350	3400	+ 1 80
350	Dassault Aviation	375	375 20	375 20	+ 0 05
180	Dassault Electr.	212 60	210	210	- 1 22
1220	De Dietrich	1368	1360	1368	+ 0 66
480	Degremont	465 50	466	465	- 0 11
33	Dév.P.d.C.(L)	41 70	41 70	42	+ 0 72
45	Dév.R.Sud-Est	81	....	....	....
260	D.M.C.	269	269	267	- 0 74
385	Docks France	389 50	387 80	388 50	- 0 26
81	Dynaction	106 90	110	110 70	+ 3 56
2140	Eaux (Gle)	2148	2153	2158	+ 0 47
700	E.B.F.	693	696	695	+ 0 29
385	Ecco	410 50	410	414	+ 0 85
350	Elf Aquitaine	329	330	331	+ 0 61
1100	ElfSanofi(ExSanofi)	1087	....	....	....
225	Essp-Elf (Certif)	230	225 10	230	....
610	Eridania-Beghin	602	599	599	- 0 50
390	Essilor	418	417	417	- 0 24
177	Essil.Int.(DP)	190 10	190 10	193	+ 1 53
770	Esso	775	780	784	+ 1 16
1310	Eurafrance	1440	1450	1430	- 0 69
415	Euro RSCG	454 90	450	460	- 1 08
62	Eurodisneyland	66	66 40	67	+ 1 52
770	Europe 1	819	835	837	+ 2 20
27	Eurotunnel	34 15	34 50	34	- 0 44
1450	Exor	1450	1450	1450	....
117	Finextel	120 50	119 50	120	- 0 41
240	Fives Lille	271	283	287 50	+ 6 09
605	Fougerolle	650	630	627	- 3 54
3380	Fromager. Bel	3660	3700	3700	+ 1 09
1780	Gal.Lafayette	1670	1730	1730	+ 3 59
330	G.A.N.	374	371	371 50	- 0 67
320	Gascogne (B)	315	315	313	- 0 63
1240	Gaz et Eaux	1295	1300	1315	+ 1 54
585	Geophysique	560	544	560	....
625	Groupe André SA	650	650	660	+ 1 54
415	Groupe Cité	476 10	477	479	+ 0 61
340	GTM-Entrep.	345	348	346	+ 0 29
1410	Guyenne-Gas.	1451	....	....	....
77	Hachette	90 85	91 50	89 30	- 1 71
435	Havas	438 50	438	438 70	+ 0 05
230	[illegible]	233	239	239 10	+ 2 62
346	Imétal	340	336	340	....
135	Immob. Phénix	143 30	144	143 80	+ 0 35
130	Ingénico	150	148	147 90	- 1 40
6900	Inst. Mérieux	7690	7650	7680	- 0 13
415	Interbail	416	416	416	....
360	Intertechnique	395	395	390	- 1 27
820	J. Lefebvre	852	861	871	+ 2 23
475	Klépierre	484	484	484	....
590	Labinal	581	572	571	- 1 72
325	Lafarge	320 30	322	324 80	+ 1 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Lebon	262	268	268	+ 2 29
3900	Legrand	4015	4020	4021	+ 0 15
2120	Legrand (DP)	2230	....	...	...
132	Legris Industries	161 50	163 20	163 50	+ 1 24
705	Locindus	708	708	708	....
3820	L.V.M.H.	3363	3363	3385	+ 0 65
470	Lyon.Eaux/Dumez	469 10	474 50	470	+ 0 19
37	Majorette Ly.	37	....	...	....
275	Mar. Wendel	298	298	298	....
182	Matra	236	234	232	- 1 69
78	Metaleurop	87	88	87 60	+ 0 69
15	Métrologie In.	15	15	14 80	- 1 33
180	Michelin	195 90	196 80	198 50	+ 1 84
80	MMB	85	85	85	....
82	Moulinex	74 30	78	77 95	+ 4 91
725	Navig. Mixte	837	839	831	- 0 72
123	Nord-Est	133 20	132 50	131 50	- 1 28
215	Nordon (Ny)	250	243	245	- 2 00
41	Olipar	48	48 20	49 90	+ 3 96
1010	Oréal	1020	1015	1021	+ 0 10
355	Paribas	390 50	390 20	392 10	+ 0 41
210	Pechiney Int.	222 80	221	224 70	+ 0 85
285	Pechiney (CIP)	295	294	295	
380	Pernod Ricard	365 50	368	367	+ 0 41
580	Peugeot	601	597	603	+ 0 33
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
760	Plastic-Omn.	807	795	801	- 0 74
186	Poliet Ex.Lamb.Fr.	224	226	233 20	+ 4 11
795	Primagaz	835	830	820	- 1 80
639	Printemps	615	610	600	- 2 44
540	Promodès	554	559	555	+ 0 18
210	Radiotechn.	253	250	258	+ 1 98
6440	Redoute (La)	6450	6420	6430	- 0 31
138	Rémy Cointreau	140	136 60	140	....
530	R. Poulenc CIP	508	508	509	+ 0 20
34	Rochette(La)	37	37	38	+ 2 70
410	Roussel Uclaf	421 50	421	421	- 0 12
2760	R. Impé.Ly *	2820	2810	2800	- 0 71
133	Sade (Ny)	133	132 90	131	- 1 50
2450	Sagem	2425	2415	2415	- 0 41
505	Saint Gobain	500	500	498 50	- 0 30
1140	Saint Louis	1140	1140	1140	....
1610	Salomon Ly.	1624	1624	1624	....
310	Salvepar (Ny)	304	300	297	- 2 30
1460	S.A.T.	1500	1525	1529	+ 1 93
280	Saul. Chât.	277 50	281	278	+ 0 18
790	Saupiquet (Ns)	770	760	760	- 1 30
590	Schneider	634	635	635	+ 0 16
70	SCOA	11 85	11 80	11 85	....
380	Scor s.a.	400	395 50	400	..
340	S.E.B.	337 50	338 90	337	- 0 15
425	Sefimeg	425	424	420	- 1 18
128	Selectibanque	129	127 10	127 10	- 1 47
125	Sextant A.	133	136 90	137	+ 3 01
510	S.F.I.M.	535	548	539	+ 0 75
170	S.G.E.	182	181	183	+ 0 55
460	Simco	448	443	443 90	- 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
795	St. Rossignol	812	812	810	- 0 25
355	Sligos	389	388	394	+ 1 29
600	Société Géné.	602	600	602	...
40	Sodecco(B)	39 30	....	...	...
68	Sodero(Ns)	72	73	72	...
975	Sodexho	1024	1020	1027	+ 0 29
73	Sogerail(Ny)	77 25	77 20	77 25	....
350	Sogeeap	355	350	346 50	- 2 39
1090	Som-Allib.	1205	1219	1219	+ 1 16
395	SOPHIA	393 10	398 80	395	+ 0 48
950	Sovac	1009	1000	1000	- 0 89
265	SPEP	352 50	362 50	357 90	+ 1 53
290	Spie-Batignol.	323	325	322	- 0 31
575	Strafor Facom	586	590	581	- 0 85
255	Suez	269 10	269 10	273 10	+ 1 49
1170	Synthélabo	1179	1179	1180	+ 0 08
141	Thomson CSF	145 50	146 80	148	+ 1 72
220	Total	229 70	228 10	229	- 0 30
140	– (certif)	142 30	148 70	145	+ 1 90
188	Trailleur Fin.	192	....	..	..
475	U.A.P	497 40	499	505	+ 1 53
179	U F B Locab.	219	220 10	220	+ 0 46
155	U.G.C. DA (Robur)	170	170	170	..
400	U I C	448	450	446	- 0 45
485	U I F	456	457	453	- 0 66
770	U I S	746	789	789	+ 5 76
340	Unibail	344	340	343	- 0 29
640	Valéo	707	710	707	...
140	Vallourec	144 80	145	145	+ 0 14
245	Via Banque	263	265	263	...
220	Worms et Cie	232	230 10	233	+ 0 43
1370	Zodiac	1510	1508	1510	...
740	Elf Gabon	830	823	823	- 0 84
86	Amax	91 50	91 40	91 30	- 0 22
161	Amer. Barrick	152	154	153	+ 0 66
133	Amer. Express	141	140 70	139 30	- 1 21
275	A.T.T.	290	297	295	+ 1 72
95	Anglo Amer.C.	107 60	108 90	108 30	+ 0 65
161	Amgold	164	160 20	160 20	- 2 32
210	Banco Santander	216	....	....	....
700	B.A.S.F.	724	...	...	...
880	Bayer	898	898	895	- 0 33
40	Blenheim Plc	46 50	....	....	....
23	Buffelsfont	21	20 80	20 80	- 0 95
151	Chase Manh.	161 90	161 40	160 80	- 0 68
1780	Daimler Benz	1850	1874	1874	+ 1 30
64	De Beers	78	79 40	79	+ 1 28
2180	Deutsche Bank	2165	2185	2178	+ 0 60
1180	Dresdner Bank	1185	1182	1182	- 0 25
34	Driefontein	35 10	35	35 20	+ 0 28
260	Du Pont-Nem.	253	254 10	254 10	+ 0 43
220	Eastman Kodak	264 20	268	267 30	+ 1 17
6	East Rand	6 85	7 15	7	+ 2 19
26	Echo Bay	23 40	23 70	23 40	....
185	Electrolux	184	176	172 50	- 6 25
141	Encasco	135	139 50	139 50	+ 3 33
335	Exxon Corp.	331	...	...	..

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	247 50	252 60	252 40	+ 1 98
26	Freegold	26 20	26 60	26 60	+ 1 53
11	Gencor	11 55	11 30	11 30	- 2 16
475	Gén. Elect.	463 60	470 10	470 50	+ 1 49
175	Gén. Motors	190	190 40	190 40	+ 0 21
300	Gén. Belgique	320	320	320	
38	Gd Métropol.	38 50	36 75	37	+ 1 37
42	Guinness	40	40 95	41	+ 2 50
19 50	Hanson PLC	20 50	20 60	20 50	
8 50	Harmony Gold	7	6 95	6 80	- 2 86
360	Hewlett Packard	400			
33	Hitachi	31 85	32 15	32 15	+ 0 94
820	Hoechst	830	.		...
59	Homestak.	59	58 65	58	- 1 69
85	I.C.I.	94 50	93 25	93 25	- 1 32
280	I.B.M.	269 90	266 80	265	- 1 82
380	I.T.T.	387 90	395 20	394	+ 1 60
164	Ito Yokado	160	158 80	160	
52	Matsushita	47 45	48 90	48 20	+ 1 58
265	Mc Donald's	278	274 80	274 80	- 1 15
255	Merck	235	232	232 20	- 1 19
585	Minnesota M.	558	556	556	- 0 54
37	Mitsubishi	37 50	37	37	- 1 33
340	Mobil corp	339			
365	Morgan J.P.	337	333 30	332 60	- 1 31
4160	Nestlé	4035	4059	4060	+ 0 37
121	Norsk Hydro	129 70	128	127 60	- 1 70
55	OFSI	54 15	55	54	- 0 28
1250	Pétrofina	1191	1200	1180	- 0 92
425	Philip Morris	404	403	402	- 0 50
59	Philips	64 60	64 30	64 30	- 0 46
61	Placer Dome	62 50	62 70	62 70	+ 0 32
295	Procter Gamble	280	281 50	281 50	+ 0 54
181	Quilmès	182	181 30	181 30	- 0 38
14 50	Randfontein	13 45	13 20	13 50	+ 0 37
250	Rhone Poul. Rorer	238	240	240	+ 0 84
445	Royal Dutch	437 90	438 50	438 30	+ 0 09
55	R T Z	54 75	55 15	55 25	+ 0 91
12 50	Saat.& Saatch.	15	14 75	14 75	- 1 67
18 50	St Helena	17 25	.	..	..
310	Schlumberger	311 10	313 20	312 70	+ 0 51
45	Shell transp.	44 70	44 70	44 85	+ 0 34
1970	Siemens	2005	2008	2010	+ 0 25
186	Sony	178	179 60	181	+ 1 69
84	Sumitomo Bank	75 60	75 80	75 80	+ 0 26
158	T.D.K.	151 60	152 40	152 40	+ 0 53
55	Telefonica	59 05	59 30	60	+ 1 61
28	Toshiba	27 20	27	26 50	- 2 57
575	Unilever	573	577	575	+ 0 35
260	Uni.Techn.	259 40	260	259 40	
153	Vaal Reefs	163	160	159 10	- 2 39
810	Volkswagen	900	...	.	..
265	Volvo	268	..	....	
51	West. Deep	50 85	51 80	51 80	+ 1 87
430	Xerox Corp.	467 50	475 90	475 90	+ 1 80
114	Yamanouchi	106	108 40	108 40	+ 0 38
4 46	Zambia Cop.	5	5 15	5 05	+ 1 00

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 9,8% 78	99 80	5 10
10,80% 79/94	100 95	4 02
Emp.Etat 13,4% 83	103 35	1 02
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 90	8 77
OAT 10% 5/2000	112 44	6 46
OAT 9,9% 12/1997	108 15	0 97
OAT 9,8% 1/1996	104 95	9 47
PTT 11,2% 85	105 85	1 49
CFF 10,30% 86	105 60	9 21
CFF 10,25% nov 90	111 90	8 67
CNA 10 % 1979	....	8 21
CNB Bques 5000F	....	0 40
CNB Paribas 5000F	98	0 40
CNB Suez 5000F	98	0 40
CNI 1/82 5000F	99 50	0 40
CNT 9 % 86	....	6 34
CRH 10,90% déc.85	109	0 51
CHARB FCE 3% 100	..	....
CNCA	1062	....
Cares	..	....
Alcatel 6 % conv. 89	627	...
Ly Eaux cv 6,5%	756	...
Thoms cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1540	
Arbel	469	461
Bains C.Monaco	838	827
B.Hypoth.Europ.	225	..
B.N.P. Intercont.	333	325
Bénédictine	2110	
Bidermann Internat.	469	.
Blanzy Ouest	903	
B T P	16	16 50
Cambodge	975	.
Carbone Lorraine	270 10	282 50
Casa Poclain	2 20	...
C.B.C.	248	250
C.E.G.F (Frigor.)	770	...
Centenaire Blanzy	306	..
Ceragen	23	....
Champex Ny	13 80	...
CIC (CIP)	160	155
C.I.M.	881	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M (B)	2629	....
Comphos	595	605
Cie Industrielle	3315	....
Cpt Lyon Alemand	292	....
Concorde	605	612
Constr.Mét.Prov.	15 40	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	326	...
Darblay	625	...
Delmas Vieljeux	1749	...
Didot Bottin	555	....
Eaux Bassin Vichy	3000	....
Ecia	260 60	262
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	483	456
Fidei	371 90	371 90
Finalens	305	....
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1925	1860
Foncière (Cie)	448	....
Foncina	330	....
France I.A.R.D.	338 20	....
France SA (La)	1675	1665
From. Paul-Renard	2051	....
Gaumont	310	320
Genefim	239	249 50
Gévelot	447 90	...
G.F.C.	339 90	331
Groupe Victoire	750	....
G.T.I (Transport)	250	....
Immobail	333 90	330
Immobanque	655	....
Im.Marseillaise	4400	....
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lambert Frères	....	..
Lille Bonnières	919	....
Locafinancière	500	..
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2750	2789
Lucia	250	....
Machines Bull	21	21
Mag.Uniprix	154	....
Magnant	640	...
Métal Déployé	285	...
Mors	46	46
Navigation (Nle)	150	...
Optorg	272	..
Ordet (CI)	575	565
Origny-Desvroise	479	...
Palais Nouveauté	1051	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	180	...
Paris France	202	...
Paris Orléans	182	....
Parthena Invest.	192	....
Pathé Cinéma	....	...
Piper Heidsieck	601	..
Porcher	235	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	371 50	...
Publicis	560	571
Rochefortaise	117	....
Rosario	136	132
Rougier	180	....
S.A.C.E.R.	699	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	170	....
Saga	380	....
Saint Dominique (F.)	124	120
Salins du Midi	521	518
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	...
Senelle	570	570
S.Eaud.Part.(M)	152	....
Silic	578	575
S.I.P.H.	100	....
S.M.C.I.	14	....
Sofal	475	...
Soffo	171	....
Sofical	1019	990
Sofitam (ex Sanara)	65	....
Sofragi	2200	2113
Soudure Autogène	645	650
Sovabail	246 10	....
Sterni	636	....
Taittinger	2200	2200
Testut-Aequitas	85	....
Tour Eiffel	222	....
Ufiner	1050	...
Vicat	447	447
Viniprix	1630	..
Vins	109	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	515	....
Akzo Nv Sico	398	....
Alcan Aluminium	94 80	....
American Brands	195	..
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 50	....
Banco Popular Espa.	560	....
B.Reglements Int.	18000	....
Can.Pacifique	70 60	...
Chrysler Corp.	203	...
C.I.R.	2 65	...
Commerzbank	800	....
Dow Chemical	301 90	302
Fiat	14 75	...
GBL (Brux Lamb)	430	...
Gevaert	800	....
Glaxo Holdings Ltd	65 90	....
Goodyear Tire	379	.
Grace and Co (WR)	208	...
Honeywell Inc. Im.	200	.
Johannesburg	61 50	...
Koninklijke Pakhoed	76 95	...
Kubota	23 30	..
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	75	....
Olivetti priv	4 50	...
Pfizer Inc.	351	380
Ricoh	26 10	....
Robeco	293 20	295 10
Rodamco NV	147 40	....
Rolinco	290	291 20
Saipem	3 50	...
Sama Group	25	...
SKF Aktiebolaget	52	...
Tenneco Inc.	205	...
Toray Ind.	25 50	
West Rand Cons	4 11	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	..
Calciphos	53	....
C.G.H Cogedhor	7	..
Coparex	580	...
Drouot Assurances	..	...
Electro-Banque	...	....
Europ. Accum.	77 50	
Europ Soutren Ind.	11 50	..
Guy Degrenne	254	..
Lecteurs du Monde	220 60	...
Nicolas	1100	
Particip. Perrier	204	..
Quadram	40	.
Rorento N.V	246 10	.
St-Gobain-Emballage	1750	...
Schlumberger Ind.	475	
S.E.P.R	1381	.
S.M.T. Goupil	0 52	.
S.P.R. act. B	232	
Waterman	1100	...

SICAV (sélection) 15/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifon	201 13	196 75
Actimonétaire C.	30199 59	30199 59
Actimonétaire D.	30199 59	30199 59
Amén-gan	7748 59	7450 57
Amplitude	843 93	825 17
Associc	1172 98	1172 98
Atout Futur	423 38	413 05
Aurecic	1063 16	1032 19
Avenir Alizes	1744 83	1710 62
Axa Capital	183 30	177 96
Axa Court Terme	8457 53	8457 53
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	924 57	897 64
Axa.Ep.Fr.Ex.Agepargn.	769 64	747 22
Axa Europa	126 57	122 88
Axa Investissements	108 90	105 73
Axa NPI	121 60	118 06
Axa Ob.Fr.Extrans.	151 35	146 94
Axa Ob.In.Ex.Mu.U.Se.	138 88	134 84
Axa Prem.Ex.Agepre.	123 98	120 37
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	150 60	146 21
Axa Valeurs PER	123 07	119 49
Cadence 1	1061 45	1040 64
Cadence 2	1067 85	1046 91
Cadence 3	1059 13	1038 36
Capimonétaire	6685 03	6658 37
Capobilg.	6893 84	6758 67
Capitacic	1416 43	1395 50
Coeds	1407 34	1373 01
Comptavalor	3730 81	3725 22
Converimmo	334 76	328 20
Credinter	446 91	433 89
Credit Mutuel Capital	1357 84	1331 22◆
Cred.Mut.Ep.Cour T.	707 82	707 82◆
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 87	93 30
Cred.Mut.Ep.J.	73838 67	73838 67
Cred.Mut.Ep.long.T.	197 68	192 39
Créd.Mut.Ep.Monde	1194 76	1162 78
Cred.Mut.Ep.Quatre	1108 12	1078 48◆
Dieze	1373 66	1340 16
Drouot France	846 92	822 25
Drouot Sécurité	233 76	226 95
Ecocic	1074 56	1043 26
Ecupar	127 88	124 16
Ecur. Capitalisation	2745 05	2717 87
Ecur. Expansion	510092 04	508328 05
Ecur. Géovaleurs	2346 07	2276 77
Ecur. Investissement	152 38	147 92
Ecur Monepremière	71377 14	71377 14
Ecur Monétaire	41822 56	41822 56
Ecur Trésorerie	2577 37	2577 37
Ecur. Trimestriel	2070 09	2049 59
Elancel	110 88	107 44
Energia	264 32	252 33
Eparcic	3831 76	3831 76
Eparcourt-Sicav	4574 91	4563 50
Epargne Associat.	28835 11	28529 57
Epargne Capital	11563 07	11448 58
Epargne Croissance	1727 81	1681 57
Epargne Obligat.	209 58	203 97
Epargne-Unie	1316 42	1284 31
Epargne Valeur	444 88	432 97
Eufi Cash cap.	8426 41	8426 41◆
Eulinvest cap.	610 22	582 45◆
Euco Solidarité	1097 13	1086 27
Eurocic Leaders	1012 25	982 77◆
Eurodyn	1141 88	1114 13
Euro Gan	6033 77	5801 70
Fonsicav	15349 67	15349 67
France-gan	9864 46	9495 06
France Garantie	278 83	278 27
France Obligations	504 27	499 28
Francic	447 56	434 62
Francic Pierre	101 55	98 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1086 72	1054 10
Fructi-Associations	37 34	37 34
Fructi-Capi	45 23	44 58
Fructidor	243 24	239 65
Fructifrance action C.	911 32	889 09
Fructifrance action D.	890 99	869 26
GAN Rendement	5317 16	5238 58
Gestilion	15797 98	15719 38
Gest.Associations	173 88	170 05
Horizon	1266 70	1229 81
HLM Monétaire	14820 37	14820 37
Indicia	1022 51	1002 32◆
Indosl.Fse.Court.T	1564 75	1564 75
Interepar	109239 56	106057 83
Interoblig	14976 05	14682 40
Intersélection Fse	522 53	512 28
Japacic	146 46	142 19
Jeunepargne	300 89	298 44
Latitude	2388 87	2385 29
Lion Association	11971 84	11971 84
Lion Institution	31901 56	31822
Liopplus	1057 65	1036 91
Lion Trésor	2283 47	2260 86
Lion 20 000	27795 22	27795 22
Livret Bourse Inv.	564 49	548 05
Livret Portefeuil.	713 20	692 43
Méditerranée	170 08	165 13
Mensuel CIC	10228 82	10127 54
Monecden	72443 10	72443 10
Mone.J	38483 92	38483 92◆
Monévalor	87140 22	87140 22
Mutualité dépôts	14327 56	14298 96
Natio Court Terme	100945 00	100643
Natio Court Terme2	302682 00	302682
Natio-Epargne	18873 18	18696 32
Natio-Ep. Ret.	125 53	122 17
Natio Epargne Trésor	8302 60	8285 93
Natio-Fran.index	991 53	984 99
Natio-Imm.	1123 14	1093 08
Natio-Inter	1539 47	1498 27
Natio-Monétaire	26789 16	26789 16
Natio-Opportunités	998 65	969 98
Natio-Patrimoine	1301 89	1267 05
Natio-Perspectives	1033 18	1005 53
Natio-Placements	82790 76	82790 76
Natio-Revenu	1060 35	1049 85
Natio Sécurité	11758 26	11758 26
Natio-Valeurs	867 21	844
Nippon-Gan	4766 27	4582 95
Nord Sud Dévelop.	1674 63	1671 29
Obli-Associations	164 38	162 75
Oblicic-Mondial	2731 37	2691
Oblicic-Régions	1083 18	1067 17
Oblifutur	3056 96	2982 42
Oblig. tres caté.	186 56	183 80
Oblilion	1460 14	1445 68
Oblisécurité Sicav	13737 43	13737 43
Oraction	1023 19	998 23
Orvalor	7387 72	7242 86
Paribas Capitalisation	1621 61	1597 65
Paribas Opportunités	126 23	121 08
Paribas Patrimoine	579 91	556 27
Patrimoine Retraite	237 09	232 44
Parvalor	623 33	611 11
Placement A	1442 93	1414 64◆
Placement J	7671 94	7656 63◆
Placement M	71268 61	71128 36◆
Placement Nord	903 79	886 07◆
Plénitude	140 13	136 05
Poste Croissance	23108 31	23085 22
Poste Gestion	69990 56	69990 56
Première Oblig.	11229 91	11218 69
Prévoy Ecureuil	118 52	117 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	31255 38	31255 38
Proficas	995 78	971 49
Quartz	133 95	130 68
Réalvalor	739 65	725 15
Rentacic	164 14	161 71
Revenus Trimestr.	5425 16	5371 45
Revenu-Vert	1184 32	1155 43
St Honoré Vie & Santé	971 33	927 28
St Honoré Bons du Tr.	11906 59	11847 35
St Honoré Invest.	769 08	734 21
St Honoré Pacifique	597 24	570 16
St Honoré Réal.	15908 09	15844 71
Sécuricic	1845 07	1845 07
Sécuri-Gan	12524 73	12279 15
Sécuritaux	1475 47	1475 47
Sicasdan	730 02	719 23
Sicav Associations	1958 55	1958 55
SFI-CNP Assur.	671 03	651 49
S G Fr. oppor. C et D	1131 70	1109 51
Sicav 5.000	436 84	425 15
S.I. Est	1319 87	1281 43
Silvafrance	674 61	656 55
Sivam	397 40	386 76
Silverente	221 77	217 42
Silvinter	433 82	422 21
S.N.I.	1078 55	1047 14
Sogenfrance C et D	1139 83	1117 48
Sogépargne	312 62	306 49
Sogevar	973 70	954 61
Sogester	1287 38	1262 14
Soleil Investissements	589 78	567 10
Solstice	2208 96	2203 45
State Street Act. Eur.	9161 49	8851 68◆
State Street Act. Fran.	10112 63	9818 09◆
St. Str. Act.Japon	10002 15	9683 91◆
State Street Emer. Mts	12688 08	12078 08◆
St Street OAT Plus	11119 07	10801 05◆
Stratégie Actions	829 61	797 70
Stratégie Rendement	1496 06	1448 96
Technocic	997 95	968 88
Techno-Gan	5872 25	5454 09
Thesora	706 30	699 31
Trésor Plus	1381 81	1368 13
Trésor Trimestriel	1054 13	1043 69
Trésoricic	138329 58	138329 58
Trilion	5238 89	5171 66
UAP Investissements	428 88	413 38◆
UAP Actions France	576 73	555 88◆
UAP Act. Select.	612 04	589 92◆
UAP Audificandi	535 69	516 33◆
UAP Aktifi	214 22	206 48◆
UAP Alto Sicav	168 86	162 76◆
UAP Moyen Terme	150 36	144 93◆
UAP Première Cat.	11565 15	11147 13◆
Uni-Associations	119 62	119 62◆
Uni-Foncier	1206 43	1177
Unifrance	570 70	558 78
Uni Régions	1197 32	1168 12
Univar	248 99	248 99◆
Univers Actions	1258 70	1228
Univers Obligations	1859 60	1814 24
Valorg	2172 17	2170
Valréal	56647 02	56618 71
Winterthur St-Honoré	223 15	213 03

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 15/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 508	5 491	5 2	5 7
Ecu	6 650	6 639	....	....
Allemagne (100 dm)	339 170	338 250	329	349
Belgique (100 F)	16 469	16 425	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 650	300 970	291	311
Italie (1000 lires)	3 664	3 676	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 630	87 660	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 486	8 454	8 1	8 9
Grèce (100 drachmes)	2 537	2 529	2 1	2 8
Suisse (100 f)	370 290	369 680	357	377
Suède (100 krs)	75 790	75 930	70	79
Norvège (100 k)	79 940	80 110	75	84
Autriche (100 sch)	48 206	48 070	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 777	4 769	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 780	3 780	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 304	4 281	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 380	4 364	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	58300	58100
Or fin (en lingot)	58500	58250
Napoléon (20f)	331	338
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	331	333
Pièce Latine (20 f)	336	332
Souverain	418	430
Pièce 20 dollars	2260	2340
Pièce 10 dollars	1100	1180
Pièce 5 dollars	580	....
Pièce 50 pesos	2155	2195
Pièce 10 florins	347	340

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Trio Aseai : 12 h 30 ven. Beethoven, Ibarrondo.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Groupe vocal de France : 19 h lun. John Poole (direction). Debussy, Delius, Takemitsu, Vaughan-Williams, Delvincourt, Chausson, R. Strauss.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Mitsuko Shirai, Tabea Zimmermann, Hartmut Höll : 20 h 30 mer. Mezzo-soprano, alto, piano, Peter Härtling (récitant). Schubert.

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Trio Henry : 20 h 30 jeu. Schubert Bellina Drandarova : 20 h 30 ven. Clavecin. Bach, Cimarosa, Couperin, Haydn, Scarlatti Edda Erlensdottir : 20 h 30 sam. Piano. Bach, Schubert Marie-Cécile Bertheau : 17 h 30 dim. Piano. Haydn, Schubert, Prokofiev, Liszt.

LE CERCLE (43-22-50-46). Trio Terrible-Thomas-Ripoche : jusqu'au 30 janvier 1993. 21 h mer. Accordéon, piano, violon. Sarasate, Dvorak.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Ensemble Accroche-note : 12 h 45 mer. Spohr, Berg, Berio, Schubert Jörg Hering, Irwin Cage : 12 h 45 ven. Ténor, piano. Mozart, Schubert, Brahms Tedi Papavrami, Christophe Larrieu : 12 h 45 lun. Violon, piano. Mozart, Franck Chœur et Ensemble instrumental de la Madeleine : 18 h 30 mar. François-Henri Houbart (orgue), Joachim Harvard de La Montagne (direction). Bach, Raison, Lully, Haendel, Cherubini.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Cathy Missika, Marie-Ange Lebrun : 12 h 45 mer. Chant et orgue. Bach, Haydn, Haendel. Participation libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Ensemble Ars Vocale : 18 h jeu. Fernando Geraldes (direction). Campra, Charpentier Ensemble vocal A Sei Voci : 18 h dim. Josquin Des Prez Catherine Kergomard : 10 h dim. Orgue. Buxtehude.

ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN. Sinfonietta de Paris : 21 h jeu. Dominique Fanal (direction). Cherubini.

ÉGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Haydn, Schubert Thérèse Hindo : jusqu'au 24 janvier 1993. 18 h 30 dim. Chant.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Orchestre Ars Mundi : 20 h 30 jeu. Jorge Lozano-Corres (direction). Mozart, Rossini.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 jeu. Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs de Paris, Bernard Thomas (direction). Mozart, Cherubini Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mar. Dominique Fanal (direction). Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Mégumie Doi : 20 h 30 ven. Piano. Chopin, Mozart, Debussy, Albeniz, Busoni Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 30 janvier 1993. 21 h sam. Haendel, Vivaldi, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Parenthèse : 20 h 30 mer. Chorale la Lyriade de Versailles, Laurent Brack (direction). Mozart, Vivaldi Académie de l'Ile Saint-Louis : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Christophe Boulier (violon), Bertrand de Billy (direction). Bach.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Haik Davtian, Gayanee Oganessian : 22 h 30 mer. Violon, piano. Prokofiev, Stravinsky Philippe Portejoie, Frédérique Lagarde : 22 h 30 jeu. Saxophone, piano. Prokofiev, Tchaïkovski, Glazounov, Gasparian Adrienne Krausz : 22 h 30 lun. Piano. Beethoven, Chopin, Liszt.

MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Nicholas Ong : 20 h 30 mer., jeu. Piano. Chopin, Beethoven, Ravel, Scriabine, Brahms Claire Oppert, Roustem Saïtkoulouv : 20 h 30 mar. Violoncelle, piano. Beethoven, Chostakovitch, Grieg.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h sam. Laurent Verney (alto), Mark Foster (direction). Grisey.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Elena Vassilieva, Jacques Schab : 18 h 45 mer. Mezzo-soprano, piano. Moussorgski, Tchaïkovski, Prokofiev, Stravinsky. Atelier-concert I Fiamminghi : 18 h 45 jeu. Rudolf Werthen (direction). Wolf, Puccini, Debussy, Mahler, Léonard, Lekeu.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Quatuor Wihan : 20 h jeu. Haydn.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Ensemble orchestral de Paris : 20 h jeu. Jean-Jacques Kantorow (violon), Armin Jordan (direction). Poulenc, Saint-Saëns, Debussy Gidon Kremer, Oleg Maisenberg : 20 h lun. Violon, piano. Schubert, Dvorak, Schulhoff, Bartok, Liszt.

PALAIS DE L'UNESCO. Joaquin Riano : 20 h 30 mer. Guitare. Barrios.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Chantefleurs, récital botanique : jusqu'au 14 février 1993. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Musique de Wiener, textes de Desnos. Chantal Galiana (chant), Sophie Morando (violoncelle), Fabrice Boulanger (piano), Daniel Pabœuf (saxophone).

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Histoire du soldat : jusqu'au 25 janvier 1993. 20 h 30 lun. De Stravinsky. Jean-Philippe Dequin (récitant), Ensemble instrumental Futurs-musiques.

SALLE ANDRÉ-MARCHAL. Ensemble instrumental Mosaïcum : 20 h 30 sam. Hervé Chabette (orgue). Messiaen, Chostakovitch, Prokofiev, Debussy.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Monserrat Caballé : 20 h 30 mer. Soprano, Manuel Burgueras (piano) Vardan Mamikonian : 20 h 30 ven. Piano. Chopin, Debussy, Ravel Ensemble Sequenza : 14 h 30 sam. Boccherini, Bach, Spohr, Reger, Brahms Philippe Bernold, Isabelle Moretti, Trio BWV : 11 h dim. Flûte, harpe. Dohnanyi, Krawczyk, Debussy, Schubert, Jolivet Nathalie Stuzmann, Catherine Collard : 20 h 30 lun. Contralto, piano.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Chœur et Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., ven. ; 21 h sam. Zora Jehlickova (soprano), Eva Randova (alto), David Rendall (ténor), Peter Mikulas (basse), Alan Gampel (piano), Semyon Bychkov (direction). Smetana, Beethoven, Janacek Orchestre des Concerts Lamoureux : 17 h 45 dim. Thierry Caens (trompette), Yutaka Sado (direction). Mozart, Haydn, Stravinsky, Sheller Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Margaret Price (soprano), Armin Jordan (direction). R. Strauss, Mahler, Beethoven Orchestre Pasdeloup : 17 h 30 sam. Anne Queffélec (piano), Jean-Pierre Wallez (violon, direction). Mozart.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Véronique Dietschy, Sulochana Brahaspati : 20 h 30 jeu. Soprano, chant, Alain Zaepffel (haute-contre), Zakir Hussain (tabla), Ensemble Gravida. Leçons de ténèbres et Raga de la nuit avancée.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (49-52-50-50). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Yo-Yo Ma (violoncelle), Charles Dutoit (direction). Dvorak, Prokofiev Christian Ivaldi, Noël Lee : 11 h dim. Piano. Schubert.

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Orchestre national d'Ile-de-France : 15 h dim. Frank Braley (piano), Urs Schneider (direction). Mozart, Tchaïkovski.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). René Jacobs, Konrad Junghanel : 11 h dim. Haute-contre, luth. Airs de cour Ensemble Musique oblique : 20 h 30 lun. Poulenc.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Pierre-Laurent Aimard, Peter Csaba : 20 h 30 lun. Piano, violon, Quatuor Debussy. Chostakovitch, Janacek, Mossolov, Bartok.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-28-34). Trio Pelléas : 20 h 30 lun. Brahms, Schubert.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. CENTRE CULTUREL (47-12-77-95). Quintette Claude Debussy : 17 h sam. Mendelssohn, Hindemith, Carter, Taffanel.

CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). Marielle Nordmann, Patrice Fontanarosa : 20 h 30 mar. Harpe, violon. Haendel, Schuman, De Falla, Mendelssohn.

CLICHY. MAIRIE. Orchestre Paris Rive droite : 20 h 30 jeu. Didier Talpain (direction). Bruch, Cimarosa, Beethoven.

COURBEVOIE. SALLE DES MARIAGES (43-33-63-52). Geneviève Courtade : 20 h 45 jeu. Piano. Mendelssohn, Chopin, Debussy, Rameau, Liszt.

GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Trio BWV : 17 h dim. Schubert, Dohnanyi, Mozart.

LES LILAS. SALLE DES FÊTES (48-46-07-20). Orchestre régional d'Ile-de-France : 17 h 30 dim. Marc Drobinsky (violoncelle), Alexandre Stajic (direction). Tchaïkovsky.

RUNGIS. ARC-EN-CIEL - THÉATRE DE RUNGIS (45-60-54-33). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h ven. Frank Braley (piano), Urs Schneider (direction). Chaynes, Mozart, Tchaïkovski.

LE VÉSINET. CAL (39-76-32-75). Orchestre Jean-Luc Fillon : 21 h ven. Kristina Furbacken (soprano), Georges Rabol (piano), Jean-Luc Fillon (direction). Gershwin.

OPÉRAS

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Impressions de Pelléas : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 15 h 20 h 30 sam. D'après Pelléas et Mélisande de Debussy. Avec Jean-François Lapointe, Gérard Théruel (barytons), Thomas Randle (ténor), Jungwon Park, Kyoko Saito, Ai Lan Zhu (sopranos), Armand Arapian, Wojciech Drabowicz, Vincent Le Texier, Jean-Clément Bergeron (barytons-basses), Roger Soyer (basse), Norma Lerer, Sylvia Schlüter (mezzo-sopranos), Jeff Cohen, Claude Lavoix, Vincent Leterme, Olivier Reboul (piano), Peter Brook (mise en scène), Marius Constant (réalisation musicale).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Un bal masqué : jusqu'au 20 février 1993. 19 h 30 mer., sam., mar. Opéra de Verdi. Dennis O'Neill (ténor), Alain Fondary (baryton), Gabriela Benackova, Young Ok Shin (sopranos), Elena Zaremba (mezzo-soprano), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Thomas Fulton (direction), Nicolas Joel (mise en scène) Elektra : jusqu'au 25 janvier 1993. 19 h 30 ven., lun. Opéra de R. Strauss. Janis Martin, Nadine Secunde (sopranos), Sheila Nadler (contralto), Kenneth Riegel (ténor), Philippe Rouillon (baryton), Orchestre de l'Opéra de Paris, Jiri Kout (direction), David Pountney (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Les Indes galantes : jusqu'au 29 janvier 1993. 19 h 30 mer., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Ballet héroïque de Rameau. Claron McFadden, Isabelle Poulenard, Sandrine Piau, Noémi Rime (sopranos), Jérôme Corréas, Nicolas Rivenq (barytons), Miriam Ruggeri (mezzo-soprano), Howard Crook, Jean-Paul Fouchécourt (ténor), Jacques Bona (baryton-basse), Bernard Delètre (basse). Compagnie Ris et Danceries, les Arts florissants, William Christie (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Le Prince Igor : jusqu'au 29 janvier 1993. 19 h 30 mer., sam. ; 15 h dim. Opéra de Borodine. Nikolaï Kopylov, Alexandre Nenadovski (barytons), Irina Loskoutova, Valentina Iouzvenko (sopranos), Vladimir Chtcherbakov (ténor), Vladimir Vaneev, Valery Kotchkine, Valery Gavva (basses), Larissa Tedtœva, Nina Romanova (mezzo-sopranos), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Saint-Pétersbourg, Andreï Anikhanov, Mikhaïl Koukouchkine (direction), Stanilas Gaoudassinski (mise en scène) Le Coq d'or : 19 h 30 mar. Opéra de Rimski-Korsakov. Valery Kotchkine (basse), Anatoly Voropaev (ténor), E. Oustinova, Tatiana Domnikova (sopranos), Chœurs et orchestre de l'Opéra national de Saint-Pétersbourg, Andreï Anikhanov, Mikhaïl Koukouchkine (direction), Stanislas Gaoudassinski (mise en scène), Evgeniy Miasistchev (chorégraphie).

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Archéologie du XX[e] siècle : jusqu'au 7 février 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Edwige Bourdy (soprano), Daniel Soulier (comédien), Ensemble Clément Janequin, Mireille Laroche (mise en scène). Musique de Monteverdi, Gesualdo, Banchieri, Caccini, Peri.

THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). La Légende du serpent blanc : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra du Sichuan. Troupe n° 3 de Chengdu. Cheng Lisheng (direction), Li Zengfin (mise en scène) Médée : 20 h 30 mar. Opéra d'après Euripide. Troupe de première division de Shijiazhuang. Luo Jilin (mise en scène), Zhang Yuzhao (direction).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). La Servante maîtresse : jusqu'au 6 février 1993. 18 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Opéra de Pergolèse. Igor Lewis Borg, Guy Vives (barytons), Simine David, Marie-Claire Leblanc (soprano), Pierre Muller, Sandra Boyer (piano), Elisabeth Navratil (mise en scène).

Périphérie

LAGNY-SUR-MARNE. CENTRE CHARLES-VANEL (60-07-20-51). La Bohème : 21 h ven. Opéra de Puccini. Il Teatro Lirico Arturo Toscanini di Milano.

LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). La Bohème : 20 h 30 sam. Opéra de Puccini. Il Teatro Lirico Arturo Toscanini di Milano.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). Mireille : 20 h 45 ven. Opéra de Gounod. Françoise Tison (soprano), Geneviève Voguet (mezzo-soprano), Thierry Migliorini (ténor), Jean-Philippe Marlière (baryton), Michel Bouvier (basse), Chœur la Lyriade, Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, Jean Brebion (direction), Bruno Streiff (mise en scène), Aline Roux (chorégraphie).

POISSY. THÉATRE (39-79-03-03). Le Barbier de Séville : 20 h 30 jeu. Opéra de Rossini. Ning Liang (soprano), José Fardilha, Oleg Bryjak (barytons), Maurizio Comencini (ténor), Kristinn Sigmundsson (basse), Jennifer Ringo (mezzo-soprano). Chœurs et orchestre de la Radio-télévision roumaine, Amaury du Closel (direction), Christian Chorier (mise en scène).

ELDORADO (42-49-60-27). Rose de Noël : jusqu'au 31 janvier 1993. 14 h 30 mer. ; 14 h sam., dim. Opérette de Franz Lehar. Avec Richard Finell, Kriss Keller, Eliane Varon, Philippe Béranger, Jean-Paul Queret, Gilles Biot, Christian Blain, Luc David, Sylvie Van Der Meulen, Richard Finell (mise en scène), Laetitia Pozzo (chorégraphie).

PUTEAUX. THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE (47-72-09-59). Phi-Phi : 20 h 30 ven. Opérette de Christiné. Avec Emmanuel Marfoglia, Christian Baudeau, Jacques Fihl, Christine Moinet.

JAZZ, POP, ROCK

L'ARBUCI JAZZ CLUB (44-41-14-14). Philippe Petit Trio : jusqu'au 26 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Piano, Pierre Maingourd (contrebasse), Eric Dervieu (batterie) ; Jam Session : jusqu'au 27 janvier 1993. 22 h 30 mer., mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Andrew Crocker, Quartet Elan : 22 h 30 mer. ; Mal Waldrom, Thierry Bruneau Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; J.-M. Brière, M. Graillier, S. Persiani : 22 h 30 dim. ; Belmondo Big Band : jusqu'au 25 janvier 1993. 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 23 février 1993. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Zouzou et le groupe Space : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; T. Bel : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Captain Mercier : 22 h 30 lun. ; Les Shenakis : 22 h 30 mar.

BATACLAN (47-00-30-12). The Levellers : 19 h 30 jeu.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Georges McIntosh Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Joe Lee Wilson Quartet : 22 h 45 lun., mar. Chant, Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse), Charles Saudrais (batterie).

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Hot Bananas : 16 h sam.

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Jean-Pierre Laisné : 23 h sam. ; Panama Bianca : 23 h ven.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Sax Machine : 22 h 30 mer., jeu. ; Soul Time : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 ven., sam., dim. ; Tequila : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). The Uralsky Jazz Band from Russia : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 dim., lun. ; Gene Mighty Flea Conners : 21 h 30 mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Les Poubelles Boys : jusqu'au 3 mars 1993. 20 h 30 mer. ; Azuquita : jusqu'au 25 février 1993. 20 h jeu. Salsa ; Frankie Vincent : jusqu'au 26 janvier 1993. 20 h mar.

LA CIGALE (42-23-15-15). The Sundays : 20 h lun.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Ze Boom : 0 h mer. ; Soul Connection : 0 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Nomade in France : 0 h mer. ; Joker Rendez-vous : 0 h jeu. ; Time Trigger : 0 h ven. ; Solo : 0 h sam. ; Scratch'n'Sniff : 0 h dim. ; Big Fat Mama : 0 h lun. ; Stoka Boka : 0 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Pantera : 19 h 30 jeu.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 27 janvier 1993. 22 h 30 mer. ; Layla : 22 h 30 jeu. ; Alain Berquez : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 25 janvier 1993. 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.

GIBUS (47-00-78-88). Soirée Power Station : 23 h mer. ; Spike : 23 h ven., sam. ; Les Bannis, Will Greg : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 12 février 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Carmen Bradford : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Chant, Louis Van Taylor (saxophone), Henry Johnson (guitare), George Gaffney (piano), Marlene Rosenberg (basse), Gerryck King (batterie) ; Maxim Saury Big Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 12 h dim. Jazz sur brunch ; Strunz & Farah : jusqu'au 6 février 1993. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Linda Love Burroughs and the Universal Blues Co : 22 h 30 mer., jeu. ; Curtis Boyd Trio : 22 h 30 ven., sam. ; The Bunch : 22 h 30 mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Indians : 23 h ven. ; The Slags : 23 h mar.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Décaphonie : 20 h 30 lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Cool Jazz Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : jusqu'au 31 janvier 1993. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Hot Leather Balls : 20 h 30 mer. ; Les Cheerokees : 20 h 30 jeu. ; Carré blanc pour série noire : 23 h ven. ; Helios Mortis : 23 h sam. ; Frogmouth : 23 h mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Sarah Petronio, René Urtreger, Marc Fosset : 21 h mer. Chant, piano, guitare, Jack Gregg (contrebasse), John Betsch (batterie), Annett Lowman (chant) ; Sam Rivers, Charlies Silva, Anthony Cole : 21 h jeu. Saxophone, basse, batterie ; Steve Coleman, Gene Lakes, Reggie Washington : 21 h ven. Saxophone, batterie, basse ; Louis Sclavis Sextet : 21 h sam. ; Tania Maria, Steve Gadd, Don Alias : 18 h 30 22 h dim. Chant, batterie, percussions, Anthony Jackson (basse) ; Herve Krief Blues Trio : 21 h mar.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Catscratch : jusqu'au 27 janvier 1993. 22 h 30 mer. ; Groove Company : jusqu'au 29 janvier 1993. 22 h 30 ven. ; Be Bop Bandits : jusqu'au 25 janvier 1993. 22 h 30 lun. ; Numidia Vaillant, Oscar Lopez : jusqu'au 26 janvier 1993. 22 h 30 mar. Chant, piano, percussions.

PARC DE LA VILLETTE. Arthur H : jusqu'au 14 février 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Theo Hakola : 19 h mer. ; Jean-Marc Padovani : 19 h jeu., ven., sam. ; Ali Khassan Kuban : 22 h lun.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Barney Wilen : 21 h mer., jeu. ; Nina : 21 h ven. ; Five O'clock Jazz Group : 21 h sam. ; Soirée CIM : 21 h lun. ; Le Big Band Lumière : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Tricolas : 21 h mer. ; Claude Bolling Trio : 21 h jeu. ; Dumoustier Five : 21 h ven. ; Caldonia : 21 h sam. ; Dixie Memories Jazz Band : 21 h lun. ; Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Gordon Beck, Michel Benita, Simon Goubert : 22 h 45 mer., jeu. Piano, contrebasse, batterie ; René Mailhes, Trio Galas : 22 h 45 ven., sam. ; Sylvain Bœuf, Bojan Zulfikarpasic, C. Wallemme : 22 h 45 mar.

PIGALL'S. L'Ordonnance de l'albatros : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Le Train : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Wake-up : 23 h jeu. ; Will Greg : 23 h ven. Soirée Planète Rock.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Jean-Pierre Ducatel Trio : 18 h mer., jeu. Piano, Pascal Perrini (clarinette), Jean-Pierre Mulot (contrebasse) Salle 516 Dans le cadre du Festival 100 ans de jazz ; Fonseque and Co : jusqu'au 30 janvier 1993. 18 h ven., sam. Piano, Francine Fonsèque (contrebasse à vent), Jacques Doudelle, Michel Mardiguian (clarinette). Salle 516 Dans le cadre du Festival 100 ans de jazz ; Swing Parade : jusqu'au 2 février 1993. 18 h lun., mar. Dan Girard (banjo), Claude Braud (clarinette et saxo), Jean-Marie Gonthier-Maurin (tuba) Salle 516 Dans le cadre du Festival 100 ans de jazz ; Riccardo Del Fra Trio : 18 h 30 mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). René Franc Hot Jazz Sextet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mar.

SUNSET (40-26-46-60). Quoi de neuf docteur? : 22 h 30 mer. ; Richard Raux : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Jean-Michel Pilc Trio : jusqu'au 25 janvier 1993. 22 h 30 lun. ; Duplessy Group : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.

TOURTOUR (48-87-82-48). Flag Mamy : 22 h 15 mer., jeu., ven.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Carrasco H Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Gérard Di Giusto Trio : jusqu'au 6 février 1993. 22 h 30 ven., sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Jimmy Heath : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Saxophone, Alain Jean-Marie (piano), Wayne Dockery (basse), George Brown (batterie).

Périphérie

ARGENTEUIL. CAVE DIMIÈRE (39-61-25-29). Oynak : 21 h ven.

ATHIS-MONS. SALLE VENTURA (60-48-46-18). Barney Wilen Quartet : 21 h sam.

CERGY-PONTOISE. ESSEC (30-30-43-69). Chelsea, Rolling Bidochons, MC Solaar. Rave géante : 20 h sam.

CHEVILLY-LARUE. CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX (46-86-54-48). Eric Le Lann Quintet : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

CRÉTEIL. 186[e] AVENUE (48-99-75-40). Eric Lohrer Trio : 21 h ven.

ENGHIEN-LES-BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). The Golden Gate Quartet : 20 h 30 sam.

FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). Babick Reinhardt, Lucien Ferrerl : 20 h 30 sam. Christian Escoudé, Biréli Lagrène.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Six Cats : 22 h 30 sam.

MONTREUIL. CINÉMA GEORGES-MÉLIÈS (48-58-90-13). Jef Sicard Quartet : 22 h 15 ven. Concert précédé du film les Amants de la nuit de Nicholas Ray.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : 21 h mer. ; Vous avez dit bizarre : 21 h jeu. ; Tierra del Fuego : 21 h ven. ; Raul Barboza : 21 h sam. ; Thierry Maucci Quartet : 21 h mar.

RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB (30-88-89-05). Jean-Jacques Milteau, Chris Lancry : 21 h sam.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. ESPACE GÉRARD-PHILIPE (30-58-45-75). Orchestre atelier jazz en Yvelines : 21 h sam. Jean-Luc Fillon (direction).

TRIANON PALACE (30-84-38-45). Fabrice Eulry Duo : 22 h mar.

VILLIERS-SUR-MARNE. SALLE DES FÊTES (49-41-31-70). Liz McComb Duo : 21 h sam. Dans le cadre du Festival Sons d'hiver.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Ismaël Ledesma : 15 h 30 dim. ; Anne Warin : 20 h 30 dim.

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Mamies de la salle de garde : jusqu'au 15 février 1993. 23 h 30 jeu., ven., sam. ; 22 h 15 lun.

BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Lacouture : 20 h 30 lun.

BOBINO (43-27-24-24). Clovis : 15 h mer. Les Enfants d'abord.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Pierre Perret : jusqu'au 14 février 1993. 20 h 30 mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Le Mal-aimé : jusqu'au 13 février 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Spectacle musical de Michel de Maulne. D'après Apollinaire. Avec Michel de Maulne, Ophélie Orecchia, Jean Valière.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Les Copains d'abord : 21 h jeu., ven., sam.

OLYMPIA (47-42-25-49). Richard Gotainer : 20 h 30 mar.

PALAIS DES CONGRÈS. Georges Dalaras, Georges Moustaki : 20 h mer. Dimitra Galani, Panos et Charis Catsimichas, Michalis Christodoulides.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Michel Sardou : jusqu'au 31 janvier 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Dis bonjour à la dame : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Hold-up : jusqu'au 23 janvier 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. Polar musical de Luce Klein ; Paname Tropical : jusqu'au 6 février 1993. 22 h mar. ; Jean Nô : jusqu'au 13 février 1993. 20 h mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Igor Agar : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Marc Robine : 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

THÉATRE TRÉVISE (48-45-27-77). Zaniboni : jusqu'au 7 février 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

Périphérie

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Cabaret Karl Valentin : jusqu'au 24 janvier 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim. Spectacle de Jean Jourdheuil et Jean-François Peuret. Musique de Stéphane Leach, avec François Chattot, Anne Durand, Michel Kullmann, Stéphane Leach.

COMBS-LA VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Sapho : 20 h 45 sam.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45 ven.

L'HAY-LES ROSES. LA TOURNELLE (46-65-58-06). TSF : 21 h mar.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Juliette : jusqu'au 30 janvier 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam.

TREMBLAY-EN-FRANCE. ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON (48-61-09-85). Jean-Louis Blaire, Louis Capart : 20 h 30 sam.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Corinne Lanselle : 20 h 30 jeu., ven., sam. Couleur béton, parfum diesel, Corinne Lanselle (chor.) Compagnie Jean-Yves Ginoux : 20 h 30 mar. Chant de mars, Jean-Yves Ginoux (chor.).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). The Paul Taylor Dance Company : 19 h 30 mer., jeu., ven. Esplanade, Private Domain, Company B, Paul Taylor (chor.) The Paul Taylor Dance Company : 14 h 30 20 h sam. ; 14 h 30 dim. Junction, Duet from Lento, Lost, Found and Lost, Company B, Paul Taylor (chor.).

PALAIS DES CONGRÈS. Ballet national d'Ukraine : jusqu'au 31 janvier 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Compagnie la Liseuse : 20 h 30 ven., sam. F., Georges Appaix (chor.) Anne Teresa de Keersmaeker : 20 h 30 mar. Rosas Danst Rosas, Anna Teresa de Keersmaeker (chor.).

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Compagnie Danse partout : 20 h 30 ven., sam. ; 17 h dim. Dreamgirl, Susan Hamlin (chor.)

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Rock Steady Crew : 21 h ven., sam. Art Zone, Macadam, Aktuel Force : 17 h dim. Rap Time, David Valentine (chor.) ; Garçon SVP, Macadam (chor.).

VILLIERS-LE BEL. SALLE MARCEL-PAGNOL (34-29-28-90). Irène Ilanes, Manolete : 21 h mar. Flamenco.

MUSIQUES DU MONDE

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Bardes d'Asie centrale : 19 h ven., sam.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Tran Quang Hai, Bach Yen : 20 h 30 mer. Musique du Vietnam Xu Yi, Yang Ling : 20 h 30 jeu. Musique de Chine Sharmila Roy : 20 h 30 ven. Musique du nord de l'Inde Duo Mag Mell : 20 h 30 sam. Chant et harpe. Musique celtique.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-53-93). Stella Gutman, Carlos Hargott : 20 h 30 jeu. Chant, guitare. Chants judéo-espagnols.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Roulez fillettes. Mélusine : 20 h 30 mar. Chansons traditionelles d'expression française.

PARIS EN VISITES

MARDI 19 JANVIER

« Toute l'île Saint-Louis », 10 h 45 et 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 11 heures, parvis du Musée, devant l'éléphant (D. Fleuriot).

« Cycle Montmartre : le quartier de la Goutte d'Or », 11 h 15 et 15 heures, métro Château-Rouge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale » (Places limitées, inscription recommandée au 46-36-41-13), 14 h 20, métro Assemblée-nationale, devant le Concorde (C. Merle).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le cellier gothique du Collège des Bernardins. La vie quotidienne des moines-étudiants autrefois et des pompiers aujourd'hui » (A visiter avant fermeture prochaine), 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« L' (Opéra Garnier et son nouveau musée », 14 h 30, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais Sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Spirites et médiums du Père Lachaise », 14 h 30, à l'angle de l'avenue du Père-Lachaise et de la place Gambetta (V. de Langlade).

« Chapelles de la Sorbonne et du Collège de Beauvais », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

Rue de Tilsitt, 12 h 30 : « Les beaux-arts actuellement au Japon. L'enseignement de la peinture Nihonga » (limité à vingt-cinq personnes), par Y. Nomura (Espace des arts Mitsukoshi Etoile).

6, rue Albert de Lapparent, 14 h 30 et 17 heures : « Anatolie et Iran antique : Pergame, le grand autel de Zeus », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Jean Hus et la réforme », par C. Barrière (Clio).

Salle Notre-Dame des Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « L'odyssée de Philae » (Paris et son histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Le soleil », par G. Oudenot (Cours d'astronomie pratique).

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « Apologie de l'avant-garde », par M. Dachy (L'Art contemporain en question).

Ecole des mines (grand amphithéâtre), 60, boulevard Saint-Michel, 18 h 30 : « Le pouvoir des médias », par J.-N. Jeanneney. Entrée libre (Conférences aux Mines).

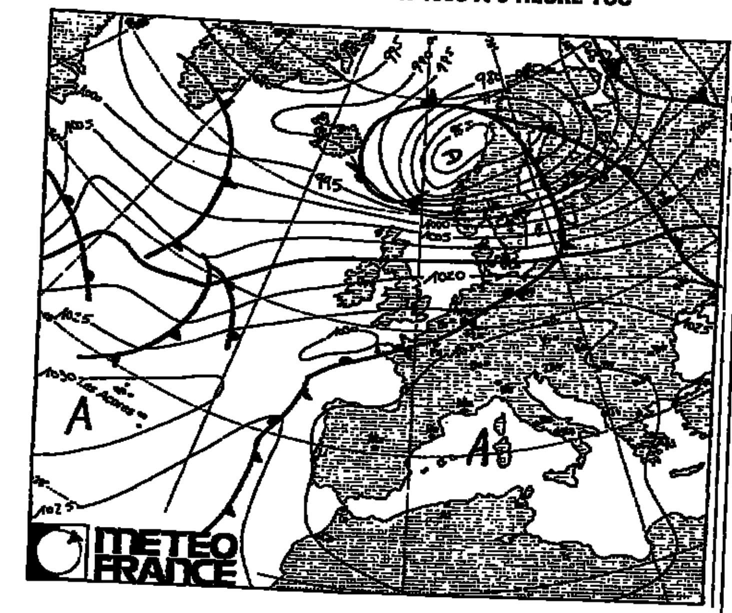
12, rue Guy de la Brosse, 20 heures : « La violence à l'école », par B. Zeller (La Maison de toutes les couleurs).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 20 h 30 : « La franc-maçonnerie spirituelle de la Rose-Croix ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

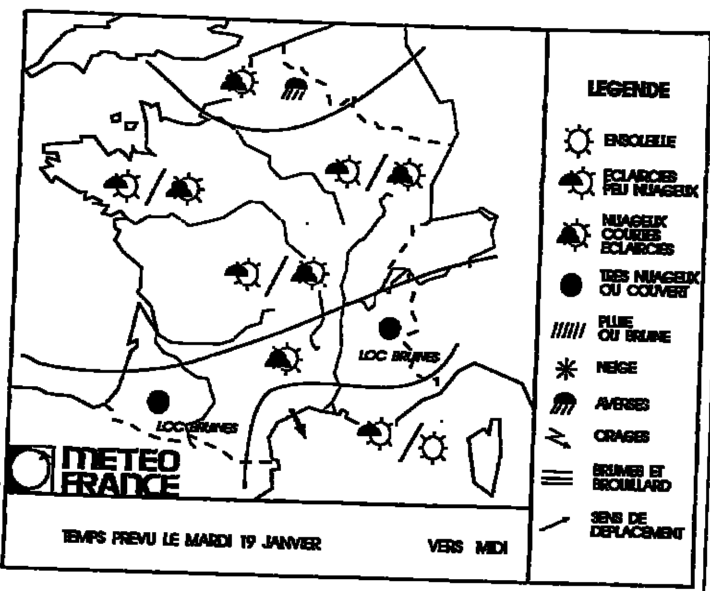
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER 1993



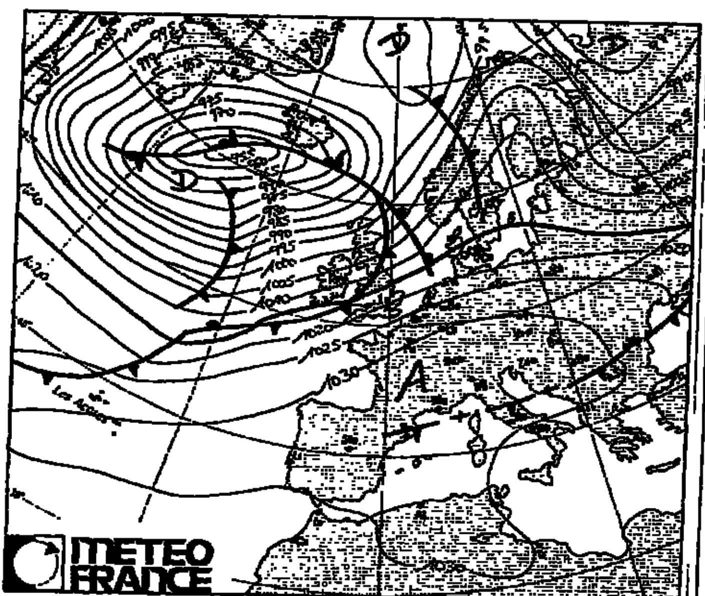
Mardi : le matin, le ciel sera très nuageux de la Normandie au Nord-Pas-de-Calais. Au nord d'une ligne Biarritz-Valence, les nuages seront abondants avec quelques gouttes sur le Massif Central et le Jura. Des Pyrénées aux Alpes, le ciel sera voilé avec localement quelques brumes. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, les nuages bas persisteront.

L'après-midi, les nuages resteront nombreux sur le Nord-Pas-de-Calais avec quelques averses. Des Pyrénées aux Alpes du Nord, le ciel sera très nuageux avec quelques bruines éparses. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le soleil reviendra avec du mistral et de la tramontane modérés.

Les températures minimales seront également comprises entre 0 et 4 degrés au Nord et 4 à 6 degrés au Sud.

L'après-midi, le thermomètre marquera 7 à 9 degrés sur la moitié nord du pays et 10 à 13 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-1-1993 à 6 heures TUC et le 18-1-1993 à 6 heures TUC — le 18-1-93

FRANCE

AJACCIO	12	10	C
BIARRITZ	17	8	D
BORDEAUX	16	2	B
BOURGES	15	1	D
BREST	11	3	D
CAEN	10	6	N
CHERBOURG	11	2	D
CLERMONT-FER.	16	2	D
DIJON	12	-2	B
GRENOBLE	4	-2	B
LILLE	11	6	N
LIMOGES	13	3	D
LYON	13	1	D
MARSEILLE	13	10	C
NANCY	13	5	N
NANTES	12	8	P
NICE	14	7	C
PARIS-MONTS.	13	7	C
PAU	15	8	D
PERPIGNAN	13	3	D
POINTE-A-PITRE	30	22	N
RENNES	11	7	C
ST-ETIENNE	14	-1	D
STRASBOURG	13	3	D
TOULOUSE	14	3	D
TOURS	13	7	P

ÉTRANGER

ALGER	19	4	D
AMSTERDAM	11	5	N
ATHÈNES	15	5	D
BANGKOK	33	22	N
BARCELONE	15	5	D
BELGRADE	13	-1	D
BERLIN	14	8	C
BRUXELLES	11	7	C
COPENHAGUE	10	4	D
DAKAR	34	18	D
GENÈVE	12	-2	D
ISTANBUL	7	2	D
JÉRUSALEM	7	0	D
LE CAIRE	17	4	D
LISBONNE	16	7	D
LONDRES	12	2	D
LOS ANGELES	16	12	P
LUXEMBOURG	11	4	P
MADRID	9	-4	B
MARRAKECH	20	4	D
MEXICO	23	9	D
MILAN	6	4	B
MONTRÉAL	-1	-10	N
MOSCOU	2	1	P
NAIROBI	26	13	-
NEW-DELHI	18	7	D
NEW-YORK	3	-1	C
PALMA	16	3	B
PÉKIN	-4	-11	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	-
ROME	14	5	N
HONGKONG	18	13	N
SÉVILLE	18	3	D
SINGAPOUR	29	25	C
STOCKHOLM	8	3	N
SYDNEY	33	24	C
TOKYO	11	4	P
TUNIS	17	5	D
VARSOVIE	13	4	C
VENISE	6	-	C
VIENNE	11	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Face au cobra

DANIEL SCHNEIDERMANN

Il en est de Bernard Rapp et du livre comme de ces couples à ajustement difficile dont on veut se persuader qu'à force de patience et de bonne volonté ils finiront bien, un jour, par arriver à quelque chose. Avec «Caractères», Rapp avait parfois semblé se laisser paralyser par le cobra de la Littérature majuscule. On le sent désormais comme échaudé, méfiant. Il tourne autour, hausse légèrement les épaules, déguisant, car il sait vivre, un élégant dépit en ironie de bon ton.

Ayant choisi, dans cette première livraison de «Jamais sans mon livre», sur France 3, d'attaquer de biais, il s'était rabattu sur quelques femmes à barbe de l'édition : on découvrit un pompiste-poète dans une station-service de l'autoroute Océane, un ouvrage sur les vampires, un obscur prix attribué à un obscur auteur russe, un «livre des listes» dans lequel, si l'on a bien compris, on trouve le recensement de tout ce qui se compte et s'énumère : passionnant ! Bref, l'émission se tint orgueilleusement à l'écart des mystères de l'écrit, comme badigeonnée d'un vernis de dandysme sous lequel on guettait en vain la déchirure, la plainte silencieuse de l'âme, la petite voix inaudible des pages.

Qu'y manquait-il? D'abord des auteurs. Fatale confirmation : pour une émission littéraire, inviter un auteur à parler de son livre est sans doute le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres. Mais aussi, peut-être, le regard de Rapp lui-même, une tendresse qui s'avoue, une colère qui s'assume, un coup de cœur, un soupçon de premier degré. Un cri, en somme, qui nous capture et nous accroche. L'émission, pour l'instant, se regarde en miettes, au milieu des déballages et des rangements de fin de week-end. Seul trancha Daniel Pennac, auteur de *Comme un roman*, chaleureuse dédramatisation de la lecture, opportunément invité en renfort. On le retrouverait sans déplaisir chaque semaine.

D'autant que la concurrence s'annonce rude : premier charmeur du cobra, Pivot remontait sur son trône du vendredi soir, au cœur du royaume des livres dont on parle. Philippe Sollers, dont on parle déjà, et Alain Etchegoyen, dont on ne tardera pas à parler si son essai (à propos du mensonge en démocratie) lui ressemble, donnèrent la réplique à Raymond Barre, venu évoquer son amour du western. *L'homme qui tua Liberty Valance* fut le sujet d'une instructive controverse : faut-il y voir une parabole des perversions de la démocratie? On en sortit avec une grosse fringale de librairie et de cinémathèque.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 18 janvier

TF 1

20.45 **Cinéma : Crocodile Dundee 2.** □
Film américain de John Cornell (1988).
22.50 **Magazine : Combien ça coûte ?**
Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Isabelle Quenin. Invitée : Charlotte de Turckheim.
0.00 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.55 **Divertissement : Le Bébête show.**

FRANCE 2

20.50 **Soirée spéciale : La 8e Nuit des 7 d'or.**
Présentée par Jacques Martin, Nagui et Bernard Pivot, en direct du Moulin rouge.
23.10 **Cinéma : Parole de flic.** ■
Film français de José Pinheiro (1985).
0.45 **Journal et Météo.**
1.05 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field. Spécial Satie.

FRANCE 3

20.45 **Cinéma : Mosquito Coast.** ■
Film américain de Peter Weir (1986).
22.45 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : A la une sur la 3.**
Présenté par Christine Ockrent.
23.45 **Magazine : Alice.**
Présenté par Tiziana Cramerotti.
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.20 **Musique : Portée de nuit.**
Tedi Papavrami, violoniste.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : La Thune.** □
Film français de Philippe Galland (1991).
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Le Journal du cinéma.**
22.15 **Cinéma : Bar des rails.** ■■
Film français de Cedric Kahn (1990).
0.00 **Cinéma : Enquête pour une vengeance.** ■
Film américain de Jerry Schatzberg (1988).
1.30 **Cinéma : Les Aventures de Till l'Espiègle.** ■
Film français de Gérard Philipe (1956).

ARTE

20.40 **Cinéma : Le Microscope.** ■
Film allemand de Rudolf Thome (1987) (v.o.).
22.15 **Documentaire : Ich liebe dich.**
De Patrick Jeudy.
22.20 **Cinéma d'animation : Feet of song.**
D'Erica Russel.
22.25 **Cinéma d'animation : Black Hula.**
De Marv Newland.
22.30 **Téléfilm : Les Derniers Romantiques.**
De Jack Gold.

M 6

20.45 **Cinéma : Last Platoon.** □
Film italien de Paul D. Robinson (1988).
22.35 **Cinéma : Complot à Manille.** ■
Film australien de John Duigan (1986).
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Culture pub.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.**
Le lied (1).
20.30 **Le Grand Débat.**
L'exil des peuples. L'Europe, terre d'accueil? Avec Edgard Pisani, Francis Lott, Jean-Claude Barreau, Patrick Devedjian, Guy Sorman.
21.30 **Dramatique.**
Le Qui, de Michel Véricel.
22.40 **La Radio dans les yeux.**
L'actualité des arts plastiques.
0.05 **Du jour au lendemain.**
Avec Georges Didi-Huberman.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.23 **Un fauteuil pour l'orchestre.**
20.30 **Concert** (donné le 26 septembre 1992 à Linz) : Siegfried Idyll, Tristan et Isolde (Prélude et mort d'Isolde), de Wagner ; Symphonie nº 9 en ré mineur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.09 **Ainsi la nuit.** Par Marie-Noëlle Combes. Trio pour piano, violon et violoncelle nº 7 en si bémol majeur op. 97, de Beethoven ; Sonate pour pianoforte nº 1 Wq 56, de CPE Bach.

Mardi 19 janvier

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.10 **Feuilleton : Santa Barbara.**
16.35 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Sport : Football.**
Match amical : Sporting de Lisbonne-Equipe de France, en direct de Lisbonne.
21.30 **Mi-temps et Tiercé.**
21.45 **Sport : Football.**
2e mi-temps.
22.40 **Magazine : Durand la nuit.**
Présenté par Guillaume Durand.
0.35 **Magazine : Le Club de l'enjeu.**

FRANCE 2

15.25 **Variétés : La Chance aux chansons**
Emission présentée par Pascal Sevran.
16.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.40 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.10 **Magazine : Giga.**
18.50 **Jeu : Score à battre.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Garçon.** ■■
Film français de Claude Sautet (1983). Avec Yves Montand, Nicole Garcia, Jacques Villeret.
22.30 **Magazine : Bas les masques.**
Présenté par Mireille Dumas. Je ne suis pas une mauvaise mère. Invitées : Dominique Rolin, Christiane Collange.
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.**
Mauss 2, d'Art Spiegelman.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.**
De Jean Beaudin (8e épisode).
21.35 ▶ **Magazine : Planète chaude.**
Petit Cyclone et la Ligne comète, documentaire de Michel Mees et Yves Sevenans.
22.35 **Journal et Météo.**
23.05 **Téléfilm : Le Pénitent.**
De Jean-Pierre Bastid.
0.30 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.20 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.15 **Cinéma : L'Amie mortelle.** □
Film américain de Wes Craven (1986). Avec Matthew Laborteaux, Kristy Swanson, Michael Sharrett.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Nagui.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : L'Expérience interdite.** □
Film américain de Joel Schumacher (1990). Avec Kiefer Sutherland, Julia Roberts, Kevin Bacon.
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Un thé au Sahara.** ■■■
Film britannique de Bernardo Bertolucci (1990). Avec Debra Winger, John Malkovich, Campbell Scott (v.o.).
0.45 **Cinéma : Scanners 2.** ■
Film canadien de Christian Duguay (1990). Avec David Hewlett, Yven Ponton, Deborah Raffin.

ARTE

20.40 **Soirée thématique : Un seul monde.**
▶ Soirée proposée par Ulrike Groop et Ute Casper, présentée par Ramatou Keïta.
20.40 **Téléfilm : Lucia in memoriam, Lino Brocka, Philippines.**
De Mel Chionglo.
22.10 **Documentaire : L'Endettement.**
D'Octavio Bezerra Cavalcanti.
23.00 **Débat.**
23.25 **Téléfilm : Rabi ou la Tortue.**
De Gaston Kaboré (60 min).

M 6

14.15 **Magazine : Destination musique.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les Aventures de Tintin.**
Tintin au Tibet (2e partie).
18.00 **Série : Equalizer.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Jeu : Le saviez-vous ?**
20.35 **Le Mardi c'est permis.**
20.45 **Téléfilm : Le Trésor des Vikings.**
De Michael Scott, avec Nicolas Shields, Evan Tiesla Adamas.
22.25 **Série : Amicalement vôtre.**
23.25 **Magazine : Le Glaive et la Balance.**
Présenté par Charles Villeneuve.
0.20 **Informations : Six minutes première heure.**
0.30 **Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

19.30 **Perspectives scientifiques.**
Le comportement maternel chez les ovins et les bovins. Avec Pierre Le Neindre, Pascal Poindron, Frédéric Lévy.
20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.**
Le lied (2).
20.30 **Archipel médecine.**
Les polyhandicapés.
21.30 **Le Monde vu par...**
Gilles Saussie, photographe à l'agence Gamma.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.23 **Un fauteuil pour l'orchestre.**
20.30 **Concert** (donné le 26 septembre 1992 lors du Festival des cathédrales) : Messe en sol majeur BWV 236, de Bach ; Concerto grosso op. 6 nº 1, de Haendel ; Harmonia caelestis, d'Esterhazy ; Laudate pueri Dominum, de Haendel, par Maria Zadori, soprano, Judith Nemeth, alto, Jozsef Mukk, ténor, Jozsef Moldavai, basse, le Chœur de chambre hongrois, la Capella Saveria, dir. Pal Nemeth.
22.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb. Georgette Camart, soprano.
23.09 **Ainsi la nuit.** Sonatine pour violon et piano nº 2 en la mineur op. 137, de Schubert ; Quatuor à cordes nº 6 en mi bémol majeur op. 44, de Mendelssohn ; Cinq pièces en style populaire pour violoncelle et piano op. 102, de Schumann.

Le Monde

En approuvant samedi à Rome le principe de référendums

La Cour constitutionnelle ouvre la voie à la « seconde République italienne »

La Cour constitutionnelle italienne a approuvé, samedi 16 janvier, le principe de dix référendums, notamment sur le mode d'élection des sénateurs. Cette décision pourrait ouvrir la voie à une profonde réforme du système politique.

ROME

de notre correspondante

A peine « Toto » Riina, le « parrain des parrains » était-il transféré, samedi 16 janvier, à la prison de Rebibbia, à Rome, où il devrait être interrogé lundi, notamment sur ses contacts avec certains milieux politiques, que la Cour constitutionnelle, en approuvant le principe de dix référendums sur les treize présentés, faisait franchir un nouveau pas historique au pays. Ce vote, qui n'a pas été facile, met fin à une longue bataille entre « réformateurs » et conservateurs à l'intérieur d'un système politique fortement contesté.

De quoi s'agit-il ? De demander aux Italiens de se prononcer par voie référendaire sur la réforme de l'élection des sénateurs, qui pourraient être élus, pour les trois quarts d'entre eux, selon un système majoritaire simple (le reste des sièges étant attribué à la proportionnelle). Ce système pourrait aussi être appliqué à l'élection des conseillers communaux pour les villes de plus de cinq mille habitants. L'avantage évident de cette proposition, due au « père » du mouvement référendaire, le député réformateur démocrate-chrétien Mario Segni (*le Monde* du 1er avril 1992), serait de favoriser de nouvelles coalitions face à la DC, le traditionnel parti de majorité relative.

Autre « gros morceau » de cette consultation, l'abolition de la loi de 1974, ambiguë et insuffisante, sur le financement des partis politiques, réforme proposée cette fois par les radicaux. Ou encore l'abolition du ministère des participations étatiques, de celui de l'agriculture et de celui du tourisme et des spectacles. Abolition, en ce qui concerne ces deux dernières propositions, réclamée par cinq régions, tandis que le CORID, un comité de réformes animé par l'ancien ministre Massimo Severo Giannini, demande, lui, la suppression du très contesté fonds d'intervention extraordinaire pour le Mezzogiorno, ainsi que celle du pouvoir discrétionnaire du ministère du Trésor sur les nominations à la tête des banques.

Les Italiens risquent donc d'aller aux urnes, entre avril et juin, ce qui pourrait constituer le premier pas vers la « seconde République italienne ». En effet, cette consultation pourrait bien se transformer en un véritable référendum anti-partis, si devait persister le climat de défiance qui a vu, ces derniers mois, s'enfler démesurément le pouvoir de partis contestataires comme la Ligue lombarde, alors qu'en dépit des progrès remarquables déjà effectués le chef du gouvernement, le socialiste Giuliano Amato, miné par la grave crise du PSI, voit son crédit diminuer chaque jour.

Tout n'est cependant pas encore joué, car, selon la loi, le Parlement peut encore, en quelque sorte, « désamorcer » ces référendums, en amendant lui-même, avant la date prévue pour le vote, les textes incriminés. Sur le fond, cela revient presque au même, mais les politiques peuvent ainsi éviter l'effet désastreux d'une consultation populaire. Auront-ils le temps ? « *Il y a encore le temps, le Parlement doit faire vite,* ont déclaré les présidents du Sénat et de la Chambre, Giovanni Spadolini et Giorgio Napolitano. *La décision de la Cour n'a conféré que plus de poids et d'urgence aux travaux en cours.* »

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **M. Craxi se défend.** – M. Bettino Craxi, secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), qui est au centre d'une polémique, notamment sur le financement des partis politiques, et fait l'objet de deux enquêtes judiciaires, s'est employé à réfuter point par point, samedi 16 janvier, les accusations qui sont portées contre lui : « *Il n'y a rien de pire que de subir un procès en place publique*, a-t-il affirmé. *Mais il n'y a rien de mieux que de se battre contre ce que l'on considère injuste.* » La demande de levée d'immunité parlementaire le concernant doit être transmise prochainement au Parlement.

Ancien vice-président du CNPF

Pierre de Calan est mort

Nous apprenons le décès, survenu le 15 janvier, de Pierre de Calan, ancien vice-président du CNPF et membre de l'Institut. Inspirateur du néolibéralisme français dans les années 60-70, Pierre de Calan a parallèlement poursuivi une carrière de chef d'entreprise, de responsable patronal et d'écrivain.

Né le 18 juillet 1911 à Paris, le comte Pierre de La Lande de Calan, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, a été reçu en 1936 au concours de l'inspection des finances. Resté quatorze ans au service de l'État il a notamment exercé les fonctions de directeur du commerce intérieur. En 1950, il quitte l'administration pour devenir vice-président délégué du Syndicat général de l'industrie cotonnière française. En septembre 1965, il prend la présidence de la société des constructions Babcok et Wilcox puis crée, en 1967, Babcok Atlantique. En 1970, il réalise la création de Babcok Fives dont il est nommé PDG le 13 avril de la même année. Il est président de Barklays Bank SA de 1974 à 1982. Il occupera par ailleurs le poste de vice-président du CNPF de 1972 à 1975.

Pierre de Calan a été élu en 1984 à l'Académie des sciences morales et politiques. Il a publié de nombreux ouvrages économiques ou littéraires et notamment : *Renaissance des libertés économiques et sociales* (1963), *Chère inflation* (1975), *Le patronat piégé* (1977), *Inacceptable chômage* (1985). Un roman, *Côme ou le désir de Dieu*, le fait mieux connaître, en 1977, hors du seul milieu des affaires. Il avait aussi écrit une pièce de théâtre, en trois actes, *les Ecrivains*, montée au Théâtre des Mathurins en 1959. Le 7 juillet 1992, il avait reçu le Grand Prix catholique de littérature pour son livre *On retrouve Dieu partout* (Fleurus).

La préparation des élections législatives

M. Méhaignerie : « M. Mitterrand devra tirer les leçons d'un nouvel échec »

M. Pierre Méhaignerie a affirmé dimanche 17 janvier, sur Radio J, qu'en mars « *l'intérêt du pays* » sera que « *le président de la République tire les conclusions de son nouvel échec, et d'un échec sévère* ». « *La nécessité du temps*, a observé le président du CDS, *est une des conditions de réussite de toute politique sérieuse. Nous entrons dans une période d'incertitude parce que les élections présidentielles peuvent avoir lieu à tout moment, entre six mois et deux ans. Ce n'est pas le meilleur moyen de gouverner. Ce sera au président de la République de déterminer lui-même s'il veut la cohabitation, s'il veut laisser au nouveau gouvernement issu du suffrage universel les moyens de gérer sérieusement.* »

Préinscriptions universitaires en Ile-de-France

Système RAVEL, premier mouvement

Pour la septième année consécutive, les candidats bacheliers des trois académies d'Ile-de-France sont appelés à s'inscrire à l'université par le biais du Minitel. Créé en 1987, rendu obligatoire en 1990, le système RAVEL (Recensement automatisé des vœux des élèves) a pour objectif, une fois connus les résultats au baccalauréat, d'éviter les longues files d'attente devant les portes des établissements d'enseignement supérieur. L'édition 1993 de ce processus d'inscription débute mardi 19 janvier.

Jusqu'au 7 février, les 130 000 candidats franciliens qui se présenteront au baccalauréat en juin prochain sont invités à se connecter sur le 3614 RAVEL, par un Minitel privé ou celui de leur lycée. Ils indiqueront quelles études ils souhaitent poursuivre l'an prochain, dans quel type d'établissement. Ainsi préciseront-ils s'ils envisagent de s'inscrire à l'Université ou dans une filière sélective : classe préparatoire, institut universitaire de technologie (IUT) ou section de technicien supérieur (STS). Mais sans indiquer, à ce stade, dans quelle université de la région parisienne ils souhaitent être envoyés.

Cette première phase ne saurait être assimilée à une préinscription. Facultative, elle permet néanmoins au rectorat de déterminer les grandes tendances et d'ajuster les prévisions. L'an dernier, cette première étape avait été franchie par 62 % des candidats. L'expérience a prouvé qu'une large majorité confirmait ses engagements lors de la préinscription.

La seconde phase, obligatoire celle-ci, aura lieu du 23 mars au 12 avril. Modifiée par rapport à l'année précédente, elle appelle les candidats à formuler de façon précise leur volonté. Les futurs bacheliers ne doivent alors mentionner qu'une seule discipline, celle de leur choix. Seuls les indécis pourront formuler une seconde option, « *mais ils ne devront pas se plaindre si leur deuxième vœu est exaucé* », précise M. Marc Javoy, vice-chancelier des universités de Paris et responsable de la mise en œuvre du système RAVEL.

Au cours de cette deuxième étape, les candidats devront indiquer dans quelles universités – ils doivent choisir deux établissements sur les dix-sept de la région parisienne – ils souhaitent être inscrits. Leur demande, et c'est nouveau, sera transmise aux universités. Ces dernières verront donc leur marge de manœuvre s'accroître lors du choix de leurs inscrits. « *Les universités devront toutefois être raisonnables car elles seront tenues d'accepter les bacheliers dépendant de leur secteur* », nuance M. Javoy. La sectorisation sera établie par le biais d'un logiciel mis au point par la RATP, qui calculera le temps de transport nécessaire à chaque bachelier pour se rendre dans les universités.

Troisième phase : début du mois de juin. Elle concernera uniquement les lycéens qui auront été admis dans une filière sélective. Jusqu'à cette année, le rectorat de Paris n'avait pas une bonne connaissance de la situation par le fait que les bacheliers admis dans une classe préparatoire, un IUT ou une STS ne lui communiquaient pas toujours leur décision définitive.

Cette procédure d'inscription par le biais de la télématique n'est qu'un outil d'inscription. Elle ne sert pas encore à informer les candidats sur les capacités de chaque filière. Le rectorat de Paris déconseille toutefois les inscriptions dans des disciplines trop chargées en fonction des débouchés, comme culture et communication, psychologie, sociologie et langues étrangères appliquées. Il qualifie de « *préoccupant* » l'engouement que le droit suscite depuis deux ans : *20 % de nouveaux inscrits chaque année.*

MICHÈLE AULAGNON

EN BREF

□ **M. Balladur veut cohabiter « sans raser les murs ».** – Interrogé dans *le Journal du Dimanche* du 17 janvier sur le fait de savoir s'il est partisan d'une cohabitation dure, M. Adouard Balladur répond : « *Nous ferons ce que nous estimons devoir faire, sans raser les murs. Il s'agit d'engager de profondes réformes.* » L'ancien ministre estime que « *l'exercice s'annonce difficile* », en précisant que « *la France se trouve dans la situation la plus grave qu'elle ait connue depuis fort longtemps* ».

□ **M. Léotard opposé à toute dévaluation du franc.** – Dans un entretien aux *Echos* du lundi 18 janvier, M. François Léotard explique que la dévaluation du franc « *n'est pas et ne sera pas une alternative de politique économique pour la France* », après les élections législatives. « *J'y suis pour ma part totalement opposé, avant ou après les élections de mars 1993*, affirme l'ancien président du Parti républicain.

□ **Le district de Rennes a voté en faveur du métro VAL.** – Le district de Rennes, auquel adhèrent 31 communes de l'agglomération, a voté, vendredi 15 janvier, en faveur du projet de métro VAL, à une majorité de 74 %. La construction de ce véhicule automatique léger (VAL), fabriqué par Matra, a été confiée à la Semtcar (Société d'économie mixte des transports de l'agglomération rennaise) au sein de laquelle des banques sont parties prenantes. Le coût du projet, défendu par la majorité socialiste et le maire de Rennes, M. Edmond Hervé, est estimé à 2,7 milliards de francs et jugé excessif par les élus de l'opposition. Il prévoit la mise en service, fin 1998, d'une ligne de 9 km desservant en seize minutes une quinzaine de stations.

SOMMAIRE

L'ÉCONOMIE

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 17-18 janvier 1993 a été tiré à 518 489 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

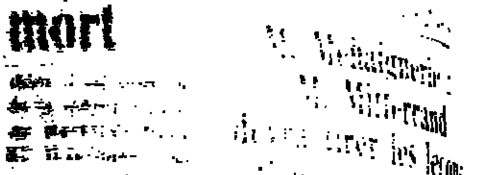
Point : l'administration Clinton

Elu le 3 novembre, le nouveau président des États-Unis doit prendre officiellement ses fonctions mercredi 20 janvier. Pour espérer appliquer son programme, M. Clinton – comme tous ses prédécesseurs – devra composer avec le Congrès américain, dont on sous-estime trop souvent le redoutable contre-pouvoir.

« Science-Médecine » : L'environnement entre science et politique

Les mots « écologie » et « environnement » n'ont pas tout à fait la même signification pour les scientifiques et pour les responsables politiques ou l'opinion.

Le Monde



Dossier : le dépôt de bilan

60 40 20 0 — Défaillances — 15,863 17,375 20,8 — 1979 1980 198

Les faillites se multiplient en France : entre 58 000 et 60 000 en 1992, sans doute davantage en 1993. Pourtant la loi Badinter de 1985 sur les dépôts de bilan visait à préserver les entreprises viables et l'emploi.

page 30

Un entretien avec Emile Van Lennep

L'accord du GATT doit être signé dès que possible pour préserver le multilatéralisme, menacé par la constitution de blocs commerciaux. C'est là l'intérêt de l'Europe, affirme l'ancien secrétaire général de l'OCDE.

page 32

L'explosion budgétaire



Comment financer l'explosion des besoins d'emprunt des Trésors publics ? Et la hausse prévisible des taux d'intérêt ne va-t-elle pas à l'encontre de la stimulation économique recherchée ? s'interroge Paul Fabra.

page 33

L'ECONOMIE

Nectars des Antipodes

Avec l'aide des Français l'Australie est devenue en quelques années un pays producteur et exportateur de vins

DOMAINE CHANDON (Australie)
de notre envoyé spécial

LA *French Connection*, dans cet Etat du Victoria, c'est le vin. En particulier ces méthodes champenoises importées par de grandes maisons de Champagne et dont le fleuron est le Domaine Chandon. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une création de Moët et Chandon, filiale du groupe Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH).

D'autres maisons comme Deutz ou Bollinger, mais également Rémy Martin produisent aussi des vins pétillants, tandis qu'à l'autre extrémité du continent, en Australie occidentale, Veuve Clicquot (autre filiale de LVMH) a investi dans le vignoble de Cape-Mentelle (1). Pernod-Ricard, en rachetant le groupe Orlando, est devenu le premier exportateur de vins australiens. Le fait que l'on parle si peu de cette acquisition montre le succès de l'intégration du groupe français dans un paysage australien pas toujours francophile. Super-puissance vinicole, la France est désormais bien présente sur le continent austral.

Patrice de Beer

Lire la suite page 31 et l'article de Jean-Louis Margolin page 34

(1) Heemskerk, Petaluma et Wyndham comptent aussi une participation française.



Les cyclones secouent les assureurs

Marées noires, comme celle du « Braer », inondations, ouragans, etc. les risques majeurs, de plus en plus assurés, coûtent de plus en plus cher et les compagnies d'assurances n'arrivent plus à suivre

TOUJOURS plus grands, toujours plus nombreux et toujours plus chers. Telle pourrait être la triste devise des assureurs et réassureurs qui couvrent de par le monde les sinistres majeurs. Tempêtes, ouragans, typhons, tremblements de terre, inondations, marées noires, pollutions industrielles, émeutes, les risques ne cessent de s'accroître tandis qu'en face les capacités des compagnies se réduisent. « *Avant nous dansions gaiement au bord d'un précipice avec un bandeau sur les yeux ; la succession sans précédent de catastrophes en l'espace de cinq ans nous a ôté ce bandeau et nous avons pris peur* », avoue un réassureur français.

A force d'assumer des catastrophes de plus en plus coûteuses et de réévaluer à chaque fois leurs engagements potentiels, les compagnies en viennent à se demander si tout est encore « assurable ». « *Le système de l'assurance des grands risques et plus particulièrement la mutualisation mondiale par le mécanisme de la réassurance a une limite, et nous sommes en train de l'atteindre* », estime Guy Lallour, directeur adjoint aux Assurances générales de France (AGF), le troisième groupe français dans la branche « dommages ».

« *Il faut peut-être y voir la conséquence d'une modification du climat et d'un réchauffement de la planète, mais plus sûrement la sensibilité plus forte de nos sociétés aux risques. En tout cas, les faits sont bien là : la fréquence et l'ampleur des sinistres ne cessent d'augmenter* », explique Hervé Cachin, directeur général de la Société anonyme française de réassurances (SAFR). Si les experts sont divisés sur le lien entre le fameux « effet de serre » et la multiplication des cyclones, des inondations et des sécheresses, ils insistent avec une parfaite unanimité sur la concentration toujours plus forte des activités industrielles et des populations et sur la diffusion de plus en plus large des risques technologiques.

RESPONSABILITÉ • Sans oublier une meilleure couverture des assurés. « *Les tempêtes étaient assurées à environ 60 % en moyenne dans les années 70 ; elles le sont aujourd'hui en totalité* », ajoute Hervé Cachin. Et la différence n'a pas vraiment été calculée. Enfin, les règles de la responsabilité civile, notamment en matière de pollution, se sont considérablement durcies. « *Les condamnations rétroactives et la responsabilité sans faute sont devenues monnaie courante outre-Atlantique* », explique Serge Magnan, directeur à la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Grande est la crainte du côté des assureurs européens de voir le Vieux Continent emboîter le pas aux Etats-Unis. « *La responsabilité sans faute change totalement les règles de l'assurance* », prévient Serge Magnan.

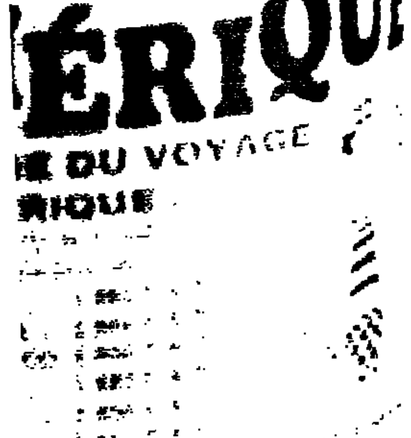
Mais il sera sans doute difficile d'y échapper, surtout quand se succèdent les marées noires qui frappent les imaginations : naufrage de l'*Exxon-Valdez* au large de l'Alaska en mars 1989, explosion du *Haven* en avril 1991 au large de Gênes, pollution de la région de La Corogne (Espagne) par le *Aegean-Sea* en décembre, et, pour finir, accident du *Braer* au sud des îles Shetland, au début du mois de janvier 1993.

Pourtant, ces pollutions spectaculaires sont assumées sans trop de mal. Certes, le coût des sinistres suit la loi du genre : il n'a cessé de croître entre le milliard de francs pour les 230 000 tonnes de l'*Amoco-Cadiz* en 1978 et les 7,5 milliards pour les 40 000 tonnes déversées par l'*Exxon-Valdez*.

Mais ces sommes, considérables, restent en proportion avec la surface financière des compagnies d'assurance et des réassureurs (les assureurs des assureurs).

Eric Leser

Lire la suite page 27



LOGEMENT

La loi de 1948 en voie d'extinction

Le nombre des logements soumis à cette loi réglementant les loyers fond d'année en année. Honnie des propriétaires, elle a constitué un habitat social « de fait » pour beaucoup de défavorisés

QUE reste-t-il de la loi de 1948, ce texte réglementant strictement les loyers, voté au lendemain de la guerre, initialement pour rétablir la rentabilité du parc locatif privé et qui, au fil des ans, a permis le maintien dans leur logement de locataires défavorisés – souvent âgés – acquittant de tout petits loyers... au grand dam de leurs propriétaires ?

Nul n'est vraiment capable de répondre précisément à cette question. Le chiffre couramment avancé dans les milieux professionnels est de 400 000 logements environ dans toute la France. Mais il date déjà de 1991. En fait, le dernier dénombrement officiel, tiré de la dernière enquête logement de l'INSEE, en 1988, l'évaluait à 502 000 logements, contre 705 000 unités en 1984, 934 000 en 1978 et 1,4 million en 1970. En d'autres termes, si le rythme des disparitions des années 1984-1988 se poursuit – ce qui n'est pas sûr, – il pourrait ne plus y avoir de logements relevant de la loi de 1948 en 1998 !

De ceux-ci, plus d'un sur trois est situé en région parisienne : selon l'enquête de l'INSEE, on y dénombrait encore 184 105 logements en 1988, représentant 4,5 % du parc (contre 2,4 % à l'échelle nationale). Mais les disparitions étant plus rapides en région parisienne (– 56 % en dix ans contre – 46 % dans le reste de la France), l'écart tend à se réduire.

Plus finement encore, une enquête faite en 1989 par la SOFRES pour le compte de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) montrait que, dans la capitale, 74 000 logements étaient sous la loi 1948 et 10 000 sous un régime intermédiaire, soit au total 84 000 unités représentant environ 8 % du parc. Mais il en a disparu 19 000 par an de 1984 à 1989 : à cette vitesse, il n'y aurait quasiment plus de logements de cette catégorie aujourd'hui.

L'enquête de l'APUR est la seule exhaustive sur le sujet : elle montre que 10 % environ des sorties de logements du régime de la loi de 1948 se font sans départ de l'occupant, soit qu'il rachète le logement qu'il habite (300 par an), soit qu'il conclue un bail de huit ans avec son propriétaire (1 400). 30 % des sorties sont qualifiées de « naturelles », que ce soit en raison du décès de l'occupant (2 000 à 2 500 par an), ou par changement spontané de domicile (3 200). Mais, dans la majorité des cas (60 %), les départs sont soit des sorties négociées, soit des évictions. Cela peut être le cas lorsque le propriétaire des lieux les réclame pour y habiter, si des travaux lourds sont effectués, en cas de contestation du droit au maintien dans les lieux aboutissant à une éviction, ou encore lorsque des professionnels négocient les départs.

LE TOUR DES CURIOSITÉS HISTORIQUES COMPREND AUSSI UNE VISITE AUX DERNIERS LOGEMENTS BÉNÉFICIANT DE LA LOI DE 48 !

RÉTRIBUTION • Selon l'APUR, la moitié des sorties, environ, sont le fait d'opérateurs immobiliers (promoteurs, marchands de biens...), moyennant rétribution. Les témoignages recueillis faisaient état d'indemnisations allant de 500 francs à 3 000 francs le mètre carré (toujours à Paris en 1989, c'est-à-dire en période de flambée des prix du mètre carré).

Les propriétaires privés détiennent les deux tiers du parc (dans 15 à 20 % des cas, il s'agit de compagnies d'assurances ou d'organismes privés). Le secteur public ou social porte le reste, toujours selon l'APUR. Dans moins de la moitié des cas, ce statut est dominant dans un immeuble, généralement de qualité moyenne. Dans les autres, les appartements relevant de la loi 1948 sont minoritaires au sein de copropriétés : sachant la modicité du loyer payé chaque mois (18 francs par mètre carré, soit moins du tiers du loyer moyen en 1989), ils contribuent à l'extraordinaire hétérogénéité des situations des locataires dans la capitale. Mais les spécialistes signalent que sur certaines villes du territoire, où le marché de l'immobilier est déprimé, les loyers relevant de la loi de 1948 peuvent être supérieurs aux autres ! Les deux tiers des logements soumis à la loi de 1948 dans la capitale ont une superficie comprise entre 20 et 59 mètres carrés. Il s'agit surtout de deux et trois pièces. Aux deux extrémités, on trouve peu de très petits logements (5 % de moins de 20 mètres carrés) et peu de grands logements (12 % de plus de 80 mètres carrés). Dans 63 % des cas, ils ont les principaux équipements de confort (WC, baignoire ou douche). Les « loi de 1948 » ne représentent qu'un quart des 130 000 logements sans confort dans la capitale.

Qui sont les occupants ? Dans 27 % des cas, ils ont emménagé avant 1949 et dans 60 % avant 1970. On n'en dénombre que 10 % installés depuis 1985. Sachant leur âge (37 % ont plus de 70 ans et 21 % entre 60 et 69 ans), on trouve beaucoup de retraités (58 %) et d'inactifs (14 %). Un quart d'entre eux disposent de ressources inférieures au SMIC, 8 % seulement reconnaissant un revenu supérieur à 15 000 francs dans la capitale (toujours en 1989). Et très peu (10 % à Paris) sont de nationalité étrangère.

Les logements sous la loi de 1948 font partie de ce que l'on appelle communément le « parc social de fait ». Devant la montée de la crise du logement, de plus en plus d'observateurs s'inquiètent de l'érosion de ce parc, qui ne laisse guère de solution aux plus démunis. Mais la légitimité des propriétaires existe aussi : face au manque de rentabilité de leur bien, ils ont été trop nombreux à le vendre à des marchands de biens, plus habitués à procéder à des évictions, alimentant par là même la disparition du parc locatif privé et le « vidage » de populations fragiles.

Françoise Vaysse

HUMEUR • Par Josée Doyère

A quand l'alcool ?

LE tabac augmente aujourd'hui. C'est bien, c'est normal. Les députés qui ont voté cela à l'unanimité à la toute fin de l'année dernière ont fait œuvre utile, et responsable, pour une fois ! Même si le prix des cigarettes ne décourage pas les accros, les dépendants (et les médecins les plus qualifiés ne s'y trompent pas), cela peut empêcher les ados de griller sèche sur sèche dès leur plus jeune âge, pour frimer. Car elles sont mauvaises au goût, les premières cigarettes ! Et que ça contribue à combler le trou de la Sécu, c'est bien, ça aussi. Le tabagisme fait assez de ravages connus, quand on en abuse, pour que l'auto-pollueur participe au paiement des soins dont il aura besoin.

Mais le tabac n'est pas seul en cause, parmi les drogues licites. L'alcoolisme est – je crois – encore plus coûteux pour la collectivité que le tabagisme. Faut-il rappeler les morts sur les routes, parce qu'après un repas trop bien arrosé un fou au volant a embouti une autre bagnole, a fauché un cycliste ou quelques piétons, tuant *les autres ?* Faut-il rappeler les journées de travail perdues, les accidents survenus, au boulot ou à la maison, parce que le geste était moins sûr ? Faut-il rappeler – au-delà des hospitalisations pour accident – les innombrables maladies que l'abus d'alcool engendre ? Faut-il enfin rappeler les familles détruites, les femmes et les enfants battus, esquintés par une brute avinée, qui a le « vin mauvais » ? On n'en finirait pas d'énumérer les méfaits de l'abus d'alcool.

Dans bien des entreprises – et pourtant je me suis laissé dire que l'absorption d'alcool y était interdite – d'exceptionnel, le « pot » qui « arrose » un départ en retraite ou une promotion, est devenu plus fréquent, toute occasion étant bonne pour sortir les bouteilles en fin de matinée, avant de foncer à la cantine. Au début, on « arrose » ainsi les anniversaires, les naissances, puis les saints patrons des uns et des autres, tout et n'importe quoi.

Et puis un jour, on n'a même plus besoin d'excuse, de motif. L'apéro quotidien est devenu une habitude... Et on connaît bien ceux qui, à trois heures de l'après-midi, s'expriment d'une voix pâteuse, et se montrent, suivant les tempéraments, agressifs ou larmoyants... Souvent aussi, la coopérative d'entreprise, voire la cantine, vendent le délicieux poison à des prix défiant toute concurrence... Et les pochards-maison jouissent d'une sorte d'impunité amicale et complice, sans l'ombre d'une réprobation...

Pourtant, ce fléau universel, mais surtout sensible dans notre pays de vignoble, semble laisser de marbre nos élus et le corps médical tout entier. Aucun effort médiatique n'est vraiment entrepris pour convaincre que l'alcool tue vraiment, lentement le coupable, rapidement la victime, et nos élus, pour réduire le trou de la Sécu et diminuer le déficit budgétaire, ne semblent pas envisager de taxes particulières et supplémentaires qui pourraient renchérir efficacement le poison. Bon, c'est vrai, on a limité la pub, en même temps que celle du tabac. Mais c'est tout.

Que dites-vous ? Le prix des alcools est libre, et on aurait affaire au lobby des spiritueux ? Oui, bien sûr, et alors ? Ah oui, il faudrait du courage politique ? Bien sûr. Quand ? ■

LA COTE DES MOTS

Package

L'anglicisme *package* est repris en « franglais » sous différentes acceptions : en informatique, il se substitue abusivement à *progiciel* (ensemble complet et documenté de programmes conçus pour être fournis à différents utilisateurs, en vue d'une même application ou d'une même fonction). En termes de transport, d'expédition, certains l'emploient à tout bout de champ en lieu et place de *paquet*, de *colis*, de *conditionnement*, d'*emballage*, voire d'*envoi (de marchandises)* ou de *lots*, *série*, etc. Là encore, cette utilisation n'a pas de raison d'être, puisque le mot anglais ne vient pas combler une lacune du vocabulaire français...

Délaissant quelques autres acceptions de *package*, nous centrerons notre propos sur l'abréviation de *package (deal)* et sur celle de *package (tour* ou *holiday)*. Dans le premier cas, qu'il s'agisse de commerce ou de finance, de formation, de services bancaires ou de salaires, on peut généralement recourir à des expressions comme *offre globale (de services, de prestations...)*, ou *ensemble de services*, ou bien encore *programme complet (de...)*, etc., qui traduisent fort bien des formules anglo-américaines comme *package of financial services*, *financial assistance package*, *remuneration package*...

Le second emploi appartient au langage des voyagistes, des agences de tourisme, des organisateurs de séjours : le *package* qu'ils proposent est tout bonnement un... *voyage organisé*, des *vacances organisées*, où le client n'a pas à se préoccuper du transport, ni de l'hébergement, ni de la restauration. Aux yeux des organisateurs de voyages, outre le fait que le mot *package* doit paraître « *in* » (!), « *jeune* », « *branché* », il y a peut-être la conviction de montrer, par l'utilisation de l'anglicisme, que l'ensemble des services forme réellement un tout, comprenant les assurances, le paiement de taxes, l'assistance d'un animateur, etc.

L'existence d'équivalents français de bon aloi permet en tout cas d'être aisément des « voyageurs sans package » comme eût dit (?!) Jean Anouilh...

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

L'ETAT VERSERA 20 MILLIARDS DE FRANCS A LA SÉCURITÉ SOCIALE : Le budget prend en charge les cotisations d'assurance-vieillesse des chômeurs, confirme le **9 janvier** Michel Sapin, ministre de l'économie (*le Monde* daté 10-11 janvier).

ACCORD DOCKERS-EMPLOYEURS A MARSEILLE, signé le **9 janvier** : 750 dockers sur 2 026 seront mensualisés (*le Monde* daté 10-11 janvier).

DÉMISSION DE CARL ICAHN DE LA PRÉSIDENCE DE TWA, le **8 janvier**, après sept ans passés à la tête de la compagnie aérienne américaine (*le Monde* du 12 janvier).

NOUVELLE POLITIQUE TARIFAIRE A LA SNCF. Avec un nouveau système de réservation, présenté le **12 janvier**, la SNCF va changer ses tarifs et délivrer un billet unique à partir du 23 mai (*le Monde* du 13 janvier).

PRIX DE DÉTAIL STABLES EN FRANCE EN DÉCEMBRE, pour le deuxième mois consécutif, annonce l'INSEE le **12 janvier** (*le Monde* du 13 janvier).

FINANCEMENT DU RÉGIME VIEILLESSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE. La proposition du gouvernement, le **12 janvier**, de constituer un fonds de garantie avec des privatisations et d'allonger la durée de cotisation rencontre l'hostilité des députés socialistes. Pierre Bérégovoy défend la retraite à soixante ans (*le Monde* des 14, 15 et 16 janvier).

LE MATIF ET LA DEUTSCHE TERMINBÖSE (DTB), les marchés à terme français et allemand, annoncent leur rapprochement, le **13 janvier**, en prévision de la future Union économique et monétaire (*le Monde* du 15 janvier).

MAZDA MOTOR S'ASSOCIE A NISSAN, le **14 janvier** : le deuxième et le cinquième constructeur japonais échangeront des véhicules utilitaires au Japon (*le Monde* du 15 janvier).

MESURES D'AUSTÉRITÉ EN FINLANDE décidées par le gouvernement le **15 janvier** : hausse des impôts de 2,2 % pour financer retraite et chômage. Déficit budgétaire de 45,4 milliards de marks finlandais en 1993 (*le Monde* du 16 janvier).

HAUSSE DU TABAC : l'Etat décide de relever de 15 % le prix des cigarettes, à compter du **18 janvier** (*le Monde* du 16 janvier).

MARDI 19 JANVIER. **Paris-la Défense.** Centième anniversaire de l'inspection du travail, en présence de François Mitterrand et Jacques Delors.

Genève. Réunion du comité de négociations commerciales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), pour un bilan de l'Uruguay Round.

Paris. « Les sésames », Salon de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle (jusqu'au 22 janvier).

Téhéran. Visite officielle d'Edouard Chevarnadze, président de la République de Géorgie, pour la signature d'un traité d'amitié et de coopération économique (jusqu'au 21 janvier).

MERCREDI 20 JANVIER. **Washington.** Investiture officielle du nouveau président des Etats-Unis, Bill Clinton.

Strasbourg. Colloque sur le thème : « Les moteurs de l'internationalisation des PME en Europe », organisé par l'association Europe et entreprises.

JEUDI 21 JANVIER. **Bonn.** Réunion de la Bundesbank.

Visite de François Mitterrand pour célébrer avec le chancelier Helmut Kohl le trentième anniversaire du traité franco-allemand de 1963 (« traité de l'Elysée »).

Nancy. Colloque sur le thème : « La grande vitesse et l'équilibre du territoire européen », organisé par l'association Les villes européennes TGV (jusqu'au 22 janvier).

Paris. Rencontre sur le thème : « De Bush à Clinton : le retour des démocrates », organisée par le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et la Société d'études nord-américaines (SENA).

VENDREDI 22 JANVIER. **Paris.** Congrès sur le thème : « La profession libérale : responsabilité, éthique et argent », organisé par l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL) (jusqu'au 22 janvier).

Madagascar. Second tour des élections présidentielles.

LUNDI 25 JANVIER. **Bruxelles-CEE.** Réunion des ministres de l'environnement et des responsables gouvernementaux des transports maritimes à la suite de l'accident du *Braer*.

LOIS ET DÉCRETS

Taux de l'intérêt légal

■ Un décret porte le taux de l'intérêt légal à 10,40 % pour l'année 1993 au lieu de 9,6 % en 1992.

Décret n° 92-1361 du 24 décembre 1992, ***Journal officiel*** **du 30 décembre, page 17926.**

Redevance télévision

■ Un décret fixe le montant de la redevance pour le droit d'usage des appareils de télévision à 390 francs pour le noir et blanc et à 606 francs pour ceux en couleur.

Décret n° 92-1430 du 30 décembre 1992, ***Journal officiel*** **du 31 décembre, page 18253.**

Délais de paiement

■ Une loi vient de réduire les délais de paiement des transactions commerciales entre les entreprises ; elle tend à protéger celles-ci des défaillances de règlement. Le crédit interentreprises est évalué à 2 000 milliards de francs, soit trois fois plus que les crédits bancaires à court terme. La longueur des délais de paiement alourdit l'endettement des entreprises et multiplie les risques de défaillances en chaîne.

Cette loi réduit les délais de paiement des achats de produits alimentaires et de boissons alcoolisées périssables à trente jours. Elle prévoit l'obligation de mentionner sur la facture la date de règlement et les conditions d'escompte applicables en cas de paiement à une date antérieure à celle résultant de l'application des conditions générales de vente, sous peine d'une amende de 100 000 francs.

La facture doit aussi obligatoirement préciser les modalités de calcul et les conditions dans lesquelles les pénalités sont appliquées, dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de règlement figurant sur la facture.

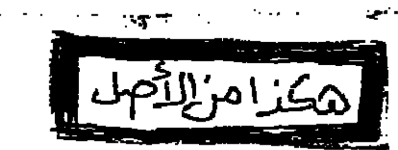
Enfin, le gouvernement présentera au Parlement, au plus tard le 31 mai prochain, un rapport sur les délais de paiement des sommes que les autorités publiques se sont engagées à verser selon une procédure légale.

Loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992, ***Journal officiel*** **du 1er janvier 1993**, pages 10 et 11.

Coopératives agricoles

■ Un décret apporte plusieurs modifications aux organismes coopératifs agricoles et permet aux coopératives agricoles de bénéficier des dispositions de l'ordonnance du 21 octobre 1986 relatives à l'intéressement, à la participation et au plan d'épargne d'entreprise.

Décret n° 92-1363 du 24 décembre 1992, ***Journal officiel*** **du 30 décembre 1992**, page 17927.



Les cyclones secouent les assureurs

Suite de la page 25

Qu'il s'agisse de pollutions, d'explosions meurtrières, comme celles de la plate-forme pétrolière Piper Alpha en mer du Nord en juillet 1988, ou d'émeutes, comme celles de Los Angeles fin avril 1992, les plus grands sinistres liés directement à l'activité humaine ont coûté entre 4 et 5 milliards de francs.

Il en va tout autrement des catastrophes naturelles : leur coût n'est plus à la même échelle. Les dégâts causés par le cyclone Andrew en Floride en août 1992, le tremblement de terre de San-Francisco en octobre 1989, le typhon Mireille au Japon en septembre 1991 et les tempêtes en Europe occidentale de janvier 1990 se chiffrent par dizaines de milliards de francs.

Au fil du temps, le coût d'Andrew, le cyclone le plus cher de l'histoire, n'a cessé d'augmenter, pour atteindre aujourd'hui 80 milliards de francs. Et encore, si Andrew était passé 60 kilomètres plus au nord, et avait touché la Nouvelle-Orléans, le montant des dégâts aurait été multiplié par quatre ! La quasi-totalité des compagnies d'assurances engagées auraient alors fait faillite.

PERTES • D'ores et déjà, les répercussions du passage d'Andrew sont considérables. Plusieurs grands assureurs américains comme le numéro un, la mutuelle State Farm, ou Allstate, y ont laissé une partie de leurs fonds propres, faute notamment d'avoir pu se réassurer, c'est-à-dire se couvrir. La grande inquiétude des assureurs provient d'ailleurs de la difficulté croissante à trouver des « capacités de réassurance ».

Cette activité essentielle pour mutualiser (le principe même de l'assurance), c'est-à-dire répartir le coût des risques majeurs, a été touché de plein fouet par la multiplication des catastrophes. Des réassureurs britanniques comme le célèbre marché du Lloyd's, et allemands, comme la Munich Ré, vont mettre des années à effacer leurs pertes.

Le marché du Lloyd's, le plus prestigieux des réassureurs, traverse, après plus de trois cents ans d'existence, la crise la plus grave de son histoire. Pour les exercices 1988 et 1989 – les derniers connus, le Lloyd's bouclant toujours ses comptes avec trois ans de retard –, les pertes dépassent la somme colossale de 2,5 milliards de livres (21 milliards de francs). Plus grave encore, le LMX, marché de rétrocession de réassurance (l'assurance des réassureurs) dans le cadre du Lloyd's, a cessé purement et simplement de fonctionner.

TEMPETES • De façon générale, la plupart des compagnies anglaises de réassurance ne se sont jamais remises des tempêtes de janvier 1990 en mer du Nord et sont à vendre, tout comme leurs homologues scandinaves.

La diminution des capacités des réassureurs chaque année force les compagnies à assumer plus de risques. Jusqu'où ? Pour certains risques, comme les tremblements de terre dans certaines régions du Japon, les assureurs n'offrent plus que des garanties partielles (20 % à 30 %). Sauf si l'Etat intervient pour verrouiller le système : dans l'hypothèse extrême d'un séisme dans la baie de Tokyo, impossible à assurer en raison du potentiel de dégâts, l'Etat japonais assumerait la couverture des pertes subies par les particuliers au-delà d'une certaine somme.

> **Dans l'hypothèse d'un séisme dans la baie de Tokyo, l'Etat japonais assumerait la couverture des pertes subies par les particuliers au-delà d'une certaine somme.**

De même en France, l'Etat intervient en dernier ressort. Un tremblement de terre sur la Côte d'Azur pourrait provoquer, selon les experts, de 50 à 100 milliards de francs de dommages, alors que les sociétés d'assurances françaises encaissent 4 milliards de francs de primes chaque année au titre de la garantie « catastrophe naturelle ». Pour faire face, elles sont donc réassurées par la Caisse centrale de réassurance, qui bénéficie de la garantie de l'Etat.

PERVERS • Mais il s'agit de cas bien particuliers. Car les assureurs des risques majeurs sont engagés dans un système quasi pervers. Ils ont beaucoup de mal à augmenter les tarifs par suite d'une concurrence restée forte et d'une conjoncture aujourd'hui défavorable. Il y a en outre clairement une limite à la solvabilité des assurés.

Tout aussi pénalisant pour les compagnies, la rentabilité de leurs placements financiers a diminué au moment même où elles doivent supporter des sinistres très supérieurs à leurs estimations.

Un véritable cercle vicieux, puisque les catastrophes à répétition amputent leurs fonds propres, les obligent à réviser à la hausse les risques qu'elles portent et pour finir réduisent encore en bout de chaîne le potentiel des réassureurs.

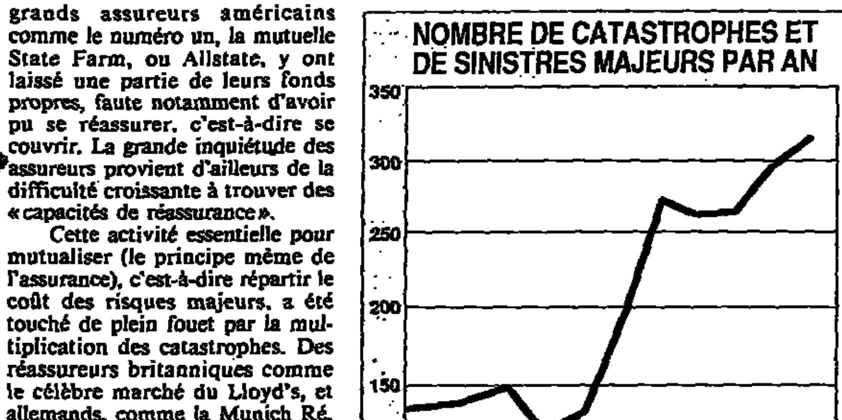
Il n'y a pas beaucoup d'issues et elles passent toutes par une modification du système. L'ajustement par les prix d'un marché déséquilibré n'est pas assez important pour attirer des capitaux vers l'assurance. Il manque un mécanisme pour étaler les risques sur suffisamment d'acteurs, capables alors de mieux les supporter.

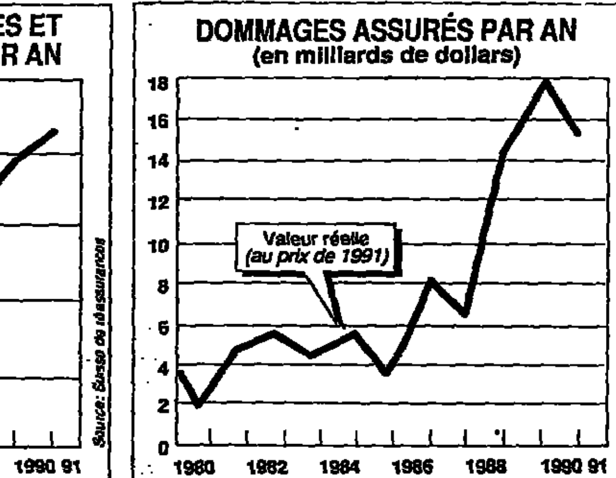
En clair, les capacités sont insuffisantes et il faut absolument en attirer de nouvelles par des primes plus rémunératrices mais également par la création de mécanismes sophistiqués. Le Chicago Board of Trade, le plus grand marché de *« futures »* du monde, est en train de mettre au point un marché de contrats à terme de risques catastrophes. Il s'agit peut-être de l'amorce de ce grand marché mondial du risque-catastrophe dont rêvent les réassureurs... quand ils ne font pas de cauchemars.

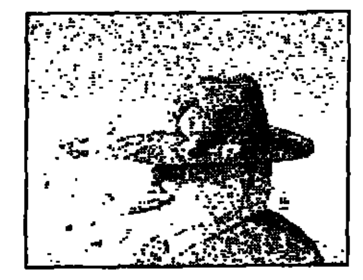
Eric Leser

Les catastrophes les plus coûteuses

• Mars 1978	Marée noire de *l'Amoco-Cadiz* dans le Finistère 20 000 tonnes	1 milliard de francs
• Septembre 1979	Cyclone « Frédéric » aux États-Unis	4 milliards de francs
• Décembre 1984	Pollution chimique à Bhopal (Inde)	2,2 milliards de francs
• Juillet 1988	Explosion de la plate-forme pétrolière Piper-Alpha en mer du Nord	5,5 milliards de francs
• Octobre 1988	Inondations à Nîmes	2 milliards de francs
• Mars 1989	Marée noire de *l'Exxon-Valdez* au sud de l'Alaska 40 000 tonnes	7,5 milliards de francs
• Septembre 1989	Cyclone « Hugo » (Antilles et États-Unis)	38,5 milliards de francs
• Octobre 1989	Tremblement de terre de San-Francisco	58 milliards de francs
• Janvier 1990	Tempêtes en Europe occidentale	55 milliards de francs
• Septembre 1991	Typhon 19 Mireille au Japon	27,5 milliards de francs
• Avril 1992	Émeutes de Los Angeles	4,5 milliards de francs
• Août 1992	Cyclone Andrew en Floride	80 milliards de francs
• Septembre 1992	Inondations de Vaison-la-Romaine	2 milliards de francs environ







Pourquoi les entreprises licencient

Jadis sanctions d'un échec, les suppressions d'emplois sont devenues un mode de gestion courant et un gage d'efficacité au nom d'une course internationale à la productivité, aujourd'hui incontrôlable

IL existe, en France, un paradoxe des suppressions d'emplois. La masse salariale est devenue, pour la plupart des entreprises, un poste de dépenses secondaire. Et pourtant... plus que tout autre centre de coûts, elle polarise l'attention des gestionnaires. Pas un plan d'austérité qui ignore les réductions de personnel. Quand il ne s'y résume pas. Pour avoir longtemps été taxée de laxiste dans la gestion de ses effectifs, l'industrie française semble avoir placé sous surveillance rapprochée la seule variable emploi.

« Les achats représentent 50 % de notre chiffre d'affaires, alors que la main-d'œuvre, par exemple, n'en représente que 25 à 27 % », expliquait récemment à *Option Finance*, Yves Blanc, le directeur financier de l'équipementier automobile Valeo. Cette structure de coûts est loin d'être singulière. On la retrouve, à peu de chose près, dans la plupart des entreprises industrielles.

Principal gisement d'économies, les effectifs ? Pas évident, reconnaissent la plupart des chefs d'entreprise. Mais sans doute l'un des plus accessibles, sans se jeter dans des réorganisations d'ampleur. *« C'est l'un des seuls paramètres sur lesquels les industriels peuvent jouer, sur lesquels ils ont prise »*, analyse Pierre Blayau, le patron de Pont-à-Mousson. *« Le coût de financement est fixé par les évolutions monétaires internationales. Les charges sociales ne sont pas flexibles. »*

DIVORCE • Deuxième paradoxe, la suppression d'emplois ne signifie pas que l'entreprise soit en mauvaise santé. Au contraire, celle-ci considère qu'il s'agit d'un acte naturel de gestion et se juge d'autant plus performante qu'elle sait ajuster ses effectifs. Ce qu'elle fait parfois sans trop d'états d'âme.

Mais si, aux yeux des gestionnaires, un tel comportement ne répond pas à des situations critiques, le divorce avec l'opinion publique est devenu flagrant à ce sujet. Un fossé s'est creusé entre la logique des dirigeants et la conclusion implicite que tire l'homme de la rue de l'annonce d'un énième plan social. Les uns affirment agir selon des critères de compétitivité quasiment scientifiques, les autres y décèlent les sinistres présages de difficultés continuellement répétées.

> **La capacité à tenir un budget au plus serré est devenue le critère d'appréciation des managers**

C'est ce qui se passe quand Renault, à quelques semaines de distance, confirme son programme de réduction de postes pour 1993, puis proclame fièrement ses bénéfices de 1992. De même pour Peugeot, juste après : les 2 600 emplois supprimés vont de pair avec des résultats financiers plus qu'honorables. Le secteur automobile ne va pas mal. Simplement, il se prépare à la suite et redoute par-dessus tout d'être pris au dépourvu.

Pareil décalage dans l'appréciation peut cependant avoir des effets pervers. Pour vendre des voitures, il faut des acheteurs. Qu'elles soient de meilleure qualité ne suffit pas. Le consommateur doit aussi avoir confiance dans l'avenir. Mais peut-il être optimiste s'il interprète négativement les décisions de l'entreprise sur l'emploi ?

« Nous pratiquons la réduction permanente d'effectifs », déclare Guy Métais, directeur des ressources humaines chez Alcatel-CIT, approuvé par Paul Calendra, son homologue de Thomson SA. Le calcul est implacable. Ils disent devoir gagner de 8 à 10 % de compétitivité chaque année et sont soumis à une *« course de la compétence »* qui les contraint à un écrémage. En atteignant un objectif annuel de 3 à 4 % de gains de chiffre d'affaires, ils doivent, pour rester en selle, réduire leurs effectifs de 4 à 6 % tous les ans. Aujourd'hui, devant les comités d'établissement, les directeurs d'unité viennent exposer ces théorèmes où le social compte moins, dans la démonstration et le choix final, que la nécessité stratégique.

Quand les marchés stagnent ou progressent peu, la différence se fait sur la capacité d'anticiper et la volonté de devancer la concurrence, condamnée aux mêmes choix. *« C'est affaire de culture »*, dit Paul Calendra, pour qui le souci premier d'une entreprise *« est d'assurer sa pérennité »*, même si tout cela exige *« beaucoup de temps pour se faire comprendre »*.

COURSE • Toutes les entreprises dans tous les secteurs sont amenées à relever continuellement leurs taux de productivité. Depuis deux ou trois ans, observe Dominique Balmary, délégué à l'emploi, qui voit passer tous les plans sociaux nécessitant l'intervention des fonds publics, *« cette exigence s'est généralisée »*. On lui parle *« rarement de gains à moins de 6 % »*, et les industries traditionnelles sont touchées comme les autres. Peugeot, encore lui, affiche 12 % pour cette année.

« Dans les métiers où la concurrence est mondiale, l'évolution de la technologie a généré des gains de productivité extraordinaires », constate un industriel. Usinor-Sacilor peut ainsi basculer sur ses installations de Neuves-Maisons et de Montoire la totalité des carnets de commandes détenus par la Société métallurgique de Normandie (SMN), en cours de fermeture, sans augmenter les effectifs des unités concernées.

Cette course à la productivité échappe à tout contrôle. Tous les industriels s'alignent immédiatement sur la concurrence la mieux-disante. *« Les ajustements se font plus rapidement. La transparence des données, la diffusion des technologies n'ont jamais été aussi grandes »*, constate-t-on chez Pont-à-Mousson.

Les systèmes de contrôle, de suivi, se sont, eux aussi, perfectionnés. Et sécrètent parfois leurs propres effets pervers. *« Il existe une vraie saisonnalité des annonces de plans de suppressions d'emplois »*, souligne-t-on au ministère de l'industrie. *« Elles culminent aux deux temps forts des procédures budgétaires. En novembre-décembre, lorsque les groupes préparent le budget de l'année à venir. En avril-mai de l'année suivante, lorsqu'ils procèdent à la révision de leurs premières estimations. »*

Car la capacité à tenir un budget au plus serré est devenue, en ces périodes de désinflation, le critère d'appréciation des managers. Le style Goutard, du nom du PDG de Valeo, réputé intraitable dans sa surveillance des coûts, a fait école. La vigilance accrue des actionnaires, de plus en plus attentifs à la gestion des dirigeants, a introduit une source de rigueur supplémentaire.

HABITUDE • On est loin de la situation américaine où des dégraissages massifs, chez IBM par exemple, sont annoncés la veille de conseils d'administration potentiellement houleux. Mais cette mise sous pression, inédite en France, provoque parfois des comportements étonnants. C'est ainsi que Radiall, l'entreprise dirigée par Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, a annoncé il y a une dizaine de jours ses suppressions d'emplois par un avis dans la presse financière. Impensable il y a quelques années.

Durant la décennie 80, licencier était considéré comme un acte ultime, le dernier recours de quiconque se voulait un chef d'entreprise responsable. Le patronat n'aimait pas cela, l'opinion encore moins, et les syndicats savaient orchestrer la colère.

A cause des restructurations, tout a changé, socialement et psychologiquement. Les employeurs ont appris à trangresser le tabou des licenciements. Non seulement ils ont pris l'habitude de tailler dans le vif, mais ils ont acquis un savoir-faire qui s'est lui-même perfectionné avec le temps. Progressivement, ils ont abandonné leurs anciennes réticences, jugées maintenant d'autant plus coupables que l'autorisation administrative de licenciement était tombée en désuétude avant d'être supprimée en 1987. Tant et si bien que, ces douze derniers mois, pendant une récession qui ne dit pas son nom, il aura été supprimé plus d'emplois qu'au plus fort de la crise, en 1984...

> **Salariés et syndicats se sont accoutumés à la drogue des préretraites, utilisées pour rendre indolores des réductions massives d'effectifs**

Mais tout cela a été rendu possible parce que, du côté des salariés et des syndicats, on s'est parallèlement accoutumé à une drogue, celle des préretraites. Utilisées pour rendre indolores les disparitions massives d'effectifs, elles ont fini par avoir un effet anesthésiant sur le corps social. Inconsciemment, le départ anticipé à cinquante-cinq ou à cinquante-six ans s'est transformé en avantage acquis.

Le rituel est immuable : dès qu'un plan social est annoncé, le personnel veut des « mesures d'âge » qui satisfont les anciens et rassurent les plus jeunes. Localement, les syndicalistes soutiennent la revendication, et l'entreprise, dont l'image dépend moins des licenciements que de l'absence de conflit social, se résout facilement à employer la formule consensuelle.

PISTES • De toute évidence, cette facilité réciproque entraîne une accélération des suppressions d'emplois. Et si, officiellement, chacun admet le bien-fondé des recommandations de Martine Aubry, ministre du travail, qui milite pour de *« bons plans sociaux »* et des *« actions tendant au reclassement »*, on ne cherche pas vraiment d'autres solutions.

D'autres pistes ? Le coût de la « non qualité », par exemple, qui représenterait 15 % à 20 % des coûts totaux. Une voie pas vraiment explorée tant elle suppose souvent une réorganisation en profondeur. Chez Renault, certains avaient songé à proposer aux partenaires sociaux un moratoire des licenciements en échange d'un engagement sur la qualité. Trop iconoclaste ? La formule n'a pas été retenue.

Aller à contre-courant, se laisser prendre de vitesse par les autres industriels, peut être fatal dans certaines secteurs. Cette angoisse n'incite pas à l'audace. En matière de gestion des effectifs notamment. Les effets des suppressions de postes sont connus et quantifiables, et l'air du temps ne se prête guère aux expérimentations. Qu'une firme baromètre dans un secteur annonce des licenciements, et les autres s'interrogeront inévitablement...

A la différence du Japon ou des Etats-Unis, le phénomène se répand en France dans les activités de services. Comme une gangrène, la logique de la compétitivité s'attaque à ces secteurs qui ont longtemps fourni l'essentiel des créations d'emplois et ne le font presque plus.

« Tout le monde au gouvernement se demande pourquoi on a supprimé les poinçonneurs du métro. » Du temps où il était ministre des affaires sociales, Philippe Séguin avait déjà eu cette formule interrogative pour signifier sa perplexité. Martine Aubry pourrait presque la reprendre à son compte. Les couloirs du métro sont vides, mais, pour des raisons de sécurité, il a fallu faire appel à des vigiles, quelquefois accompagnés de chiens. A la SNCF, les guichetiers ont été remplacés par des billeteries automatiques, et Jacques Fournier, le président de la société nationale, vient de faire savoir qu'il avait embauché des CES (contrats emploi-solidarité rémunérés à la moitié du SMIC pour vingt heures par semaine). Il les utilise pour expliquer le fonctionnement de la machine aux voyageurs, et pour rétablir *« un contact humain »*...

Ailleurs, pour réduire la main-d'œuvre, on assiste à un transfert de tâches sur les clients. C'est vrai dans les banques, où le distributeur de billets a remplacé le caissier de l'agence. Mais aussi dans les 50 000 stations-service. Or la masse salariale intervient pour 2 % seulement dans le prix d'un litre d'essence.

On nous promet mieux. Un groupe d'hypermarchés met au point une nouvelle caisse. Le consommateur *« passerait »* lui-même les codes-barre et le portillon s'ouvrirait contre le paiement par Carte bleue. Il n'y aurait plus de caissières à mi-temps. A terme, des gardiens assureront sûrement la surveillance du public.

DÉLOCALISATION • Par secteurs, les motifs de licenciement changent. Le contexte de récession ou de ralentissement, doublé d'une compétition *« sauvage »*, comme l'affirme Dominique Thierry, créateur de Développement et Emploi, n'explique pas tout. Sur certains créneaux en déclin ou soumis à la concurrence de pays à faible coût salarial, des entreprises n'ont plus d'autre issue que de réduire leur main-d'œuvre.

Ainsi en est-il pour le textile, puisqu'il faut s'aligner sur le mieux-disant par le bas, aujourd'hui la Corée et la Thaïlande, demain la Chine ou la Malaisie. Mais la délocalisation des activités, qui semble alors la seule réponse, peut conduire loin. Déjà dans l'informatique, la saisie peut être traitée dans les pays en voie de développement. Signe précurseur : la compagnie aérienne Swissair a transféré son service comptabilité en Inde. Autrement dit, des métiers à forte valeur ajoutée pourraient ne plus être aussi porteurs que par le passé.

Plus généralement, note Dominique Balmary, la restructuration « permanente » concerne ceux qui sont amenés à sauter des échelons. Ils étaient de taille régionale et s'attaquent au marché national. Strictement hexagonaux, ils visent une place européenne. D'autres sont à la recherche d'une dimension mondiale. C'est sans fin. *« Pour rattraper les retards de compétitivité de 1975, les salariés ont fait des efforts*, s'inquiète Dominique Thierry, *maintenant que c'est fait pratiquement partout, on se demande où on en est. »* Le théorème d'Helmut Schmidt, selon lequel les gains de productivité sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain, ne fonctionne plus.

> **Pour être performante et rester en vie, une entreprise est conduite à s'amputer de ses forces**

Tout s'imbrique. La mondialisation de l'économie et l'internalisation de la concurrence obligent à réduire ses coûts. Au nom de la compétitivité, les effectifs sont comprimés. Mais l'engrenage est devenu diabolique. Dans la plupart des activités, la croissance des marchés reste limitée, comme pour l'automobile, et l'exemple japonais prouve actuellement que, quand le rythme d'apparition de nouveaux produits se ralentit, la mécanique se dérègle. Le Japon, qui avait bâti son succès sur cette fuite en avant, risque maintenant d'être rattrapé par des maux occidentaux.

Globalement, l'équation se referme comme une mâchoire. Tandis que la croissance économique demeure trop faible pour créer de l'emploi, la faiblesse de l'inflation réduit la marge de manœuvre. Là où on pouvait s'en sortir par les artifices bien connus offerts par l'absence de rigueur, il faut désormais se battre sans cesse sur les prix, réduire les marges, comprimer un peu plus les coûts. Pour être performante, et rester en vie, une entreprise est conduite à s'amputer de ses forces vives. Jusqu'à aggraver les déséquilibres nationaux, pour le budget et pour les prélèvements obligatoires.

LOGIQUE • A partir de là, on ne peut plus échapper à la sinistrose. Comme le disait Vaclav Havel, dans son discours à l'Institut de France (*le Monde* du 29 octobre), il n'est plus possible d'*« attendre Godot »*, c'est-à-dire la reprise ou la résolution heureuse de toutes nos difficultés par un retour à l'époque du plein-emploi. Non seulement Godot ne vient pas, mais il est probable qu'il n'existe pas.

Alors ? Il serait temps de changer de logique, de remettre en cause certains des enchaînements qui ont conduit à la situation d'aujourd'hui, incontrôlable. Quand les licenciements coûtent de 350 à 400 milliards aux entreprises et à l'Etat dans l'année, quand il y a trois millions de chômeurs qui consomment peu, et des Français qui réduisent leur train de vie par crainte du lendemain, il y a peut-être autre chose à faire. Devenues exorbitantes, les dépenses dues au traitement social ou à l'indemnisation du chômage seraient sûrement plus efficaces si elles se muaient en manne pour développer des services créateurs d'emplois, par exemple. Redistribuées, ces sommes énormes pourraient avoir un usage plus exaltant que celui déterminé par l'impôt ou les cotisations sociales. Mais peut-on encore revenir en arrière ?

Alain Lebaube et Caroline Monnot

De Besançon à Canton

France Ebauches, dernier fabricant européen (hors la Suisse) de mouvements de montres, a déplacé l'assemblage en Chine mais a annoncé le 8 janvier 67 suppressions d'emplois en France

ZHUHAI
(Chine méridionale)
de notre envoyé spécial

DANS le silence d'un atelier ultra-propre que seul trouble le chuintement de machines de haute précision, quelque deux cents jeunes filles ont les yeux rivés sur les pièces minuscules de mouvements de montre que leurs doigts très fins armés de pinces assemblent, en jonglant avec une précision diabolique pour accomplir à toute vitesse les quelque cinq à dix gestes qu'exige leur poste de travail dans la chaîne de montage. La cadence doit être maintenue durant sept heures et demie par jour, avec deux pauses de quinze minutes en plus de l'heure consacrée au déjeuner. Le soir, elles regagneront leur dortoir – huit par chambrée.

Elles ont en moyenne vingt ans. La société France Ebauches, qui les emploie dans cette fabrique du delta de la rivière des Perles, près de Macao sur la côte méridionale de la Chine, assure que tous ses 312 ouvriers, à 90 % des femmes, sont sortis de l'école secondaire à dix-huit ans. Leur emploi n'aura qu'un temps : à vingt-cinq ans, elles n'y verront plus assez clair. Les plus lentes sont ainsi *« naturellement éliminées »*, explique le président de la firme, François Perret.

France Ebauches, dont le siège est à Besançon, capitale française de l'horlogerie contre vents et marées, s'est installée ici, à proximité de Hongkong, avec l'assentiment du régime de Pékin – propriétaire à 30 % de la société conjointe, via la Chinalight Corporation – pour introduire le capitalisme dans le sud de la Chine. Le succès est à la hauteur de la croissance économique qu'on constate dans l'ensemble de la région. Les mouvements produits à Zhuhai seront expédiés à Hongkong, puis fournis aux grandes marques de montres de la planète, qui les habilleront de boîtiers produits ailleurs.

C'est un exemple typique de la « délocalisation » effectuée ces dernières années pour profiter des bas salaires du continent, non seulement dans les deux « zones économiques spéciales » de Shenzhen et Zhuhai, mais aussi dans le reste de la province du Guangdong, dont Canton est le chef-lieu, et, dans une moindre mesure, ailleurs en Chine.

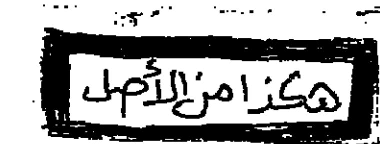
ASSEMBLAGE • Dans le Guangdong, 2 à 3 millions de travailleurs sont employés par des firmes dont le siège social est à Hongkong. Les deux tiers de la production industrielle de la colonie proviennent de Chine populaire. Hongkong se charge maintenant de l'assemblage final des produits semi-finis avant de les réexporter dans les pays tiers. Ce sont les perspectives ouvertes par cette complémentarité économique et les résultats d'ores et déjà obtenus qui ont fait dire à Deng Xiaoping que le Guangdong devait devenir, d'ici à la fin du siècle, un nouveau *« dragon économique »*, concurrent de Taïwan, Singapour ou la Corée du Sud.

A considérer les plans de développement de cette fabrique d'horlogerie, la croissance est, effectivement, exponentielle. Fondée en 1990, elle a produit, en 1991, 1,1 million de mouvements. Cette année, elle atteindra les trois millions. Dans cinq ans, avec 633 employés, elle devrait fournir à l'horlogerie mondiale 7,5 millions de mouvements, ainsi que 10 millions de modules électroniques et 8 millions de bobines entrant dans la composition d'autres mouvements.

Ce capitalisme, au demeurant, ne rapporte guère plus aux producteurs en argent liquide que le socialisme : 340 yuans (à peu près autant de francs) par mois pour salaire de base, 400 yuans au total avec les primes, réparties collectivement si les quotas de production sont bien atteints. Autant, ou à peine plus, qu'un ouvrier du secteur public chinois, dont la productivité est infiniment inférieure.

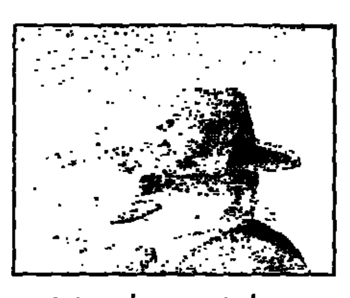
A cette différence près que la production est d'une qualité quasi-irréprochable : 0,75 % de malfaçons, un record en Chine. Explication du miracle : les ouvrières sont *« collectivement responsables »* de la qualité. C'est-à-dire qu'elles doivent réparer gratuitement tous les mouvements renvoyés par l'exportateur pour défaut de fabrication.

« Ici, dans le Guangdong, tout est libre », estime Kin-lap Ho, assistant personnel de Henry Fok, magnat d'un des plus grands groupes financiers de Hongkong, un de ces géants qui se sont lancés dans la conquête économique de la Chine du Sud ces dernières années. *« Il n'y a rien, tout est à faire, on peut donc importer ses méthodes de travail, créer des structures productives comme on le veut, sans contrainte »*, assurait-il, fin novembre, à une délégation de cent hommes d'affaires français.



Chômage : les patrons prennent peur

Même si la politique de rigueur a spectaculairement amélioré les marges, les dirigeants français deviennent conscients qu'avec trois millions de chômeurs c'est la prospérité de tous qui est menacée, y compris celle des entreprises



IL est des seuils psychologiques qui déclenchent des retournements d'opinion. Pour le chômage, il aura fallu frôler la barre des trois millions pour que les «classes dirigeantes» françaises, technocrates, cadres, patrons et hommes politiques réunis, prennent pleinement conscience de la gravité du problème. Après avoir longtemps enflé dans une indifférence à peine masquée, le chômage et son corollaire, l'exclusion, apparaissent désormais comme une menace non seulement pour la société, mais aussi pour l'économie. Un danger qui risque à terme, si on n'y prend garde, de compromettre les «bons résultats» chèrement acquis dans les autres domaines, et notamment la sacro-sainte «compétitivité» des entreprises.

Car le chômage a un coût économique autant que social, dont on ne prend la mesure qu'aujourd'hui. Il pèse sur les finances publiques, mais aussi, de plus en plus, sur les charges des entreprises, et même désormais sur la consommation : un chômeur réduit immédiatement ses achats de 25 %, selon une étude récente de l'INSEE. Or, au-delà des chômeurs eux-mêmes et de leurs familles, tous les salariés – y compris, et c'est nouveau, les cadres – se sentent menacés, et limitent leurs dépenses. Bref le chômage n'est plus l'«affaire des autres», dès lors qu'il touche non plus le cœur mais le porte-monnaie de chacun...

C'est aussi un échec qui remet en cause l'un des postulats de la politique dite de «désinflation compétitive» appliquée depuis dix ans. A la base du tournant négocié en mars 1983 figurait une conviction : en rétablissant la bonne santé des entreprises et les «grands équilibres» macro-économiques, on améliorait la compétitivité globale de l'économie, à terme, le plein emploi s'ensuivrait inévitablement.

On s'aperçoit aujourd'hui que «ça n'a pas marché», pour des raisons diverses. Si les marges des entreprises se sont bien reconstituées, le surcroît de croissance, d'investissements, et surtout d'emplois espéré n'est pas venu, au contraire... A défaut de remettre en question la politique suivie, il faut du moins cesser d'espérer le miracle, et imaginer d'autres solution pour enrichir le *«contenu en emplois de la croissance»*.

CHANGEMENT • Une série de prises de position, de débats ou d'études récentes témoignent de ce changement profond d'attitude. La première, en juillet 1992, émanait de quatorze grands patrons, parmi les plus progressistes, qui, dans les colonnes du *Nouvel Observateur*, signaient un «manifeste pour l'emploi». *«La situation actuelle est insupportable*, affirmaient-ils, *Elle est dangereuse : une société aussi divisée entraîne des troubles sociaux graves et décourage les Français. En outre, le chômage entraîne des coûts qui deviennent de plus en plus difficiles à financer et affaiblissent notre compétitivité.»*

Reconnaissant que la croissance française ne créera pas suffisamment d'emplois, et que *«l'amélioration de la compétitivité (...) ne suffit pas à faire décroître le chômage»*, ils s'engageaient, entre autres, à ne pas tenir les licenciements pour *«un instrument banal de gestion»* et à ne les envisager qu'en dernier recours.

> **“Rien ne servirait à un pays d'avoir des entreprises individuellement compétitives si elles devaient être écrasées par les charges des inactifs et des exclus”**

Coup de pub ? Une seconde initiative montrait que la prise de conscience n'était pas limitée à une poignée de très grands patrons «progressistes». A la fin de l'automne 1992, un autre groupe de trente responsables d'entreprises, beaucoup moins «médiatiques», diffusait un «Manifeste des entreprises contre l'exclusion» (*le Monde* du 28 décembre 1992). Allant plus loin que les précédents, ils assuraient : *«Il n'est plus suffisant aujourd'hui de considérer l'emploi comme la seule conséquence d'une bonne politique économique, d'une bonne gestion des entreprises et d'un système de formation adaptée. Et il n'est plus possible de penser que les problèmes de chômage et d'exclusion relèvent uniquement de différents modes de traitement social.»*

Ils suggéraient des pistes d'action, rappelant que si les entreprises *«sont engagées dans une compétition dont le champ s'est étendu aux dimensions du monde»*, ce qui menace leur survie et donc parfois les emplois, *«l'économie de marché peut fonctionner avec des cultures d'entreprise très diverses, dont certaines ont des effets plus favorables sur l'emploi et sur la lutte contre l'exclusion que les autres»*.

MOBILISATION • Témoin cette fois d'une vraie mobilisation, les «Journées de travail» sur le thème «Nouveaux services, nouveaux emplois» marquaient début janvier une nouvelle étape. Organisée par le ministère du travail, cette manifestation était parrainée par treize grands patrons, dont deux des signataires du manifeste de juillet (Antoine Riboud, PDG de BSN, et Philippe Francès, président de Darty).

Partant, là aussi, du constat que *«quel que soit le taux de croissance dans les années qui viennent, les secteurs traditionnels (industrie, grands services) ne seront plus créateurs nets d'emplois, ou du moins insuffisamment»*, les organisateurs s'engageaient à *«améliorer le contenu de la croissance en emplois»* en développant de nouveaux services créateurs d'emplois dans la santé, le tourisme, l'environnement, l'éducation, etc. Le 7 janvier enfin tombait le rapport de la commission «Compétitivité française» du XIe Plan, présidée par Jean Gandois, PDG de Pechiney (*le Monde* du 9 janvier). Un rapport-clé, fruit des réflexions des personnalités les plus diverses (patrons, hauts fonctionnaires, chercheurs, syndicalistes, etc.), qui consacre ce retournement d'opinion. Il va en effet à l'encontre des idées reçues – et rabâchées à l'envi par le gouvernement – sur le redressement économique de la France. Foin de l'autosatisfaction, *«le message principal»* du rapport, est, assène-t-il en conclusion, *«un cri d'alarme sur le risques que court la compétitivité globale de la nation»*.

Car, affirme en substance la commission, même si la politique de rigueur suivie depuis dix ans a spectaculairement amélioré les marges des entreprises, force est de constater que leur compétitivité ne se confond pas avec celle du pays. *«La dualisation de la société française remet en cause le degré de cohésion sociale que nous avons atteint et les progrès certains que nous avons réalisés. Rien ne servirait à un pays d'avoir des entreprises individuellement très compétitives, si elles devaient ensuite être écrasées directement et indirectement par les charges correspondant aux inactifs et aux exclus»*, affirme Jean Gandois. Bref, les efforts engagés durant la dernière décennie étaient *«nécessaires»*, mais *«ils ne peuvent suffire»*, il faut passer de la notion de *«compétitivité»* à celle de *«performance globale»* du pays.

Le rapport ne fournit certes pas de solution miracle, mais il souligne un certain nombre de vérités oubliées ces dernières années. D'abord le rôle déterminant de l'industrie qui *«sur le long terme crée la richesse permettant de développer des services et donc de l'emploi»*, ce que montre l'examen sur très longues périodes des performances économiques des grands pays industrialisés. Dans cette optique, la *«tertiarisation rapide»* de la France, l'hétérogénéité de son tissu industriel, la fragilité exceptionnelle de ses petites entreprises et surtout l'insuffisance de son «stock» *«stratégique»* d'entreprises moyennes (de 500 à 2000 salariés) contrôlées en majorité par des groupes, notamment étrangers, sont autant de handicaps. Oubliés donc les mythes de la «société post-industrielle» et de la croissance par les seuls services...

Deuxième vérité : les coûts de production ne sont pas, tant s'en faut, le seul facteur de compétitivité ni au niveau de l'entreprise, ni au niveau du pays. Enumérant les principaux «déterminants» d'une performance globale, le rapport met en avant la formation, la recherche et l'innovation, et l'attractivité du territoire, dont le niveau des salaires et des coûts n'est qu'un élément parmi d'autres.

> **En se privant du potentiel humain qu'elles ont formé, les grandes entreprises se punissent elle-même autant que la collectivité**

Enfin, le document souligne les liens existant entre la compétitivité et l'emploi, estimant *«contradictoire de mettre en œuvre des processus d'entreprises qui ont pour but ultime de créer et de répartir à moyen et long termes des richesses, en générant du chômage et de l'exclusion à court terme»*. La France est le seul grand pays industriel à n'avoir pas su compenser la baisse des effectifs de l'industrie par une augmentation plus sensible de ceux des services.

La faute en incombe aux entreprises, et notamment aux plus grandes, qui, dans l'industrie comme dans les services, *«s'inscrivent trop largement dans une vision de court terme»*, souligne le rapport donnant ainsi partiellement raison aux thèses défendues par l'actuel ministre du travail. *«Elles procèdent plus facilement à des licenciements en cas de retournement conjoncturel. Lorsque la conjoncture s'améliore, elles privilègient le recours aux emplois temporaires. Leur réactivité est grande lorsque la conjoncture s'infléchit. La reprise des embauches est plus longue à démarrer en cas de reprise.»* Ce faisant, les grands groupes français se privent du potentiel humain qu'ils ont formé et *in fine* se punissent eux-mêmes autant que la collectivité, démontre le rapport en soulignant l'intérêt d'une *«organisation qualifiante»* et de la gestion à moyen terme du potentiel humain, qui font défaut par exemple au secteur automobile.

LIMITES • Pas plus que les précédents «manifestes», le rapport «Compétitivité» ne remet en cause la politique suivie depuis 1983. Au contraire, il insiste sur les contraintes que font peser sur les entreprises et sur l'économie la mondialisation des échanges et l'exacerbation de la concurrence internationale. Dans ces conditions le risque serait grand, dit-il, d'abandonner la rigueur.

Mais en soulignant les limites de la stratégie choisie, il en appelle une autre, plus large, dans laquelle la «désinflation compétitive», loin d'être une fin en soi, serait considérée comme un moyen parmi d'autres d'atteindre une performance globale plus satisfaisante : *«S'il existe bien deux concurrences, l'une entre entreprises, l'autre entre nations*, dit-il, *les pays qui ignorent la seconde en pensant qu'elle se confond avec la première vont au devant de cruelles déconvenues. Pour les éviter, la France doit au contraire penser sa compétitivité comme les entreprises les plus dynamiques pensent la leur.»*

Véronique Maurus

---

emmenés dans le détroit de la rivière des Perles par le CNPF-International à l'issue d'un colloque de deux jours, tenu à Hongkong, sur le thème : «Le monde chinois». Un monde qui, de Taïwan à la Chine continentale en passant par Hongkong et Singapour, connaît une des mutations économiques les plus spectaculaires de l'après-deuxième guerre mondiale.

PROPRIÉTÉ • «*Tout*» y est-il vraiment «*libre*» ? C'est beaucoup dire. Les contraintes y sont encore pesantes, en dépit du pragmatisme des gens du Sud. On l'a vu lors des émeutes de Shenzhen en août, quand les candidats-actionnaires ont été passés à tabac par une police débordée. On pourrait le voir sur le marché de l'immobilier.

La région fourmille de lotissements mis en vente à Hongkong, comme celui-ci, visité récemment près de Canton : petits pavillons du dernier coquet, aménagement d'un style à ravir le Hongkongais attiré par le tape-à-l'œil. Moquette rose. Marbres roses. Aluminium poli un peu partout. Porte en miroir. Le tout au milieu d'une zone industrielle crasseuse et bruyante... La spéculation aidant, il se vend, le plus souvent sur plans, plus de trente mille logements de ce genre par an dans la région, à des prix défiant toute concurrence : 80 000 dollars l'unité moyenne, une bagatelle par rapport à l'immobilier hongkongais. Le *hic* ? La propriété personnelle de la terre n'est pas prévue par la législation communiste. Seul son «*usage*» est toléré pour cinquante à soixante-dix ans. Pour le moment.

Francis Deron

DOSSIER

Le dépôt de bilan



Depuis le premier choc pétrolier, les faillites n'ont cessé de se multiplier en France, traduisant les difficultés des entreprises françaises à s'adapter aux évolutions structurelles et à faire face aux retournements de conjoncture. Si noire qu'ait été l'année 1992 avec ses 58 000 à 60 000 dépôts de bilan prévus, 1993 menace d'être pire, en raison du ralentissement général de l'activité et de la consommation, mais également parce que les banques secouées par la tourmente ont tendance à serrer la vis des entreprises débitrices. Le niveau record des taux d'intérêt réels n'est pas fait pour arranger les choses. Quoique destinée à sauvegarder les entreprises viables et les emplois, la loi Badinter de 1985 n'a guère contribué à enrayer cette inflation qui se traduit dans 95 % des cas par une liquidation judiciaire, c'est-à-dire la mort pure et simple de la société. Peu favorable aux créanciers, elle a même tendance à amplifier le mouvement de faillites en cascade chez les petites entreprises, asphyxiées à leur tour par les difficultés de leurs clients, comme dans le bâtiment et les travaux publics. Les micro-entreprises sont en priorité menacées, ce qui n'est guère rassurant pour la création d'emplois, dans la mesure où les grandes structures sont en dégraissage constant. Au demeurant, la crise provoque une percée du phénomène parmi les entreprises plus importantes. Des cas récents comme l'entreprise de travail temporaire RMO, le conseil en recrutement EGOR ou, dans l'industrie, le fabricant de jouets Majorette ne sont plus exceptionnels.
Le constat est d'autant plus inquiétant que la cessation naturelle d'activité a, elle aussi, tendance à augmenter et que, parallèlement, la création d'entreprises s'essouffle sérieusement. Certains n'hésitent pas à parler aujourd'hui d'une destructuration profonde du tissu économique.

Dossier établi par Catherine Lévi

Que prévoit la loi ?

■ Lorsqu'il se trouve en état de cessation de paiements, c'est-à-dire incapable de faire face à ses échéances avec son actif disponible, le dirigeant d'entreprise se voit dans l'obligation de déposer son bilan. Par cet acte, il confie le sort de son affaire entre les mains d'un tribunal de commerce qui statuera soit sur la liquidation judiciaire immédiate, soit sur une procédure de redressement.

La procédure de redressement comprend une phase d'observation de six mois renouvelable (jusqu'à dix-huit mois) durant laquelle l'entreprise continue son activité sous surveillance d'un administrateur judiciaire. Après cette période probatoire, le tribunal statue, soit sur la liquidation judiciaire, soit sur l'adoption d'une solution de sauvetage, dite plan de redressement. Ce dernier peut prendre trois formes : continuation de l'entreprise, cession partielle ou totale.

L'ensemble de la procédure est régi par la loi Badinter du 25 janvier 1985, succédant à celle de 1967. Privilégiant sensiblement le règlement des créanciers, à travers un dispositif lourd et complexe, la législation de 1967, conçue dans une phase de plein emploi, était, en effet, mal adaptée à un contexte de difficultés économiques. Les tribunaux avaient bien du mal à l'utiliser à des fins de préservation de l'entreprise et de l'emploi. Les nouveaux textes cherchent en priorité à sauvegarder les entreprises viables et les emplois, notamment en limitant le pouvoir des créanciers *(voir lexique)* et en instaurant une période probatoire de six mois minimum pour les plus saines, durant laquelle les licenciements nécessitent une autorisation administrative. ■

Quelle est son ampleur ?

■ 8 976 défaillances en 1973, 52 965 en 1991, soit presque six fois plus ! Le phénomène connaît un développement fulgurant et la tendance ne cesse de s'alourdir : entre 58 000 et 60 000 dépôts de bilan pour 1992, soit une progression de 10 % sur 1991. Avec 47 118 faillites en 1990, la France détient le triste record européen, suivie par la Grande-Bretagne avec 24 442 faillites (l'aggravation de la crise dans ce pays a sensiblement accéléré le phénomène ces deux dernières années). La même année, l'Allemagne comptait seulement 8 730 défaillances.

Les entreprises les plus vulnérables sont jeunes et de petite taille. Ainsi, selon une étude de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, les sociétés de moins de cinq ans d'âge représentaient en 1990 49 % des faillites, celles de moins de dix salariés 95 %. En outre, seulement une affaire sur deux nouvellement créées arrive à passer le cap des cinq ans.

On assiste toutefois à une recrudescence des faillites parmi les entreprises plus importantes. Ainsi, rien qu'au niveau industriel, le nombre de défaillances recensées par le ministère de l'industrie et du commerce extérieur parmi les sociétés de plus de dix salariés est passé de 736 en 1990 à 1 114 en 1991, soit une progression d'environ 34 %, mettant en cause près de 50 000 emplois.

Sur le plan sectoriel, les 52 965 défaillances enregistrées par l'INSEE en 1991 se répartissent globalement de la façon suivante : industrie (16 %), BTP (20 %), services aux entreprises et aux particuliers (17 %), commerce (26 %), cafés, hôtels, restaurants (11 %), autres (10 %). ■

Quelles sont ses causes ?

■ Un marché porteur gomme toujours plus ou moins les lacunes structurelles tels l'endettement excessif, les investissements trop ambitieux, les erreurs de gestion, les choix stratégiques inadéquats, etc. Il suffit que la conjoncture se retourne pour que ces insuffisances conduisent au dépôt de bilan.

Le contexte économique actuel difficile, succédant à une forte période de créations d'entreprises, y est particulièrement favorable. Comme le montre l'étude du Conseil national du crédit, les petites PME, fragiles financièrement, aux compétences de gestion souvent insuffisantes et fortement handicapées par les délais de paiement de leurs clients, n'ont souvent guère d'autre solution que le dépôt de bilan, à l'inverse des grandes entreprises jouant davantage sur les restructurations et les licenciements.

Mais une étude de la BNP de juillet 1992 a également montré que les avantages financiers accordés aux nouvelles entreprises élève artificiellement et provisoirement leur rentabilité, accroissant ainsi leur risque de défaillance au-delà de la période fiscale favorable.

Pour expliquer le poids des défaillances des entreprises dans l'économie française, la BNP avance également le contexte permissif de la loi Badinter, qui aurait diminué l'inhibition de certains dirigeants devant le dépôt de bilan, considéré comme moins infamant qu'autrefois et n'entraînant plus de poursuites de la part des créanciers, sauf faillite personnelle ou fraude. Il est vrai que certains patrons franchissent allégrement le pas du dépôt du bilan, pour liquider un passif encombrant et monter une nouvelle affaire dans la foulée, ce que les juges s'efforcent aujourd'hui de sanctionner. ■

> **"Savoir reconnaître ses erreurs en temps voulu permet d'éviter le dépôt de bilan."**
>
> Jean-François Daigne, directeur de l'Institut de haute finance

Est-il utile et efficace ?

■ La nouvelle juridiction n'a rien changé sur le fond puisque 95 % des dépôts de bilan se terminent toujours par une liquidation judiciaire. Un pourcentage dramatiquement élevé. Ainsi sur les 4 177 dossiers ouverts par le tribunal de Paris en 1991, 3 261 ont débouché sur une liquidation judiciaire immédiate. Par ailleurs, parmi les 712 redressements judiciaires en cours, 515 ont également abouti à une liquidation, ce qui ne laisse que 125 cessions et 72 plans de continuation, soit seulement 197 entreprises sauvées (4,7 %).

> **"Il faut favoriser un dialogue le plus tôt possible entre les partenaires de l'entreprise pour éviter le dépôt de bilan."**
>
> Jérôme Bardin, directeur de département à la BNP

De nombreuses voix estiment donc que la loi ne remplit pas sa mission de préservation des entreprises et de l'emploi, tout en imposant des sacrifices aux créanciers pouvant les entraîner à leur tour dans une spirale de faillites. Selon différentes sources, un dépôt de bilan sur cinq parmi les PME serait effectivement dû à la défaillance d'un client. Les difficultés actuelles des sous-traitants industriels et du bâtiment en sont d'ailleurs une illustration flagrante.

Les plans de cession sont également critiqués car ils bradent parfois l'entreprise – au détriment des créanciers – pour assurer une hypothétique continuation de l'activité, mais débouchent en fait, malgré les engagements pris, sur un dépeçage de ses actifs sans préserver les emplois.

Enfin, face au nombre élevé de liquidations en bout de course, certains estiment que la phase d'observation entérine la survie artificielle de l'entreprise, qui ralentit provisoirement les suppressions de postes, mais ne correspond pas à une réalité économique saine.

En fait, les procédures se finissent généralement mal, car les entreprises ne se décident à déposer leur bilan que lorsque tout est perdu. Résistance psychologique, erreurs de gestion, méconnaissance des textes, les blocages humains ne manquent pas pour expliquer cette décision tardive.

D'où l'idée de mettre l'accent sur les procédures de prévention. Le tribunal de Paris travaille ainsi sur un système destiné à « pister », à partir du registre du commerce, les entreprises à risque pour intervenir plus tôt et éviter le dépôt de bilan. En 1992, le CNPF, l'Association française des banques et les commissaires aux comptes ont demandé une réforme de la loi Badinter avec le double objectif de restaurer en partie les créanciers dans leurs droits et d'améliorer son dispositif de prévention, pratiquement jamais utilisé ■

BIBLIOGRAPHIE

■ *Redressement et liquidation judiciaire*, de J.-F . Martin, Encyclopédie Delmas pour la vie des affaires, Delmas, 5e édition, 280 pages, janvier 1993.

■ *Le dépôt de bilan, mémento* et *Dynamique du redressement d'entreprise* de Jean-François Daigne, Les éditions d'Organisation, respectivement 37 et 340 pages, juin 1989 et novembre 1988.

■ *Les défaillances d'entreprises*, d'Anne Gazengel et Philippe Thomas, série économie et finance, Ecole supérieure de commerce de Paris, 49 pages, 1992.

■ *Surmonter un dépôt de bilan*, de Bertrand Lobry et Pascale-Marie Deschamps, les initiatives professionnelles, Nathan, 94 pages, octobre 1992.

■ *Hausse des défaillances d'entreprises en 1991*, INSEE Première, juin 1992, n° 207.

■ *Le financement de la très petite entreprise*, rapport du Conseil national du crédit, à paraître en février 1993.

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS ET DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DEPUIS 1979

en milliers

Année	Créations	Défaillances
1979	247	15,863
1980	255,4	17,375
1981	241,9	20,895
1982	229,5	20,462
1983	209,2	22,708
1984	217,5	25,018
1985	244,6	26,425
1986	266,2	27,802
1987	274,5	30,766
1988	279	35,052
1989	279	41,743
1990	273,4	47,118
1991	240,8	52,965
1992	[illegible]	[illegible]

A partir de 1990, on constate une détérioration sensible de la situation. [illegible]

LEXIQUE

PROCÉDURE DE DÉPÔT DE BILAN. Avec le régime normal, après la déclaration de cessation des paiements et sous quinze jours, le tribunal de commerce propose la liquidation judiciaire immédiate ou l'ouverture de la procédure de redressement. Le jugement est transmis par le greffe du tribunal pour publication au *Bulletin officiel des annonces commerciales classées*.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Ses pratiques découlent de l'application des codes de commerce et de procédure civile. Les magistrats ont un statut de professionnel, mais travaillent bénévolement. Le tribunal de Paris, le plus important, fonctionne avec 158 juges répartis en 20 chambres, chacune sous la responsabilité d'un président. Gérant les procédures et le registre de commerce de 150 000 entreprises, le greffe emploie 350 personnes.

ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE. Mandataire de justice choisi par le tribunal, il gère l'entreprise pendant la phase d'observation, avec ou sans le dirigeant, et établit les modalités de règlement du passif. A l'issue de son mandat, il dresse un bilan économique et social, se prononçant soit en faveur d'un plan de redressement, soit pour la liquidation judiciaire.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. Entraînant la cessation d'activité de l'entreprise, elle est menée par un liquidateur judiciaire exerçant les pleins pouvoirs pendant toute sa durée. Le rôle de ce mandataire consiste à superviser la vente des biens immobiliers et mobiliers pour en répartir son montant entre les créanciers, déduction faite des frais de liquidation judiciaire.

CRÉANCIERS. Avec toutefois moins de privilèges que l'ancien syndic, le représentant des créanciers, nommé au début de la procédure, dresse l'état des dettes au jour du dépôt de bilan. Mais les créanciers qui ne se sont pas manifestés dans les deux mois suivant la publication du jugement ne sont théoriquement pas pris en considération. En cas de liquidation judiciaire, une fois les créanciers prioritaires payés (salariés, organismes sociaux et Trésor), les sommes attribuées aux fournisseurs sont généralement minimes. A l'occasion d'un plan de continuation, ces derniers doivent souvent négocier avec l'entreprise débitrice des remises de dettes et des délais de paiement parfois importants. Enfin, lors d'une cession à faible prix, leurs créances peuvent être clôturées pour insuffisance d'actifs.

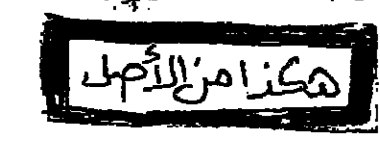
PLAN DE REDRESSEMENT. Continuation de l'entreprise assortie ou non d'une cession, laquelle peut être partielle ou totale, le plan de redressement prend donc trois formes différentes. Quel que soit le cas de figure, il doit toujours mentionner les engagements souscrits, notamment les perspectives d'emploi.

SANCTIONS. En cas de faute de gestion grave ou d'action frauduleuse, le tribunal de commerce peut ordonner le remplacement des dirigeants et leur infliger des sanctions civiles, pénales ou professionnelles d'importance variable. Dans un cas grave, ils encourent la faillite personnelle, ce qui les condamne à combler le passif sur leur patrimoine, les prive du droit de gérer une entreprise pour au moins cinq ans, et leur fait éventuellement perdre leurs droits civiques.

UNE LONGUE HISTOIRE

D'origine romaine, réapparue au Moyen Age, la procédure de faillite ne date pas d'aujourd'hui. Mais il faudra attendre les lois du 13 juillet 1967 et du 25 janvier 1985 pour qu'elle cesse d'être avant tout une affaire d'individus présumés coupables. Car, jusqu'alors, point de salut pour ceux qui avaient failli. *« Après avoir déposé son bilan, un commerçant ne devait plus s'occuper que de trouver une oasis en France ou à l'étranger pour y vivre sans se mêler de rien, comme un enfant qu'il est : la loi le déclare mineur et incapable de tout acte légal, civil et civique »*, s'indignait Balzac dans *César Birotteau*.

En nommant la procédure « redressement » et non plus « règlement » judiciaire, les textes de 1985 enterrent la notion de faillite personnelle et consacre l'ère des entreprises en difficultés. Aujourd'hui, sur le plan juridique, le terme de faillite ne désigne plus qu'une sanction civile personnelle, indépendante du sort de l'entreprise. Issus de l'institution des juges consuls créée en 1563, dont les compétences ont été étendues à la faillite en 1789, les tribunaux de commerce ont eux aussi une longue histoire, puisque c'est en 1790 que l'Assemblée nationale décréta que cette institution de l'Ancien Régime prendrait cette dénomination pour juger des affaires du commerce.



VITICULTURE

Nectars des antipodes

Suite de la page 25

Chimiste devenu œnologue, Tony Jordan gère le Domaine Chandon, créé en 1985 dans cette vallée de la Yarra proche de Melbourne, un des berceaux de la vigne en Australie. Son objectif était de produire un vin de haut de gamme pour le marché local à un prix inférieur au coût français. Pas une copie de champagne, mais un vin plus fruité, typiquement australien. Très vite, le succès l'a conduit à se tourner vers l'exportation, en particulier en Grande-Bretagne, où les ventes de vins australiens ont décuplé en cinq ans. Pour ne pas concurrencer Moët et Chandon, le Domaine Chandon y est vendu sous le nom de Greenpoint.

Le premier «blanc de blancs» (1986) a été mis sur le marché en 1989. En dépit de l'augmentation de la production – passée de 10 000 caisses de douze bouteilles en 1990 à 25 000 en 1992, avec un objectif de 50 000 à 60 000 à terme, – la demande dépasse déjà largement l'offre.

Les 12 millions de dollars australiens (2) investis par Moët et Chandon dans sa septième opération à l'étranger devraient être couverts dès 1993, deux ans plus tôt que prévu. Le succès de ce «petit dernier» satisfait pleinement le comte Ghislain de Vogüé, responsable de l'opération au sein de LVMH.

MOUSSEUX ● Il donne les raisons qui ont conduit à la création du Domaine Chandon : d'abord *«les limites de l'aire d'appellation contrôlée du champagne, qui risquent de conduire, un jour, à une pénurie, alors que Moët et Chandon entend poursuivre son expansion ; ensuite, l'émergence de nouvelles régions vitivinicoles ayant des niveaux de qualité internationaux et où l'on peut élaborer des vins de qualité ; enfin, l'existence d'un marché local»*. L'Australie satisfait à ces critères, d'autant que de nouvelles taxes ont été imposées en 1990 sur le champagne importé dans ce pays grand consommateur de *bubbly* (mousseux). Tony Jordan précise que la vallée de la Yarra ne connaît pas le phylloxéra et que son climat est proche de celui du Bordelais.

Des œnologues de la maison mère étaient venus sur place mettre au point les méthodes de vinification. Chaque mois de juin, après les vendanges australes, encore largement faites à la main, l'un d'eux vient présider aux assemblages, aux côtés de ses collègues australiens. Puis le vin se fait en cave pendant trois ans avant d'être commercialisé.



DIVERSIFIER ● Autre opération française, autre style. Veuve Clicquot a injecté en 1990 10 millions de dollars dans Cape-Mentelle, permettant aux frères Hohnen de passer à *«une nouvelle phase de développement»*. Ici, pas de mousseux, mais des vins blancs et rouges – cabernet-sauvignon, shiraz (ou syrah), chardonnay – destinés surtout à la consommation locale, même si leur réputation en favorise l'exportation. Pas question de lâcher la proie (australienne) pour l'ombre (anglaise, américaine ou japonaise).

Pour les mêmes raisons que Moët et Chandon, Veuve Clicquot a choisi de se diversifier en Australie et en Nouvelle-Zélande, car David Hohnen a apporté dans la corbeille de mariage deux des fleurons de la viticulture «kiwi», le mousseux Pelorus et ce vin blanc au fruité si intense qu'est le Cloudy Bay. Cape-Mentelle produit 25 000 caisses par an (4 000 sont exportées en Europe, dont 75 % en Grande-Bretagne) et prévoit, grâce aux capitaux français, une progression de 10 % par an pour atteindre, d'ici cinq ans, 35 000 caisses. Avec ses 45 hectares, Cape-Mentelle est le deuxième vignoble de Margaret-River.

Avec Tony Jordan, David Hohnen, James Halliday, avocat devenu viticulteur-chroniqueur œnologique (à Coldstream-Hills, près de Domaine Chandon), Dominique Portet (à Taltarni, dans les *Australian Pyrenees*), l'ex-journaliste Len Evans (*The Rothbury Estate*), Max Lake – *«l'homme qui a lancé le boom du vin, la légende de l'industrie du vin»*, selon la critique gastronomique Cherry Ripe, – chirurgien bon vivant qui mit son premier Lake's Folly en bouteilles en 1966, sans oublier les précurseurs Jack Mann (Houghton) et Max Schubert (Grange Hermitage), l'Australie possède une pléiade de producteurs de haut niveau, à la fois innovateurs sur le plan technique et bons commerçants. Dominique Portet est le fils de l'ancien régisseur du Château-Lafite-Rothschild. Suivant l'exemple de son frère Bernard à Clos-du-Val, dans la Napa Valley de Californie, avec les mêmes capitaux américains et l'assistance de David Hohnen, il a fait de Taltarni un nom qui compte. Ce qui lui permet d'exporter le tiers de sa production. A quelques miles de Taltarni, on trouve Château-Rémy, géré par Rémy-Martin.

LANGUEDOC ● Mais les relations franco-australiennes ne sont pas à sens unique : plusieurs Australiens ont investi en France. Comme Houghton, le plus gros producteur d'Australie occidentale, qui a acheté à Servian, dans l'Hérault, le domaine de La Baume. Là, Peter Dawson, le viticulteur attitré de la maison, fait des vins de cépage français selon la méthode australienne, avec le raisin cueilli dans la propriété, mais surtout avec du raisin acheté aux vignobles environnants. Son sauvignon blanc 1991 Chais Baumière a remporté le Grand Prix des cépages du Languedoc-Roussillon 1992. *«Nous souhaitions investir en France pour développer notre production à l'exportation. Comme producteurs européens, nous pouvons protéger notre marché»*, essentiellement anglais et suédois.

L'Australie a donc perdu ce caractère colonial pour devenir, depuis les années 70, un vrai pays viticole. Ses contraintes climatiques l'ont obligée à des innovations techniques, tandis que sa taille et son ensoleillement lui permettaient un prix de revient infiniment plus bas qu'en France ; et, contrairement aux Français, les Australiens irriguent leurs vignes, mais ne chaptalisent pas leur vin.

«Rapport qualité-prix, nos vins sont les meilleurs, le prix du terrain est bas, notre efficacité grande, dit James Halliday, *Nous sommes en tête du progrès technologique dans bien des domaines.» «Des viticulteurs français envoient leurs enfants se former chez nous»*, ajoute Max Lake, fier d'être présent sur la carte des Troisgros, comme Dominique Portet chez Bocuse.

PRODUITS D'APPEL ● Le prix, la qualité des vins australiens, les efforts des grosses maisons comme Penfolds ou Orlando pour promouvoir leurs vins haut de gamme, ont fait décoller les exportations. Produits d'appel, les grands vins ont entraîné derrière eux les moins connus, et même les vins vendus en gros ou en «briques» de plusieurs litres, qui représentent 39 % des exportations. Pendant des années, celles-ci ont plafonné à 10 %-12 % de la production, pour passer, en trois ans, à 25 %. C'est moins de 2 % du commerce mondial, mais cela représente 200 millions de dollars par an. Un chiffre que George Paciullo, président de l'Australian Wine Export Council, pense voir quintupler d'ici à l'an 2000.

En même temps, le marché local se consolide. Si, comme le dit George Paciullo, *«il y a vingt ans, celui qui buvait du vin était considéré comme quelqu'un à problèmes»*, et si la production était alors essentiellement composée de vins doux, la consommation est désormais de 18 litres par personne et par an. Certes, c'est encore en majeure partie du vin en «briques», surtout du blanc, bu, pour 90 %, dans les vingt-quatre heures suivant l'achat. L'habitude de garder son vin en cave demeure limitée à quelques amateurs. Mais la rapidité avec laquelle l'Australie a rejoint la cour des grands est impressionnante.

Faut-il en avoir peur ? *«Nous ne pouvons concurrencer la France ou l'Italie, malgré nos prix plus bas. La menace pour les vins français existe peut-être à court ou moyen terme, mais pas à long terme»*, affirme Tony Jordan. D'autant que, de plus en plus, avec le temps – mais aussi l'obligation de respecter les règles sur les appellations de la CEE, avec laquelle un accord a été obtenu fin 1992 (3), le vin australien s'éloigne de la copie des vins français ou allemands pour produire des crus spécifiques d'un terroir complexe. Tant mieux pour les amateurs.

Patrice de Beer

(2) Stocks non compris ; 1 dollar australien vaut environ 3,50 francs français.

(3) Interdisant aux Australiens d'appeler leurs vins «sauternes», «chablis», «bourgogne» ou «Rhine Riesling».

OPINIONS

UN ENTRETIEN AVEC ÉMILE VAN LENNEP

«Les Etats-Unis sont devenus un facteur d'instabilité»

Ministre d'Etat des Pays-Bas, membre de groupes de réflexion prestigieux tel l'Inter-Action Council qui réunit d'anciens chefs d'Etat et de gouvernement, ou, plus récemment, conseiller spécial du secrétaire général de la conférence de Rio sur l'environnement : à soixante-dix-sept ans, Emile Van Lennep est un retraité particulièrement actif et attentif. *« Un spectateur très engagé »* se plaît-il à dire. Il a tenu un rôle de premier plan dans l'économie mondiale, notamment en tant que secrétaire général de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique, qui réunit les pays industrialisés dits « occidentaux »), de 1969 à 1984. Grand commis de l'Etat néerlandais (il fut entre autres directeur du Trésor), puis de l'Europe (il fut le premier président du Comité monétaire européen). Emile Van Lennep résume ainsi son parcours : *« J'ai eu la chance de participer à la construction et à l'heure de gloire du système multilatéral qui liait entre elles des économies de marché indépendantes. »*

Ce n'est pas seulement la nostalgie de cette période de coopération, qu'il appelle joliment *« gestion de l'interdépendance »*, qui lui fait jeter un regard critique sur la situation actuelle, caractérisée par l'antagonisme des blocs géographico-économiques et la destructuration monétaire. C'est aussi une certaine vision des rapports entre les différentes parties du monde, pays pauvres inclus, qui le fait s'inquiéter de la distension des liens multilatéraux tissés à l'après-guerre sous la houlette des Etats-Unis.

Ces derniers ont à ses yeux trop facilement cédé à la tentation de l'égoïsme au cours des dernières décennies, et sont grandement responsables de cette évolution. Il la déplore d'autant plus que la CEE, dont il a été l'un des bâtisseurs, n'est pas encore en état de prendre le flambeau du continent-leader et n'est pas toujours exempte d'eurocentrisme. Le remède à ces maux divers est, selon Emile Van Lennep, *« le retour à un système multilatéral (...) avec des institutions internationales tels le GATT, le FMI et l'OCDE dûment renforcés ».*

Photos : Hapé Smeele/Hollandse Hoogte.

« L'année 1993 s'ouvre sur la double perspective d'un accord du GATT et de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht : vous paraît-elle porteuse d'espoir ?

– Oui. La signature de l'accord du GATT, si elle a lieu, sera un événement très positif pour l'économie mondiale et le système commercial, de même que la certitude de voir le traité de Maastricht entrer dans les faits. Je crois donc que 1993 sera une année de transition vers une économie plus expansionniste. Certes les prévisions de l'OCDE sont assez sombres, mais les modèles ne tiennent pas compte de la psychologie, c'est-à-dire de la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs, qui pourraient être favorablement influencés par les percées au GATT et en Europe. Par ailleurs, les prévisions sont fondées sur l'hypothèse de politiques économiques inchangées. Or l'on peut toujours espérer que le risque d'une détérioration nette de la situation amènera les gouvernements à réagir. Pour une évolution positive de l'économie mondiale, il importe que les gouvernements des pays industrialisés mesurent leurs lourdes responsabilités pour le maintien et le renforcement du système économique multilatéral mondial.

– Pour revenir aux difficiles négociations du GATT, on a l'impression que l'idée de grands blocs économiques opposés les uns aux autres est plus que jamais actuelle. Comment jugez-vous cette évolution ?

“1993 sera une année de transition vers une économie plus expansionniste”

– Je refuse tout d'abord d'accepter l'idée que l' « Europe de 1993 » formerait un nouveau bloc commercial. La Communauté n'est pas une notion économique exclusivement tournée vers le commerce extérieur ! Son objectif est l'intégration à des fins politiques et l'on se sert des moyens économiques pour l'atteindre. En ce sens, 1993, avec l'entrée en vigueur de l'acte unique et celle du traité de Maastricht, prolonge le mouvement engagé depuis les années 50. En revanche, ce qui se passe aux Etats-Unis est nouveau. Je veux parler de la création d'une zone de libre-échange avec le Canada et le Mexique, éventuellement élargie à d'autres pays d'Amérique latine. L'objet de cette zone est purement commercial, sans objectif d'intégration économique, ni politique. Cette évolution vers une économie de blocs ne concerne donc pas l'Europe mais les Etats-Unis, et elle n'est pas souhaitable : l'ouverture des frontières entre des pays si différents, les uns développés et industrialisés et l'autre purement agricole, favorisera sans doute les échanges entre eux mais affaiblira aussi les importations des pays tiers. Il faut défendre l'idée selon laquelle la croissance économique résulte d'arrangements régionaux entre des pays aux structures économiques comparables. Pour l'heure, malgré la perspective de l'accord GATT, le danger d'un remplacement du système multilatéral par un système de blocs n'est pas éliminé. Le multilatéralisme sera menacé aussi longtemps qu'on acceptera l'idée que le commerce international est une question régionale. Certains disent qu'il serait bon de créer une zone de libre-échange couvrant l'Europe dans son ensemble, simplement parce que c'est l'Europe en tant qu'entité géographique ; mais, du point de vue économique, il vaudrait mieux créer une telle zone entre l'Europe et les Etats-Unis ! Le trilatélarisme Europe, Etats-Unis, Japon pourrait constituer un péril pour le multilatéralisme.

– L'Europe a-t-elle à cet égard un rôle particulier à jouer ?

– L'Europe n'a pas encore fait sienne l'idée que sa voie était celle du leadership. Elle n'est pas encore prête à endosser les mêmes responsabilités que les Etats-Unis après la guerre, lorsqu'ils ont exprimé leur hégémonie, militaire et économique, non pas sous la forme d'une domination mais sous celle d'une coopération : ce fut le plan Marshall, le Fonds monétaire international, l'OCDE, le GATT. L'Europe doit apprendre à développer une vision globale non pas contre les autres mais dans l'intérêt aussi des autres. Par ailleurs, j'espère que la nouvelle administration américaine ne travaillera pas de son côté à renforcer l'idée d'un monde tripolaire.

– Comment expliquez-vous le déclin du multilatéralisme ?

– La raison fondamentale en est, à mon sens, l'affaiblissement progressif de la situation économique américaine. Un pays qui accumule les déficits de la balance des paiements et qui dépend des autres pour assurer son train de vie ne peut plus être un leader. Bill Clinton a bien compris que le rétablissement de cette position dépendait d'abord de la restauration de la force économique de son pays. Mais l'Europe porte aussi sa part de responsabilité : elle ne devrait pas contribuer à l'évolution de la coopération internationale vers une confrontation entre blocs. L'Europe et les Etats-Unis doivent éviter un bilatéralisme antagoniste.

– L'Europe de l'Ouest n'a-t-elle pas des responsabilités spéciales à l'égard des pays d'Europe de l'Est ?

– Oui et non. Oui, parce que l'on a toujours des devoirs particuliers vis-à-vis de ses voisins. Mais les pays d'Europe de l'Est sont aussi devenus les membres à part entière d'un « one-world », et ce sont tous les pays de l'OCDE qui doivent les accepter comme tels. Faciliter la transition des anciens pays communistes vers l'économie de marché n'est pas une affaire exclusivement européenne : il n'y a aucune raison de dire que les Européens doivent leur ouvrir leur marché, et non les Etats-Unis et le Japon. Or les pays membres ont été très réticents à donner à l'OCDE les moyens de développer la coopération avec les pays de l'Est, préférant s'en remettre à la CEE.

– A-t-on en fait aujourd'hui les bons outils multilatéraux ?

– En tout cas, les institutions existent toujours. Mais sans doute a-t-on trop politisé la coopération internationale et trop développé la coopération intergouvernementale.

“La spéculation est un aiguillon pour une meilleure coopération monétaire internationale”



Prenez par exemple le groupe des Sept. Il a, bien sûr, des mérites, mais ses membres ont trop tendance à considérer les institutions multilatérales existantes, tels l'OCDE ou le FMI, comme de simples secrétariats. L'idée a ainsi fini par s'imposer que le groupe des Sept, avec ses réunions ministérielles ou de chefs d'Etat, était le lieu où l'action se décide. Que les Sept veuillent donner une impulsion, parfait ; mais qu'ils le fassent dans le cadre multilatéral, selon les règles en vigueur. Je ne crois pas, au demeurant, que le G7 exerce une influence réelle. Mais, en se posant comme le creuset de la coopération, il bloque les mécanismes existants.

– La coopération monétaire internationale semble aussi bien mal en point ?

– De fait, le système de Bretton-Woods a constitué le dernier exemple d'un système multilatéral de coopération intergouvernementale fonctionnant correctement sous l'égide d'un grand pays, les Etats-Unis, et avec la confiance des plus petits pays. C'était un bon système, dont la pérennité dépendait cependant en grande partie du comportement de son leader. Or les Etats-Unis n'ont pas suffisamment réalisé que cela les obligeait à mener une politique de stabilité monétaire nationale et internationale. En n'acceptant pas suffisamment cette responsabilité, ils sont devenus eux-mêmes un facteur d'instabilité, et le système n'a plus porté tous ses fruits. D'autant qu'il a perdu en souplesse dès lors que les taux de change sont devenus un outil de prestige. Au passage, je perçois aujourd'hui ce danger en Europe : les taux de change, et même ceux d'intérêt, deviennent un outil politique au lieu d'un instrument économique. Mais, pour en rester à Bretton-Woods, ou plutôt à son abandon, le mouvement vers les taux flottants avait fini par devenir inévitable et l'on a bien fait, du point de vue monétaire, de quitter le système. Le problème est que l'on n'a pas encore trouvé quoi lui substituer.

– Faudrait-il donc rétablir le système de Bretton-Woods ?

– Revenir à Bretton-Woods n'est plus, ou peut-être pas encore, possible. Mais le FMI existe toujours, et il y a toujours un contrôle international du comportement monétaire des pays, qui, heureusement, ne peuvent plus faire n'importe quoi. Il est important à mes yeux que l'Europe tente de mettre sur pied une coopération monétaire de plus en plus étroite, et montre la bonne direction : celle d'un système paritaire intégré. Mon souhait le plus vif est que cette construction soit à l'avenir placée dans un système multilatéral global sous la supervision du FMI, comme ce fut le cas, hier, avec le comité monétaire des Six, qui ne pouvaient ni ne voulaient résoudre leurs problèmes sans l'OCDE et le FMI. Le système monétaire est mondial et ne s'accommode pas de politiques régionales particulières. C'est là le parallélisme entre le système commercial international et le système monétaire. Si elle tient ses promesses, l'union monétaire européeenne sera un facteur de stabilité monétaire internationale. L'Europe est en train de se rendre compte non seulement de ses propres intérêts, mais de prendre ses responsabilités internationales.

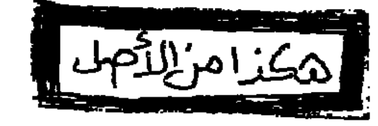
– La crise du système monétaire européen ne vous inquiète-t-elle pas ?

– La stabilité monétaire ne se décrète pas entre ministres. Elle résulte en premier lieu des politiques menées. Or, pendant une certaine période, on a eu l'illusion que les politiques étaient telles que les taux de change pouvaient être ce qu'ils étaient. La conséquence inévitable en a été la correction nécessaire des taux de change ; je ne parlerai pas de crise mais d'une correction des taux un peu tardive, ce qui n'est pas en soi une mauvaise chose. Mieux valait cela plutôt que de continuer avec des taux de change inadaptés. Cela dit, l'idée même d'une prochaine union monétaire est en soi un élément stabilisateur, qui a déjà poussé les pays à engager de nouvelles politiques économiques. On peut critiquer les critères de convergence, mais ils ont le mérite d'exister.

– Ces derniers mois ont mis en évidence la force du marché et la puissance des spéculateurs : les hommes politiques ne sont-ils pas un peu impuissants ?

– La spéculation n'est pas quelque chose de complètement arbitraire. C'est une réaction à la politique. Aussi faut-il y voir un aiguillon, ne serait-ce que pour une meilleure coopération monétaire internationale. »

Propos recueillis par
Christian Chartier



d'instabilité»

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

L'explosion budgétaire et son financement

TOUTE l'attention continue à se concentrer sur l'évolution du marché des changes, comme si l'avenir dépendait principalement, sinon uniquement, du sort du franc. C'est là, en effet, une composante importante de la situation d'ensemble présente et future. Mais l'activité économique aujourd'hui en chute libre, la capacité des gouvernants, en France et à l'étranger, de l'influencer dans le bon sens, leur aptitude à reprendre en main la maîtrise qu'ils ont pratiquement perdue des finances publiques, tout cela va dépendre de plus en plus de l'évolution d'un autre marché : celui des emprunts d'Etat. On le désigne chez nous, depuis les réformes introduites dans la seconde moitié des années 80, de noms plus savants : BTAN (bon du Trésor à taux fixe et intérêt annuel), de deux à cinq ans d'échéance, et OAT (obligations assimilables du Trésor) s'échelonnant entre sept et trente ans de durée. Le terme assimilable signifie que les investisseurs, compagnies d'assurances, banques, etc., peuvent facilement, et sans pertes, passer d'une ligne à l'autre.

Dans son discours de présentation du budget au Sénat, prononcé le 24 novembre dernier, le ministre compétent, Martin Malvy, qui n'est pas à un argument de propagande près, déclarait notamment : *«... En Angleterre, le déficit public est en train d'exploser puisqu'il devrait dépasser cette année 6 % du PIB. Tel n'est pas le cas chez nous.»* La vérité apparaît bien différente. Pour nous conformer à l'usage des hommes politiques, commençons par le malheur des autres. En Grande-Bretagne, les besoins d'emprunt du secteur public (expression qu'on préfère outre-Manche à celle de déficit) devraient, selon les dernières estimations, dépasser largement 40 milliards de livres sterling (plus de 350 milliards de francs) et du même coup atteindre au moins 7 % du PIB. Si l'on fait abstraction des recettes attendues de la privatisation, le pourcentage serait plus proche de 8,5 %. La même dérive se constate ailleurs. En Suède, un pays qui connaît un très bas taux d'inflation «à la française», mais dont la monnaie vient de subir une dépréciation de 20 %, le déficit de 1992 aura été le triple de celui qui était initialement prévu : 198 milliards de couronnes (environ 150 milliards de francs) au lieu des 70 milliards annoncés dans la loi de finances. Cela représente plus de 11 % du PIB. La «norme» italienne (10 %) est en passe de remplacer celle de Maastricht (3 %) !

On se faisait encore, il y a deux mois, honneur en France de ne pas dépasser ces fameux 3 %. Le déficit alors annoncé pour 1992, soit 184 milliards de francs, représentait 2,8 % du PIB, et celui alors prévu pour 1993, soit 165 milliards de francs, devait ramener ce pourcentage à 2,4 %. Les fameuses références sont désormais oubliées, et pour cause ! Le solde négatif pour 1992 se situera autour d'au moins 220 milliards de francs. Quant à celui de 1993, on ne se soucie plus de lui donner une expression numérique. Les alibis ne manquent pas pour essayer de masquer l'incapacité totale dans laquelle on se trouve de le faire.

Selon les préjugés de la théorie moderne, le budget jouerait normalement, dans les circonstances actuelles, son rôle de stabilisateur automatique : la diminution des recettes et l'augmentation des dépenses résultant mécaniquement ou légalement de la récession viendraient à point nommé ouvrir un déficit propre à ranimer l'économie. A quoi on ajoute les coups de pouce pré-électoraux. Depuis quinze jours, c'est quelque 50 milliards de francs qui auront été ajoutés par le gouvernement au déficit automatique.

Cependant, le point important et nouveau, du moins en Europe, est précisément l'impuissance à prévoir, même en se ménageant une grande marge d'erreur *(voir notre chronique du 7 avril 1992 intitulée «L'énigme budgétaire»)*. Pendant les années du boom économique, de 1988 à 1990, les trésors publics n'avaient pas été en mesure de s'expliquer l'ampleur des rentrées fiscales supplémentaires dont ils avaient bénéficié, et qu'ils s'empressèrent de dépenser. Cet emploi était contraire à la doctrine de la stabilisation automatique. Ils sont pareillement surpris, cette fois-ci douloureusement, par leur diminution, plus forte que tout ce qu'ils avaient escompté. Une des raisons ne serait-elle pas à chercher dans l'incidence fiscale des brusques fluctuations du crédit. Quand la spéculation allait bon train, poussant le prix des immeubles neufs et anciens, suscitant la création d'entreprises plus ou moins parasitaires, les impôts rapportaient plus qu'on n'en attendait. La déflation des actifs qui s'ensuit ne manque pas, au contraire, d'avoir des répercussions négatives multiples sur le rendement des impôts.

Pour un autre motif, les analyses d'inspiration plus ou moins keynésienne – le déficit a par lui-même un effet positif sur une conjoncture déprimée – qui reviennent à la surface ne sont pas à la hauteur de la situation. Implicitement, elles supposent que la dose de déficit additionnel est modérée. Cela permet aux théoriciens en chambre de ne parler que de l'aspect dépenses du phénomène. Leur augmentation viendrait relayer et au-delà (par le jeu d'un effet multiplicateur en réalité jamais démontré) une demande privée défaillante.

Mais à partir du moment où les déficits varient du simple au triple, sinon davantage – voir la Grande-Bretagne, où l'on est parti d'une situation d'équilibre en 1990 !, – c'est l'aspect financement du phénomène qui a toute chance de prendre le pas. Déjà la ponction des Trésors publics sur les marchés des capitaux est considérable. En 1991, par exemple, les émissions obligataires de l'Etat français ont permis de collecter, selon les évaluations officielles, 189,6 milliards de francs, dont 87,7 milliards pour le budget national. Comment un doublement, voire un triplement soudain des besoins d'emprunt de la puissance publique sera-t-il absorbé par le marché ? Ne doit-on pas en redouter une hausse des taux d'intérêt à long terme propre à annuler et au-delà tout effet stimulant, si stimulation il y a, des dépenses correspondantes ? Ces questions s'imposent d'autant plus que tous les Etats, ou presque, sollicitent simultanément non seulement leur propre épargne, mais aussi celle des autres. Les pays qui ont perdu en tout ou partie leurs réserves de change – Suède, Finlande, Italie, Espagne, sans parler de la France ni de la Grande-Bretagne – procèdent ou procéderont sans doute à des émissions internationales d'envergure. L'impression d'encombrement que peut donner cette description ne correspondra pas forcément à la réalité, du moins pour l'avenir immédiat. Il se pourrait, rien n'est sûr dans ce domaine, que dans un premier stade de durée indéterminée la demande de titres d'Etat dépasse une offre pourtant superabondante. Plus la récession est profonde et incertain l'avenir, plus le désir de sécurité est vif chez les détenteurs, petits et grands, de capitaux. En période de baisse des prix (déflation), le risque d'inflation paraît lointain et de plus en plus hypothétique. Quand les plus grandes entreprises donnent des signes de fragilité et que les faillites se multiplient parmi les moyennes et les petites, le mouvement naturel des gestionnaires de l'épargne et des épargnants eux-mêmes n'est-il pas de faire confiance, faute de mieux, à la signature des Trésors publics ?

NICOLAS GUILBERT

DANS de telles circonstances, il est donc possible de voir se placer plus ou moins facilement des emprunts de plus en plus massifs. Si tel était le cas, la tendance perceptible dans le monde depuis 1981 d'une lente baisse des taux à long terme pourrait se confirmer. *A priori*, cela pourrait aider à la reprise économique. Cependant, les capitaux ainsi placés en emprunts publics auront, dans l'intervalle, été rendus indisponibles pour profiter des occasions d'investissement qui se présentent toujours dans les périodes de grande dépression. Autrement dit, le mouvement général des capitaux pourrait avoir aussi un effet de retardement. A cela ajoutons encore une autre considération : si l'on en croit l'expérience des années 30, la baisse des taux consentie aux meilleurs débiteurs, privés ou publics, ne se répercute pas sur l'ensemble du marché. Au contraire, en période de dépression économique, les débiteurs à haut risque doivent payer une surprime pour se procurer des fonds. Il est vrai qu'aux Etats-Unis, depuis quelques mois, on assiste à une réduction de l'écart entre le taux des obligations du Trésor (servant de référence) et ceux de junk bonds. Ce qui semblerait indiquer que le processus d'assainissement est allé assez loin. L'Europe suivra-t-elle le même chemin ?

(A suivre)

LIVRES

La «bulle technologique»

La fuite en avant dans l'innovation conduit l'économie au chaos. Pour Thierry Breton, il faut maintenant «acclimater» le progrès

LA FIN DES ILLUSIONS
de Thierry Breton
Plon, coll. «Tribune libre», 208 pages, 95 F.

UN livre courageux. Son auteur a été à l'origine du Futuroscope et conseiller pour les techniques nouvelles de René Monory, ministre de l'éducation entre 1986 et 1988 (aujourd'hui président du Sénat). Il ne renie pas son action d'alors mais prend appui sur elle pour montrer, à la lumière du cours des choses, la part d'illusions que véhiculait la croyance dans les heureux effets économiques et sociaux de l'avancée rapide de ce que les Américains appellent la *«high tech»*.

Thierry Breton ne tombe pas dans le panneau de l'intégrisme écologique ou dans l'idéologie antimachiniste. Les peuples qui ont, par chance et dispositions culturelles, travaillé au développement des techniques nouvelles ont vu en cinquante ans leur niveau de vie croître plus vite qu'en deux siècles. Mais tout se passe comme si un changement de nature s'opérait dans l'évolution. Il avait déjà été perçu par de rares analystes : en 1979 par Orio Garini et Henri Loubergé dans *la Civilisation technicienne à la dérive* (1) et tout récemment par Jean Gimpel, dans *la Fin de l'avenir* (2).

FOSSÉ • C'est «sur le tas» que notre auteur regarde s'élargir le fossé entre les rêves et la réalité. Cela s'appelle par exemple le plan Informatique pour tous, lancé par Laurent Fabius, alors premier ministre. Cent mille microordinateurs sont commandés à Thomson (2 milliards de francs). Mais, à la réception, il manquait les logiciels. Six cents *«programmes éducatifs»* sont bricolés en hâte par des professeurs du Centre national de documentation pédagogique. Trois d'entre eux furent jugés porteurs de quelque vertu par une commission pilotée par l'inspection générale de l'éducation nationale !

Le mal n'est pas circonscrit à quelques cas concrets. Il est beaucoup plus insidieux. En fait, à côté de la gigantesque «bulle spéculative» qui s'est constituée autour des marchés financiers, n'est-ce pas une «bulle technologique» tout aussi spéculative qui s'est formée, surtout au cours des cinq dernières années, demande Thierry Breton. Pertinente interrogation. La réponse, c'est que l'on a trop cru dans les vertus de l'informatisation de la société pour sortir de la crise.

Or, non seulement ce processus – qui, certes, a permis d'accroître la productivité du secteur secondaire – a augmenté le chômage dans l'industrie, mais les sans-emploi n'ont pas retrouvé dans les «services», comme on l'avait espéré, les postes qu'ils perdaient ailleurs. Pourtant, la productivité du travail des «cols blancs» n'a pas progressé, malgré des investissements gigantesques. Si bien que l'on a perdu sur deux tableaux : celui de la production de richesses dans les services et celui de l'emploi. Comment s'étonner que l'informatique connaisse aujourd'hui une crise sans précédent ? *«Ce qu'on a infiltré en amont n'est pas ressorti, n'a pas été restitué par le système.»*

ENGOUEMENT • Une partie de la crise s'explique par cet énorme gaspillage. L'engouement pour l'ordinateur l'a emporté sur l'étude des besoins réels en nouveaux équipements. Mode, attrait du nouveau, souci de l'image, comportements qui rappellent ceux de certains petits agriculteurs après la Libération, achetant un tracteur qui leur servait plus à parader le dimanche sur la place du village qu'à améliorer leur rendement. Oui, nous vivons dans une économie de l'immatériel et l'attention accordée aux flux d'informations n'est pas une lubie. Mais si les «invisibles» représentent aujourd'hui plus du quart de l'investissement total, encore faut-il savoir dans quelle mesure ils sont productifs, quel est leur impact réel.

Quelques chiffres : la productivité du travail dans l'assurance a fléchi de 11 % et dans la banque de 17 %, alors que, dans le même temps, l'investissement informatique continuait sa *«folie croissante»*. L'emploi, lui, est stagnant. Si l'on regarde certains *«grands projets»*, le malaise n'est pas moins grand. Souvent ils ne sont subordonnés qu'aux exigences de l'autonomie technologique, sans que les marchés ou les contraintes de coûts ne viennent contrecarrer la recherche de l'objectif. Que de déboires sur le chantier de la «fibre optique», des satellites européens et maintenant de la télévision haute définition (TVHD). Ce dernier projet ne tient qu'à la volonté de défier la puissance japonaise. Mais quel en sera le prix ? Sauver Bull pour sauver la France ?

Pour Thierry Breton, l'enjeu n'est plus celui de l'innovation. Il n'y a plus de relation sûre entre le mécanisme des découvertes et les gains de productivité. Il ne s'agit évidemment pas de stopper la recherche, mais d'assurer la consolidation de ses réussites, *«l'acclimatation des acquis»*. Il faut donner du temps à l'acculturation technique. Ce qui se passe est très clair : dans les entreprises comme ailleurs, l'évolution des mentalités n'a pas suivi celle des nouveaux instruments proposés sur le marché.

Ce sont les modes de travail qu'il faut d'abord modifier. De même *l'invention* des besoins de consommation peut se poursuivre s'ils sont satisfaits au prix d'un pin's ou d'autres gadgets, mais si elle nécessite des milliards de francs d'investissements, un seuil est atteint. On ne peut plus gaver les hommes comme des oies. Sachons gré à Thierry Breton d'avoir suggéré que la crise est peut-être un moyen de méditer sur le sens de nos actes économiques.

Pierre Drouin

(1) Dunod (voir *le Monde* du 29 juin 1979).

(2) Le Seuil (voir *le Monde* du 2 mai 1992).

NOTES DE LECTURE

REVUE INTERNATIONALE DE DROIT ÉCONOMIQUE
n°1, 1992, 95 pages, publiée par l'Association internationale de droit économique.
Boeck éd., 203, avenue Louise, 1050 Bruxelles.

Le «produit» manque de résumés et d'un sommaire, mais le contenu est digne d'intérêt. Outre la réflexion de Nathalie Mourgues sur la responsabilité limitée des actionnaires, remarquons celle d'Adam Török à propos de la privatisation en Hongrie. Török étudie quelques implications de la théorie de Coase sur la question de la répartition des droits de propriété entre Etat et entrepreneurs, de la répartition des droits d'accès aux marchés, et enfin sur le problème de la limitation de la concurrence. Il présente des exemples d'échecs ou de succès de privatisation. L'éclairage de la privatisation dans un pays de l'Est par la problématique de Coase mériterait un long commentaire. Disons simplement que Török est très convaincant.

B. Ma.

CONJONCTURE

INDICATEUR • Le commerce extérieur

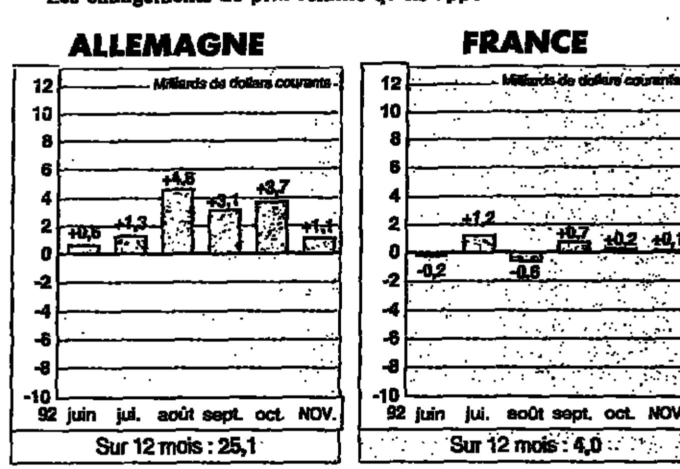
Batailles d'experts

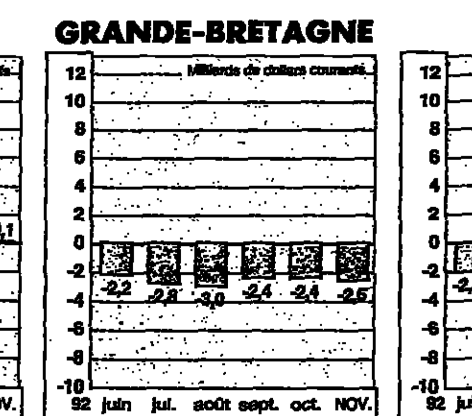
ALORS que les prévisions sur l'activité des pays industrialisés témoignent d'un rare consensus (faible consommation des ménages et absence d'investissements en Europe, reprise à petits pas aux Etats-Unis...), les spécialistes sont très partagés dans leurs prédictions sur l'évolution du commerce extérieur.

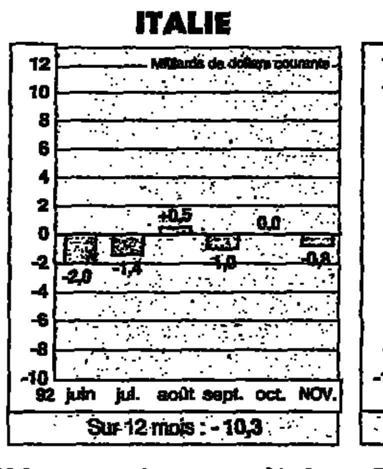
L'appréciation des mécanismes de transmission des fluctuations conjoncturelles d'un pays à l'autre par le commerce extérieur est déjà typiquement un sujet de polémique, mais les mouvements de parités monétaires intervenus en 1992, par rapport au dollar d'une part, entre devises européennes de l'autre, ne simplifient pas le diagnostic.

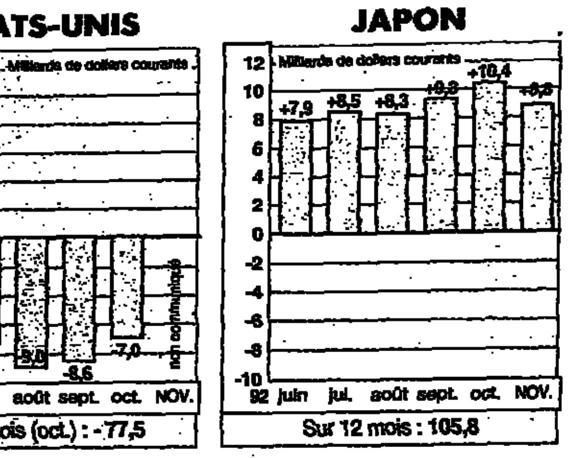
Les changements de prix relatifs qu'ils apportent entraîneront-ils des modifications notables des rapports de compétitivité ? Rien n'est moins sûr. Les performances extérieures sont en effet le fruit d'une plus ou moins bonne spécialisation par produit, qui annule fréquemment les «effets prix» et déjoue les anticipations consécutives aux variations des parités. La mesure de celles-ci, largement subjective, est encore trop approximative, ce qui laisse libre cours à bien des estimations contradictoires.

A la suite de l'appréciation du franc vis-à-vis des monnaies européennes autres que le mark, les perspectives sont largement divergentes. Pour les plus pessimistes, l' «effet prix» dominant, les pertes de parts de marché de la France pourraient être conséquentes et se solder par l'apparition d'un déficit commercial atteignant 25 milliards de francs en 1993. Pour d'autres, plus convaincus des performances de la spécialisation française, les pertes seraient limitées et ne devraient pas, malgré la faiblesse persistante des débouchés internationaux, empêcher la France de réaliser des excédents de l'ordre de ceux de 1992.









Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) en dollars. Sources nationales

RÉGION • Asie du Sud-Est et Pacifique

Investissements croisés

MALGRÉ un certain ralentissement en 1992, lié à la récession qui frappe les pays de l'OCDE, l'Asie du Sud-Est, depuis 1986, est, avec le Mexique et la Chine, le principal bénéficiaire des délocalisations industrielles dans les pays à bas salaires.

Les raisons en sont simples : d'une part la proximité géographique d'une Asie du Nord-Est en pleine expansion, mais aux coûts de production très rapidement croissants; d'autre part l'aggravation des crises économiques et politiques en de nombreux autres points du globe. Dans la région, les conflits se sont apaisés ou, comme au Cambodge, ne menacent plus de s'étendre; l'autoritarisme rationnel de la plupart des régimes (sauf en Birmanie), la consolidation récente de la démocratie aux Philippines et en Thaïlande diminuent le risque politique; la corruption endémique n'empêche pas les coûts de demeurer très bas (salaires de 200 ou 300 francs par mois dans l'électronique indonésienne), alors que les infrastructures et le niveau d'éducation de la main-d'œuvre sont souvent satisfaisants, ce qui assure une productivité fréquemment proche des normes des pays de l'OCDE. Seule la gestion «zéro stock» paraît impossible (sauf à Singapour), eu égard aux incertitudes des transports et de la sous-traitance locale : les grandes sociétés japonaises tentent de faire venir leurs fournisseurs attitrés de l'archipel.

Il est significatif qu'aucun pays de la région ne reste complètement à l'écart : même au Laos, on est passé de huit projets d'investissement (3,3 millions de dollars) en 1988 à 70 (161,4 millions de dollars) en 1991, dont la moitié dans l'habillement. Et, dans la plupart des cas, le récent bond en avant massif de l'industrie (concentrée sur le textile, la chaussure et surtout l'électronique) est à attribuer aux investissements étrangers. Ceux-ci sont délicats à quantifier : ainsi, si les autorités vietnamiennes, de l'ouverture engagée en 1988 au 1er septembre 1992, ont approuvé 471 projets représentant 3,7 milliards de dollars, seuls 261 sont entrés en activité, pour un capital total de 900 millions de dollars. L'Indonésie a quant à elle bénéficié en 1990 comme en 1991 de près de neuf milliards de dollars de promesses d'investissement; en Malaisie, celles-ci se sont élevées à 2,9 milliards de dollars au seul premier trimestre 1992 (l'apport extérieur représentant 90 % de l'investissement industriel), cependant que le petit Singapour recueillait près de deux milliards de dollars en 1991, et la Thaïlande 208 projets au premier semestre de 1992 (38 % de moins qu'en 1991).

Tout ceci bouleverse l'ensemble des données économiques : les biens d'équipement et intermédiaires représentent 74 % des importations thaïlandaises; la province indonésienne de Riau, voisine de Singapour, vient d'être déclarée zone franche. Mutation également des données politiques : que Saïgon ait recueilli près de la moitié des capitaux venus au Vietnam, contre 10 % pour Hanoï, remet en cause la domination des nordistes. Au total, sur six ans, la part du lion des investissements étrangers est allée à la Thaïlande, et plus encore à la Malaisie; mais, depuis 1990, le Vietnam et surtout l'Indonésie tendent à prendre le relais. Singapour se maintient au niveau comparativement élevé de la période précédente, mais le capital s'y cantonne désormais aux segments de haute technologie; les autres pays sont assez à l'écart pour l'instant.

Contrairement à une vision trop répandue ici, auto-justificatrice de notre faiblesse dans la région, le Japon, premier investisseur, est loin d'en avoir fait sa chasse gardée. Il n'y a consacré depuis 1986 qu'environ 8 % de ses investissements directs; il se situe derrière les Etats-Unis à Singapour, et, en flux, depuis trois ans derrière Taïwan en Malaisie, en Thaïlande et aux Philippines. Le phénomène le plus marquant aujourd'hui est l'arrivée massive des capitaux de l'Asie du Nord-Est non japonaise, presque absents jusqu'en 1988 : au 30 juin dernier, Taïwan avait investi 5 milliards de dollars en Malaisie, 4 milliards en Thaïlande, 3,9 milliards en Indonésie, 800 millions au Vietnam, pour 2 300 opérations. L'industrie coréenne de la chaussure – principal fournisseur de l'américain Nike, – qui employait 150 000 travailleurs, aura dans peu d'années terminé sa délocalisation vers l'Indonésie.

Les Etats-Unis gardent globalement la seconde place, et toutes leurs grandes firmes d'informatique accomplissent en Asie du Sud-Est une part importante de leur production; mais ils marquent le pas. Quant à l'Europe, elle joue les utilités, même dans ses anciennes colonies.

Il faut enfin tenir compte des investissements intrarégionaux. Le champion en est Singapour, à l'épargne intérieure désormais excédentaire : l'essentiel des 3,2 milliards de dollars reçus jusqu'en mars dernier par la nouvelle zone industrielle indonésienne de Batam provient de l'île, premier investisseur dans le sud de la Malaisie. Le Vietnam bénéficie aussi de ces échanges «Sud-Sud» assez inédits par leur ampleur : Singapour y a signé 17 promesses d'investissements. La société philippine San-Miguel a racheté la principale brasserie indonésienne. Quant aux grandes banques thaïlandaises, elles ont ouvert des agences en Indochine et en Birmanie.

On verra là, à la fois la marque de la capacité croissante des firmes et des Etats d'Asie du Sud-Est à maîtriser les flux et la logique du capitalisme mondial, et le signe d'un dynamisme accru des communautés chinoises d'outre-mer. Cette réussite encore fragile résistera-t-elle au surgissement d'une Chine méridionale aux immenses ressources?

Jean-Louis Margolin
Université de Strasbourg-II

Petites îles de la Sonde
OCÉAN INDIEN
OCÉAN PACIFIQUE
AUSTRALIE
Darwin
Brisbane
Adelaïde
Canberra
Sydney
Melbourne
Perth
Hobart
TASMANIE
0 1 000 km

PAYS • L'Australie

Crise structurelle

LES socialistes du Labor Party, au pouvoir depuis une décennie, perdront peut-être les législatives du printemps prochain. Les gouvernements de Bob Hawke et (depuis décembre 1991) de Paul Keating ont pourtant su ouvrir le pays à l'immigration asiatique et à la compétition internationale, mettant fin au mythe d'une «Australie blanche» autant qu'à une tradition de protectionnisme favorisant l'indolence.

Depuis l'accord de 1983 avec la puissante confédération syndicale, l'augmentation des salaires a été soumise à celle de la productivité. Un vaste programme de mise en concurrence ou de privatisation des entreprises publiques déficitaires a été engagé. En conséquence l'inflation, proche de 8 % jusqu'en 1990, est tombée à 2 %.

Surtout, l'ancrage dans l'Asie-Pacifique a été affirmé : si la part de la Communauté européenne dans le commerce extérieur est tombée à 18 % (contre 30 % en 1970), le Japon est devenu le premier partenaire (22 %), et les exportations vers l'Extrême-Orient ont bondi en dix ans de 33 % à 54 %.

Pourtant, depuis la mi-1990, la récession multiplie les ravages : 300 000 emplois disparaissent, alors que la décennie précédente en avait créé 1,5 million; déficit budgétaire désormais préoccupant (3,3 % du PIB); levée de boucliers contre le niveau de l'immigration (environ 120 000 personnes par an) et contre sa composition (asiatique à plus de 50 %). La dette extérieure n'augmente plus beaucoup, mais elle est passée en dix ans de 6 % à 35 % du PIB.

Le premier ministre Keating a fortement infléchi depuis février 1992 sa politique monétariste : la relance est préférée à l'équilibre du budget. Qu'elle suffise à sortir le pays de la crise est cependant douteux. Car les travaillistes, cédant aux sirènes libérales, se sont peut-être trompés de priorités. L'appareil productif témoigne de redoutables faiblesses : insuffisance de la recherche-développement (1,2 % du PIB); moitié moins qu'au Japon); manque d'esprit entrepreneurial (quasi-absence de capital-risque) dans un secteur industriel aux deux tiers contrôlé par des capitaux étrangers; médiocrité de la productivité (sauf dans l'agriculture, la moins protégée de celles de l'OCDE) et de ses gains (0,7 % par an depuis 1983).

Seuls 20 % des jeunes de dix-huit ans sont scolarisés à plein temps, alors que la proportion est de 60 % en France. On veut harmoniser les normes et réglementations entre les huit Etats et territoires : dans ces domaines, l'unification de la CEE est plus avancée! Le drame vient de ce que l'Australie s'est habituée à vivre au-dessus de ses moyens, en tirant parti des produits minéraux et agricoles dont elle regorge, qui forment toujours l'essentiel de ses exportations.

J.-L. M.

SECTEUR • La chimie

Alchimie monétaire

A la stagnation de 1991 a succédé la rechute. L'industrie chimique, troisième branche mondiale avec ses 970 milliards d'écus (6 650 milliards de francs), après la construction mécanique et l'automobile, a de nouveau pâti de la dégradation de la conjoncture, amplifiée au second semestre 1992. La faiblesse persistante des cours des grands produits intermédiaires pétrochimiques conjuguée à une guerre des prix a entraîné un recul des résultats de nombreux groupes. Seuls ceux ayant des activités pharmaceutiques peuvent tirer leur épingle du jeu, en raison de la demande dans ce secteur.

La chimie européenne, première mondiale avec 34 % de l'activité globale (333 milliards d'écus), a progressé en volume de 2,2 % en 1992; mais elle a vu, selon les premières estimations, ses performances financières se dégrader. De ce fait, les investissements ont été réduits de 4,9 % et les effectifs de 1,4 %. Les secteurs les plus affectés ont été ceux de la chimie de base : pétrochimie et engrais. En revanche, certaines spécialités chimiques, sans parler de la pharmacie, s'en tirent mieux.

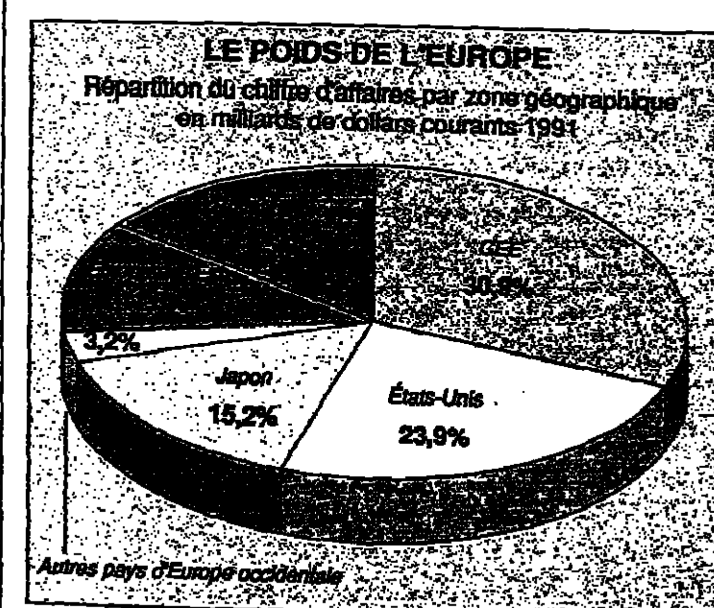
Les trois géants allemands (Hoechst, Bayer et BASF) ont enregistré une baisse de leurs bénéfices allant de 15 % à 45 %, mais aussi, pour la première fois, un léger recul – de l'ordre de 2 % – de leur chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de 1992. Même si la demande globale de produits chimiques n'a pas diminué, les surcapacités persistent et les offres bon marché maintiennent des prix bas, sans parler des turbulences au sein du système monétaire européen, qui pénalisent les firmes produisant dans des pays à monnaie forte.

Evoquant la pétrochimie, le Centre d'observation économique note, dans sa lettre mensuelle de conjoncture de novembre, qu'au quatrième trimestre 1992 *«la baisse a repris de façon assez générale et les reculs sur les prix en deutschemarks au mois d'octobre, par rapport à l'an dernier, atteignent respectivement 23 % et 17 % pour les polyéthylènes haute et basse densité et 20 % pour le polypropylène. La mise en service de nouvelles unités de production, alors que les stocks sont élevés, contribue à ce recul, et les livraisons en provenance de l'Europe de l'Est accentuent la surproduction. En outre, la crise monétaire, qui s'est traduite par une appréciation du deutschemark et des monnaies qui sont rattachées à lui, a sans doute également pesé sur les cours»*. Ces très bas niveaux de prix rognent la rentabilité des groupes et les conduisent à continuer les réductions d'effectifs. A cela s'ajoute, pour les chimistes allemands, une autre contrainte : la mise en conformité avec les lois sur la protection de l'environnement. Sur le seul site de Ludwigshafen, cette mise aux normes représente un surcoût annuel de 1 milliard de deutschemarks pour BASF.

Le secteur des engrais souffre également de la conjoncture agricole. Ainsi, selon l'Union des industries de protection de la plante (UIPP), les agriculteurs français ont réduit d'environ 10 % leurs dépenses en produits phytosanitaires (fongicides, insecticides et herbicides) au cours de la campagne d'octobre 1991 à septembre 1992, et la tendance à la baisse risque de se confirmer pour la campagne en cours. Ce recul, enregistré avant même l'application de la réforme de la politique agricole commune (PAC), a surtout affecté les ventes d'insecticides (14,7 % du marché des phytosanitaires), qui ont diminué de 20 %, notamment sur le marché des grandes cultures. La réforme de la PAC et les accords du GATT, limitant les cultures, risquent de l'accentuer.

Pour l'ensemble de la chimie, les prévisions 1993 ne sont guère encourageantes. Au niveau européen, on prévoit une progression en volume de 1 %, accompagnée d'un recul de 3 % des investissements et de 1,5 % des effectifs; pour la France, selon l'Union des industries chimiques (UIC), une croissance en volume de 2 % (contre 3,2 % l'an dernier). Quant à l'évolution en valeur, personne ne hasarde de pronostic...

Dominique Gallois



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

